REPUBLIQUE TUNISIENNE الجمهورية التونسية

Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N°6854 Jeudi 4 mai 2023 www.cmf.tn 28ème année ISSN 0330 – 7174

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

EURO-CYCLES S.A 3

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV 4

SANADETT SICAV 6

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 8

LISTES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARABIA SICAV 10

SANADETT SICAV 11

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV 12

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV 13

SANADETT SICAV 14

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES 15

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

MAC HORIZON 2033 FCP 16

COMMUNIQUES DE PRESSE

SMART TUNISIE 18

AMEN BANK : PAIEMENT DE DIVIDENDES 19

AUGMENTATIONS DE CAPITAL

SNMVT-MONOPRIX 20

SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG- 26

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

CIL 2023-1 **32**

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM **37**

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (*MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023*)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO-AGE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL- AGO

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL- AGE

ANNEXE III

ÉTATS FINANCIERS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022

- **POULINA GROUP HOLDING -PGH- (INDIVIDUELS)**
- **POULINA GROUP HOLDING -PGH- (CONSOLIDES)**
- **SOTIPAPIER (INDIVIDUELS)**
- **SOTIPAPIER (CONSOLIDES)**
- **SOCIETE TUNISIENNES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- (INDIVIDUELS)**
- **SOCIETE TUNISIENNES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR- (CONSOLIDES)**
- **TELNET HOLDING (INDIVIDUELS)**
- **TELNET HOLDING (CONSOLIDES)**
- **SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES -SIAME-**
- **UNITE DE FABRICATION DE MEDICAMENTS -UNIMED-**
- **AL HIFADH SICAV**
- **FCP INNOVATION**
- **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I**
- **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II**
- **FCPR MOURAFIK**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

EURO-CYCLES S.A

Siège Social : Zône Industrielle Kalaa Kébira 4060 Sousse.

Mesdames et Messieurs les actionnaires minoritaires de la Société EURO-CYCLES S.A sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra **le Vendredi 26 Mai 2023 au siège social de la Société sis à la Zone Industrielle KALAA KEBIRA Sousse**, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour unique suivant :

- Election d'un représentant des actionnaires minoritaires au conseil d'administration et ce pour un mandat de trois ans (2023-2024 et 2025) et jusqu'à la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

NB :

- Par actionnaires minoritaires, on entend les actionnaires détenant individuellement au plus 0.5% du capital (soit pas plus de 49 005 actions)

Remarque :

- Les Documents afférents à cette Assemblée (CV et pièces d'identité des candidats) ainsi que tous les documents prévus par l'article 22 de la Décision Générale du CMF N°23 du 10 mars 2020 sont mis à la disposition des actionnaires minoritaires au siège de la société EURO-CYCLES S.A à partir du Mardi 03 Mai 2023.

2023 – AS – 0523

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

ARABIA SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2022 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et les conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2022 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2022	:	99.321,399
Report à nouveau 2021	:	87,236
TOTAL		99.408,635
Dividendes de l'exercice 2022	:	99.397,740
Report à nouveau 2022	:	10,895

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2022 à **1,083 dinar par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **18 mai 2023.**

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1500 dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

2023 – AS – 0525

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 avril 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2022 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris acte du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2022 et conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, approuve les opérations et les conventions telles qu'elles ont été mentionnées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve pour leur gestion au cours de l'exercice 2022.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les sommes distribuables de l'exercice 2022 comme suit :

Sommes distribuables de l'exercice 2022	:	2.032.368,211
Report à nouveau 2021	:	32,773
TOTAL		2.032.400,984
Dividendes de l'exercice 2022	:	2.032.349,472
Report à nouveau 2022	:	51,512

Elle décide, en conséquence, de fixer le dividende de l'exercice 2022 à **3,846 dinars par action**.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du **18 mai 2023.**

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des jetons de présence d'un montant de 1500 dinars net par administrateur.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale Ordinaire confère tout pouvoir à tous porteurs de copies ou extraits du présent procès-verbal, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légales ou autres.

Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité

2023 – AS – 0525

AVIS DES SOCIÉTÉS

RESOLUTIONS ADOPTEES

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'Administration et le rapport général du commissaire aux comptes approuve les états financiers 2022, tels qu'ils sont présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du conseil d'Administration pour leur gestion durant l'exercice 2022

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

Deuxième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes établi conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales prend acte et approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans ledit rapport

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

Troisième résolution :

La SICAV étant devenue une SICAV de capitalisation, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de capitaliser entièrement, les sommes distribuables de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat d'exploitation Exercice 2022	10.318.643,454
Régularisation du résultat d'exploitation	(433.773,250)
Reliquat disponible des exercices antérieurs	138,666
Sommes capitalisées Exercice 2022	9.885.008,870

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

Quatrième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Leila Hamrouni, arrivant à échéance avec la présente Assemblée :

Elle exercera ses fonctions d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

Cinquième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration relative à la distribution de jetons de présence à raison de 1 500 TND bruts par an et par poste d'Administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

Sixième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du cabinet FINOR, représenté par Monsieur Walid Ben Salah, en qualité de Commissaire aux Comptes et ce, pour une durée de trois ans qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

Septième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au représentant légal de la société ou à son mandataire tous les pouvoirs pour effectuer tous dépôts et accomplir toutes formalités de publication ou autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'**unanimité**

2023 – AS – 0526

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARABIA SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Férid Ali BEN BRAHIM (PDG de la SICAV)	Directeur Général de l'Arab Financial Consultants	-Président du Conseil d'administration de Sanadett Sicav. -Membre du conseil d'administration de l'Arab Financial Consultants
M. Youssef KORTOBI	Néant	- Président du conseil d'administration de l'Arab Financial Consultants -Membre du Conseil d'administration de Sanadett Sicav
M. Mehdi ZERZERI	Gérant des sociétés Les Grands Moulins de Tunis - GMT/ Les Grands Moulins du Golfe –GMG-	**Membre du conseil d'administration des sociétés :** - Sanadett Sicav - Bitumed - Arab Financial Consultants
M. Hamza KNANI	Consultant auprès de l'Arab Financial Consultants	**Membre du conseil d'administration des sociétés :** - Arab Financial Consultants - Sanadett Sicav
ARAB TUNISIAN BANK - ATB – (2 sièges)	Banque	**Membre du conseil d'administration des sociétés** : -Arab Tunisian Development -Arab Tunisian Invest -Arab Financial Consultants -Arab Tunisian Lease
SEFINA SICAF	Société d'investissement (Groupe SETCAR)	**Membre du conseil d'administration des sociétés :** - Arab Financial Consultants - Gabès Marine Tankers -EXXOIL - Sud Bitume -Société Régionale de Transport du

2023 – AS – 0527

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

Administrateur	Activité exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
M. Férid Ali BEN BRAHIM (PDG de la SICAV)	Directeur Général de l'Arab Financial Consultants	-Président du Conseil d'administration de Arabia Sicav. -Membre du conseil d'administration de l'Arab Financial Consultants
M. Youssef KORTOBI	Néant	- Président du conseil d'administration de l'Arab Financial Consultants -Membre du Conseil d'administration de Arabia Sicav
M. Mehdi ZERZERI	Gérant des sociétés Les Grands Moulins de Tunis - GMT/ Les Grands Moulins du Golfe –GMG-	**Membre du conseil d'administration des sociétés :** - Arabia Sicav - Bitumed - Arab Financial Consultants
M. Hamza KNANI	Consultant auprès de l'Arab Financial Consultants	**Membre du conseil d'administration des sociétés :** - Arab Financial Consultants - Arabia Sicav
ARAB TUNISIAN BANK - ATB – (2 sièges)	Banque	**Membre du conseil d'administration des sociétés :** -Arab Tunisian Development -Arab Tunisian Invest -Arab Financial Consultants -Arab Tunisian Lease
M. Adly BELLAGHA	Avocat	-Président du Conseil d'administration de la Société SAIDA -Membre du conseil d'administration de l'Arab Financial Consultants

2023 – AS – 0528

AVIS DES SOCIÉTÉS

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 3 novembre 1997
Siège Social : 65, Avenue Habib Bourguiba - 1001 Tunis

Administrateur	Activités exercée	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés
Union Internationale de Banques « UIB » (2 postes)	Banque	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** ➢ International SICAR ➢ L'Internationale de Recouvrement de Créances ➢ UIB FINANCE ➢ Société Monétique Tunisie : ➢ Société Interbancaire de Télé compensation « SIBTEL » ➢ Inter Bank Services « IBS » ➢ Académie des Banques Et Finances « ABF » ➢ UIB Assurances
Mme Moufida HAMZA	Responsable du Pôle Finance à l'UIB	**Membre du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :** ➢ L'Internationale de Recouvrement de Créances ➢ International SICAR ➢ UIB Assurances
Mme Leila HAMROUNI	Chef de la Direction de Conformité à l'UIB	Néant
Mme Salma BOUAZIZ	Directeur Financier de la Société Immobilière ZEMNI	Néant
Société Les Grands Moulins de Nabeul	Meunerie	Membre du Conseil d'Administration de la société Néapolis Immobilière

2023 – AS – 0529

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

ARABIA SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 17 mars 1994
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

ARABIA SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 20 avril 2023, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2022, un dividende de **1,083 dinar par action.**

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 18 mai 2023** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.

2023 – AS – 0530

AVIS DES SOCIÉTÉS

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SANADETT SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 1er août 1996
Siège social : Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-
Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis

SANADETT SICAV informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, réunie en date du 20 avril 2023, a décidé de mettre en paiement au titre de l'exercice 2022, un dividende de **3,846 dinars par action.**

Ce dividende est payable à partir du **jeudi 18 mai 2023** aux guichets de L'ARAB TUNISIAN BANK et L'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS au Carré de l'Or- Résidence EL KARAMA-Les jardins du Lac II-Les Berges du Lac -1053 Tunis.

2023 – AS – 0531

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2023 :

(En DT)

Désignation	AU 31/03/2023 (**)	Au 31/03/2022 (**)	Au 31/12/2022 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	137 944 862	92 976 093	497 399 387
Coût d'achat des marchandises vendues	113 292 984	74 059 398	403 821 368
Charges financières	1 133 996	790 682	3 857 373
Produits financiers	53 378	11 416	10 159 408
Solde de la trésorerie nette fin de période	14 705 230	5 507 032	16 002 142
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	152	157	150
Nombre d'agences officielles	27	27	27
Masse salariale	4 911 042	4 622 523	19 680 011
Effectif fin de période	298	302	303

Faits saillants :

- Une augmentation de 48.37% du chiffre d'affaires au 31/03/2023 par rapport à la même période de l'année 2022 passant de 92,976 MD au 31/03/2022 à 137,944 MD au 31/03/2023.
- L'augmentation des coûts d'achat des marchandises vendues est justifiée par la hausse des prix FOB des voitures et l'augmentation des frais de transport.
- Au terme du 1er trimestre 2023, la trésorerie nette s'est établie à 14,705 MD contre 5,507 MD une année auparavant.
- Les charges financières ont augmenté suite à l'augmentation des frais d'escompte de 0.547 MD au 31/03/2022 à 0.912 MD au 31/03/2023.
- L'endettement financier global a significativement baissé passant d'un solde 8,97 MD en 2022 a un solde de 4,337 MD au 31/03/2023.

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.
(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.
(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

2023 – AS – 0532

AVIS DES SOCIÉTÉS

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

MAC HORIZON 2033 FCP
Fonds Commun de Placement de catégorie mixte
régi par le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié
et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
AGREMENT DU CMF N° 21-2023 DU 07 MARS 2023

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **MAC HORIZON 2033 FCP** aura lieu le **08 mai 2023.**

MAC HORIZON 2033 FCP présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	**:** MAC HORIZON 2033 FCP
Forme juridique	**:** Fonds Commun de Placement -FCP-
Type	**:** OPCVM de distribution
Catégorie	**:** FCP Mixte
Objet	**:** La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds
Législation applicable	**:** - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 paru au JORT n°59 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application. - Règlement du Conseil du Marché Financier relatif aux Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières et à la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers visé par l'arrêté du Ministre des finances du 29 avril 2010 tel que modifié et complété par les textes subséquents.
Adresse	**:** Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance- les Berges du Lac 1053 Tunis
Montant initial	**:** 100 000 dinars divisés en 10 parts de 10 000 dinars chacune.
Références de l'agrément	**:** Agrément n° 21-2023 du 07 mars 2023
Date de constitution	**:** 06 Avril 2023
Durée de vie	**:** 10 ans
Promoteurs	**:** MAC SA- intermédiaire en bourse et Amen Bank
Gestionnaire	**:** MAC SA- Intermédiaire en Bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage - Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis
Dépositaire	**:** Amen Bank sise à l'Avenue Mohamed V 1002 Tunis
Distributeur	**:** MAC SA- Intermédiaire en Bourse sis au Green Center, Bloc C 2ème étage - Rue du Lac Constance- Les Berges du Lac 1053 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Hebdomadaire

Prix de souscription et de rachat : Le prix de souscription est égal à la valeur d'origine nette de toute commission au cours de la période de souscription. Le prix de rachat est égal à la valeur liquidative diminuée d'une commission de rachat (droit de sortie) de 6% pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'expiration de la durée de la vie du fonds. Les porteurs de parts sont exonérés des droits de sortie lorsque le rachat est suivi d'une souscription d'un égal montant effectuée avec la même valeur liquidative et pour un même nombre de titres par le porteur de parts ou un autre investisseur.

Pour plus d'informations sur MAC HORIZON 2033 FCP, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier conformément à l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 sera mis à la disposition du public sans frais auprès de la société MAC SA- intermédiaire en bourse sise au Green Center, Bloc C 2ème étage- Rue du Lac Constance-Les berges du Lac 1053 Tunis et de son réseau d'agences.

2023 – AS – 0533

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SMART TUNISIE
9. Bis Impasse N°3, Rue 8612.ZI Charguia 1-2035 Tunis

SMART TUNISIE informe ses honorables actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 28 avril 2023, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2022 à 1,700 dinars par action, prélevés sur la prime d'émission (non soumis à la retenue à la source), soit un montant global de 12 292 752,700 dinars.

La date de détachement est fixée pour le 7 juin 2023

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2023 – AS – 0534

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

AMEN BANK a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire tenue le 27 Avril 2023 a décidé de distribuer un dividende, relatif à l'exercice 2022, d'un montant de :

- Des bénéfices de l'année 2022 : 0,876 dinar
- Des bénéfices antérieurs à l'année 2014 : 1,171 dinar

Soit un total de 2,047 dinars.

La date de détachement est fixée pour le jeudi 18 Mai 2023.

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2023 – AS – 0535

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1er trimestre 2023, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2023. Il doit être, également, accompagné des états financiers individuels et consolidés de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis
« SNMVT-MONOPRIX »

Société Anonyme au capital de 39.938.744 DT
divisé en 19.969.372 actions de nominal 2 DT entièrement libérées
Siège social : 1 rue Larbi Zarrouk –Mégrine Riadh– Tunisie

1. DECISION A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société SNMVT tenue le **31/01/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **10 752 728** dinars pour le porter de **39 938 744** dinars à **50 691 472** dinars par l'émission de **5 376 364** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 2 dinars à souscrire en numéraire à raison de **sept (7) nouvelles pour vingt-six (26) anciennes**, au prix d'émission de **5,500 dinars** chacune, soit 3,500 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du 1er janvier 2023.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les ¾ du montant de l'augmentation envisagée ;
- Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration la possibilité du rachat par la société SNMVT des droits préférentiels de souscription en vue de leur annulation pour respecter la parité proposée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenue le 21/02/2023 a décidé le rachat et l'annulation par la société de 20 droits préférentiels de souscription et ce, en vue de respecter la parité proposée.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire, le Conseil d'Administration tenu le 07/04/2023, a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital, de redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation de capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public.

Passé le délai prévu pour la souscription publique, si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'augmentation de capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation du capital social décidée, soit 8 064 546 dinars.

2. CARACTERISTIQUES DE L'EMISSION :

La société SNMVT procédera à une augmentation de capital de 10 752 728 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5 376 364 actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

2.1. Prix d'émission des actions nouvelles :

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de 5,500 dinars par action, soit 2,000 dinars de valeur nominale et 3,500 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription

2.2. Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux **5 376 364** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SNMVT ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

2.3. Jouissance des actions nouvelles souscrites :

Les actions nouvelles souscrites (**5 376 364** actions) porteront jouissance en dividendes à compter du **1er janvier 2023**.

2.4. Période de souscription :

La souscription aux **5 376 364** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de **sept (7) actions nouvelles pour vingt-six (26) actions anciennes** et ce, du **04/05/2023 au 19/05/2023 inclus***.

---

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **19/05/2023** sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **24/05/2023 au 26/05/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/05/2023 au 02/06/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation du capital, le montant de l'opération sera limité au montant des souscriptions réalisées à condition que celui-ci atteigne au moins les trois quarts (3/4) de l'augmentation décidée (soit 8 064 546 dinars, correspondant à 4 032 273 actions).

2.5. Etablissements domiciliataires :

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SNMVT exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 5,500 dinars, représentant un nominal de 2 dinars et une prime d'émission de 3,500 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions et ce, dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08003000513201198414** ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT), agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

2.6. Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **19/05/2023 à 16H** à Tunisie Valeurs.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par Tunisie Valeurs), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.
Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

2.7. Modalités et délais de livraison des titres :

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions souscrites délivrée par Tunisie Clearing, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

2.8. Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des **19 969 372** actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

3. BUT DE L'EMISSION :

Sur les dernières années, et à l'instar de tout le secteur de la grande distribution, le groupe SNMVT a été négativement impacté par le contexte socio-économique prévalant (prolifération du marché informel, recrudescence de la concurrence, augmentation générale des prix, dégradation du pouvoir d'achat, crise sanitaire, etc.).

Face à cette situation, le groupe a mis en place un plan de redressement et d'investissement visant l'amélioration, à moyen terme, de ses performances financières et opérationnelles.

Parmi les initiatives clés du plan de redressement, figure le renforcement de la structure financière des sociétés du groupe les plus fragilisées, principalement MMT et Monogros.

Assurant respectivement le ravitaillement des magasins Monoprix en produits frais, de pâtisserie, de boulangerie et de traiteurs conditionnés ainsi que les activités logistiques et de stockage, MMT et Monogros sont deux sociétés stratégiques pour l'activité du groupe qui ont fortement été impactées par les turbulences du marché et qui souffrent d'un déséquilibre bilantiel résultant d'un niveau faible de capital social par rapport à l'activité qu'elles portent.

Les deux sociétés présentent aujourd'hui un besoin clair d'injection en fonds propres.

L'augmentation de capital au niveau de la société SNMVT a pour objectif de soutenir le plan de redressement et d'investissement du groupe par le financement des deux filiales MMT et Monogros.

Les fonds levés par SNMVT seront injectés dans lesdites filiales à travers une augmentation de capital qui permettra de :

- Rééquilibrer la structure financière des deux filiales qui portent chacune une dette financière (long et court terme) trop importante et affichent des capitaux propres négatifs à fin 2021 ;
- Réduire les frais financiers trop élevés par rapport à la capacité de génération de cash flow de chaque société.

4. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES :

4.1. Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

4.2. Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en Bourse.

4.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP

et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non-résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenu à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non-résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposé à cet effet.

4.4. Marché des titres :

Les actions de la société SNMVT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

4.5. Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les **19 969 372** actions anciennes composant le capital actuel de la société SNMVT inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **04/05/2023**, droits de souscription détachés.

4.6. Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :

Les **5 376 364** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.7. Cotation en Bourse des droits de souscription :

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **04/05/2023 au 19/05/2023 inclus***. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

4.8. Tribunal compétent en cas de litiges :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

---

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **19/05/2023** sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

4.9. Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN8GHX6XE469 » durant la période de souscription préférentielle soit du **04/05/2023 au 19/05/2023 inclus***.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN « TN6IWLKN2QA1 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'un prospectus visé par le CMF sous le N° 23/1099 en date du 17/04/2023, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2023, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2023 et des états financiers individuels et consolidés de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2023.

Le prospectus susvisé est mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société SNMVT, de Tunisie Valeurs - intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : www.cmf.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2023 et les états financiers individuels et consolidés de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023 et le 30/04/2023.

---

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **19/05/2023** sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

2023 – AS – 0390

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Magasin Général -SMG-

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions
de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le **17/03/2023** a décidé d'augmenter le capital social de la société de **5 218 750** dinars pour le porter de **11 481 250** dinars à **16 700 000** dinars et ce, par l'émission de **5 218 750** nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de **cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes**, au prix d'émission de **10 dinars** chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du **1er janvier 2023**.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart (¾) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le **27/03/2023** a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires ;
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les ¾ au moins de l'augmentation proposée.

But de l'émission
Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

Caractéristiques de l'opération
Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de **5 218 750** dinars par souscription en numéraire et émission de **5 218 750** actions nouvelles.

- Prime d'émission : 9 dinars
- Prix de souscription : 10 dinars
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative

Prix d'émission des actions nouvelles
Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription
La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription **à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription
La souscription aux **5 218 750** actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison **de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes**, et ce du **15/05/2023** au **14/07/2023 inclus***.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du **20/07/2023** au **21/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du **27/07/2023** au **31/07/2023 inclus**. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.
Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

Etablissements domiciliataires
Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces
Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **14/07/2023 à 14H** à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

Modalités et délais de livraison des titres
Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement
Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles
Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du **1er janvier 2023**.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Régime de négociabilité
Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable
La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenu à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposé à cet effet.

Marché des titres
Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.
Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes
Les **11 481 250** actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **15/05/2023**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire
Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription
Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*.**
Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige
Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing
Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit **du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus***.
Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.
A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Registre des actionnaires
Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **14/07/2023** sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF (www.cmf.com.tn).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

2023 – AS – 0391

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/04/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022 pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.**
Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire
«CIL 2023-1»

Décisions à l'origine de l'émission :
L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **14/04/2022** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2022, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **16/03/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (20) Millions de dinars susceptibles d'être porté à trente (30) Millions de Dinars et a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « CIL 2023/1 » comme suit :

- Montant : 20 Millions de Dinars susceptible d'être porté à 30 Millions de Dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,55% ;
- Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :
20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.
Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2023/1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :
Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **04/04/2023** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/06/2023**.
Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximal de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/06/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **04/07/2023,** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :
Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **04/04/2023** aux guichets de la **Compagnie Générale d'Investissement « CGI »**, intermédiaire en bourse, 10 rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis.

But de l'émission :
La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2023, des mises en force qui s'élèvent à 315 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 30 millions de dinars par emprunts obligataires, le reste par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- ***Dénomination de l'emprunt*** : « CIL 2023-1 »
- ***Nature des titres*** **:** Titres de créance.
- ***Forme des titres*** **:** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- ***Modalités et délais de délivrance des titres :*** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.
- ***Législation sous laquelle les titres sont créés :*** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:
Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :
Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.
Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **15/06/2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.
Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **15/06/2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :
Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :
Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,55%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :
Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.
L'emprunt sera amorti en totalité le **15/06/2028**.

Prix de remboursement :
Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :
Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués, le 15 juin de chaque année à partir du **15/06/2024**.
Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **15/06/2024**.
Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :
C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,55%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :
Durée totale:
Les obligations de l'emprunt obligataire «**CIL 2023-1**» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:
Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :
La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,645 années**.

Garantie :
Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :
Le 18/10/2022, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribué à la « CIL » de **BBB(tun)** avec perspective **stable** et la note nationale à court terme de **B (tun)** .
Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :
https://www.fitchratings.com/entity/compagnie-internationale-de-leasing-80361173

Notation de l'emprunt:
L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 15/03/2023, sur l'échelle nationale, la note provisoire **BBB (tun) (EXP)** à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL ».
La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :
L'emprunt obligataire « CIL 2023-1 » est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :
Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.
L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.
Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.
Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :
Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.
En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.
Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.
Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:
L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2023-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres :
La CIL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :
La CIL s'engage dès la clôture de l'emprunt «CIL 2023-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :
Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/03/2023** sous le n°**23-1097**, du document de référence « CIL 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **17/03/2023** sous le n°**23-002**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2023 ainsi que des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 10 rue Pierre de Coubertin, 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.tn
Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2023 et les états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023 et le 30/04/2023.

2023 – AS – 0210

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPITALISATION					
	SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1	**TUNISIE SICAV**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	**109,782**	**112,009**	**112,028**
2	**SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	**151,565**	**154,903**	**154,931**
3	**UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV**	UBCI BOURSE	01/02/99	**126,025**	**128,588**	**128,609**
4	**SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE**	STB FINANCE	18/09/17	**136,512**	**139,430**	**139,455**
5	**LA GENERALE OBLIG-SICAV**	CGI	01/06/01	**131,667**	**134,194**	**134,211**
6	**FIDELITY SICAV PLUS**	MAC SA	27/09/18	**132,516**	**135,699**	**135,726**
7	**FINA O SICAV**	FINACORP	11/02/08	**126,312**	**128,792**	**128,811**
8	**SICAV AMEN**	AMEN INVEST	01/10/92	**50,818**	**51,793**	**51,801**
9	**SICAV BH CAPITALISATION**	BH INVEST	22/09/94	**36,810**	**37,612**	**37,619**
10	**POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT**	BH INVEST	06/07/09	**125,430**	**128,136**	**128,157**
11	**BTK SICAV**	BTK CONSEIL	16/10/00	**110,505**	**112,777**	**112,796**
12	**INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**	UIB FINANCE	07/10/98	**109,845**	**112,300**	**112,321**
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13	**FCP SALAMETT CAP**	AFC	02/01/07	**19,476**	**19,884**	**19,887**
14	**MCP SAFE FUND**	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	**134,447**	**136,404**	**136,422**
15	**CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP**	CGF	25/02/08	**Suspendu**	**Suspendu**	**Suspendu**
16	**FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION**	TSI	15/11/17	**131,868**	**134,005**	**134,022**
17	**UGFS BONDS FUND**	UGFS-NA	10/07/15	**12,726**	**12,925**	-
18	**FCP BNA CAPITALISATION**	BNA CAPITAUX	03/04/07	**186,791**	**190,849**	**190,883**
19	**FCP SALAMETT PLUS**	AFC	02/01/07	**12,626**	**12,820**	**12,822**
20	**FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE**	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	**106,102**	**108,310**	**108,330**
21	**ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE**	ATTIJARI GESTION	23/08/21	**108,943**	**111,498**	**111,519**
22	**FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE**	BNA CAPITAUX	03/04/07	**15,237**	**15,569**	**15,572**
	FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
23	**FCP MAGHREBIA PRUDENCE**	UFI	23/01/06	**2,065**	**2,097**	**2,100**
	SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
24	**SICAV PLUS**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	**68,472**	**69,441**	**69,450**
25	**SICAV PROSPERITY**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	**145,556**	**145,899**	**146,072**
26	**SICAV OPPORTUNITY**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	**109,328**	**108,221**	**108,419**
27	**AMEN ALLIANCE SICAV**	AMEN INVEST	17/02/20	**117,537**	**119,770**	**119,789**
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
28	**FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE**	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	**150,659**	**152,697**	**153,080**
29	**FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE**	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	**568,728**	**576,428**	**577,240**
30	**FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE**	MAXULA BOURSE	15/10/08	**148,058**	**146,880**	**147,372**
31	**FCP KOUNOUZ**	TSI	28/07/08	**191,998**	**188,304**	**187,549**
32	**FCP VALEURS AL KAOUTHER**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	**102,474**	**103,270**	**103,278**
33	**FCP VALEURS MIXTES**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	**138,988**	**142,494**	**142,628**
34	**MCP CEA FUND**	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	**168,818**	**166,638**	**167,073**
35	**MCP EQUITY FUND**	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	**154,582**	**153,191**	**153,228**
36	**FCP VALEURS CEA**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	**23,797**	**24,133**	**24,231**
37	**STB EVOLUTIF FCP**	STB FINANCE	19/01/16	**98,082**	**101,023**	**100,626**
38	**FCP GAT VIE MODERE**	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	**1,012**	**1,037**	**1,039**
39	**FCP GAT VIE CROISSANCE**	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	**0,999**	**1,029**	**1,032**
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
40	**FCP AXIS CAPITAL PRUDENT**	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	**2 390,279**	**2 434,028**	**2 440,648**
41	**FCP OPTIMA**	BNA CAPITAUX	24/10/08	**149,964**	**151,471**	**152,691**
42	**FCP CEA MAXULA**	MAXULA BOURSE	04/05/09	**234,509**	**238,961**	**237,509**
43	**FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE**	UFI	23/01/06	**3,045**	**3,076**	**3,085**
44	**FCP MAGHREBIA MODERE**	UFI	23/01/06	**2,742**	**2,758**	**2,766**
45	**UGFS ISLAMIC FUND**	UGFS-NA	11/12/14	**61,058**	**58,507**	-
46	**FCP HAYETT MODERATION**	AMEN INVEST	24/03/15	**1,377**	**1,400**	**1,401**
47	**FCP HAYETT PLENITUDE**	AMEN INVEST	24/03/15	**1,244**	**1,255**	**1,248**
48	**FCP HAYETT VITALITE**	AMEN INVEST	24/03/15	**1,238**	**1,249**	**1,241**
49	**MAC HORIZON 2022 FCP ***	MAC SA	09/11/15	**En liquidation**	**En liquidation**	**En liquidation**
50	**FCP MOUASSASSETT ***	AFC	17/04/17	**En liquidation**	**En liquidation**	**En liquidation**
51	**FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS**	MAC SA	19/05/17	**14,344**	**14,844**	**15,022**
52	**FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	**11,000**	**11,351**	**11,325**
53	**FCP ILBOURSA CEA**	MAC SA	21/06/21	**13,909**	**14,628**	**14,822**
54	**FCP VALEURS SERENITE 2028**	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	**5 000,000**	**5 000,000**
	SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
55	**UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV**	UBCI BOURSE	10/04/00	**90,076**	**90,539**	**90,969**
	FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
56	**FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS**	UFI	15/09/09	**1,243**	**1,242**	**1,234**

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL
				Date de paiement	Montant			
	SICAV OBLIGATAIRES							
57	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	17/05/22	3,958	110,511	112,375	112,393
58	AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/22	4,491	101,870	103,667	103,682
59	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/22	5,419	108,391	110,643	110,662
60	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	30/05/22	5,257	105,715	107,826	107,844
61	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	25/05/22	6,412	107,550	109,915	109,936
62	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	31/05/22	5,144	110,919	113,188	113,206
63	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	18/05/22	5,370	107,140	109,464	109,484
64	SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/22	4,923	104,280	106,677	106,698
65	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation
66	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	104,293	104,312
67	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/22	3,823	107,317	109,629	109,649
68	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	17/05/22	3,891	105,655	107,567	107,583
69	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	102,892	102,209
70	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	23/05/22	5,198	104,732	107,022	107,044
71	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	23/05/22	3,010	107,499	108,667	108,680
72	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/22	5,335	105,178	107,311	107,330
73	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	26/05/22	4,534	103,440	104,859	104,871
74	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	23/05/22	4,117	108,359	110,250	110,262
75	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	101,465	101,481
	FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	12/05/22	4,181	113,025	115,303	115,316
77	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	5,434	106,705	108,594	108,614
78	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	4,617	110,477	112,722	112,741
79	FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	101,301	101,327
	FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
80	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	27/05/22	6,471	111,360	112,709	112,855
	SICAV MIXTES							
81	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	17/05/22	1,092	65,764	60,258	60,232
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	18/05/22	1,858	106,071	108,010	107,960
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,418	17,481
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	308,976	309,892
85	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	23/05/22	50,748	2 234,206	2 248,530	2 250,045
86	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	24/05/22	1,668	70,956	72,961	72,797
87	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	19/05/22	1,564	56,220	57,359	57,257
88	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,528	107,546
	FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
89	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	17/05/22	0,258	11,752	10,775	10,728
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	17/05/22	1,037	15,272	16,307	16,328
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	30/05/22	0,431	16,885	17,538	17,540
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	30/05/22	0,482	14,732	15,289	15,305
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	En liquidation	En liquidation	En liquidation
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/22	2,461	105,511	109,999	109,940
95	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	30/05/22	0,299	88,841	86,311	85,998
96	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	89,038	88,705
97	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/22	3,472	104,071	105,252	-
98	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	94,115	94,699
99	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	-	10,448	10,835	-
100	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	100,233	101,042
101	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/22	4,534	155,152	153,308	153,754
	FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
102	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	96,929	95,482
103	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	2,961	122,668	123,871	123,931
104	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	140,510	140,190
105	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	1,253	193,326	200,996	201,409
106	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	2,831	180,147	187,147	187,557
107	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/22	3,696	175,611	180,776	181,448
108	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	30/05/22	0,190	23,571	24,484	24,744
109	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,783	155,646
110	MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 188,850	10 209,468
111	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	157,633	157,724
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation
113	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	26/05/22	2,809	94,019	97,851	97,522
114	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	23/05/22	104,782	4 779,110	4 885,179	4 921,751
115	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,215	10,200
116	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	27/05/22	6,655	172,906	174,821	174,954
117	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	23/05/22	322,056	11 156,623	11 436,823	11 420,142
118	FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	-	-	10 073,844	10 385,632	10 413,363
119	FCP JASMINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 108,340	10 108,340
	FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
120	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/22	2,882	124,612	129,424	129,063
	FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
121	FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	999,224	998,031

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

DERNIERE MISE A JOUR : 13 février 2023

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebia S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3ème étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5ème étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3ème étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1ère étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 -3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1er étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1er étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4éme étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING - CIL-

Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 avril 2023, la Compagnie Internationale de Leasing -CIL- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- Liste des membres du Conseil d'administration

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité, ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions et opérations spéciales signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes et relatives à l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés de la société au 31 décembre 2022 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reclasser au compte report à nouveau les réserves pour réinvestissement résultant des exercices antérieurs à 2020 pour un montant de 9.153.480 Dinars, devenues libres au cours de cette année, dont un montant de 134.380 Dinars distribuable en franchise de retenue à la source.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices comme suit :

Résultat net 2022		**17 533 523,611**
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	1 303,776	
Réserves reclassées (distribuables en franchise de R/S) (*) :	134 380,000	
Total Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :		**135 683,776**
	28 976	
Report à nouveau (soumis à la R/S)	833,857	
Réserves reclassées (soumis à la R/S) (*)	9 019 100,000	
Total Report à nouveau (soumis à la R/S)		**37 995 933,857**
Total		**55 665 141,244**
Dotation au fonds social		-800 000,000
Réserves pour Réinvestissements exonérés		-11 080 500,000
Solde à affecter		**43 784 641,244**
Total des Dividendes à distribuer		**-11 000 000,000**
Report à nouveau (distribuables en franchise de R/S) :	135 683,776	
	32 648	
Report à nouveau (soumis à la R/S)	957,468	
Total Report à nouveau		**32 784 641,244**

(R/S) : Retenue à la source en application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014.

(*) : Voir cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution d'un dividende à raison de 2,200 DT par action, totalement soumis à la retenue à la source conformément à la réglementation en vigueur.

La date de mise en paiement de ces dividendes est fixée le 27 avril 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération du Comité d'Audit et du Comite des Risques créés conformément aux dispositions de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers à 36 000 DT par Comité au titre de l'exercice 2022.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer le montant global des jetons de présence relatifs à l'exercice 2022, englobant les rémunérations des Comités, à 216 000 DT à répartir entre les administrateurs par décision du Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'administrateurs indépendants au sens de l'article 47 de la loi n°2016-48 M. Eymen ERRAIS et Mme. Lobna FEKI pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation de M. Kilani ZIADI en tant qu'administrateur représentant les intérêts des actionnaires minoritaires tels que définis par l'article 47 de la loi n°2016-48, élu lors de l'assemblée élective du 03 avril 2023, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant qu'Administrateur pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2025 les membres suivants :

- Mohamed BRIGUI
- TUNISIAN TRAVEL SERVICE
- Héla BRIGUI HAMIDA
- Habib BOUAZIZ
- Sofiene HAJ TAIEB

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer en tant que commissaire aux comptes le groupement composé par les 2 cabinets « Universal Auditing » et « CNBA TUNISIA » membre du réseau international « UHY INTERNATIONAL », représenté par M. Hilal OUALI, pour un mandat de trois ans prenant fin à la date de l'AGO statuant sur l'exercice 2025, et ce pour la vérification et la certification des états financiers individuels et consolidés de la société ainsi que des états financiers IFRS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 99-92 du 17 aout 1999, l'Assemblée Générale autorise expressément le conseil d'administration de la société à acheter et revendre ses propres actions en bourse dans les conditions suivantes :

- Durée de l'autorisation : 3 ans se terminant avec l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2025.
- Nombre maximum d'actions que la société peut obtenir : 10% du total des actions composant le capital en tenant compte des titres détenus actuellement par la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Compagnie Internationale de Leasing d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000D) et ce, avant la date de la tenue de l'A.G.O. statuant sur l'exercice 2023, et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable :

Exprimés en Dinars

	31 Décembre		Variation	
	2022	2021	MONTANT	%
ACTIFS				
Caisses et avoirs auprés des banques	22 309 946	33 242 406	-10 932 460	-32,89%
Créances sur la clientèle, opérations de leasing	519 146 105	502 518 820	16 627 285	3,31%
Portefeuille-titres commercial	40 501 061	63 001 145	-22 500 084	-35,71%
Portefeuille d'investissement	38 095 277	39 727 257 (*)	-1 631 980	-4,11%
Valeurs Immobilisées	8 843 400	8 168 160	675 240	8,27%
Autres actifs	13 394 435	10 495 481	2 898 954	27,62%
TOTAL DES ACTIFS	**642 290 223**	**657 153 267**	**-14 863 044**	**-2,26%**

	31 Décembre		Variation	
	2022	2021	MONTANT	%
PASSIFS				
Dettes envers la clientèle	5 394 840	7 604 347	-2 209 507	-29,06%
Emprunts et dettes rattachées	451 327 448	476 176 148	-24 848 700	-5,22%
Fournisseurs et comptes rattachés	57 333 134	56 033 661	1 299 473	2,32%
Autres passifs	21 851 874	17 673 553 (*)	4 178 321	23,64%
TOTAL DES PASSIFS	**535 907 296**	**557 487 710**	**-21 580 414**	**-3,87%**
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	25 000 000	25 000 000	0	0,00%
Réserves	52 086 477	49 614 373	2 472 104	4,98%
Résultats reportés	32 792 037	28 548 295	4 243 742	14,87%
Actions propres	(3 495 588)	(3 497 108)	(1 520)	-0,04%
Total des capitaux propres	106 382 926	99 665 559	**6 717 367**	**6,74%**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	**642 290 223**	**657 153 267**	**-14 863 044**	**-2,26%**

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

III - L'état d'évolution des capitaux propres

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve pour réinvestissement	Réserves pour fonds social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Actions propres	Compléments d'apport	Total
CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	25 000 000	2 500 000	42 805 710	4 053 747	28 978 138	17 533 524	(3 495 588)	7 396	117 382 926
Reclassement des réserves décidées par l'A.G.O du 18 Avril 2023			(9 153 480)		9 153 480				-
Affectations approuvées par l'A.G.O du 18 Avril 2023			11 080 500	800 000	5 653 024	(17 533 524)			0
Dividendes					(11 000 000)				(11 000 000)
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	25 000 000	2 500 000	44 732 730	4 853 747	32 784 642	0	(3 495 588)	7 396	106 382 926

IV-Liste des membres du Conseil d'administration

Nom /Raison sociale	Fonction	Représenté par	Mandat	Adresse	Activité
M. Mohamed BRIGUI	Président du Conseil d'Administration	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société Touristique OCEANA PDG Société Générale Financière
Tunisian Travel Service	Administrateur	M. Raouf NEGRA	2023-2025	Tunis	Directeur Administratif et Comptable du groupe TTS
Mme. Héla BRIGUI HAMIDA	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	PDG Société « CIL IMMOBILIERE » PDG Société « CIL SICAR »
M. Habib BOUAZIZ	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Gérant de la société immobilière Ezzamni Administrateur à l'UIB
M. Sofiène HAJ TAIEB	Administrateur	Lui-même	2023-2025	Tunis	Directeur général de la société « La Française Investment Solutions »
M. Kilani ZIADI	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	Lui-même	2023-2025	Tunis	Retraité
M. Eymen ERRAIS	Administrateur Indépendant	Lui-même	2023-2025	Tunis	Enseignant universitaire Consultant en Risk Management auprès des bailleurs de fonds étrangers
Mme. Lobna FEKI	Administrateur Indépendant	Lui-même	2023-2025	Tunis	Consultant bancaire Administrateur chez QNB

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGE

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING -CIL-
Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès -1001Tunis-

Les résolutions adoptées par assemblée générale extraordinaire tenue en date du 18 avril 2023.

PREMIERE RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Extraordinaire décide, l'augmentation du capital social de la somme de dix million (10 000 000D) de Dinars pour le porter à trente-cinq million (35 000 000D) de dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés » et distribution de deux million (2 000 000) actions gratuites (soit deux actions gratuites pour 5 actions anciennes) avec jouissance le 01/01/2023.
L'attribution des actions gratuites est fixée le 15 Mai 2023.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de modifier l'article 6 des statuts de la manière suivante :
Article 6 : Capital Social
Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente-cinq million (35 000 000) de Dinars divisé en sept million (7 000 000) d'actions de cinq (5) Dinars chacune, toutes souscrites en numéraire.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée, tous pouvoirs pour effectuer et remplir toutes formalités légalement requises.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

POULINA GROUP HOLDING -PGH -

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 juin 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Elyes BEN REJEB (Union des Experts Comptables).

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Bilan Individuel au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	Note	*31/12/2022*	*31/12/2021*
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles		793 925	789 760
Amortissement immobilisations incorporelles		-762 392	-621 701
	1	***31 533***	***168 059***
Immobilisations corporelles			
Immobilisations corporelles		31 722 165	27 736 351
Amortissement des immobilisations corporelles		-12 898 295	-10 941 727
	1	***18 823 870***	***16 794 624***
Immobilisations financières			
Titres de participation		597 424 814	556 680 405
Autres Immobilisations financières		10 569 873	566 904
Provisions		0	0
	2	***607 994 687***	***557 247 309***
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		**626 850 090**	**574 209 992**
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		**626 850 090**	**574 209 992**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		-	-
Provision pour dépréciation de stocks		-	-
		-	**-**
Clients et comptes rattachés		9 499 410	5 020 400
Provision pour dépréciation *de clients*		0	0
	3	***9 499 410***	***5 020 400***
Autres actifs courants		5 200 276	4 394 933
Provision AAC		-	-
	4	***5 200 276***	***4 394 933***
Placements et autres actifs financiers	**5**	27 985 898	28 015 183
Provision		0	-21 288
		27 985 898	***27 993 895***
Liquidités et équivalents de liquidités	**6**	8 639 639	13 309 501
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		**51 325 223**	**50 718 729**
TOTAL DES ACTIFS		**678 175 313**	**624 928 721**

Les Notes de 1 à 14 font partie intégrante des états financiers.

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Bilan Individuel au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Note	*31/12/2022*	*31/12/2021*
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Réserves légales		18 000 360	18 000 360
Résultats reportés		124,792	445
Autres capitaux propres		295 755 057	289 175 057
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		***493 759 142***	***487 179 462***
Résultat de l'exercice		**68 156 275**	**60 580 760**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	**7**	***561 915 417***	***547 760 222***
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	**8**	42 394 568	55 650 492
Autres passifs non courants		58 648	58 647
Total des passifs non courants		***42 453 215***	***55 709 139***
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	**9**	2 647 188	2 798 171
Autres passifs courants	**10**	6 068 470	5 483 875
Concours bancaires et autres passifs financiers	**11**	65 091 023	13 177 314
Total des passifs courants		***73 806 681***	***21 459 360***
TOTAL DES PASSIFS		***116 259 896***	***77 168 499***
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		**678 175 313**	**624 928 721**

Les Notes de 1 à 14 font partie intégrante des états financiers

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Etat de résultat individuel au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	Note	*31/12/2022*	*31/12/2021*
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		81 450 793	74 487 202
Autres produits d'exploitation		-	-
Total des produits d'exploitation	**12-1**	***81 450 793***	***74 487 202***
CHARGES D'EXPLOITATION			
+ Achats de marchandises consommés		-	-
+ Achats d'approvisionnements consommés		-	-
+ Charges de personnel	**12-2**	-3 847 026	-4 240 814
+ Dotations aux amortissements et aux provisions	**12-3**	-612 890	-777 356
+ Autres charges d'exploitation	**12-4**	-2 657 641	-3 171 660
Total des charges d'exploitation		***-7 117 557***	***-8 189 830***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**74 333 235**	**66 297 372**
Charges financières nettes	**12-5**	-5 973 686	-2 028 556
Produits des placements		0	1 666
Autres gains ordinaires	**12-6**	293 107	366 138
Autres pertes ordinaires	**12-7**	-8 870	-4 028 613
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**68 643 787**	**60 608 007**
Impôt sur le bénéfice		-406 260	-27 046
Contribution sociale de solidarité		-81 252	-200
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**68 156 275**	**60 580 760**
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**68 156 275**	**60 580 760**

Les Notes de 1 à 14 font partie intégrante des états financiers.

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Etat des flux de trésorerie individuel
Au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		***68 156 275***	***60 580 760***
Ajustements pour :			
* Dotations aux amortissements et aux provisions	**12-3**	*3 097 815*	2 859 101
* Reprise sur provisions	**12-3**	*-21 288*	0
* Moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	**1**	*8 867*	28 573
* Plus-values sur cessions d'immobilisations corporelles	**1**	*-291 118*	-300 994
* Plus-values sur cessions d'immobilisations financières	**2**	*18 697 254*	2 855 289
* Moins-values sur cessions d'immobilisations financières	**2**	*-18 807 028*	-7 820 279
* Variation du BFR		*-4 738 175*	2 935 512
* Produits des fonds gérés TDS		*-299 149*	0
* Charges des fonds gérés TDS		*61 652*	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		**65 865 105**	**61 137 964**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	**1**	*-4 672 255*	-3 923 525
Encaissements sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	**1**	*421 261*	473 830
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	**2**	*-149 835 168*	-11 787 325
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	**2**	*109 545 524*	45 344 190
Décaissement provenant de l'acquisition des Titres Participatifs		*-10 000 000*	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		**-54 540 637**	**30 107 170**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes	**7**	*-54 001 080*	-46 800 936
Variation trésorerie provenant des emprunts		*-13 363 865*	-12 739 906
Encaissement & Décaissement Crédits relais		*49 000 000*	0
Variation de trésorerie provenant placement courants	**5**	*26 024*	-16 707 989
Variation de trésorerie provenant des prêts	**2**	*-2 969*	-442 734
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		**-18 341 890**	**-76 691 565**
Variation de la trésorerie	**6**	**-7 017 422**	**14 553 569**
Trésorerie au début de l'exercice	**6**	**13 284 442**	**-1 269 127**
TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	**6**	**6 267 020**	**13 284 442**

Les Notes de 1 à 14 font partie intégrante des états financiers

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

POULINA GROUP HOLDING S.A.

PRESENTATION DE LA SOCIETE

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

PRÉSENTATION DE LA SOCIETE

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit Tunisien constituée en Juin 2008 ayant pour activité principale :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille de titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations…;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres…;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de la société PGH a été réalisée en 2008 par appel public à l'épargne et souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action. Une augmentation de capital par incorporation de réserves pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés Tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché tunisien au niveau de plusieurs secteurs d'activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et du bois ;
- La céramique ;
- Le carton.

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Référentiel comptable :

Les états financiers individuels de la société POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Conventions comptables et Hypothèses sous-jacentes :

Les états financiers individuels de la société sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, plus précisément :

- *Hypothèse de continuité d'exploitation ;*
- *Hypothèse de comptabilité d'engagement ;*
- Convention de l'entité ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention du coût historique ;
- Convention de réalisation du revenu ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'objectivité ;
- Convention de l'information complète ;
- Convention de l'importance relative ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

1- ***Principes et méthodes comptables :***

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société POULINA GROUP HOLDING pour la préparation de ses états financiers sont les suivants :

a. Exercice comptable :

La société POULINA GROUP HOLDING arrête ses comptes et clôture son exercice comptable au 31 Décembre de chaque année.
Les présents états financiers individuels sont arrêtés au 31 décembre 2022.

b. Immobilisations corporelles et contrats de leasing :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition Hors TVA déductible et amorties au taux linéaire suivants :

Immobilisations	**Taux**
Licences	**33 %**
Constructions	**5 %**
Matériels de transport	**20 %**
Agencements, Aménagements et Installations	**10 %**
Equipements de bureaux	**10 %**
Matériels Informatiques	**15 %**
Petits matériels d'exploitation	**33 %**

Le traitement comptable du matériel financé par des crédits leasing est effectué selon la norme comptable Tunisienne NC 41 relative aux contrats de location avec l'application des taux d'amortissement ci-dessus indiqués.

2- *Revenus et traitement des charges communes imputées aux sociétés du groupe :*

Les revenus de la société PGH sont constitués essentiellement par des dividendes, des intérêts de placements, de prestations de services d'assistance et de revenus de location facturés aux sociétés du groupe et à des sociétés hors groupe.

Les charges communes encourues par la société PGH sont réparties sur les sociétés du groupe par le biais de l'émission de notes de débit (y compris leur quote-part dans la TVA déductible correspondante) au prorata de leur chiffre d'affaires. Des copies des factures et autres pièces justificatives correspondant aux charges réparties sont annexées aux notes de débit, le tout conformément à la **Note commune de la DGI n° 22 / 2013.**

Ces notes de débit, correspondant à des remboursements de frais, sont portées au compte transfert de charges et par la suite déduites au niveau de l'état de résultat des rubriques des charges d'exploitation correspondantes, étant précisé que la TVA figurant sur la note de débit est déduite de la TVA récupérable comptabilisée.

Il est à préciser que les services relatifs à des interventions spécifiques font l'objet d'une facturation et sont comptabilisés parmi les revenus de la société **PGH.**

3- *Etat de résultat et état des flux de trésorerie :*

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

Le renouvellement des billets de trésorerie est considéré comme un décaissement ou un encaissement.

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING | S.a

POULINA GROUP HOLDING S.A.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

La valeur nette globale figurant au bilan à la date du 31 Décembre 2022, représente le prix d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, après déduction des amortissements correspondants et compte tenu des mouvements de l'exercice résumés dans le tableau suivant :

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING | s.a

POULINA GROUP HOLDING S.A.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

AU 31 Décembre 2022

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS						V.C.N.	
	Cumul au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Reclassements & Cessions 2022	Cumul au 31/12/2022	Cumul au 31/12/2021	Dotations de l'exercice	Transfert de charges	Dotations nettes de transfert	Régul Amt. sur cessions	Cumul au 31/12/2022	31/12/2022	31/12/2021
Immobilisations Incorporelles												
Logiciels	247 771	0	0	247 771	147 056	79 276	-63 047	16 229	0	226 332	21 439	100 715
Licences	541 990	4 165	0	546 155	474 646	61 415	-48 842	12 573	0	536 061	10 094	67 344
Total des immobilisations incorporelles	**789 761**	**4 165**	**0**	**793 926**	**621 702**	**140 691**	**-111 889**	**28 802**	**0**	**762 393**	**31 533**	**168 059**
Immobilisations Corporelles												
Terrains	3 589 816	0	0	3 589 816	0	0	0	0	0	0	3 589 816	3 589 816
Constructions	6 103 755	0	0	6 103 755	2 052 863	305 188	-242 710	62 477		2 358 051	3 745 704	4 050 892
Matériels de Transport	11 468 479	2 496 329	-1 291 507	12 673 302	5 507 903	2 035 034	-1 618 426	416 608	-996 275	6 546 662	6 126 640	5 960 576
Installations générales Ag & Amé. Divers	2 364 956	203 755	553 513	3 122 224	732 250	247 366	-196 726	50 640	0	979 616	2 142 608	1 632 706
Equipements de bureaux et matériels informatiques	3 870 023	418 936	-3 953	4 285 006	2 477 432	334 553	-266 064	68 489	-4 282	2 807 703	1 477 303	1 392 591
Petits matériels d'exploitation	339 322	37 495	0	376 817	171 279	34 985	-27 823	7 162	0	206 264	170 553	168 042
Immobilisations corporelles en cours	0	2 123 196	-551 950	1 571 245	0	0	0	0	0	0	1 571 245	0
Total des immobilisations corporelles	**27 736 351**	**5 279 711**	**-1 293 897**	**31 722 165**	**10 941 727**	**2 957 124**	**-2 351 748**	**605 376**	**-1 000 556**	**12 898 295**	**18 823 870**	**16 794 623**
Totaux	**28 526 112**	**5 283 876**	**-1 293 897**	**32 516 091**	**11 563 429**	**3 097 815**	**-2 463 637**	**634 178**	**-1 000 556**	**13 660 688**	**18 855 403**	**16 962 682**

1.1 – Acquisitions de l'exercice

Les acquisitions de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Montant
Licences	4 165
Matériels de transport	2 496 329
Equipements de bureaux et matériels informatique	418 936
Installations générales, agencement et aménagements	203 755
Petits matériels d'exploitation	37 495
Immobilisations corporelles en-cours	2 123 196
Total des acquisitions	***5 283 876***

1.2 – Reclassements de l'exercice

Les reclassements de l'exercice s'analysent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Montant
Installations générales, agencement et aménagements	553 513
Equipements de bureaux et matériels informatique	-1 563
Immobilisations corporelles en-cours	-551 950
Total des reclassements	**-**

1.3 – Cessions de l'exercice

Les cessions de l'exercice s'analysent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Montant
Matériels de transport	-1 291 507
Equipements de bureaux et matériels informatique	-2 390
Total des cessions	**-1 293 897**

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2022 à 607 994 687 DT contre 557 247 309 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 50 747 378 DT. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Titres de participation	*591 025 665*	*550 580 405*	*40 445 260*
Autres participations (Fonds gérés)	*6 100 000*	*6 100 000*	*0*
Créances rattachées aux fonds gérés	*299 149*	*0*	*299 149*
Titres de participation	***597 424 814***	***556 680 405***	***40 744 409***
Prêts	*568 523*	*565 554*	*2 969*
Dépôts et cautionnements	*1 350*	*1 350*	*0*
Titres participatif	10 000 000	0	*10 000 000*
Total	***607 994 687***	***557 247 309***	***50 747 378***

2.1 – Titres de participations

Le détail de cette rubrique, au 31 Décembre 2022, se présente comme suit :

Titres	**Au 31/12/2022**		**Au 31/12/2021**		**Mouvement 2022**	
	Nombre	**Valeur**	**Nombre**	**Valeur**	**Acquisitions**	**Cessions / Réduction**
CARTHAGO	1 493 769	173 385 864	1 141 494	133 040 120	40 345 744	0
G.A.N	5 058 394	58 959 580	2 260 329	21 092 005	37 867 575	0
M.B.G	251 934	51 795 720	135 983	20 833 917	30 961 803	0
POULINA	636 220	32 418 458	636 221	32 418 458	0	0
EL MAZRAA	2 862 479	32 157 964	2 310 507	23 271 214	8 886 750	0
ETTAAMIR	1 005 904	30 563 060	1 005 904	30 563 060	0	0
MED FACTOR	249 985	26 918 887	249 985	26 918 887	0	0
EL MAZRAA MARKET	1 247 360	25 757 750	2 703 708	55 831 064	0	-30 073 314
LE PASSAGE	5 337	22 406 827	5 337	22 406 827	0	0
YASMINE	1 090 591	19 630 638	0	0	19 630 638	0
S.N.A	1 359 784	17 748 979	4 706 654	61 371 058	72 105	-43 694 184
SABA	694 295	13 536 400	407	5 584	13 530 816	0
DICK	2 100 000	13 440 000	0	0	13 440 000	0
PAYVAGO	899 994	8 999 940	0	0	8 999 940	0
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	781 031	8 931 576	4 799 991	54 884 353	0	-45 952 777
ENNAKL	666 767	8 485 232	666 767	8 485 232	0	0
CEDRIA	34 875	7 881 902	34 875	7 881 902	0	0
ALMES	693 369	6 720 526	3 570 454	34 593 070	15 065	-27 887 609

Titres	Au 31/12/2022		Au 31/12/2021		Mouvement 2022	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions / Réduction
ASTER TRAINING	199 499	6 224 319	2	13	6 224 306	0
EL JENENE	458 767	5 567 504	100	1 000	5 566 504	0
CHIFCO	341 227	4 216 396	0	0	4 216 396	0
T.D.S	28 494	3 449 379	28 494	3 449 379	0	0
ZAHRET MORNAG	73 466	2 803 475	73 466	2 803 475	0	0
OASIS	101 449	2 677 306	101 449	2 677 306	0	0
ENNAJAH	87 453	1 908 848	38 953	1 352 448	556 400	0
SELMA	74 384	1 043 658	74 384	1 043 658	0	0
PPM	4 020	1 026 848	0	0	1 026 848	0
B.J.O	10 050	1 005 000	10 050	1 005 000	0	0
AGROMED	483 000	415 306	483 000	415 306	0	0
S.A.T	2 099	201 318	2 099	201 318	0	0
BIM IN TOUCH	12 000	180 000	0	0	180 000	0
S.I.G.A	50	115 000	50	115 000	0	0
PROMETAL PLUS	80	78 595	0	0	78 595	0
DATAXION	7 500	75 000	0	0	75 000	0
STARMAT	100	55 000	100	55 000	0	0
GREEN VOLT	510	51 000	0	0	51 000	0
ROMULUS VOYAGES	701	40 681	701	40 681	0	0
MED OIL COMPANY	2 375	25 726	2 375	25 726	0	0
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	500	21 803	0	0	21 803	0
CM LASER	1 000	15 000	1 000	15 000	0	0
INTRINSEC AFRIQUE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0
TAZOGHRANE	1 500	15 000	1 500	15 000	0	0
CHAHRAZED	1 437	14 370	1 437	14 370	0	0
GREEN LABEL OIL	1 000	10 000	1 000	10 000	0	0
EDC	1	10 000	0	0	10 000	0
POLYPHOS	959	9 590	0	0	9 590	0
CARTHAGO SANITAIRE	50	5 000	50	5 000	0	0
I.T.C	479	4 583	479	4 583	0	0
ETTAAMIR NEGOCE	2 000	2 690	2 000	2 690	0	0
POULINA TRADING	786	1 057	786	1 057	0	0
AMIRA	8	800	8	800	0	0
JAWHARA	1	500	0	0	500	0
LARIA INTERNATIONAL	1	100	1	100	0	0
POULINA BAT. ET .T. PUB.	10	100	10	100	0	0
S.T.L.V	1	100	1	100	0	0
TRIANON DE PROM. IMM	10	98	10	98	0	0
AGROBUSINESS	1	58	63 990	3 714 273	0	-3 714 215
TECHNOFLEX	5	50	5	50	0	0
G.I.P.A	1	49	1	49	0	0
P.A.F	10	30	10	30	0	0

Titres	Au 31/12/2022		Au 31/12/2021		Mouvement 2022	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Acquisitions	Cessions / Réduction
ESSANAOUBAR	1	12	1	12	0	0
LINPACK	1	10	1	10	0	0
PARTNER INVESTEMENT	0	0	2	20	0	-20
Total		**591 025 665**		**550 580 405**	**191 767 382**	**-151 322 120**

2.1.1 – Acquisitions titres de participations

Les acquisitions des titres de participation se détaillent comme suit :

Mouvements sur titres de participation 2022 : Acquisitions et Souscriptions			
Titre	**Nature**	**Nombre de Titres**	**Valeurs d'acquisition**
ALMES	Acquisition	131	15 065
ASTER TRAINING	Acquisition	199 497	6 224 306
BIM IN TOUCH	Acquisition	12 000	180 000
CARTHAGO	Acquisition	352 275	40 345 745
CHIFCO	Acquisition	81 227	1 616 396
CHIFCO	Souscription	260 000	2 600 000
DATAXION	Souscription	7 500	75 000
DICK	Acquisition	2 100 000	13 440 000
EDC	Acquisition	1	10 000
EL MAZRAA	Acquisition	551 972	8 886 750
ENNAJAH	Acquisition	48 500	556 400
GREEN VOLT	Souscription	510	51 000
JAWHARA	Acquisition	1	500
EL JENENE	Acquisition	458 667	5 566 504
G.A.N	Acquisition	2 798 065	37 867 575
M.B.G	Acquisition	115 951	30 961 804
PAYVAGO	Souscription	899 994	8 999 940
POLYPHOS	Souscription	959	9 590
PPM	Acquisition	4 020	999 236
PPM	Souscription	186	27 612
PROMETAL PLUS	Acquisition	80	63 605
PROMETAL PLUS	Souscription	19	14 990
SABA	Acquisition	693 888	13 530 816
SNA	Acquisition	627	72 105
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	Acquisition	500	21 803
YASMINE	Acquisition	1 090 591	19 630 638
Total			**191 767 382**

2.1.2 – Cessions titres de participations

Les cessions des titres de participation se détaillent comme suit :

Mouvements sur titres de participation 2022 : Cessions					
Titre	**Nature de l'acte**	**Nombre de Titres**	**Valeur de cession (CMUP)**	**Prix Cession**	**Résultat de cession**
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	Réduction capital	4 018 959	45 952 777	41 889 609	-4 063 168

Mouvements sur titres de participation 2022 : Cessions					
Titre	**Nature de l'acte**	**Nombre de Titres**	**Valeur de cession (CMUP)**	**Prix Cession**	**Résultat de cession**
S.N.A	Cessions	3 347 497	43 694 184	48 538 707	4 844 523
EL MAZRAA MARKET	Cessions	1 456 348	30 073 313	15 443 775	-14 629 537
ALMES	Cessions	2 877 216	27 887 609	39 053 441	11 165 831
AGROS BUSINESS	Cessions	63 989	3 714 215	6 509 601	2 795 386
PARTNER INVESTEMENT	Reclassement	2	20		
Total			**151 322 120**	**151 435 133**	**113 034**

2.1.3 – Acquisitions titres participatifs

Les acquisitions des titres de participation se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

Mouvements sur titres participatifs 2022 : Acquisitions			
Titre	**Nature**	**Nombre de Titres**	**Valeurs d'acquisition**
EL MAZRAA	Acquisition	200	10 000 000
Total			**10 000 000**

NOTE 3 – CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2022 à 9 499 410 DT contre 5 020 400 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 4 479 010 DT. Le détail de ces soldes se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
*Clients **(i)***	*9 499 410*	*5 017 919*	*4 481 491*
Clients, effets à recevoir	*0*	*2 481*	*-2 481*
Total	***9 499 410***	***5 020 400***	***4 479 010***

(i) : Il s'agit principalement de créances sur les sociétés du groupe relatives à des prestations administratives et techniques et à la répartition des charges communes.

NOTE 4 – AUTRES ACTIFS COURANTS

La valeur des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2022 à 5 200 276 DT contre 4 394 933 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 805 345 DT. Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Etat, Impôt sur les bénéfices	*4 265 931*	*4 299 074*	*-33 143*
Créance sur cession d'immobilisations	*21 739*	*-311*	*22 050*
Charges constatées d'avance	*905 470*	*34 191*	*871 279*
Personnel avances et acomptes	*6 502*	*18 307*	*-11 805*
Produits à recevoir	*634*	*43 236*	*-42 602*
Intérêt sur créance groupe	*0*	*435*	*-435*
Total	***5 200 276***	***4 394 933***	***805 345***

NOTE 5 – PLACEMENTS COURANT ET AUTRES ACTIFS FINACIERS

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 27 985 898 DT contre 27 993 895 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 7 997 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Titres de placements	*27 985 898*	*28 015 183*	*-29 285*
Provisions	*0*	*-21 288*	*21 288*
Total net	***27 985 898***	***27 993 895***	***-7 997***

5.1 – Titres de placements

Le détail de cette rubrique, au 31 Décembre 2022, se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	Nombre	*Solde au 31/12/2022*
PARTNER INVESTMENT	*1 659 421*	*21 240 115*
BH ASSURANCE	*90 520*	*4 318 376*
FCPR AFRICAMEN	*2 400*	*2 399 700*
SITS	*598*	*1 392*
ATTIJARI SICAV	*10*	*1 163*
Liquidités chez intermédiaires en bourse		*25 158*
Autres placements non libérés		*-7*
	Total	***27 985 898***

NOTE 6 – LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 8 639 639 DT contre 13 309 501 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 4 669 862 DT qui se présentent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Banques	*8 603 388*	*13 278 663*	*-4 675 275*
Caisses	*36 251*	*30 838*	*5 413*
Total	***8 639 639***	***13 309 501***	***-4 669 862***

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont arrêtés au 31 Décembre 2022 à une valeur de 561 915 417 DT contre 547 760 222 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 14 155 195 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Capital social	*180 003 600*	*180 003 600*	*0*
Réserves légale	*18 000 360*	*18 000 360*	*0*
Autres réserves (y compris les primes d'émission)	*295 755 057*	*289 175 057*	*6 580 000*
Résultats reportés	*125*	*445*	*-320*
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	***493 759 142***	***487 179 462***	***6 579 680***
Résultat de l'exercice	*68 156 275*	*60 580 760*	*7 575 515*
Total des capitaux propres avant affectation	***561 915 417***	***547 760 222***	***14 155 195***

7.1 – Tableau de variation des capitaux propres

Le tableau de variation des capitaux propres aux 31 Décembre 2022, se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

arrêté au 31 Décembre 2022

(Exprimé en TND)

	Capital social	**Autres Réserves**	**Réserve Légale**	**Résultats reportés**	**Résultat de l'exercice**	**Dividendes à payer**	**Total**
Total Capitaux propres au 31/12/2021	***180 003 600***	***289 175 057***	***18 000 360***	***445***	***60 580 760***	***0***	***547 760 222***
Affectation du résultat de l'exercice 2021		*6 580 000*		*-320*	*-60 580 760*	*54 001 080*	***0***

Dividendes						*-54 001 080*	***-54 001 080***
Résultat au 31/12/2022					***68 156 275***		***68 156 275***
Total Capitaux propres au 31/12/2022	***180 003 600***	***295 755 057***	***18 000 360***	***125***	***68 156 275***	***0***	***561 915 417***

(1) : L'affectation du résultat 2021 a été comptabilisée conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société du 08 Juin 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021

(2) L'évolution du résultat par action se présente comme suit :

Désignation	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2021
Résultat net	68 156 275	60 580 760
Nombre d'actions	180 003 600	180 003 600
Résultat par action	**0,379**	**0,337**

NOTE 8 – PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent au 31 Décembre 2022 à une valeur de 42 453 215 DT contre 55 709 139 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 13 255 924 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Echéances à + 1 an Mourabha Zitouna Bank	*16 364 099*	*20 830 040*	*-4 465 941*
Echéances à + 1 an Ijara Zitouna Bank	*60 527*	*756 349*	*-695 822*
Echéances à + 1 an Crédit Attijari Bank	*10 278 286*	*13 988 857*	*-3 710 571*
Echéances à + 1 an Crédit ATB	*5 714 286*	*7 142 857*	*-1 428 571*
Echéances à + 1 an Crédit BIAT	*6 234 409*	*8 312 545*	*-2 078 136*
Echéances à + 1 an Crédits Leasing	*1 109 879*	*1 191 272*	*-81 393*
Echéances à + 1 an Crédits BNA	*2 571 429*	*3 428 571*	*-857 142*
Dettes rattachées au fonds gérés	*61 652*	*0*	*61 652*
Autres passifs non courants	*58 648*	*58 648*	*0*
Total	***42 453 215***	***55 709 139***	***-13 255 924***

NOTE 9 – FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 Décembre 2022 à 2 647 188 DT contre 2 798 171 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 150 984 DT. Le détail de ces comptes se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Fournisseurs locaux	*1 327 573*	*741 161*	*586 412*
Fournisseurs, effets à payer	*1 304 547*	*2 018 259*	*-713 712*
Fournisseurs étrangers	*10 728*	*28 708*	*-17 980*

Fournisseurs, retenues de garantie	*4 340*	*10 044*	*-5 704*
Total	***2 647 188***	***2 798 171***	***-150 984***

NOTE 10 – AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 un montant 6 068 470 DT contre 5 483 875 DT à la clôture de l'exercice précédent qui se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Personnel, rémunérations dues	*395 773*	*251 082*	*144 691*
CNSS	*1 102 265*	*974 528*	*127 737*
Etat impôts et taxes	*1 197 741*	*542 855*	*654 886*
Associés, dividendes à payer	*23 273*	*21 451*	*1 822*
Charges à payer	*3 073 315*	*3 587 711*	*-514 396*
Créditeurs divers	*136 139*	*42 393*	*93 746*
Produits constatés d'avance	*89 963*	*13 854*	*76 109*
Provision pour risques et charges	*50 000*	*50 000*	*0*
Total	***6 068 470***	***5 483 875***	***584 595***

NOTE 11 – CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 un montant 65 091 023 DT contre 13 177 314 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 51 913 709 DT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Echéances à moins d'un an sur Crédits Bancaires	*13 236 182*	*12 764 412*	*471 770*
Echéances à moins d'un an sur Crédits Leasing	*482 222*	*387 842*	*94 380*
Découverts bancaires	*2 372 619*	*25 060*	*2 347 559*
Crédits relais	*49 000 000*	*0*	*49 000 000*
Total	***65 091 023***	***13 177 314***	***51 913 709***

NOTE 12 – ETAT DE RESULTAT

12-1 Revenus

Les revenus totalisant au 31 Décembre 2022 la somme de 81 450 793 DT qui se présentent comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Dividendes	*65 914 100*	*62 687 165*	*3 226 935*
Prestations de Services	*15 219 544*	*11 491 277*	*3 728 267*
Produits de location	*317 149*	*308 760*	*8 389*
Total	***81 450 793***	***74 487 202***	***6 963 591***

Dividendes

Les dividendes reçus par la société au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2022
POULINA	*17 941 404*
STE EQUIPEMENT	*9 000*
ASTER TRAINING	*2 413 938*
EL MAZRAA	*11 736 164*
OASIS	*314 492*
ZAHRET MORNAG	*1 542 786*
CEDREA	*1 018 350*
PPM	*402 000*
GAN	*3 370 164*
MBG	*12 596 700*
CARTHAGO	*9 517 144*
SELMA	*922 362*
ETTAMIR	*2 414 170*
INDUSTRIE ET TECHNIQUE	*360 055*
SNA	*727 484*
ENNAKL	*433 399*
BH ASSURANCES	*99 572*
Autres dividendes en bourse	*7 211*
Dividendes fonds gérés	*87 706*
TOTAL	***65 914 100***

12-2 Charges de personnel

Au 31 Décembre 2022, les charges de personnel présentent un solde de 3 847 026 DT contre 4 240 814 DT au 31 Décembre 2021 se détaillant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Salaires et compléments de salaires	*3 319 418*	*3 658 303*	*-338 885*
Charges sociales légales	*527 608*	*582 511*	*-54 903*
Total	***3 847 026***	***4 240 814***	***-393 788***

12-3 Dotations aux amortissements

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 un montant de 612 890 DT contre 777 356 DT à la clôture de l'exercice précédent, se présentant comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	*634 178*	*771 568*	*-137 390*
Dotations aux provisions pour dépréciations des placements courants	*0*	*5 788*	*-5 788*
Reprise provision sur dépréciations des éléments financières	*-21 288*	*0*	*-21 288*
Total	***612 890***	***777 356***	***-164 466***

12-4 Autres charges d'exploitation

Au Décembre 2022, les autres charges d'exploitation présentent un solde de 2 657 641 DT contre un solde 3 171 660 DT au 31 Décembre 2021. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimé en TND)

	Solde au 31/12/2022	*Solde au 31/12/2021*	*Variations*
Achats fournitures et consommable	*193 223*	*193 688*	*-465*
Sous-traitance	*107 944*	*154 564*	*-46 620*
Locations	*238 499*	*529 450*	*-290 951*
Entretien et réparations	*177 971*	*229 220*	*-51 249*
Rémunérations d'intermédiaires	*1 257 405*	*1 253 733*	*3 672*
Publicités	*48 843*	*114 297*	*-65 454*
Transport, déplacements et missions	*130 113*	*121 897*	*8 216*
Cadeaux et réceptions	*31 854*	*19 658*	*12 196*
Subventions et dons	*3 657*	*14 969*	*-11 312*
Primes d'assurance	*22 191*	*36 168*	*-13 977*
Frais postaux et de télécommunications	*82 080*	*73 515*	*8 565*
Impôts et taxes	*105 450*	*107 806*	*-2 356*
Jetons de présence	*23 031*	*94 145*	*-71 114*
Charge divers ordinaires	*235 380*	*228 549*	*6 831*

Total	***2 657 641***	***3 171 660***	***-514 018***

12-5 Charges financières nettes

Au 31 Décembre 2022, les charges financières nettes présentent une charge nette de 5 973 686 DT contre une charge nette de 2 028 556 DT à la clôture de l'exercice précédent, se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Charges d'intérêt	*-6 245 948*	*-6 870 115*	*624 167*
Pertes de change	*-1 361*	*-349*	*-1 012*
Gains de change	*2 151*	*1 208*	*943*
Charges nettes sur cessions des titres de participation	*-18 758 906*	*-2 855 289*	*-15 903 617*
Produits nets sur cessions des titres de participation (1)	*19 018 471*	*7 820 279*	*11 198 192*
Autres charges financières	*-98 396*	*-131 439*	*33 043*
Produits financiers	*126 045*	*7 149*	*118 896*
Escomptes accordes	*-15 742*	*0*	*-15 742*
Total	***-5 973 686***	***-2 028 556***	***-3 945 130***

(1) : Ce montant devrait être reclassé au niveau de la rubrique « Produits de placements ».

12-6 Les autres gains ordinaires

Au 31 Décembre 2022, les autres gains ordinaires présentent un solde de 293 107 DT contre un solde de 366 138 DT au 31 Décembre 2021. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Produits nets sur cessions d'immobilisations	*291 118*	*300 994*	*-9 876*
Autres produits exceptionnels	*1 989*	*65 144*	*-63 155*
Total	***293 107***	***366 138***	***-73 031***

12-7 Les autres pertes ordinaires

Au 31 Décembre 2022, les autres pertes ordinaires présentent un solde de 8 870 DT contre un solde de 4 028 613 DT au 31 Décembre 2021. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	***Solde au 31/12/2021***	***Variations***
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	*8 867*	*28 573*	*-19 706*
Perte sur réduction de capital	*4*	*4 000 000*	*-3 999 996*
Autre pertes exceptionnels	*0*	*40*	*-40*

Total	***8 870***	***4 028 613***	***4 019 742***

NOTE 13 – INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations réalisées avec les parties liées jusqu'au 31 Décembre 2022 se détaillent comme suit :

1- <u>Opérations d'achats et de ventes inter groupe :</u>

Sociétés du groupe	Au 31/12/2022	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
MED OIL COMPANY	46 405	3 571 770
NUTRIMIX	-	3 525 494
EL MAZRAA	176 411	3 514 777
DICK	109 958	2 917 492
SNA	30 000	2 741 160
PARTNER INVESTMENT	-	2 622 345
ALMES	14 382	2 217 637
GIPA	2 076	1 839 738
ASTER TRAINING	1 465 556	719 961
GREEN LABEL OIL	-	1 442 176
PROINJECT	1 126	1 248 751
GAN	160 175	1 091 046
ZAHRET MORNAG	-	1 083 563
MBG	-	1 072 895
CARTHAGO	47 509	928 224
TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	61 000	840 258
UNIPACK	-	837 345
PAF	-	679 087
GLOBAL TRADING	82 359	678 900
SAOUEF	-	582 843
T'PAP	-	572 154
YASMINE	-	572 120
SOCIETE D'EQUIPEMENTS	-	415 358
SIDI OTHMANE	-	414 344
EL MAZRAA MARKET	408 342	262 779
POULINA	-	403 572
MED FACTOR	-	390 386
GAN DISTRIBUTION	680	356 091
EL JENENE	-	349 777
LINPACK	-	329 608
SOKAPO	37 529	322 254

Sociétés du groupe	Au 31/12/2022	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
PPM	-	307 338
ASTER INFORMATIQUE	307 224	117 392
SABA	-	301 033
CEDRIA	-	282 380
BRIQUETERIE JBEL OUEST	-	236 210
PREMIX SEBRI	-	234 621
LA PATISSERIE CHAHRAZED	-	228 610
TECHNOFLEX	-	218 191
SUD PACK	-	208 106
BRIQUETERIE BIR MCHERGUA	-	200 950
OASIS	5 645	198 228
LE PASSAGE	3 210	195 895
TRANSPOOL	-	195 747
ITC	-	184 643
GPL	-	176 306
AGROBUSINESS	69 096	176 120
SGTM	-	175 264
STE IMMOBILIER ETTAAMIR	-	135 653
PAYVAGO	-	130 341
ENNAKL AUTOMOBILES	110 569	-
DAKHLA	-	105 262
ENNAJAH	-	102 953
PROVITAL	-	100 325
TAZOGHRANE	-	95 714
SIDI DAOUAD	-	91 939
EL BORAQ	-	85 657
SIGA	-	74 601
TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	-	67 317
MED INDUSTRIES	-	66 423
PROMETAL PLUS	-	59 304
COTIM	1 131	50 878
MAGHREB INDUSTRIE	-	41 962
ROMULUS VOYAGES	36 276	5 225
ESSANAOUBAR	7 440	35 990
INDUSTRIE ET TECHNIQUES	237	9 710
LES ABATTOIRES DE TUNIS	-	9 381
ETTAAMIR NEGOCE	255	8 024
FMA	-	7 818
DATAXION	-	6 120
SELMA	-	4 842
SCI	-	4 684

Sociétés du groupe	Au 31/12/2022	
	Achats en HTVA	Ventes et charges communes en HTVA
POULINA TRADING	-	2 955
ELIOS	-	2 520
BORCHENA	-	1 687
BITUMEX	-	1 565
CARTHAGO BRIQUES	-	1 320
CARTHAGO BETON CELLULAIRE	-	1 320
LES FRUITS DE CARTHAGE	-	965
ORCADE NEGOCE	-	425
IBP	-	240
Total	**3 184 592**	**43 494 044**

NOTE 14 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

1- Cautions et garanties données :

Les garanties données sur des crédits bancaires par la société PGH au profit de au profit de ses parties liées sont analysées comme suit :

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	ALMES	7 200 656
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	ALMES	8 315 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	ALMES	17 600 000
ATB	Caution Solidaire	ALMES	9 100 000
ATB	Caution Solidaire	ALMES	4 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	ALMES	7 350 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	ALMES	7 000 000
BH	Caution Solidaire	ALMES	12 600 000
BH	Caution Solidaire	ALMES	4 000 000
BH	Caution Solidaire	ALMES	16 100 000
BNA	Caution Solidaire	ALMES	8 000 000
BNA	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
BT	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
QNB	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
QNB	Caution Solidaire	ALMES	1 000 000
STB	Caution Solidaire	ALMES	8 000 000
STB	Caution Solidaire	ALMES	1 000 000
STB	Caution Solidaire	ALMES	6 000 000
STB	Caution Solidaire	ALMES	5 000 000
STB	Caution Solidaire	ALMES	900 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
ABC Tunisie	Caution Solidaire	ALMES	7 000 000
UIB	Caution Solidaire	ALMES	8 150 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	BJO	12 200 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	BJO	3 400 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	5 320 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	300 000
BNA	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 960 000
BNA	Caution Solidaire	CARTHAGO	2 340 000
BIAT	Caution Solidaire	CARTHAGO	7 000 000
BH	Caution Solidaire	CARTHAGO	8 800 000
BT	Caution Solidaire	CARTHAGO	3 980 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	9 300 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 000 000
STB	Caution Solidaire	CARTHAGO	6 800 000
STB	Caution Solidaire	CARTHAGO	5 000 000
BH	Caution Solidaire	CARTHAGO	3 000 000
BH	Caution Solidaire	CARTHAGO	5 100 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	3 350 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	3 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	900 000
BNA	Caution Solidaire	CEDRIA	3 350 000
BNA	Caution Solidaire	CEDRIA	2 500 000
ATB	Caution Solidaire	CEDRIA	6 980 000
BH	Caution Solidaire	CEDRIA	4 380 000
BH	Caution Solidaire	CEDRIA	3 680 000
ATB	Caution Solidaire	CEDRIA	2 300 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	CEDRIA	5 143 325
QNB	Caution Solidaire	CEDRIA	4 000 000
QNB	Caution Solidaire	CEDRIA	3 800 000
STB	Caution Solidaire	CEDRIA	5 000 000
UIB	Caution Solidaire	CEDRIA	4 940 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	CEDRIA	5 000 000
UBCI	Caution Solidaire	CEDRIA	760 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	CEDRIA	2 500 000
STB	Caution Solidaire	CEDRIA	1 030 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	CHAHRAZED	1 750 000
BNA	Caution Solidaire	CHAHRAZED	1 500 000
BNA	Caution Solidaire	DAKHLA	300 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	DICK	1 250 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	DICK	7 000 000
BIAT	Caution Solidaire	DICK	10 000 000
BIAT	Caution Solidaire	DICK	7 500 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
BNA	Caution Solidaire	EL HADAYEK	1 500 000
BNA	Caution Solidaire	EL HANA	1 500 000
BTK	Caution Solidaire	EL JENENE	5 000 000
UIB	Caution Solidaire	EL JENENE	10 000 000
ATB	Caution Solidaire	EL JENENE	3 250 000
BTK	Caution Solidaire	EL JENENE	1 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	1 710 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 060 000
BNA	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 100 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 500 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
BTK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 000 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	6 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	1 050 000
BIAT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	2 880 000
BT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	4 800 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	3 500 000
BIAT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	6 000 000
BTK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	500 000
ATB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	5 000 000
UBCI	Caution Solidaire	EL MAZRAA	5 000 000
STB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	EL MAZRAA	7 000 000
STB	Caution Solidaire	EL MAZRAA	5 270 000
BIAT	Caution Solidaire	EL MAZRAA	10 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	ESSANAOUBER	510 000
BIAT	Caution Solidaire	ESSANAOUBER	560 000
BNA	Caution Solidaire	ETTAMIR	4 000 000
BNA	Caution Solidaire	GAN	9 940 000
BNA	Caution Solidaire	GAN	2 710 000
BH	Caution Solidaire	GAN	2 000 000
ATB	Caution Solidaire	GAN	4 445 000
BT	Caution Solidaire	GAN	5 000 000
BT	Caution Solidaire	GAN	4 640 000
UIB	Caution Solidaire	GAN	3 000 000
BTE	Caution Solidaire	GAN	4 500 000
QNB	Caution Solidaire	GAN	2 000 000
STB	Caution Solidaire	GAN	10 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	GAN	1 070 000
STB	Caution Solidaire	GAN	8 225 000
BNA	Caution Solidaire	GAN DISTRIBUTION	4 875 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	GIPA	5 220 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	GIPA	1 420 000
STB	Caution Solidaire	GIPA	12 500 000
BT	Caution Solidaire	GIPA	3 120 000
BTE	Caution Solidaire	GIPA	961 685
BIAT	Caution Solidaire	GIPA	8 950 000
BT	Caution Solidaire	GIPA	440 000
STB	Caution Solidaire	GIPA	4 900 000
BH	Caution Solidaire	GIPA	4 300 000
BH	Caution Solidaire	GIPA	3 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	GLO	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	GLO	5 500 000
ATB	Caution Solidaire	GLO	6 000 000
BH	Caution Solidaire	GLO	33 430 000
BH	Caution Solidaire	GLO	7 300 000
BIAT	Caution Solidaire	GPL	3 930 000
BNA	Caution Solidaire	GPL	1 935 000
BT	Caution Solidaire	GPL	2 020 000
BIAT	Caution Solidaire	GLO	8 000 000
BIAT	Caution Solidaire	GLO	6 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	INDUSTRIE&TECHNIQUE	1 000 000
BNA	Caution Solidaire	LA PAIX	2 640 000
BNA	Caution Solidaire	LA PAIX	1 300 000
BIAT	Caution Solidaire	LINPACK	3 520 000
BIAT	Caution Solidaire	LINPACK	1 800 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	MBG	300 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	MBG	4 650 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	MBG	5 880 000
BH	Caution Solidaire	MBG	6 800 000
BH	Caution Solidaire	MBG	500 000
UIB	Caution Solidaire	MBG	9 000 000
BNA	Caution Solidaire	MBG	14 760 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MBG	6 180 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MBG	7 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MBG	2 650 000
UIB	Caution Solidaire	MBG	14 758 000
BTK	Caution Solidaire	MBG	3 100 000
STB	Caution Solidaire	MBG	6 430 000
STB	Caution Solidaire	MBG	7 270 000
STB	Caution Solidaire	MBG	8 000 000
STB	Caution Solidaire	MBG	1 200 000
STB	Caution Solidaire	MBG	15 000 000
STB	Caution Solidaire	MBG	10 000 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
BNA	Caution Solidaire	MED INDUSTRIES	1 260 000
BNA	Caution Solidaire	MED INDUSTRIES	1 960 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	14 125 000
ATB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	13 300 000
BH	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
BIAT	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 100 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	3 105 677
UIB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	19 200 000
UIB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	4 000 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 143 325
BNA	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	1 450 000
QNB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
QNB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 000 000
QNB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	12 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	8 600 000
BTK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
BTK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	8 500 000
ATB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	7 500 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	5 400 000
UBCI	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	14 000 000
UBCI	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	8 040 000
STB	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	15 000 000
BH	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	11 600 000
BIAT	Caution Solidaire	MED OIL COMPANY	10 770 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	NUTRIMIX	20 500 000
BIAT	Caution Solidaire	NUTRIMIX	10 000 000
BIAT	Caution Solidaire	NUTRIMIX	16 625 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	11 375 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 250 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	5 000 000
BNA	Caution Solidaire	NUTRIMIX	10 375 000
QNB	Caution Solidaire	NUTRIMIX	8 000 000
ATB	Caution Solidaire	NUTRIMIX	7 500 000
ATB	Caution Solidaire	NUTRIMIX	11 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	NUTRIMIX	9 500 000
BH	Caution Solidaire	NUTRIMIX	2 000 000
BH	Caution Solidaire	NUTRIMIX	21 025 000
BH	Caution Solidaire	NUTRIMIX	16 375 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	PAF	300 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	PAF	5 660 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
BNA	Caution Solidaire	PAF	11 550 000
BH	Caution Solidaire	PAF	2 200 000
BIAT	Caution Solidaire	PAF	5 400 000
BIAT	Caution Solidaire	PAF	4 000 000
BTK	Caution Solidaire	PAF	3 000 000
BTK	Caution Solidaire	PAF	5 000 000
STB	Caution Solidaire	PAF	10 000 000
STB	Caution Solidaire	PAF	3 275 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	POULINA	4 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	POULINA	300 000
BNA	Caution Solidaire	POULINA	4 950 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	POULINA	3 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	PPM	11 100 000
UIB	Caution Solidaire	PPM	1 600 000
UIB	Caution Solidaire	PPM	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	PREMIX	2 800 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	PROINJECT	4 530 000
BT	Caution Solidaire	SABA	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SABA	7 500 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SABA	690 000
BNA	Caution Solidaire	SABA	2 800 000
BIAT	Caution Solidaire	SABA	1 170 000
UIB	Caution Solidaire	SAOUEF	10 000 000
BIAT	Caution Solidaire	SAOUEF	3 700 000
BNA	Caution Solidaire	SGTM	640 000
BTK	Caution Solidaire	SGTM	700 000
BIAT	Caution Solidaire	SGTM	5 280 000
BIAT	Caution Solidaire	SGTM	3 000 000
BNA	Caution Solidaire	SIGA	2 460 000
BIAT	Caution Solidaire	SNA	10 000 000
BNA	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
BNA	Caution Solidaire	SNA	13 250 000
ATB	Caution Solidaire	SNA	9 550 000
AMEN BANk	Caution Solidaire	SNA	17 450 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
BH	Caution Solidaire	SNA	4 000 000
STB	Caution Solidaire	SNA	20 000 000
STB	Caution Solidaire	SNA	12 500 000
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	SNA	8 229 321
UIB	Caution Solidaire	SNA	10 240 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	SNA	7 000 000
ATB	Caution Solidaire	SNA	10 550 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
QNB	Caution Solidaire	SNA	7 000 000
ATB	Caution Solidaire	SNA	1 850 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	10 000 000
UBCI	Caution Solidaire	SNA	3 000 000
BANQUE ZITOUNA	Caution Solidaire	SNA	5 000 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	4 536 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	SNA	4 700 000
BH	Caution Solidaire	SNA	15 750 000
STB	Caution Solidaire	POULINA	5 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOKAPO	1 300 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	SOKAPO	720 000
BT	Caution Solidaire	SOZAM	1 000 000
STB	Caution Solidaire	SOZAM	1 500 000
UIB	Caution Solidaire	DICK	3 500 000
ATB	Caution Solidaire	DICK	5 000 000
BT	Caution Solidaire	DICK	2 625 000
UIB	Caution Solidaire	DICK	13 500 000
BNA	Caution Solidaire	DICK	4 000 000
BNA	Caution Solidaire	DICK	10 000 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	DICK	1 600 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	DICK	5 150 000
BT	Caution Solidaire	DICK	2 025 000
ATB	Caution Solidaire	DICK	7 500 000
ATB	Caution Solidaire	SAOUEF	7 500 000
ABC Tunisie	Caution Solidaire	ALMES	7 000 000
BIAT	Caution Solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	5 100 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	240 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	2 640 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	400 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	1 880 000
BIAT	Caution Solidaire	STE D'EQUIPEMENTS	2 680 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	ENNAKL	1 200 000
AMEN BANK	Caution Solidaire	LINPACK	950 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	TAZOGHRANE	3 500 000
BIAT	Caution Solidaire	TECHNOFLEX	2 340 000
BNA	Caution Solidaire	T'PAP	3 000 000
BIAT	Caution Solidaire	T'PAP	1 960 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	T'PAP	1 530 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	T'PAP	2 510 000
BT	Caution Solidaire	TRANSPOOL	300 000
BIAT	Caution Solidaire	TRANSPOOL	2 000 000
BIAT	Caution Solidaire	TRANSPOOL	3 000 000

Banque	Nature d'engagement	Sociétés Cautionnées	Montant caution en DT
AL BARAKA BANK	Caution Solidaire	TRIANON	4 000 000
BIAT	Caution Solidaire	TRIANON	15 000 000
STB	Caution Solidaire	UNIPACK	10 000 000
BT	Caution Solidaire	UNIPACK	2 005 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	UNIPACK	1 745 000
ATTIJARI BANK	Caution Solidaire	UNIPACK	4 500 000
ATB	Caution Solidaire	UNIPACK	2 505 000
UIB	Caution Solidaire	YASMINE	6 000 000
UIB	Caution Solidaire	YASMINE	2 000 000
BH	Caution Solidaire	ZAHRET MORNEG	1 500 000
UIB	Caution Solidaire	ENNAJEH	2 500 000
		TOTAL	**1 608 682 989**

2- Nantissements des titres de participation donnés :

Filiales	Montant du Crédit en DT	Nature d'engagement	Banque
PGH	21 413 200	Nantissement des titres	ZITOUNA BANK
PGH	10 465 500	Nantissement des titres	ZITOUNA BANK
PGH	15 000 000	Nantissement des titres	ATTIJARI BANK
PGH	10 000 000	Nantissement des titres	ATTIJARI BANK

RAPPORT GENERAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis des auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2022

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING SA,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société POULINA GROUP HOLDING qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers, annexés au présent rapport font apparaître un total du bilan de **678 175 313** dinars et un bénéfice net de **68 156 275** dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société POULINA GROUP HOLDING au 31 Décembre 2022, ainsi que sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section ***« Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers »*** du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers individuels de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.
Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des titres de participation

Au 31 décembre 2022, le portefeuille des titres de participation détenus directement par la société PGH s'élève à 591 025 665 dinars. En raison de l'importance de cette rubrique du bilan (voir la note 2 des états financiers), nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Les titres de participation sont évalués à leur date d'entrée au coût d'acquisition. A la date de clôture, cette valeur est rapprochée de la valeur d'usage des dits titres, telle que définie par la Norme Comptable « NCT 07 » relative aux placements. La valeur d'usage des participations à long terme est appréciée par la direction de la société en se basant sur différents facteurs prévus par la norme « NCT 7 » relative aux placements tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

En réponse, nous avons mis en place des procédures permettant d'apprécier la valorisation de ces participations à la date de clôture. Nos travaux ont notamment consisté à :

- Prendre connaissance de l'évaluation effectuée par la société, des méthodes retenues et des hypothèses sous-jacentes ;
- Apprécier la valeur d'usage des participations en se basant sur les différents facteurs retenus par la norme comptable 7 relative aux placements ;
- Rapprocher les valeurs calculées par nos soins avec celle retenues par la direction et vérifier l'existence d'éventuelles provisions sur les titres de participation.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2022 incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers individuels ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de

signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers individuels

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers individuels conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers individuels exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers individuels, c'est au conseil d'administration de la société qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers individuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers individuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers individuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère

raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la direction générale de la Société.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.
La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe au conseil d'administration.
Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting	***Union Des Experts Comptables***
Elyes BEN M'BAREK	**Elyes BEN REJEB**

RAPPORT SPECIAL
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Avis d'auditeurs indépendants
Etats financiers individuels
Exercice clos au 31 Décembre 2022

Messieurs les Actionnaires,

En application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par lesdits articles.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Souscriptions, acquisitions et cessions des titres de participation :

Les souscriptions, les acquisitions et les cessions de titres de participation dans les sociétés du groupe sont présentées à la **Note 2** annexée aux états financiers. Le montant total des acquisitions et souscriptions auprès des sociétés réalisées en 2022 s'élève à **191 767 382** dinars. Le montant total des titres de participations cédés en 2022 s'élève à **151 322 120** dinars pour un prix de cession de **151 435 133** dinars.

2- Engagements de la société envers les dirigeants :

La rémunération brute annuelle servie par PGH a son Directeur Général au titre de l'année 2022 s'élève à **138 023 Dinars**.

3- Crédits bancaires

Au cours de l'exercice 2022, la société PGH a obtenu les crédits de financements à court terme suivants :

- Crédit relais obtenu auprès de la BIAT dont le montant s'élève à 37 000 000 DT autorisé par le conseil d'administration du 12 décembre 2022.
- Crédit relais obtenu auprès de la BIAT dont le montant s'élève à 12 000 000 DT.

4- Opérations d'achats et de ventes réalisées avec les parties liées :

Les opérations d'achat et de vente ainsi que la répartition des charges communes réalisées par la société PGH avec ses parties liées sont présentées dans la **Note 14** du présent rapport, relative aux informations sur les parties liées. Le montant total des ventes ainsi que la répartition des charges communes réalisées en 2022 s'élèvent à **43 494 044 dinars (H.TVA)**. Celui des achats est de **3 184 592 dinars (H.TVA)**.

5- Cautions et garanties données au profit des parties liées :

Les garanties consentis par votre société au titre des crédits bancaires obtenues par ses parties liées totalisent la somme de **1 608 682 989 dinars**. Le détail des cautions solidaire est présenté au niveau de la note 14 du présent rapport.

D'autre part, au cours de nos investigations, nous n'avons pas relevé d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 28 Avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting	***Union Des Experts Comptables***
Elyes BEN M'BAREK	**Elyes BEN REJEB**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

POULINA GROUP HOLDING -PGH -

Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La société Poulina Group Holding, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 14 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Elyes BEN M'BAREK (SAECO Consulting) & Mr Elyes BEN REJEB (Union des Experts Comptables).

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Bilan Consolidé au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	*Notes*	*31/12/2022*	*31/12/2021*
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		45 448 009	46 094 264
Amortissements des immobilisations incorporelles		-20 090 023	-18 209 098
Immobilisations incorporelles nettes	***1***	***25 357 986***	***27 885 166***
Immobilisations corporelles		2 769 776 088	2 702 086 800
Amortissements des immobilisations corporelles		-1 518 726 349	-1 400 109 840
Immobilisations corporelles nettes	***2***	***1 251 049 739***	***1 301 976 960***
Immobilisations financières		367 459 274	366 877 040
Provisions pour dépréciation		-57 154 008	-57 060 558
Immobilisations financières nettes	***3***	***310 305 266***	***309 816 482***
Total des actifs immobilisés		***1 586 712 991***	***1 639 678 608***
Autres actifs non courants	***4***	3 704 603	1 294 056
Total des autres actifs non courants		***3 704 603***	***1 294 056***
Total des actifs non courants		***1 590 417 594***	***1 640 972 664***
ACTIFS COURANTS			
Stocks		1 031 179 108	855 263 953
Provisions sur stocks		-28 991 313	-26 420 448
Stocks nets	***5***	***1 002 187 795***	***828 843 504***
Clients et comptes rattachés		653 503 525	626 731 587
Provisions sur comptes clients		-58 636 711	-52 046 625
Clients nets	***6***	***594 866 814***	***574 684 962***
Autres actifs courants	***7***	396 728 845	317 151 915
Placements et autres actifs financiers	***8***	545 498 878	484 585 657
Liquidités et équivalents de liquidités	***9***	140 827 050	150 130 726
Total des actifs courants		***2 680 109 383***	***2 355 396 764***
TOTAL DES ACTIFS		***4 270 526 977***	***3 996 369 427***

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Bilan Consolidé au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	*Notes*	*31/12/2022*	*31/12/2021*
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle		-25 642 444	-25 638 394
Réserves consolidées		747 192 314	716 653 317
Résultat consolidé		65 769 556	93 285 368
Total des capitaux propres	***10***	***967 323 026***	***964 303 891***
INTERETS DES MINORITAIRES			
Part des minoritaires dans les réserves		13 054 323	14 905 503
Part des minoritaires dans le résultat		-2 083 404	498 209
Total des intérêts des minoritaires	***11***	***10 970 919***	***15 403 712***
Total des capitaux propres et intérêt des minoritaires		***978 293 945***	***979 707 603***
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts		1 369 026 049	1 394 581 947
Autres passifs financiers		8 940 917	8 967 101
Provisions pour risques et charges		50 352 373	49 640 365
Total des passifs non courants	***12***	***1 428 319 339***	***1 453 189 413***
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	***13***	863 217 691	750 947 631
Autres passifs courants	***14***	96 428 046	110 388 580
Concours bancaires et autres passifs financiers	***15***	904 267 956	702 136 200
Total des passifs courants		***1 863 913 693***	***1 563 472 411***
Total des passifs		***3 292 233 032***	***3 016 661 824***
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		***4 270 526 977***	***3 996 369 427***

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Etat de résultat Consolidé au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

PRODUITS D'EXPLOITATION	***Notes***	***31/12/2022***	***31/12/2021***
Revenus	***16***	3 164 460 391	2 882 599 824
Autres produits d'exploitation	***17***	14 095 290	9 551 971
Production Immobilisée		465 064	156 980
Total des produits d'exploitation		***3 179 020 745***	***2 892 308 775***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et d'approvisionnements		-2 179 374 401	-1 914 350 591
Charges de personnel		-186 772 072	-170 041 517
Dotation aux amortissements et aux provisions		-183 753 821	-243 850 019
Autres charges d'exploitation	***18***	-363 956 616	-350 296 016
Total des charges d'exploitation		***-2 913 856 910***	***-2 678 538 143***
Résultat d'exploitation		**265 163 835**	**213 770 632**
Charges financières nettes	***19***	-202 948 848	-136 119 558
Produits des placements		24 257 801	23 446 510
Autres gains ordinaires		10 067 464	11 468 339
Autres pertes ordinaires		-8 736 995	-8 541 602
Dotation aux Amortissements écart d'acquisition positif		-3 238 585	-3 255 089
Quote-part des titres mis en équivalence	***3.2***	11 723 332	8 555 020
Résultat des activités ordinaires avant impôt		***96 288 004***	***109 324 253***
Impôts sur les bénéfices		-26 877 530	-14 804 146
Contribution sociale de solidarité		-5 724 322	-736 529
Résultat des activités ordinaires après impôt		***63 686 152***	***93 783 578***
Eléments extraordinaires			
Résultat des activités ordinaires après impôt		**63 686 152**	**93 783 578**
Part des minoritaires dans le résultat		**-2 083 404**	**498 209**
RESULTAT NET CONSOLIDE DE L'EXERCICE		***65 769 556***	***93 285 368***

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING s.a

Etat des flux de trésorerie Consolidé
Au 31 Décembre 2022
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Désignation	*31/12/2022*	*31/12/2021*
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION		
Résultat Net consolidé de l'exercice	***65 769 556***	***93 285 368***
Ajustements pour :		
• Dotations aux amortissements et aux provisions	183 753 821	243 850 019
• Variation du BFR	-231 622 600	69 261 632
• Plus ou moins-values de cessions	-12 123 326	-48 461 137
• Transfert de charges	-50 259	-333 301
• Quote-part des intérêts des minoritaires dans le résultat	2 083 404	-498 209
• Quote-part des subventions d'investissement inscrites en résultat	-2 307 726	-2 540 276
• Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-11 723 332	-8 555 020
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-6 220 461**	**346 009 076**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations corporelles & incorporelles	-59 173 671	-214 157 401
-Variation de trésorerie suite à l'acquisition et cession d'immobilisations financières et autres actifs non courants	-543 474	-53 049 346
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-59 717 145**	**-267 206 747**
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
- Rachat des titres d'autocontrôles	-4 050	-377 820
- Dividendes et autres distributions	-59 060 111	-48 264 906
- Variation de trésorerie provenant des emprunts et des autres modalités de financement	118 840 468	-7 878 296
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	**59 776 307**	**-56 521 021**
VARIATION DE TRESORERIE	**-6 161 299**	**22 281 307**
- Trésorerie au début de l'exercice	**121 529 993**	**99 248 686**
- Trésorerie à la clôture de l'exercice	**115 368 695**	**121 529 993**

Les Notes de 1 à 19 font partie intégrante des états financiers consolidés.

POULINA GROUP HOLDING (P.G.H)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
AU 31 Décembre 2022

I – PRESENTATION DU GROUPE

POULINA GROUP HOLDING est une société anonyme de droit tunisien constituée en juin 2008 ayant pour activités principales :

- La promotion des investissements par la détention et/ou la gestion d'un portefeuille titres de valeurs mobilières cotées ou non cotées en Tunisie et/ou à l'étranger ;
- La prise de participations dans le capital de toutes entreprises créées ou à créer notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport de fusion, alliance, souscription, achats de titres ou droit sociaux ou associations…;
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et l'ingénierie financière, comptable, juridique et autres…;
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessous ou à tous autres objets similaires.

Le capital social de la société PGH, à la constitution, s'élevant à 150 000 000 DT représente des apports en nature sous forme d'actions ou de parts sociales de 72 sociétés du groupe POULINA.

Une augmentation du capital de PGH a été réalisée par appel public à l'épargne en 2008 et par la souscription de 16 670 000 actions de 1 DT chacune avec une prime d'émission de 4,950 par action.

Une augmentation de capital par incorporation de réserve pour un montant de 13 333 600 DT a été effectuée en 2011.

Des opérations de restructuration du capital des sociétés émettrices des titres objet des apports en nature ci-dessus indiqués, ont été réalisées avant la création de la société PGH.

Il est à signaler que le groupe POULINA, créé à l'initiative de promoteurs privés tunisiens en 1967, a démarré son activité avec une première entité d'élevage avicole.

Au fil des années, la taille du groupe s'est considérablement développée, son activité s'est largement diversifiée ce qui lui a permis d'occuper une place très importante sur le marché Tunisien dans plusieurs secteurs activités, et notamment :

- L'agriculture et l'agroalimentaire ;
- L'industrie métallurgique et l'industrie du bois ;
- La céramique ;
- Le carton ;
- L'immobilier.

II – PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

II.1 Référentiel comptable :

Les états financiers consolidés du groupe POULINA GROUP HOLDING sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi n° 96-112 et le Décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 et compte tenu des hypothèses et conventions indiqués ci-dessous. Il s'agit, entre autres :

- du cadre conceptuel ;
- de la norme comptable générale (NCT 1);
- des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37); et
- de la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

Les états financiers consolidés sont libellés en Dinars Tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables, et plus précisément :

- *Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*

- Convention de la permanence des méthodes ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de prudence ;
- Convention du coût historique ; et
- Convention de l'unité monétaire.

II.2 Principes de consolidation :

II. 2 .1 Périmètre de consolidation :

Les états financiers consolidés regroupent les comptes des filiales qui sont directement ou indirectement sous le contrôle exclusif du Groupe.

Le groupe exerce un contrôle exclusif sur une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Soit des statuts ou d'un contrat ;
- Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise (conformément au paragraphe 10 (d) de la norme NC 35 et à l'Article 461 du code des sociétés commerciales), et qu'aucun autre actionnaire n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

- Définition du périmètre de consolidation :

- La société POULINA GROUP HOLDING S.A. est la société mère du groupe à consolider ;

- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par intégration globale ;

- Toute société dont le groupe détient directement ou indirectement 20% au moins des droits de vote, est incluse dans le périmètre de consolidation et consolidée par mise en équivalence.

II.2 .2 Méthode de consolidation :

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale.

L'intégration globale consiste à combiner ligne par ligne les états financiers individuels de la société mère POULINA GROUP HOLDING et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe ;

- Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes ;

- Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et / ou les capitaux propres consolidés, essentiellement les marges sur stocks estimées et les subventions d'investissement ;

- Cumul arithmétique des comptes individuels ;

- Elimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positifs et / ou négatifs ;

- Identification et partage de la « Part du groupe » et des « Intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

Il est à noter qu'au 31 décembre 2022, pour les besoins de la présentation des états financiers consolidés, **112** sociétés font l'objet d'une intégration globale et **3** sociétés font l'objet d'une mise en équivalence.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2022, figure à la Note **III.1.**

II.2.2.1 Elimination des opérations intragroupes et des résultats internes :

Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres :

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet ni sur le résultat ni sur les capitaux propres consolidés.

Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres :

(a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

(b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation aux provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction des réserves des provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.2.2.2 Ecart d'acquisition « Goodwill » :

Conformément à la norme comptable nationale (NC 38) et internationale (IFRS 3), le regroupement d'entreprises ayant abouti à la création de PGH est un regroupement d'entreprises sous contrôle commun. De ce fait, il n'est pas constaté de goodwill. Toute différence entre la valeur comptable des apports et le montant du capital de PGH est enregistré dans les réserves consolidées.

Etant précisé que selon le paragraphe 10 de la norme internationale IFRS 3, un regroupement d'entreprise impliquant des entités ou des activités sous contrôle commun est un regroupement d'entreprises dans lequel la totalité des entités ou activités se regroupant sont contrôlées in-fine par la même partie ou les mêmes parties, tant avant qu'après le regroupement d'entreprises, et ce contrôle n'est pas destiné à être temporaire. Ce qui est le cas du groupe PGH.

Toutefois, un écart d'acquisition (positif ou négatif) a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe de sociétés qui n'étaient pas avant le regroupement sous le contrôle du groupe.
Il s'agit de :

- SOKAPO ;
- PROMETAL + ;
- S.C.I. ;
- F.M.A. ;
- MAGREB INDUSTRIE ;
- TMT ;
- CGB.

Au cours de l'exercice 2017, un écart d'acquisition positif a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- SGTM ;
- I.F.F ;
- SIGA ;

Au cours de l'exercice 2020, un écart d'acquisition positif/Négatif a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- SITS
- ICC
- ARETA 3000
- COTIM
- SAT

Au cours de l'exercice 2021, un écart d'acquisition positif/Négatif a été comptabilisé suite aux acquisitions par le groupe des sociétés suivantes :

- FERDAOUS
- SOCIETE TUNISIENNE DE COMMERCE

Au cours de l'exercice 2022, un écart d'acquisition positif/Négatif a été comptabilisé suite a l'acquisition par le groupe de la société suivante :

- BIM IN TOUCH

Le « Goodwill positif et négatif » est amorti sur une durée de dix ans à partir de la date d'acquisition.

II-3 - Principes comptables d'évaluation et de présentation :

II.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire.
Les taux d'amortissement pratiqués se présentent comme suit :

	Taux d'amortiss. (en %)
Logiciels	**33**
Fonds de commerce	**5**
Constructions	**5**
Installations Techniques Matériels et outillages industriels	**10**
Matériel de transport	**20**
Installations générales, Agencements et Aménagements	**10**
Matériel informatique	**15**
Mobilier et matériel de bureaux	**10**
Matériel d'emballage	**10**
Petit matériel d'exploitation	**33**

Les dotations aux amortissements sur les nouvelles acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du prorata-temporis.

Les plus ou moins-values sur cession d'immobilisations et les marges sur cessions d'immobilisations intergroupes ont été éliminées.

II.3.2 Titres de participation :

Les titres de participation PGH, figurent au bilan consolidé à leurs coûts d'acquisition.
Les titres de participation font l'objet de provisions pour dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'usage est déterminée sur la base de différents critères dont, la valeur de marché, les perspectives de rentabilité et les capitaux propres réévalués.
Les dividendes reçus des sociétés non consolidées sont comptabilisés en produits au cours de l'année de leur encaissement.
Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode directe décrite au § I-2-2.

II.3.3 Titres mis en équivalence :

Les titres mis en équivalence, figurent au bilan consolidé à leur quote-part dans les capitaux propres des sociétés sous influence notable.

La mise en équivalence des titres de la société ENNAKL S.A., dont la quasi-totalité a été acquise à la fin de l'exercice 2012, a été effectuée sur la base des états financiers consolidés du groupe ENNAKL, plutôt qu'en retenant uniquement les états financiers individuels de la société ENNAKL, et ce comme le prévoit le paragraphe 10 de la norme comptable tunisienne « NCT 35 ».

Par ailleurs, selon la norme internationale **IFRS 11** « Partenariat », toute différence entre le coût de participation et la quote-part de l'investisseur dans la juste valeur des actifs et passifs est incluse dans la valeur comptable des titres mis en équivalence.

L'écart d'acquisition ainsi obtenu est amorti sur une période de 20 ans à partir de 1er Janvier 2013 compte tenu du contexte de l'opération d'acquisition. La dotation annuelle est déduite de quote-part du groupe PGH dans le résultat consolidé du groupe ENNAKL mis en équivalence.

***II.3.4 Stocks* :**

Les stocks de produits et de travaux en cours sont évalués au plus bas entre leur coût de revient et leurs valeurs de réalisation nette.

Le coût de revient des stocks correspond au coût moyen pondéré d'acquisition ou de fabrication.

Les marges estimées sur stocks provenant des transactions entre les sociétés du groupe sont éliminées.

II.3.5 Placements et autres actifs financiers :

Les placements et autres actifs financiers consistent en des placements dont l'intention de détention est égale ou inférieure à douze mois.

Ces placements sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. Une provision est constatée lorsque ce coût est inférieur à leur valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme à la clôture de l'exercice.

***II.3.6 Impôt sur les sociétés* :**

Les sociétés du groupe « POULINA GROUP HOLDING » sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie, prévues par le Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Les sociétés du Groupe optimisent en général l'IS en ayant recours aux réinvestissements exonérés des bénéfices. Le groupe n'utilise pas le régime fiscal d'intégration des résultats prévu par les articles 49 bis et suivants du Code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés.

Il est à noter que le groupe ne tient pas compte de l'impôt différé pour les besoins de l'établissement de ses états financiers consolidés.

***II.3.7 Revenus* :**

D'après la NCT 3, les revenus sont, soit les rentrées de fonds ou autres augmentations de l'actif d'une entreprise, soit les règlements des dettes de l'entreprise (soit les deux) résultant de la livraison ou de la fabrication de marchandises, de la prestation de services ou de la réalisation d'autres opérations qui s'inscrivent dans le cadre des activités principales ou centrales des sociétés du groupe.
Les revenus sont pris en compte au moment de la livraison aux clients ou au moment de la réalisation de services. Ils sont comptabilisés net de remises et ristournes accordées aux clients.
Des provisions pour dépréciation des créances clients sont constatées lorsque leur recouvrement est jugé improbable.

II.3.8 Etat de résultat et état des flux de trésorerie :

L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont présentés selon les modèles autorisés.

III – PERIMETRE DE CONSOLIDATION

1. Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31/12/2022 :

Le périmètre de consolidation du groupe PGH, les pourcentages de contrôle et d'intérêt ainsi que les méthodes de consolidation utilisées sont présentés dans le tableau suivant :

		% d'intérêt		% de Contrôle			
Société		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
1	POULINA GROUP HOLDING	98,24%	98,24%	100,00%	100,00%	Société mère	Intégration Globale
2	G.A.N	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
3	SOCIETE D'EQUIPEMENTS	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
4	ASTER TRAINING	100,00%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
5	EL MAZRAA MARKET	99,77%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
6	AGRO BUSINESS	99,96%	99,95%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
7	MED OIL COMPANY	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
8	POULINA TRADING	99,92%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
9	P.A.F.	99,93%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
10	M.B.G	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
11	CARTHAGO	99,97%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
12	SELMA	99,45%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
13	S.C.I	99,92%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
14	HERMES INT BUSINESS LTD	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
15	SOVIT	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
16	EL BORAQ	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
17	MED FOOD	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
18	STE D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT	99,92%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
19	FRUITS DE CARTHAGE	99,93%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021		
20	NUTRIMIX	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
21	PREMIX SEBRI	99,96%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
22	INDUSTRIE ET TECHNIQUE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
23	ENNAJAH	99,97%	99,98%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
24	POULINA	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
25	DICK	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
26	SAOUEF	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
27	OASIS	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
28	ZAHRET MORNAG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
29	MED INDUSTRIE	99,97%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
30	ASTER INFORMATIQUE	99,93%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
31	TRANSPOOL	99,95%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
32	ALMES	99,98%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
33	MEDFACTOR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
34	G.I.P.A	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
35	G.P.L	99,96%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
36	CHAHRAZED	99,96%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
37	I.B.P	99,93%	99,87%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
38	CEDRIA	99,98%	99,98%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
39	UNIPACK	99,95%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
40	PARTNER INVESTMENT	99,78%	99,81%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
41	GLOBAL TRADING	99,95%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
42	S. N.A	99,94%	99,97%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
43	T.M.T	99,94%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
44	TECHNOFLEX	99,96%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
45	T'PAP	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
46	SOCIETE GENERALE NOUHOUD	99,93%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
47	CARTHAGO BRIQUES	99,93%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
48	TRIANON DE PROMOTION IMMOBILIERE	99,86%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
49	SOCIETE MARITIME AMIRA	99,96%	99,97%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
50	SIDI OTHMAN	99,95%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
51	F.M.A	99,93%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
52	IDEAL INDUSTRIE DE L'EST	99,91%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
53	LINPACK	99,94%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
54	PROINJECT	99,96%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
55	POOLSIDER	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
56	LE PASSAGE	99,91%	99,89%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
57	AVIPACK	99,94%	99,90%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
58	ESMERALDA	99,89%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
59	MAGHREB INDUSTRIE	99,88%	99,86%	99,93%	99,93%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
60	GAN DISTRIBUTION	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

	Société	% d'intérêt		% de Contrôle		Qualification de la participation	Méthode de consolidation
		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021		
61	YASMINE	99,94%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
62	TAZOGHRANE	99,70%	99,57%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
63	ATHENA FINANCES HOLDING OFFSHORE	99,78%	99,88%	99,92%	99,92%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
64	C.G.B	99,92%	99,88%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
65	EL JENENE	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
66	B.B.M	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
67	C.T.C	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
68	SABA	99,96%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
69	ROMULUS VOYAGES	99,49%	99,48%	99,50%	99,50%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
70	ETTAAMIR NEGOCE	99,45%	99,43%	99,68%	99,68%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
71	ELIOS	99,93%	99,87%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
72	ESSANAOUBAR	98,70%	100,00%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
73	EL MAZRAA	98,71%	98,71%	98,71%	98,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
74	C.B.C	99,96%	99,91%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
75	ORCADE NEGOCE	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
76	GIPAM	96,56%	94,11%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
77	STE ETTAAMIR	96,64%	96,64%	96,64%	96,64%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
78	SICMA	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
79	SOKAPO	99,95%	96,14%	100,00%	96,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
80	I.T.C	99,93%	99,92%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
81	SUD PACK	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
82	TUNISIE DEVELOPPEMENT SICAR	99,98%	99,98%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
83	S.T.A.S	79,98%	79,98%	80,00%	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
84	BITUMEX	80,21%	80,21%	80,24%	80,24%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
85	CARVEN	76,90%	62,96%	77,23%	63,51%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
86	IDEAL CERAMIQUE	59,93%	59,93%	60,00%	60,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
87	POULINA DE BÂT. ET TRAV. PUB.	99,92%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
88	PPM	99,95%	99,93%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
89	PROMETAL PLUS	99,96%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
90	ORCADE CORPORATION	19,19%	19,20%	19,20%	19,20%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
91	LARIA INT	99,94%	99,93%	99,98%	99,98%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
92	GREEN LABEL OIL	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
93	B.J.O	99,89%	99,86%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
94	CARTHAGO SANITAIRE	99,97%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
95	SGTM	99,98%	99,97%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
96	STARMAT	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
97	SIGA	100,00%	99,99%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
98	POULINA COTE D'IVOIRE	99,78%	99,88%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
99	UNITED PASTRY	99,95%	99,95%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
100	ACM	99,99%	99,96%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
101	SITS	78,30%	75,81%	78,47%	75,95%	Contrôle exclusif	Intégration Globale

		% d'intérêt		% de Contrôle			
Société		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
102	ICC	81,01%	79,28%	96,25%	96,25%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
103	LES ABATTOIRES DE TUNIS SAT	99,44%	99,43%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
104	COTIM	99,93%	99,89%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
105	ARETA 3000	79,38%	79,38%	79,42%	79,42%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
106	CITY MARKET	74,82%	74,94%	75,00%	75,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
107	EL FERDAOUS	99,95%	99,94%	100,00%	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
108	DATAXION	99,95%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
109	GREEN VOLT	99,76%	0,00%	99,90%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
110	PAYVAGO	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
111	POLYPHOS	99,98%	0,00%	99,99%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
112	BIM IN TOUCH	80,00%	0,00%	80,00%	0,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
1	ENNAKL AUTOMOBILES	30,74%	30,47%	30,80%	30,53%	Influence notable	Mise en équivalence
2	AYMAX	49,97%	49,97%	50,00%	50,00%	Influence notable	Mise en équivalence
3	BH ASSURANCE	37,44%	37,39%	37,55%	37,46%	Influence notable	Mise en équivalence

1. Sociétés exclues du périmètre de consolidation au 31/12/2022 :

Les participations indirectes de la société PGH dans les sociétés établies en Libye, comptabilisées au niveau des états financiers des filiales pour un montant de 54 751 646 DT, ne sont pas intégrées lors de la préparation des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 et restent inscrites parmi les titres de participation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières sur ces sociétés au 31/12/2022.

		% d'intérêt		% de Contrôle			
Société		31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
1	Technique d'Emballage en Carton Lybie	92,34%	92,34%	92,36%	92,36%	Exclue du périmètre	Non consolidée
2	Africaine de Transformation de Métaux	99,89%	99,89%	100%	100%	Exclue du périmètre	Non consolidée
3	Sahel LebdaLissinaatMawed El Binaa	72,03%	72,03%	72,00%	72,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
4	Charika AfriquiaLissina al Elajor	70,04%	70,04%	70,34%	70,34%	Exclue du périmètre	Non consolidée
5	SeljaLisinaat Elmothalajat	69,15%	69,15%	70,00%	70,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
6	Poulina Libye de Constructions et Travaux Publics	59,52%	59,52%	59,75%	59,75%	Exclue du périmètre	Non consolidée
7	LebdaLissinaat El Plastiquia El Moussahama	52,01%	52,01%	52,00%	52,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
8	Tarabols Li IntajAlafHayawania	50,99%	50,99%	51,00%	51,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
9	EttatouirEttanmiaa El Omrania El Mochtaraka	0,00%	36,15%	0,00%	60,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée
10	AchghalEzzaouia Poulina Bouzguendalilinchaet	33,14%	33,14%	55,00%	55,00%	Exclue du périmètre	Non consolidée

IV – NOTES AUX ETATS FINANCIERS

IV.1-ACTIFS

Note 1 : Immobilisations incorporelles

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève au 31 Décembre 2022 à 25 357 986 DT contre 27 885 166 DT au 31 Décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	**Solde au 31/12/2021**
Investissement de recherche et de développement	70 047	70 047
Concessions de marques, brevets et licences	3 953 847	2 802 875
Logiciels	18 390 429	17 209 673
Fonds commerciaux	2 720 498	2 699 986
Droits au bail	88 835	88 835
Autres immobilisations incorporelles	7 811	7 811
Goodwill net d'amortissements **(i)**	20 216 542	23 215 037
Total	**45 448 009**	**46 094 264**
Moins Amortissements ***(Hors Goodwill)***	-20 090 023	-18 209 098
Total net	**25 357 986**	**27 885 166**

(i) Goodwill : Ce poste correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'actif net des sociétés acquises. Il présente au 31 Décembre 2022 un solde net d'amortissements de 20 216 542 DT.

Note 2 : Immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2022 à 1 251 049 739 DT contre 1 301 976 960 DT au 31 Décembre 2021 Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	**Solde au 31/12/2021**
Terrains	172 456 732	157 355 794
Constructions	598 611 993	601 703 805
Plantations et cheptel	11 974 547	12 370 113
Installations Techniques Matériel et outillages industriels	1 238 956 412	1 216 737 479
Matériel de Transport	170 363 734	155 408 446
Installations générales, agencements et aménagements divers	348 104 377	329 146 674
Equipements de bureaux et matériel informatique	43 783 894	40 351 282
Matériel d'emballage	93 540 129	83 579 609
Petit matériel d'exploitation	22 503 218	21 879 411
Immobilisations en cours	69 481 052	83 554 186
Total	**2 769 776 088**	**2 702 086 800**
Moins Amortissements	-1 518 726 349	-1 400 109 840
Total net	**1 251 049 739**	**1 301 976 960**

Note 3 : Immobilisations financières

Au 31 Décembre 2022, la valeur nette des immobilisations financières s'élève à 310 305 266 DT contre 309 816 482 DT au 31 Décembre 2021, et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	**Solde au 31/12/2021**
Titres de participation	148 393 965	143 974 557
Titres mis en équivalence	158 617 508	156 427 534
Prêts	3 110 528	3 131 939
Dépôts et cautionnements	12 799 928	11 425 674
Autres immobilisations financières	44 537 345	51 917 335
Total brut	**367 459 274**	**366 877 040**
Moins Provisions	-57 154 008	-57 060 558
Total net	**310 305 266**	**309 816 482**

3-1 Titres de participation :

Le solde brut des titres de participation au 31 Décembre 2022 se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

Titres	**Solde au 31/12/2022**	**Solde au 31/12/2021**	**Variations**
ATTIJARI BANK	58 044 709	58 034 659	10 050
ASHARIKA AL IFRIQUIA LISINAAT AL AAJOR	17 725 339	17 725 339	0
TUNISIE LEASING	13 262 435	12 515 482	746 953
AFRICAINE DE TRANSFORMATION DE METAUX	9 984 378	9 984 378	0
SAHEL LEBDA LISINAAT MAWED ALBINA	7 591 441	7 591 441	0
TEC LYBIE	7 264 398	7 264 398	0
POULINA LIBYE DE CONSTRUCTION ET TRAVAUX PUBLIC	6 341 449	6 341 449	0
BNA	5 380 829	5 380 829	0
MAGASIN GENERAL	5 158 601	5 158 601	0
CHIFCO **(1)**	4 216 396	0	4 216 396
GIPA LYBIE	2 958 611	2 958 611	0
TUNIFIB	2 000 000	2 000 000	0
CLOUD TEMPLE AFRICA	1 591 408	1 591 408	0
SHARIKAT LIBDA LISINAAT ALPLASTIKIA ALMOUSAHIMA	1 171 201	1 171 201	0
TRABOLS LIINTEJ ALAF	970 125	970 125	0
MECAWAYS **(2)**	885 016	0	885 016
EZZAOUIA	744 703	744 703	0
BTP France	567 815	567 815	0
AGROMED	415 306	415 306	0
OXYMETAL FRANCE	324 267	324 267	0
UNIFACTOR	300 000	300 000	0
DAOUAJINE BOUZNIKA	226 001	226 001	0
LA MARINA	200 000	200 000	0
AMEN SICAR	167 882	167 882	0
ESSOUKNA	119 221	119 221	0

(Exprimés en TND)

Titres	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variations
BITUMEN	99 300	99 300	0
CM LASER	90 000	90 000	0
ANTICAFE CARTHAGE LAND	90 000	90 000	0
AFFICHE TUNISIE	70 000	70 000	0
BTS	66 500	66 500	0
STE AL MADINA NABEUL CENTRE	62 460	62 460	0
SICAB	50 000	50 000	0
Société de gestion du technopôle de Sfax (SGTS)	50 000	50 000	0
TUNICODE	39 000	39 000	0
KELY DISTRIBUTION **(2)**	32 048	0	32 048
MAILLE MODE	26 250	26 250	0
NEGOCIM	26 000	26 000	0
FIT	20 000	20 000	0
INTRINSEC AFRIQUE S.A.	15 000	15 000	0
CONSORTIUM TUNISIEN DES COMPOSANTS AUTOMOBILE	12 500	12 500	0
COMPROAGRI	10 000	10 000	0
STE EDC **(1)**	10 000	0	10 000
O'CLAIRE	7 500	7 500	0
STE AL MADINA AROUIKA	5 233	5 233	0
STE JAWHARA **(1)**	500	0	500
SOCIETE STLV	100	100	0
DEALER	40	40	0
BIAT	0	1 481 557	-1 481 557
Total	**148 393 965**	**143 4 557**	**4 419 407**

(1) Ces sociétés contrôlés par le groupe, au cours de l'exercice 2022, n'ont pas été incluses dans le périmètre de consolidation, et ce en raison de l'indisponibilité d'informations financières au 31 Décembre 2022.
(2) Ces sociétés en cours de liquidation ont été exclues, au cours de l'exercice 2022, du périmètre de consolidation.

3-2 Titres mis en équivalence :

Au 31 Décembre 2022, les titres mis en équivalence ont totalisé la somme de 158 617 508 DT et se détaillent comme suit :

Entreprise Associée	Titres mis en équivalence		Quote-part dans les réserves		Quote-part dans les résultats	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
ENNAKL	104 198 924	101 882 419	-21 928 991	-20 577 284	7 976 135	5 262 906
ADACTIM	0	2 302 573	0	-934 390	0	33 483
BH ASSURANCE	53 434 960	50 515 631	1 997 025	-996 356	3 942 634	4 134 561
AYMAX	983 625	1 726 912	-574 970	848 809	-195 437	-875 929
Total	**158 617 508**	**156 427 534**	**-20 506 937**	**-21 659 221**	**11 723 332**	**8 555 020**

Note 4 : Autres actifs non courants

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2022 à 3 704 603 DT contre 1 294 056 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Frais préliminaires & Charges à répartir	3 704 603	1 294 056
Total	**3 704 603**	**1 294 056**

Note 5 : Stocks

Au 31 Décembre 2022, la valeur nette des stocks s'élève à 1 002 187 795 DT contre 828 843 504 DT au 31 Décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Matières premières	623 842 819	537 425 894
Fournitures et consommables	48 785 593	36 312 309
Travaux en cours	67 355 953	74 400 488
Produits finis	271 357 903	199 903 263
Marchandises	19 836 840	7 221 998
Total	**1 031 179 108**	**855 263 953**
Provisions sur stocks	-28 991 313	-26 420 448
Total net	**1 002 187 795**	**828 843 504**

Note 6 : Clients et comptes rattachés

Au 31 Décembre 2022, les clients et comptes rattachés nets s'élèvent à 594 866 814 DT contre 574 684 962 DT au 31 Décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Clients	310 676 347	333 328 846
Clients, effets à recevoir	128 132 418	164 592 119
Clients étrangers	214 694 760	128 810 622
Total	**653 503 525**	**626 731 587**
Provisions clients	-58 636 711	-52 046 625
Total net	**594 866 814**	**574 684 962**

Note 7 : Autres actifs courants

Au 31 Décembre 2022, les autres actifs courants s'élèvent à 396 728 845 DT contre 317 151 915 DT au 31 Décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Report d'impôt	60 108 797	84 320 903
Report de TVA	92 228 857	73 457 201
Associé opérations sur capital	2 799 856	0
Créance sur cession de valeur mobilière	27 534 552	0
Débiteurs divers	373 726	191 839
Comptes de régularisation	213 683 058	159 181 972
Total	**396 728 845**	**317 151 915**

Note 8 : Placements et autres actifs financiers

Au 31 Décembre 2022, les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 545 498 878 DT contre 484 585 657 DT au 31 Décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Titres de Placements courants	374 733 398	389 482 373
Autres Placements à terme	170 765 480	95 103 284
Total	**545 498 878**	**484 585 657**

Note 9 : Liquidités et équivalents liquidités

Le solde de cette rubrique a atteint au 31 Décembre 2022 un montant de 140 827 050 DT contre 150 130 726 DT au 31 Décembre 2021 et s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Effets remis à l'escompte et à l'encaissement	5 940 294	4 528 612
Banques	132 712 202	142 298 319
Caisses	2 174 555	3 303 795
Total	**140 827 050**	**150 130 726**

IV.2-CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Note 10 : Capitaux propres

Au 31 Décembre 2022, les capitaux propres consolidés du groupe se présentent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Capital social	180 003 600	180 003 600
Titres en autocontrôle	-25 642 444	-25 638 394
Réserves consolidées	747 192 314	716 653 317
Résultat consolidé	65 769 556	93 285 368
Total	**967 323 026**	**964 303 891**

Note 11 : Intérêts des minoritaires

Les intérêts des minoritaires ont atteint 10 970 919 DT au 31 Décembre 2022 contre un solde de 15 403 712 DT au 31 Décembre 2021. Ils s'analysent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Part des minoritaires dans les réserves	13 054 323	14 905 503
Part des minoritaires dans le résultat	-2 083 404	498 209
Total	**10 970 919**	**15 403 712**

Note 12 : Passifs non courants

Au 31 Décembre 2022, l'encours des passifs non courants dû par le groupe présente un solde de 1 428 319 339 DT contre un solde de 1 453 189 413 DT au 31 Décembre 2021 qui se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	1 369 026 049	1 394 581 947
Autres passifs financiers à long terme	8 940 917	8 967 101
Provisions pour risques et charges	50 352 373	49 640 365
Total	**1 428 319 339**	**1 453 189 413**

Note 13 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique a atteint 863 217 691 DT au 31 Décembre 2022 contre un solde de 750 947 631 DT au 31 Décembre 2021. Il s'analyse comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021

Fournisseurs locaux	137 004 064	203 583 475
Fournisseurs, effets à payer	488 829 762	348 525 926
Fournisseurs d'immobilisations	355 056	-10 890 205
Fournisseurs étrangers	212 683 607	188 609 422
Fournisseurs, factures non parvenues	24 345 201	21 119 013
Total	**863 217 691**	**750 947 631**

Note 14 : Autres passifs courants

Au 31 Décembre 2022, les autres passifs courants présentent un solde de 96 428 045 DT contre un solde de 110 388 580 DT au 31 Décembre 2021 qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	**Solde au 31/12/2021**
Clients, avances et acomptes	16 811 146	12 000 308
Personnel et comptes rattachés	4 842 335	3 961 278
Impôts et taxes	22 825 391	24 277 123
Comptes d'associés	9 266 378	5 699 537
Créditeurs divers	37 805 703	59 573 243
Provisions courantes	4 877 092	4 877 092
Total	**96 428 045**	**110 388 580**

Note 15 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Au 31 Décembre 2022, le solde de cette rubrique présente un solde de 904 267 956 DT contre un solde de 702 136 200 DT au 31 Décembre 2021 qui se détaille comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	**Solde au 31/12/2021**
Échéances à moins d'un an sur emprunts	292 357 088	256 122 120
Emprunts courants liés au cycle d'exploitation	586 452 512	417 407 264
Découverts bancaires	25 458 356	28 606 816
Total	**904 267 956**	**702 136 200**

IV.3-ETAT DE RÉSULTAT

Note 16 : **Revenus**

Les revenus ont totalisé 3 164 460 391 DT au 31 Décembre 2022 contre 2 882 599 824 DT au 31 Décembre 2021, et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Vente des produits finis et prestations de services	3 089 039 105	2 795 166 613
Vente de marchandises	150 566 159	171 848 416
RRR accordées	-75 144 874	-84 415 205
Total	**3 164 460 391**	**2 882 599 824**

Note 17 : **Autres produits d'exploitation**

Au 31 Décembre 2022, les autres produits d'exploitation ont totalisé la somme de 14 095 290 DT contre un solde de 9 551 971 DT au 31 Décembre 2021 qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Quote-part des subventions d'investissements dans le résultat	2 307 726	2 540 276
Subventions d'exploitation	11 617 631	6 705 209
Autres produits d'exploitation	169 933	306 486
Total	**14 095 290**	**9 551 971**

Note 18 : **Autres charges d'exploitation**

Au 31 Décembre 2022, les autres charges d'exploitation ont totalisé la somme de 363 956 616 DT contre un solde au 31 Décembre 2021 de 350 296 016 DT qui se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Achats non stockés de fournitures	90 216 888	87 921 532
Services extérieurs	264 107 618	250 800 068
Impôts et taxes	9 632 110	11 574 416
Total	**363 956 616**	**350 296 016**

Note 19 : **Charges financières nettes**

Au 31 Décembre 2022, les charges financières nettes ont totalisé la somme de 202 948 848 DT contre une somme de 136 119 558 DT au 31 Décembre 2021, et se détaillent comme suit :

(Exprimés en TND)

	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Charges d'intérêt	-204 490 265	-182 581 542
Produits financiers nets	20 555 405	19 764 777

Charge sur cession de valeurs mobilières	-1 546 402	-44 141
Produits sur cession de valeurs mobilières **(i)**	12 048 737	46 167 643
Perte de change	-41 287 494	-27 179 511
Gain de change	11 771 172	7 753 216
Total	**-202 948 848**	**-136 119 558**

(i) les produits sur cession de valeur mobilières auraient dû être inscrits dans la rubrique « produits des placements ».

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Avis des auditeurs indépendants

Etats financiers consolidés

Exercice clos au 31 Décembre 2022

A Messieurs les actionnaires de la société POULINA GROUP HOLDING S.A,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **POULINA GROUP HOLDING** qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers consolidés, annexés au présent rapport, font apparaître un total du bilan consolidé de **4 270 526 977** dinars et un bénéfice net de **65 769 556** dinars.

À notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section ***« Fondement de l'opinion »*** de notre rapport, les états financiers consolidés, ci-joints, présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nos travaux ont été limités par la non consolidation par la société PGH des états financiers des sociétés établies en Lybie dans lesquelles elle détient des participations directes et indirectes d'un montant brut de 54 751 646 dinars, et ce compte tenu de l'indisponibilités des informations financières relatives à ces sociétés.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section ***« Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers »*** du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions

ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées

Comme indiqué dans le bilan consolidé, l'actif du groupe comprend un Goodwill dont la valeur nette est de **20 216 542** dinars et des participations dans des entreprises associées d'un montant de **158 617 508** dinars. Les notes **1 et 3-2** de l'annexe au bilan précisent les modalités de calcul des deux points précédents.
Nous avons considéré que l'évaluation du Goodwill et des participations dans les entreprises associées constitue un point clé d'audit dans la mesure où celle-ci est sensible aux estimations et hypothèses retenues par la direction et, par conséquent, peut avoir une incidence significative sur les états financiers.

En réponse à ce point clé d'audit, nos travaux ont principalement consisté à:

- ✓ Examiner la régularité et la permanence des méthodes appliquées par la direction
- ✓ Analyser les hypothèses retenues pour l'évaluation et l'amortissement du Goodwill
- ✓ Conduire notre propre analyse pour l'amortissement du Goodwill et l'évaluation des titres mis en équivalence
- ✓ Contrôler la conformité de l'information communiquée dans les notes 1 et 3-2 avec le calcul effectué par nos soins.

4. Rapport de gestion relatif au groupe de sociétés

La responsabilité de ce rapport de l'exercice 2022 incombe au conseil d'administration.
Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous en avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe de sociétés, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au conseil d'administration de la société mère **PGH SA** qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de

communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et parles les textes règlementaires en vigueur en la matière. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Tunis, le 28 Avril 2023

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SAECO Consulting	**Union des Experts Comptables**
Elyes BEN M'BAREK	**Elyes BEN REJEB**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)

Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Lassaad BORGI (PWC-Les commissaires aux comptes associés MTBF) et M Wassim CHAKROUN (GRANT THORNTON -Tunisie Audit et Conseil).

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2022	2021
Actifs			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 390 457	1 347 228
Moins Amortissements		(1 180 676)	(1 032 926)
	V.1	**209 781**	**314 302**
Immobilisations corporelles		129 611 838	111 288 029
Moins Amortissements		(78 718 254)	(72 415 587)
	V.2	**50 893 584**	**38 872 442**
Immobilisations financières		4 772 802	4 738 777
Moins provisions		(1 007 426)	(1 007 426)
	V.3	**3 765 376**	**3 731 351**
Total des actifs immobilisés		**54 868 741**	**42 918 095**
Total des actifs non courants		**54 868 741**	**42 918 095**
Actifs courants			
Stocks		45 666 646	30 675 168
Moins provisions		(782 070)	(382 935)
	V.4	**44 884 576**	**30 292 233**
Clients et comptes rattachés		37 878 760	39 915 485
Moins provisions		(10 058 343)	(4 984 556)
	V.5	**27 820 417**	**34 930 929**
Autres actifs courants	**V.6**	726 984	2 562 810
Placements et autres actifs financiers	**V.7**	23 837	26 694
Liquidités et équivalents de liquidités	**V.8**	1 084 406	960 479
Total des actifs courants		**74 540 220**	**68 773 145**
Total des actifs		**129 408 961**	**111 691 240**

Bilan
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2022	2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 720 659	30 456 416
Réserves légales		3 045 642	3 045 642
Résultats reportés		13 600 912	8 208 466
Prime d'émission		11 153 591	10 617 831
Autres capitaux propres		326 968	408 710
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		**58 847 772**	**52 737 065**
Résultat de l'exercice		25 980 182	18 638 969
Total des capitaux propres avant affectation	**V.9**	**84 827 954**	**71 376 034**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	**V.10**	10 809 476	8 548 240
Provision pour risques et charges	**V.11**	208 973	208 973
Total des passifs non courants		**11 018 449**	**8 757 213**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**V.12**	14 150 752	19 074 223
Autres passifs courants	**V.13**	3 951 779	3 346 545
Concours bancaires et autres passifs financiers	**V.14**	15 460 027	9 137 225
Total des passifs courants		**33 562 558**	**31 557 993**
Total des passifs		**44 581 007**	**40 315 206**
Total des capitaux propres et des passifs		**129 408 961**	**111 691 240**

ETAT DE RESULTAT
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2022	2021
Produits d'exploitation			
Revenus		159 271 742	127 383 207
Autres produits d'exploitation		171 043	517 409
Total des produits d'exploitation	**VI.1**	**159 442 785**	**127 900 616**
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		6 111 506	1 724 538
Achats de matières premières consommés	**VI.2**	(69 769 064)	(56 101 935)
Achats d'approvisionnements consommés	**VI.3**	(33 698 053)	(28 398 444)
Charge de personnel	**VI.4**	(8 605 829)	(8 243 934)
Dotations aux amortissements et aux provisions	**VI.5**	(12 055 167)	(6 704 184)
Autres charges d'exploitation	**VI.6**	(7 794 261)	(5 766 001)
Total des charges d'exploitation		**(125 810 868)**	**(103 489 960)**
Résultat d'exploitation		**33 631 917**	**24 410 656**
Charges financières nettes	**VI.7**	(3 946 091)	(2 761 291)
Produits des placements	**VI.8**	360 622	707 072
Autres gains ordinaires	**VI.9**	296 259	108 384
Autres Pertes Ordinaires	**VI.10**	(131 319)	(873 878)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**30 211 388**	**21 590 943**
Impôt sur les bénéfices		(4 231 206)	(2 951 974)
Résultat des activités ordinaires après impôt		**25 980 182**	**18 638 969**
Résultat net de l'exercice		**25 980 182**	**18 638 969**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	2022	2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**25 980 182**	**18 638 969**
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		12 055 167	6 704 184
(-) Résorption Subvention d'investissement		(81 742)	(408 710)
- Variation des :			
* Stocks		(14 991 478)	(8 712 301)
* Créances		2 036 725	(2 701 697)
* Autres actifs et prêts au personnel		1 838 683	1 462 332
* Fournisseurs et autres dettes		(4 923 471)	7 957 394
* Autres passifs		464 113	(583 758)
* Plus-value sur cession d'immobilisations		(190 160)	(8 000)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**VII.1**	**22 188 019**	**22 348 413**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		(18 391 878)	(9 059 041)
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		215 000	17 000
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		(34 026)	(505 713)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**VII.2**	**(18 210 904)**	**(9 547 754)**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements augmentation de capital		264 243	-
Encaissements primes d'émission		535 760	-
Encaissements provenant des emprunts		42 650 000	40 100 000
Remboursement d'emprunts		(35 445 813)	(42 952 472)
Distributions de dividendes		(13 246 523)	(11 875 208)
Encaissements liés aux subventions d'investissements		-	817 420
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	**VII.3**	**(5 242 333)**	**(13 910 260)**
Variation de trésorerie	**VII.4**	**(1 265 218)**	**(1 109 601)**
Trésorerie au début de l'exercice		**642 400**	**1 752 001**
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**(622 818)**	**642 400**

I. Présentation de la société

La société « SOTIPAPIER » a été créée en 1981 à Belli (Gouvernorat de Nabeul) sous la forme de société à responsabilité limitée pour un capital de 230.000 dinars.
Elle s'est transformée en une société anonyme par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 août 2010.
Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital qui s'élève actuellement à 30.720.659 dinars divisé en 28 184 091 actions nominatives de 1,090 dinar chacune entièrement libérées.
L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier pour ondulé (Testliner et cannelure).
Elle possède une capacité de production de 80.000 tonnes par an, emploie plus de 280 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires dépassant les 159 millions de Dinars Tunisiens en 2022.

II. Faits significatifs de la période

- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 10 juin 2022 a décidé de distribuer des dividendes relatifs à l'exercice 2021 pour 13.246.523 DT. Cette distribution a eu lieu le 24 juin 2022.

III. Référentiel comptable

Déclaration de conformité

Les états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2022 sont établis conformément aux dispositions :

- De la Loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises
- Des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Et des arrêtés du Ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Principes & conventions comptables

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

Les états financiers sont établis en dinar tunisien et comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes aux états financiers. Ils sont

établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ; et
- la comparabilité.

- Le bilan fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.
  La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

- L'état de résultat fournit les renseignements sur la performance de la société. La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature. En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

  SOTIPAPIER utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la norme comptable NC01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SOTIPAPIER ne publie pas cette note.

- L'état des flux de trésorerie renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité. Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

- Les notes aux états financiers comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et dont notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

IV. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	**Taux**	**Durée**
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencement aménagement installation	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Révision générale Turbine à gaz	25%	4 ans

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis. La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

2- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations

commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3- Stocks

Les stocks de SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :

- Stock de matières premières,
- Stock de matières consommables et pièces de rechange,
- Stock de produits finis,

La valorisation des stocks de matières premières est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de pièces de rechange et de matières consommables est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré (CMP).

La valorisation des stocks de produits finis est effectuée selon la méthode du coût de production.

4- Clients & comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.
A chaque exercice comptable, la société procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.
Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

5- Emprunt

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

6- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxes).

7- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

8- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite (IDR) égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans ;

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention collective 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, la société procède à la constitution d'une provision pour IDR qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

V. Notes relatives au Bilan

1. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 1.390.457 DT contre 1.347.228 DT au 31 décembre 2021. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Concession, brevet et procédés	176 294	176 294
Logiciel	1 068 861	1 063 801
Immobilisations incorporelles en cours	145 302	107 133
Valeur brute	**1 390 457**	**1 347 228**
Moins Amortissements	(1 180 676)	(1 032 926)
Total net	**209 781**	**314 302**

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations ».

2. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 129.611.838 DT contre 111.288.029 DT au 31 décembre 2021. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Terrain	180 124	204 964
Constructions	8 727 284	8 727 284
AAI	3 727 636	3 449 789
Matériel et outillage industriel	91 529 832	87 521 343
Matériel de transport	3 211 948	3 211 948
Matériel informatique	801 943	725 770
MMB	248 840	235 616
Immobilisations corporelles en cours	15 078 053	4 010 691
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	6 106 178	3 200 624
Valeur brute	**129 611 838**	**111 288 029**
Moins Amortissements	(78 718 254)	(72 415 587)
Total net	**50 893 584**	**38 872 442**

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Reclassements 2022	Cession	Valeur brute au 31/12/2022	Amort. Ant. 2021	Dotation 2022	Amort. Cumulés au 31/12/2022	VCN 31/12/2022
Concessions, brevets & procédés	176 294	-	-	-	176 294	-176 294	-	-176 294	-
Logiciels	1 063 801	-	5 060	-	1 068 861	-856 632	-147 750	-1 004 382	64 479
Immobilisations Incorporelles en cours	107 133	38 169	-	-	145 302	-	-	-	145 302
Total des Immobilisations Incorporelles	**1 347 228**	**38 169**	**5 060**	**-**	**1 390 457**	**-1 032 926**	**-147 750**	**-1 180 676**	**209 781**
Terrain	204 964	-	-	-24 840	180 124	-	-	-	180 124
Construction	2 683 729	-	-	-	2 683 729	-2 138 588	-35 960	-2174548	509 181
Construction Siège Mégrine	2 672 298	-	-	-	2 672 298	-679 333	-100 139	-779 472	1 892 826
Construction PM2	606 560	-	-	-	606 560	-606 560		-606 560	-
Construction PM3	808 977	-	-	-	808 977	-802 478	-6 499	-808 977	-
Construction Magasin Stock MA PB+Chaudière	508 512	-	-	-	508 512	-471 579	-36 933	-508 512	-
Nouv. Admin.+Atelier Mécanique+Atelier Electrique	836 892	-	-	-	836 892	-824 188	-12 704	-836 892	-
Construction dépôt MP	610 316	-	-	-	610 316	-409 235	-22 342	-431 577	178 739
Matériel & outillage	67 829 134	1 075	3 874 568	-	71 704 777	-46 255 260	-3 289 245	-49 544 505	22 160 272
Turbine à gaz	6 336 228	-	-	-	6 336 228	-6 038 665	-297 563	-6 336 228	-
Révision générale Turbine à gaz	5 090 680	-	-	-	5 090 680	-3 471 373	-851 307	-4 322 680	768 000
Presse à Sabot	8 265 301	-	132 846	-	8 398 147	-5 314 677	-842 107	-6 156 784	2 241 363
Agencement, aménagement, installation	3 449 789	-	277 847	-	3 727 636	-2 307 481	-380 078	-2 687 559	1 040 077
Matériel roulant	3 211 948	-	-	-	3 211 948	-2 515 393	-303 536	-2 818 929	393 019
MMB & Matériel Informatique	961 386	-	89 397	-	1 050 783	-580 777	-124 254	-705 031	345 752
Immobilisations corporelles en cours	4 010 691	15 447 080	-4 379 718	-	15 078 053	-	-	-	15 078 053
Avance et acomptes versés sur immobilisations	3 200 624	2 905 554	-	-	6 106 178	-	-	-	61 06 178
Total des Immobilisations corporelles	**111 288 029**	**18 353 709**	**-5 060**	**-24 840**	**129 611 838**	**-72 415 587**	**-6 302 667**	**-78 718 254**	**50 893 584**
Total	**112 635 257**	**18 391 878**	**-**	**-24 840**	**131 002 295**	**-73 448 513**	**-6 450 417**	**-79 898 930**	**51 103 365**

3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées de participations et de dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Participations	3 164 635	3 147 200
Dépôts et cautionnements	1 608 167	1 591 577
Total	**4 772 802**	**4 738 777**
Moins Provisions	(1 007 426)	(1 007 426)
Total net	**3 765 376**	**3 731 351**

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2021	Valeur brute 31/12/2022	Provisions pour dépréciation			Valeur nette 31/12/2022
Nature des titres			**31/12/2021**	**Dotations**	**31/12/2022**	
Titres de participation *Détenus sur les filiales*						
TUCOLLECT	719 200	719 200	-	-	-	719 200
SFTC	2 000 000	2 014 985	651 015	-	651 015	1 363 970
SOTIPAPIER PROPCO	-	2 450	-	-	-	2 450
Autres participations						
Marina Hôtel	350 000	350 000	331 411	-	331 411	18 589
BTS	40 000	40 000	-	-	-	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	25 000	-
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	3 000
Total	**3 147 200**	**3 164 635**	**1 007 426**	**-**	**1 007 426**	**2 157 209**

Dépôts et cautionnements

Les dépôts et cautionnements se détaillent comme suit :

Dépôts et cautionnements	31/12/2022	31/12/2021

Avance cautionnements STEG	1 608 167	1 591 577
Total Brut	**1 608 167**	**1 591 577**

4. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2022 à 45.666.646 DT contre 30.675.168 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Matières premières	13 636 106	12 852 588
Consommables et pièces de rechange	19 144 091	11 016 206
Produits finis	12 877 994	6 766 488
Consommables et pièces de rechange en transit	8 455	39 886
Total	**45 666 646**	**30 675 168**
Provision	(782 070)	(382 935)
Total net	**44 884 576**	**30 292 233**

5. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 37.878.760 DT contre 39.915.485 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Clients	8 064 188	13 293 539
Clients Ventes d'énergie (STEG)	921 051	760 180
Clients douteux	10 058 343	4 118 517
Effets à recevoir	16 155 828	18 457 277
Chèques en portefeuille	2 679 350	3 285 972
Total	**37 878 760**	**39 915 485**
Provision pour dépréciation des comptes clients	(10 058 343)	(4 984 556)
Total net	**27 820 417**	**34 930 929**

6. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 726.984 DT contre 2.562.810 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Fournisseurs locaux débiteurs	49 556	55 049
Personnel-avances et acomptes	50 621	47 797
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	5 375	2 089 481
Etat, impôts et taxes (crédit TVA) Actif	104 296	58 112
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	13 643	24 925
Débiteurs divers	210 742	96 547
Charges constatées d'avance	292 751	190 899
Total	**726 984**	**2 562 810**

7. Placements et autres actifs financiers

Le solde des placements et autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 23.837 DT contre 26.694 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel	23 837	26 694
Total	**23 837**	**26 694**

8. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1.084.406 DT contre à 960.479 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Banques	784 279	670 479
Effets à l'encaissement	-	180 000
Chèques remis à l'encaissement	290 127	100 000
Caisse	10 000	10 000
Total	**1 084 406**	**960 479**

9. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

	31/12/2022		31/12/2021	
Libellé	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
Recall Holding	10 390 050	33,82%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,50%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,79%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,71%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,26%	1 308 000	4,29%
Societe SUNSALEY	1 142 115	3,72%	-	0%
Management	264 243	0,86%	-	0%
Divers public	5 944 670	19,34%	7 086 785	23,27%
Total	**30 720 659**	**100%**	**30 456 416**	**100%**

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 84.827.954 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Prime d'émission	Subvention d'investissement	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2021	**30 456 416**	**3 045 642**	**8 208 466**	**10 617 831**	**408 710**	**18 638 969**	**71 376 034**
Augmentation de capital	264 243	-		535 760	-		**800 003**
Résultats reportés			18 638 969		-	(18 638 969)	**-**
Dividendes	-	-	(13 246 523)	-	-	-	**(13 246 523)**
Subvention FODEC inscrite aux comptes de résultat	-	-	-	-	(81 742)	-	**(81 742)**
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	-	-	25 980 182	**25 980 182**
Capitaux propres au 31/12/2022	**30 720 659**	**3 045 642**	**13 600 912**	**11 153 591**	**326 968**	**25 980 182**	**84 827 954**

La hausse des capitaux propres de 13.451.920 DT entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 provient essentiellement de :

1- La distribution de dividendes pour 13.246.523 DT lors de l'affectation du bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2021 conformément à la cinquième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 10 juin 2022, à savoir :

Résultat net au 31/12/2021	**18 638 969,044**
Résultats reportés	8 208 466,137
Reliquat 1	26 847 435 ,181
Bénéfices distribuables	26 847 435 ,181
Dividendes 2020 (28.184.091 actions * 0,470 DT)	13 246 522,770
Résultats reportés au 31/12/2021	**13 600 912,411**

2- La constatation d'un résultat bénéficiaire de l'exercice pour 25.980.182 DT.

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 0,918DT contre 0,667 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

En TND	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Résultat net	25 980 182	18 638 969
Nombre moyen pondéré d'actions	28 184 091	27 941 666
Résultat par action	**0,918**	**0,667**

Le capital de la société est constitué de 28.184.091 actions ordinaires pour une valeur nominale de 1,090 DT chacune comportant les mêmes droits de vote et réparti comme suit :

	31/12/2022
Recall Holding	9 532 156
Value Consulting	8 032 221
Han TN	1 348 750
Swicorp Conseil & Invest.	1 326 901
Ekuity Capital (Ex CTKD)	1 200 000
Société SUNSALEY	1 047 812
Management	242 425
Divers public	5 453 826
Total	**28 184 091**

10. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/21	Échéances à CT au 31/12/21	Rembour nents 2022	Échéances à d'1 an au 31/12/22	Échéances à LT au 31/12/22	Durée	Taux
UBCI 2.250.000	-	-	80 357	321 429	1 848 214	7 ans	TMM+ 1,25%
BIAT 5.430.000	2 068 572	1 034 286	1 034 286	1 034 286	1 034 286	7 ans	TMM+ 1,25%
BIAT 2.000.000	-	-	71 429	285 714	1 642 857	7 ans	TMM+ 1,25%
BT 4.830.000 DT	3 041 338	750 118	750 118	800 210	2 241 128	8 ans	TMM+ 1,25%
BT 2.000.000 DT	-	-	214 287	285 716	1 499 997	7 ans	TMM+ 1,25%
BNA 1.810.000 DT	905 000	362 000	362 000	362 000	543 000	7 ans	TMM+ 1,25%
BT 3.200.000 DT	2 533 330	533 336	533 336	533 336	1 999 994	7 ans	TMM+ 1,25%
Total	**8 548 240**	**2 679 740**	**3 045 813**	**3 622 691**	**10 809 476**		

11. Provisions pour risques et charges

La « provision pour risques et charges » concerne l'indemnité de départ à la retraite qui s'élève au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 à 208.973 DT.

12. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 14.150.751 DT contre 19.074.223 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs locaux	2 552 735	4 136 084
Fournisseurs étrangers	3 164 046	10 257 831
Fournisseurs, effets à payer	2 166 633	1 269 253
Fournisseurs, factures non parvenues	6 267 338	3 411 055
Total	**14 150 752**	**19 074 223**

13. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 3.951.779 DT contre 3.346.545 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Rémunérations dues au personnel	8 490	6 604
CSS à payer	983 615	229 001
Receveur des finances	1 315 399	1 583 011
Charges à payer pour congés à payer	659 142	527 314
Charges à payer	273 417	312 270
CNSS	651 067	687 765
Retenue Personnel	-	580
Etat, impôts et taxes	60 649	-
Total	**3 951 779**	**3 346 545**

14. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2022 à 15.460.027 DT contre 9.137.225 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Chèques en circulation	502 365	187 547
Virement émis en cours	13 518	130 532
Banque	46 946	-
Effets escomptés non échus	1 144 394	-
Total concours bancaires	**1 707 223**	**318 079**
Financement de stock	5 100 000	6 100 000
Financement en Dinars	5 000 000	-
Échéance CMT à - d'1 an	3 622 691	2 679 740
Intérêts courus	30 113	39 406
Total autres passifs financiers	**13 752 804**	**8 819 146**
Total	**15 460 027**	**9 137 225**

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	Nouveaux emprunts	Remboursement 2022	31/12/2022
BT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BNA	1 000 000	2 000 000	3 000 000	-
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	2 400 000	2 400 000	600 000
Total	**6 100 000**	**22 400 000**	**23 400 000**	**5 100 000**

VI. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 159.271.742 DT contre 127.383.207 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Ventes Kraft	92 380 038	76 036 730
Ventes PPO	73 288 634	55 688 135
Ventes Energie	2 516 983	2 345 026
Autres	269 798	379 682
Ristournes	(9 183 711)	(7 066 366)
Total	**159 271 742**	**127 383 207**

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à 171.043 DT contre 517.409 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Loyers	76 577	72 930
Subvention d'investissement	81 742	408 710
Subvention d'exploitation	12 724	35 769
Total	**171 043**	**517 409**

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de matières premières consommés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 69.769.064 DT contre 56.101.935 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Achats pâte à papier	52 861 600	40 396 241
Achats pâte à papier en transit	-	3 172 502
Achats vieux papier	20 863 485	19 408 807
Variation Stock MP	(3 956 021)	(6 875 615)
Total	**69 769 064**	**56 101 935**

3. Achats approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 33.698.053 DT contre 28.398.444 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Consommation Gaz	14 853 532	13 796 683
Achats électricité	1 529 738	1 588 505
Achats eau	97 150	90 995
Achats pièces de rechange (PDR)	4 072 239	2 963 382
Achats Matières consommables	21 138 305	10 627 462
Achats Matières consommables en transit	-	82 469
Achats fournitures de bureau et moyens généraux	225 897	161 310
Variation des stocks	(8 218 808)	(912 362)
Total	**33 698 053**	**28 398 444**

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8.605.829DT contre 8.243.934 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Salaire de base	4 207 697	4 126 546
Primes	2 295 574	1 942 527
Congés payés	183 317	293 613
Indemnités de stage	20 060	50 634
Transfert de charges	(33 630)	(33 630)
Charges sociales légales	1 078 483	1 040 998
Autres Charges de personnel	381 673	352 242
Accidents de travail	120 412	115 108
Rémunération DG	352 243	355 896
Total	**8 605 829**	**8 243 934**

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 12.055.167 DT contre 6.704.184 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements	6 450 417	5 828 181
Provisions pour départ à la retraite	-	18 324
Dotations pour dépréciation des créances clients	5 073 788	1 210 419
Provisions pour dépréciation de stocks	399 135	158 559
Provision pour congés payés	131 827	3 933
Provision pour dépréciation des titres de participation	-	186 137
Total	**12 055 167**	**7 405 553**
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients		-
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-	(606 609)
Reprise/provision pour départ à la retraite	-	(64 771)
Reprise/provision pour congés payés	-	(29 989)
Total net	**12 055 167**	**6 704 184**

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7.794.261DT contre 5.766.001 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Locations	275 214	159 898
Entretiens et réparations	2 788 478	2 236 438
Assurances	327 587	338 867
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 651 721	1 201 457
Publicité, publications, relations publiques	88 582	116 237
Transport	402 568	517 089
Déplacements, missions et réceptions	248 468	100 151
Frais postaux et de Télécom.	33 902	34 631
Services bancaires et assimilés	277 183	207 681
Subventions et dons	2 990	46 188
Jetons de présence	120 000	120 000
Impôts et taxes	588 046	458 363
Contribution conjoncturelle (CSS)	989 522	229 001
Total	**7 794 261**	**5 766 001**

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 3.946.091 DT contre 2.761.291 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts/Comptes courants	12 599	15 517
Intérêts/effets escomptés	2 118 645	1 108 903
Intérêts/Financement de stock	415 402	436 990
Intérêts/Financement en dinars	225 550	133 839
Intérêts/CMT	1 012 280	975 112
Total	**3 784 476**	**2 670 361**
Perte de change	321 513	198 089
Gain de change	(159 898)	(107 159)
Total net	**3 946 091**	**2 761 291**

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2022 à 360.622 DT contre 707.072 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Produits des participations	334 688	592 800
Intérêts créditeurs des comptes courants	12 555	7 375
Rémunérations des autres créances	13 379	106 897
Total	**360 622**	**707 072**

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 296.259 DT contre 108.384 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Remboursement assurances	17 738	24 419
Produits nets sur cession d'immobilisations	190 160	-
Autres gains ordinaires	88 361	83 965
Total	**296 259**	**108 384**

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 131.319 DT contre 873.878 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Pénalités fiscales, sociales et douanières	120 293	62 128
Autres pertes ordinaires	11 026	811 750
Total	**131 319**	**873 878**

VII. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- **Amortissements et provisions**

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Amortissements immob. Incorporelles	1 180 676	1 032 926	147 750
Amortissements immob. Corporelles	78 795 390	72 492 723	6 302 667
Provisions sur Immo. Financières	1 007 426	1 007 426	-
Provisions sur stocks	782 070	382 935	399 135
Provisions clients et comptes rattachés	10 058 343	4 984 556	5 073 787
Provisions pour risques et charges	208 973	208 973	-
Provisions /congés payés	659 142	527 314	131 828
Total	**92 692 020**	**80 636 853**	**12 055 167**

- **Variation des stocks**

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Matières premières	13 636 106	12 852 588	783 518
Consommables et pièces de rechange	19 152 546	11 056 092	8 096 454
Produits finis	12 877 994	6 766 488	6 111 506
Total	**45 666 646**	**30 675 168**	**14 991 478**

- **Variation des créances**

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Clients	8 064 188	13 293 539	(5 229 351)
Clients ventes d'énergie	921 051	760 180	160 871
Clients douteux	10 058 343	4 118 517	5 939 826
Effets à recevoir	16 155 828	18 457 277	(2 301 449)
Chèques en portefeuille	2 679 350	3 285 972	(606 622)
Total	**37 878 760**	**39 915 485**	**(2 036 725)**

- **Variation des autres actifs**

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	49 556	55 049	(5 493)
Personnel-avances et acomptes	50 621	47 797	2 824
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	5 375	2 089 481	(2 084 106)
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	104 296	58 112	46 184
Etat, impôts et taxes (droits de douane et divers)	13 643	24 925	(11 282)
Débiteurs divers	210 742	96 547	114 195
Charges constatées d'avance	292 751	190 899	101 852
Total des autres actifs courants	**726 984**	**2 562 810**	**(1 835 826)**
Autres actifs Financiers (prêt au personnel)	23 837	26 694	(2 857)
Total des autres actifs	**750 821**	**2 589 504**	**(1 838 683)**

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fournisseurs locaux	2 552 735	4 136 084	(1 583 349)
Fournisseurs étrangers	3 164 046	7 486 841	(4 322 795)
Fournisseurs, effets à payer	2 166 633	1 269 253	897 380
Fournisseurs, factures non parvenues	6 267 338	3 411 055	2 856 283
Fournisseurs d'immobilisations, avances et acomptes	-	2 770 990	(2 770 990)
Total	**14 150 752**	**19 074 223**	**(4 923 471)**

- **Autres passifs**

Libellé	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Rémunérations dues au personnel	8 490	6 604	1 886
CSS à payer	983 615	229 001	754 614
Receveur des finances	1 315 399	1 583 011	(267 612)
Charges à payer	273 417	312 270	(38 853)
CNSS	651 067	687 765	(36 698)
Etat impôt et taxe	60 649	-	60 649
Retenues Personnel	-	580	(580)
Total autres passifs courants	**3 292 637**	**2 819 231**	**473 406**
Intérêts courus	30 113	39 406	(9 293)
Total autres passifs financiers	**30 113**	**39 406**	**(9 293)**
Total autres passifs	**3 322 750**	**2 858 637**	**464 113**

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement à des immobilisations corporelles en cours pour 15.447.080 DT.

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 3.045.813 DT.
- Encaissement de crédit à moyen terme pour un montant de 6.250.000 DT
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
  - ✓ Financement de stocks : 22.400.000 DT, et
  - ✓ Financement en Dinars : 14.000.000 DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
  - ✓ Financement de stocks : 23.400.000 DT, et
  - ✓ Financement en Dinars : 9.000.000 DT.

- Distribution des dividendes pour un montant de 13.246.523 DT.

4. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2022	Trésorerie à fin 2021	Variation
Liquidités et équivalents de liquidités	cf. note V.8	1 080 406	960 479	(930 489)
Concours bancaires	cf. note V.14	(1 707 224)	(318 079)	(179 112)
Total		(622 818)	642 400	(1 109 601)

VIII. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers de Sotipapier arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

IX. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées de la société SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,97% du capital) a facturé un montant de 2.341.287 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 158.815 DT au 31 décembre 2022.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, et ce pour un montant de 76.577 DT (HTVA), totalement encaissé en 2022.

- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2022, d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La créance liée à cette refacturation s'élève à 40.020 DT au 31 décembre 2022.

- La société SFTC (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 521.644DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 124.747 DT au 31 décembre 2022.

- La société SFTC a facturé deux notes de débit au titre de frais de réparation de la presse à balle et des frais d'accompagnement relatifs au projet ECOGAD pour un montant global de 149.368 DT(TTC). La dette liée à ces facturations s'élève à 80.943 DT au 31 décembre 2022.

- La société SOTIPAPIER a vendu avec toutes les garanties ordinaires et de droit en matière de ventes immobilières, à la société SOTIPAPIER PROPCO S A R L (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 49 % du capital), la totalité de la propriété du Terrain, situé à Imada/Machykha de Sidi Dhaher, Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul objet du titre foncier n°563919 d'une superficie de 1 656m^2. Le prix de vente est de 215.000 DT.

- Le 27 décembre 2022, la société SOTIPAPIER a accepté d'apporter son concours financier à la société SOTIPAPIER PROPCO par le biais d'un prêt pour un montant de 235.000 DT sous forme d'avance en compte courant d'associé. L'avance est consentie par le prêteur pour une durée de 10 ans de la date de du décaissement effectif des fonds et portera intérêts au taux de 8% L'an. Le solde de compte courant associé SOTIPAPIER PROPCO s'élève au 31 décembre 2022 à 235.000 DT.

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2022 :

  - ✓ D'un salaire brut de 352.243 DT servi par la société SOTIPAPIER y compris une allocation de logement qui s'élève à 4.600 DT par an.
  - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2022, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120.000 DT.

X. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2022 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	2 295 176	295 176	Néant	2 000 000	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	14 432 167	14 432 167	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	35 143 979	35 143 979	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	**51 871 322**	**49 866 842**		**2 000 000**		
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
***Emprunt obtenu non encore encaissé**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Crédit consenti non encore versé**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Opération de portage**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Crédit Documentaire**	7 704 360	7 704 360	Néant	Néant	Néant	Néant
***Commande d'immobilisation**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Commande de longue durée**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Etc.**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	**7 704 360**	**7 704 360**				

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
***Emprunt obligataire**	Néant	Néant	Néant
*** Emprunt d'investissement**	Néant	Néant	Néant
***Emprunt courant de gestion**	Néant	Néant	Néant
***Autres**	Néant	Néant	Néant

XI. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	31/12/2022	31/12/2021	Charges	31/12/2022	31/12/2021	Soldes intermédiaires des exercices	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue	159 271 742	127 383 207						
Production stockée			Déstockage de production	6 111 506	1 724 538			
Total	**159 271 742**	**127 383 207**	**Total**	**6 111 506**	**1 724 538**	**Production de l'exercice**	**165 383 248**	**129 107 745**
Production de l'exercice	165 383 248	129 107 745	Coût d'achat Mat. Premières	69 769 064	56 101 935			
			Achat d'approvisionnements consommés	33 698 053	28 398 444			
Total	**165 383 248**	**129 107 745**	**Total**	**103 467 117**	**84 500 379**	**Marge sur coûts matières**	**61 916 131**	**44 607 366**
Marge sur coûts matières	61 916 131	44 607 366	Autres charges	7 206 215	5 307 638			
Total	**61 916 131**	**44 607 366**	**Total**	**7 206 215**	**5 307 638**	**Valeur ajoutée brute**	**54 709 915**	**39 299 728**
Valeur ajoutée brute	54 709 915	39 299 728	Impôt, taxes et versements assimilés	588 045	458 363			
			Charges de personnel	8 605 829	8 243 934			
Total	**54 709 915**	**39 299 728**	**Total**	**9 193 874**	**8 702 297**	**Excédent Brut d'exploitation**	**45 516 041**	**30 597 431**
Excédent Brut d'exploitation	45 516 041	30 597 431	Dotation aux amortissements et aux provisions	12 055 167	6 704 184			
Autres produits Ordinaires	467 302	625 793	Charges financières	3 946 091	2 761 291			
Produits financiers	360 622	707 072	Autres Pertes Ordinaires	131 319	873 878			
			Impôt sur le résultat ordinaire	4 231 206	2 951 974			
Total	**46 343 965**	**31 930 296**	**Total**	**20 363 783**	**13 291 327**	**Résultat des activités ordinaires après impôt**	**25 980 182**	**18 638 969**
Résultat des activités ordinaires après impôt	25 980 182	18 638 969	Elément extraordinaire-contribution. Conjoncturelle	-	-		25 980 182	18 638 969
Total	**25 980 182**	**18 638 969**	**Total**	**-**	-	**Résultat net de l'exercice**	**25 980 182**	**18 638 969**

Tunis, le 02 mai 2023

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER SA »
13, Rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SOTIPAPIER SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 84.827.954 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 25.980.182 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 45.666.646 DT provisionnée à hauteur de 782.070 DT. De par leur valeur importante à l'actif, de leur nature et du caractère spécifique de leur valorisation, l'évaluation des stocks a été considérée comme point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation des tests sur les contrôles clefs pertinents ;

- La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;

- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les différentes catégories de stock ;

- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la permanence de son application d'une période à l'autre ;

- L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2022 et au début de 2023 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période ; et

- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 37.878.760 DT provisionné à hauteur de 10.058.343 DT. Compte tenu du caractère

significatif des créances clients au regard du bilan de la société, nous avons considéré que l'évaluation des créances clients constitue un point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation de tests sur les contrôles clefs pertinents ;

- Le rapprochement de la balance auxiliaire client avec la balance générale et la revue du délai de remboursement moyen et son évolution par rapport à 2021 ;

- L'envoi de demandes de confirmations externes pour un échantillon représentatif de clients. Des procédures alternatives ont été mises en œuvre en cas d'absence de réponses à ces demandes dont notamment la réconciliation entre le bon de livraison et la facture correspondante ainsi que les encaissements reçus début 2023, le cas échéant.

- L'examen de la provision pour dépréciation des créances douteuses à travers la revue :
  - De l'ancienneté des créances clients,
  - De l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), et
  - De l'existence d'éventuelles garanties et les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers.

- L'examen des transactions de vente et des avoirs accordés intervenues à la fin de 2022 et au début de 2023 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que

nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'avoir un impact sur notre opinion sur les états financiers. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés M.T.B.F	**Tunisie Audit et Conseil**
Mohamed Lassaad BORJI	**Wassim CHAKROUN**

Tunis, le 02 mai 2023

Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER SA»
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1. Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration nous a informé des conventions et opérations suivantes, nouvellement conclues en 2022 et visées par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales :

- Votre société a contracté en 2022 auprès de la Banque de Tunisie un crédit à moyen terme s'élevant à 2.000.000 DT qui a servi exclusivement à l'acquisition d'équipements neufs s'élevant, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans.

- Votre société a contracté en 2022 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme s'élevant à 2.000.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans.

- Votre société a contracté en 2022 auprès de la UBCI un crédit à moyen terme s'élevant à 2.250.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans.

- Les opérations de financement de stock autorisées par le CA du 07 mars 2022 sont détaillées ci-après :

Libellé	31/12/2021	Nouveaux emprunts	Remboursement 2022	31/12/2022
BT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BNA	1 000 000	2 000 000	3 000 000	-
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	2 400 000	2 400 000	600 000
Total	**6 100 000**	**22 400 000**	**23 400 000**	**5 100 000**

- Les opérations de financement en dinars autorisées par le CA du 07 mars2022 sont détaillées ci-après :

Libellé	31/12/2021	Nouveaux emprunts	Remboursement 2022	31/12/2022
BT	-	9 000 000	9 000 000	-
UBCI	-	5 000 000	-	5 000 000
Total	**-**	**14 000 000**	**9 000 000**	**5 000 000**

- Votre société a accordé une caution solidaire, autorisée par le conseil d'administration du 07 mars 2022, au profit de la Banque de Tunisie « BT » afin de garantir deux (2) crédits bancaires pour un montant chacun en principal d'un million de Dinars Tunisiens (1.000.000 DT), outre les intérêts et les frais de gestion et ce selon les conditions détaillées dans l'accord de principe de chacun de ces deux (2) crédits bancaires.

- La société SOTIPAPIER a vendu avec toutes les garanties ordinaires et de droit en matière de ventes immobilières, à la société SOTIPAPIER PROPCO S A R L (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 49 % du capital), la totalité de la propriété du Terrain, situé à Imada/Machykha de Sidi Dhaher, Délégation Bou Argoub, Gouvernorat de Nabeul, objet du titre foncier n°563919, d'une superficie de 1 656m2. Le prix de vente est de 215.000 DT. Cette convention a été autorisée, à postériori, par le conseil d'administration du 26 avril 2023.
- Le 27 décembre 2022, la société SOTIPAPIER a accepté d'apporter son concours financier à la société SOTIPAPIER PROPCO par le biais d'un prêt pour un montant de 235.000 DT sous forme d'avance en compte courant associé. L'avance est consentie par le

prêteur pour une durée de 10 ans de la date du décaissement effectif des fonds et portera intérêts au taux de 8% L'an. Le solde du compte courant associé SOTIPAPIER PROPCO s'élève, au 31 décembre 2022, à 235.000 DT. Cette convention a été autorisée, à postériori, par le conseil d'administration du 26 avril 2023.

Il est à souligner que les conventions et opérations précitées ont été autorisées par le conseil d'administration mais sans faire l'objet au préalable d'un rapport spécial établi par les commissaires aux comptes en application des dispositions de l'article 29 de la loi 2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

2. Conventions et opérations réalisées en 2022 relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2022 :

- Votre société a contracté en septembre 2020 auprès de la Banque de Tunisie un crédit à moyen terme qui a servi à financer des investissements réalisés au cours du 2ème semestre de l'année 2019 et du premier semestre de l'année 2020, s'élevant à 3.200.000 DT, au taux du marché monétaire (TMM) + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 12 mois de grâce.
  Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 11 décembre 2020.

- Votre société a contracté auprès de la BNA un crédit à moyen terme, en remplacement du crédit à moyen terme antérieurement conclu avec la BH, qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 1.810.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 24 mois de grâce.
  Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 25 décembre 2017.

- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 4.830.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 8 ans dont 24 mois de grâce.
  Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2016.

- Votre société a contracté en 2017 auprès de la BIAT un crédit à moyen terme qui a servi exclusivement à parfaire le schéma de financement du projet de transformation de la machine PM2 s'élevant à 5.430.000 DT, au taux d'intérêt TMM + 1,25% l'an et remboursable sur une période de 7 ans dont 2 ans de franchise.
  Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration du 28 octobre 2016.

- La société TUCOLLECT (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,97% du capital) a facturé un montant de 2.341.287 DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 158.815 DT au 31 décembre 2022.

- La société SOTIPAPIER a facturé à la société TUCOLLECT sa quote-part dans les frais de location du dépôt pour la période allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, et ce pour un montant de 76.577 DT (HTVA), totalement encaissé en 2022

- Le Co-Gérant de la filiale TUCOLLECT a bénéficié, au titre de l'exercice 2022, d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT. La créance liée à cette refacturation s'élève à 40.020 DT au 31 décembre 2022.

- La société SFTC (société dans laquelle SOTIPAPIER détient 99,99% du capital) a facturé un montant de 521.644DT (HTVA) relatif à des ventes de vieux papiers. La dette liée à ces facturations s'élève à 124.747 DT au 31 décembre 2022.

- La société SFTC a facturé deux notes de débit au titre de frais de réparation de la presse à balle et des frais d'accompagnement relatifs au projet ECOGAD pour un montant global de 149.368 DT (TTC). La dette liée à ces facturations s'élève à 80.943 DT au 31 décembre 2022.

3. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II §5 du code des sociétés commerciales sont définis comme suit :

- Le directeur général a bénéficié au titre de l'exercice 2022 :

  - ✓ D'un salaire net de 222.028 DT servi par la société SOTIPAPIER SA. Le montant de la charge brute s'élève à 352.243 DT y compris une allocation de logement annuelle qui s'élève à 4.600 DT.
  - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2022, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120.000 DT.

Par ailleurs, en dehors des conventions et opérations précités, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F

Mohamed Lassaad BORJI

Tunisie Audit et Conseil

Wassim CHAKROUN

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton (SOTIPAPIER)
Siège Social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint-Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

SOTIPAPIER, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Lassaad BORGI (PWC-Les commissaires aux comptes associés MTBF) et M Wassim CHAKROUN (GRANT THORNTON -Tunisie Audit et Conseil).

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Actifs			
Actifs non courants			
Ecart d'acquisition		442 952	442 952
Moins amortissements		<42 207>	<10 441>
Moins provisions		<114 854>	<114 854>
	VIII.1	**285 891**	**317 657**
Immobilisations incorporelles		1 392 833	1 348 304
Moins amortissements		<1 182 076>	<1 034 002>
	VIII.2	**210 757**	**314 302**
Immobilisations corporelles		132 916 692	112 421 234
Moins amortissements		<78 857 841>	<72 457 381>
	VIII.3	**54 058 851**	**39 963 853**
Immobilisations financières		2 036 667	2 020 077
Moins provisions		<356 411>	<356 411>
	VIII.4	**1 680 256**	**1 663 666**
Total des actifs immobilisés		**56 235 755**	**42 259 478**
Frais préliminaires		16 315	-
Total des actifs non courants		**56 252 070**	**42 259 478**
Actifs courants			
Stocks		45 706 183	30 696 113
Moins provisions		<782 070>	<382 935>
	VIII.5	**44 924 113**	**30 313 178**
Clients et comptes rattachés		37 892 016	39 881 390
Moins provisions		<10 058 343>	<4 986 044>
	VIII.6	**27 833 673**	**34 895 346**
Autres actifs courants	**VIII.7**	675 160	2 735 155
Placements et autres actifs financiers	**VIII.8**	857 993	1 303 153
Liquidités et équivalents de liquidités	**VIII.9**	1 156 270	1 010 485
Total des actifs courants		**75 447 209**	**70 257 317**
Total des actifs		**131 699 279**	**112 516 795**

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital		30 720 659	30 456 416
Réserves consolidées		17 218 974	11 901 511
Prime d'émission		11 153 591	10 617 831
Autres capitaux propres		326 968	408 710
Résultat consolidé de l'exercice		25 851 047	18 571 344
Total capitaux propres (part du groupe)	**VIII.10**	**85 271 239**	**71 955 812**
Part des minoritaires dans les capitaux propres		2 714	7 509
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice		151	395
Intérêts minoritaires		**2 865**	**7 904**
Total capitaux propres consolidés		**85 274 104**	**71 963 716**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunt long terme	**VIII.11**	12 683 887	8 548 240
Provision pour risques	**VIII.12**	208 973	365 985
Total des passifs non courants		**12 892 860**	**8 914 225**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**VIII.13**	13 895 755	19 067 854
Autres passifs courants	**VIII.14**	4 009 445	3 419 730
Concours bancaires et autres passifs financiers	**VIII.15**	15 627 115	9 151 270
Total des passifs courants		**33 532 315**	**31 638 854**
Total des passifs		**46 425 175**	**40 553 079**
Total des capitaux propres et des passifs		**131 699 279**	**112 516 795**

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation			
Revenus		159 392 302	127 443 788
Autres produits d'exploitation		94 466	444 479
Total des produits d'exploitation	**IX.1**	**159 486 768**	**127 888 267**
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis		6 111 506	1 724 538
Achats de matières premières consommés	**IX.2**	<68 996 054>	<55 403 146>
Achats d'approvisionnements consommés	**IX.3**	<33 771 254>	<28 414 807>
Charge de personnel	**IX.4**	<8 639 459>	<8 277 564>
Dotations aux amortissements et aux provisions	**IX.5**	<12 026 551>	<6 722 137>
Autres charges d'exploitation	**IX.6**	<8 094 127>	<5 944 012>
Total des charges d'exploitation		**<125 415 939>**	**<103 037 128>**
Résultat d'exploitation		**34 070 829**	**24 851 139**
Charges financières nettes	**IX.7**	<3 991 993>	<2 761 629>
Produits des placements	**IX.8**	74 951	245 692
Autres gains ordinaires	**IX.9**	110 106	116 716
Autres pertes ordinaires	**IX.10**	<132 817>	<873 898>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		**30 131 076**	**21 578 020**
Impôt sur les bénéfices		<4 279 878>	<3 006 281>
Résultat des activités ordinaires après impôt		**25 851 198**	**18 571 739**
Résultat net de l'exercice		**25 851 198**	**18 571 739**
Intérêts des minoritaires dans le résultat		151	395
Résultat net revenant à la société consolidante		***25 851 047***	***18 571 344***

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		**25 851 198**	**18 571 739**
Ajustements pour :			
(+) Amortissements et provisions		12 026 551	6 722 137
(-) Résorption subvention d'investissement		<81 742>	<408 710>
(-) Plus-value sur cession d'immobilisations			<16 300>
- Variation des :			
* Stocks		<15 010 070>	<8 715 720>
* Créances		1 989 374	<2 660 474>
* Autres actifs et prêts au personnel		2 062 852	1 494 307
* Fournisseurs et autres dettes		<5 172 099>	8 258 463
* Autres passifs		448 593	<542 197>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**X.1**	**22 114 657**	**22 703 245**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements liés à l'acquisition des immobilisations corporelles & incorporelles		<20 539 989>	<10 131 629>
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles & incorporelles		-	16 300
Encaissements provenant de la cession du matériel & outillage		-	9 000
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières		<16 590>	<26 513>
Encaissements des autres actifs non courants		<16 315>	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**X.2**	**<20 572 894>**	**<10 132 842>**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements augmentation de capital		264 243	-
Encaissement prime d'émission		535 760	-
Encaissements provenant des emprunts		44 650 000	40 100 000
Remboursement d'emprunts		<35 445 812>	<42 952 472>
Distributions de dividendes		<13 246 635>	<12 023 408>
Encaissement liée aux subventions d'investissements		-	817 420
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	**X.3**	**<3 242 444>**	**<14 058 460>**

Incidence des variations de périmètre de consolidation		**<12 435>**	**<479 198>**
Variation de trésorerie	**X.4**	**<1 713 116>**	**<1 967 255>**
Trésorerie au début de l'exercice		**1 954 820**	**3 922 075**
Trésorerie à la clôture de l'exercice		**241 704**	**1 954 820**

I. Présentation du Groupe

SOTIPAPIER est un Groupe composé par quatre sociétés dont la société mère est la « Société Tunisienne Industrielle du papier et du Carton ».

L'objet du Groupe consiste essentiellement en la fabrication du papier d'emballage de type Kraft pour les sacs de grandes contenances ainsi que du papier dit Testliner et du papier cannelure.

II. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- La norme comptable générale n° 1,
- Les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37), et
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38).

III. Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2022.

IV. Bases de mesures

Les états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

V. Périmètre et méthodes de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe SOTIPAPIER comprend :

- ✓ La société mère : Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton « SOTIPAPIER » ;

- ✓ Les filiales : Société la Tunisienne du Collecte et Tri « TUCOLLECT », Société Franco-Tunisienne de Collecte et Tri de Déchets Valorisables « SFTC » et la Société SOTIPAPIER PROPCO sur lesquelles la « SOTIPAPIER » exerce un contrôle exclusif ;

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale :

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe SOTIPAPIER :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
SOTIPAPIER	Industriel	100%	Mère	Intégration globale	100%
TUCOLLECT	Commercial	99,97%	Filiale	Intégration globale	99,97%
SFTC	Commercial	99,99%	Filiale	Intégration globale	99,99%
SOTIPAPIER PROPCO	Promotion immobilière	49%	Filiale	Intégration globale	49%

Le Groupe « SOTIPAPIER » est constitué par :

SOCIETE TUNISIENNE INDUSTRIELLE DU PAPIER ET DU CARTON

Au capital de 30.720.659 DT, société mère.

SOCIETE LA TUNISIENNE DU COLLECTE ET TRI

Au capital de 300.000 DT détenu à 80% par « SOTIPAPIER » depuis le 4 septembre 2015 et à 97,97% à partir du 13 décembre 2021, TUCOLLECT a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

SOCIETE FRANCO-TUNISIENNE DE COLLECTE ET TRI DE DECHET VALORISABLES

Au capital de 2.010.000 DT détenu à 99,5% par « SOTIPAPIER » depuis le 26 février 2018 et à 99,99% à partir du 12 janvier 2022, SFTC a pour objet principal, la collecte, le transport, le traitement, le tri, le recyclage et la valorisation de tous types de déchets.

SOCIETE SOTIPAPIER PROPCO

Au capital de 5.000 DT détenu à 49% par « SOTIPAPIER » depuis le 15 décembre 2022, et a pour objet principal, la location des terrains et d'autres biens immobiliers.

VI. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les principes comptables les plus pertinents tels que retenus par le Groupe SOTIPAPIER pour l'élaboration de ses états financiers se résument comme suit :

1- Ecarts d'acquisition

L'écart d'acquisition représente la différence, à la date d'acquisition, entre le coût d'acquisition et la juste valeur de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale ou de l'entreprise associée. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur la durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans. Le cas échéant, une provision pour dépréciation complémentaire est constatée pour tenir compte des perspectives d'activité et de résultat des sociétés concernées. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en déduction des actifs de l'entreprise présentant les états financiers dans la même rubrique de bilan que les écarts d'acquisitions positifs, l'amortissement de l'écart d'acquisition négatif est effectué conformément aux paragraphes 56 et 57 de la norme comptable tunisienne 38 relative au regroupement des entreprises.

2- Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées pour leur coût d'acquisition hors taxes déductibles et sont amorties suivant la méthode d'amortissement linéaire en tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé.
Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Rubrique	Taux	Durée
Logiciels	33,33%	3 ans
Constructions	5%	20 ans
Matériels et outillages	10%	10 ans
Matériel de transport	20%	5 ans
Agencements, aménagements et installations	20%	5 ans
Matériel Informatique	20%	5 ans
Mobiliers de bureau	20%	5 ans
Grosses réparations Turbine	25%	4 ans

3- Immobilisations financières

Un placement est un actif détenu par une entreprise dans l'objectif d'en tirer des bénéfices sous forme d'intérêts, de dividendes ou de revenus assimilés, des gains en capital ou d'autres gains tels que ceux obtenus au moyen de relations commerciales.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.
Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les

frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

4- Stocks

Les stocks du Groupe SOTIPAPIER sont constitués des rubriques suivantes :
- stock de matières premières,
- stock de matières consommables et pièces de rechange,
- stock de produits finis,

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est tenue suivant la méthode d'inventaire intermittent.

5- Clients & comptes rattachés

Sont logés dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.
A chaque exercice comptable, le Groupe procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client. Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6- Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par le Groupe sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

7- Revenus

Les revenus sont comptabilisés au vu de la réalisation de l'ensemble des conditions suivantes :

- La livraison a été effectuée,
- Le montant de la vente est mesuré de façon fiable,
- Les avantages futurs associés à l'opération de vente bénéficieront à l'entreprise,
- Les coûts encourus concernant l'opération sont mesurés de façon fiable.

Les revenus représentent la juste valeur des contreparties reçues ou à recevoir au titre de la vente de produits fabriqués (en hors taxes).

8- Conversion des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère

Les livres comptables du Groupe sont tenus en Dinar Tunisien. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

9- Provision pour indemnité de départ à la retraite

La convention collective du secteur de l'Imprimerie, Reliure, Brochure, Transformation du Carton et du Papier et Photographie prévoit une indemnité de départ à la retraite égale à :

- 3 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté égale ou supérieure à 25 ans ;
- 2 mois de salaires bruts pour les employés bénéficiant d'une ancienneté allant de 10 à 24 ans.

Par ailleurs Sotipapier calcule la provision en prenant en considération en plus de l'indemnité prévu par la convention collective 1 mois de salaire brut à partir d'un an d'ancienneté.

Conformément au cadre conceptuel de la comptabilité, et en respect de la convention de rattachement des charges aux produits, le Groupe procède à la constitution d'une provision pour indemnités de départ à la retraite « IDR » qui tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non-courants.

Cette provision est estimée selon la méthode du régime d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies telle que définie par la norme IAS 19 Avantages du personnel.

VII. Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

1. Homogénéisation des méthodes comptables :

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

2. Elimination des soldes et transactions intra-groupe :

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur :

- Les opérations de ventes/achats/ dividendes intra-groupe
- Les soldes clients/fournisseurs intra-groupe.

- Les soldes des autres actifs/autres passifs liés à des transactions intra-groupe.

Notes relatives au Bilan

1. Ecarts d'acquisition

Il est à signaler que pour le traitement de l'acquisition au début de 2018 de la filiale SFTC et fin 2021 de la filiale TUCOLLECT, le Management a retenu la méthode du *« partial goodwill »* pour la comptabilisation de l'écart d'acquisition (unique traitement prévu par la norme NCT 38 et l'un des traitements prévus par la norme IFRS 3).

Le détail des écarts d'acquisition se présente comme suit :

Acquisition SFTC

Augmentation de capital	**2 000 000**
Actifs nets après augmentation de capital	*1 884 126*
Quote-part du Groupe dans l'actif net de la filiale après augmentation de capital	***1 874 705***
Ecarts d'acquisition	**125 295**

La société SFTC a été acquise par une autorisation du Conseil d'Administration de la société mère réuni le 26 février 2018. L'amortissement des écarts d'acquisition a été prévue sur une période de 10 ans.

Une provision pour dépréciation complémentaire est constatée au 31 décembre 2019 pour un montant de 114.854 DT qui représente la valeur comptable nette de l'écart d'acquisition au 31 décembre 2018 et qui tient compte des perspectives d'activité de la société SFTC.

Acquisition TUCOLLECT

Prix d'acquisition	**479 200**
Actifs	*960 325*
Passifs	*151 265*
Actifs nets	809 060
Augmentation de la quote-part du Groupe dans l'actif net acquis de la filiale	***161 542***
Ecarts d'acquisition	**317 657**

L'acquisition de 19,97% des parts sociales de TUCOLLECT a été effectuée le 13 décembre 2021. Cependant, les écarts d'acquisition seront amortis sur une période de 10 ans à partir du 1er janvier 2022.

En effet, lorsqu'ils sont positifs, ces écarts sont inscrits à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « écarts d'acquisition » et amortis sur leur durée de vie estimée, dans la limite de vingt ans.

2. Immobilisations incorporelles

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 1.392.833 DT contre 1.348.304 DT au 31 décembre 2021. Le détail des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Concession, brevet et procédés	176 294	177 370
Logiciel	1 071 237	1 063 801
Immobilisations incorporelles en cours	145 302	107 133
Valeur brute	**1 392 833**	**1 348 304**
Moins Amortissements	<1 182 076>	<1 034 002>
Total net	**210 757**	**314 302**

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après.

3. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 132.916.692 DT contre 112.421.234 DT au 31 décembre 2021. Le détail des immobilisations corporelles se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Terrain	846 049	845 674
Constructions	10 143 775	8 727 284
AAI	3 835 894	3 451 459
Outillage industriel	91 618 233	87 579 745
Matériel de transport	3 320 538	3 219 949
Matériel informatique	811 036	732 685
MMB	253 975	238 325
Immobilisations en cours	15 699 677	4 125 113
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	6 387 515	3 501 000
Valeur brute	**132 916 692**	**112 421 234**
Moins Amortissements	<78 857 841>	<72 457 381>
Total net	**54 058 851**	**39 963 853**

Le détail de ces immobilisations ainsi que leurs amortissements sont consignés au niveau du « Tableau de variation des immobilisations » ci-après :

Tableau de variation des immobilisations et des amortissements

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acquisitions 2022	Reclassements 2022	Valeur brute au 31/12/2022	Amortiss. Cumulés 31/12/2021	Dotation 2022	Amortiss. Cumulés 31/12/2022	VCN 31/12/2022
Concessions, brevets & procédés	177 370	-	-	177 370	177 296		177 296	74
Logiciels	1 063 801	1 300	5 060	1 070 161	856 706	148 074	1 004 780	65 381
Immobilisations incorporelles en cours	107 133	38 169	-	145 302	-	-	-	145 302
Total des immobilisations incorporelles	**1 348 304**	**39 469**	**5 060**	**1 392 833**	**1 034 002**	**148 074**	**1 182 076**	**210 757**
Terrains	845 674	375	-	846 049	-	-	-	846 049
Construction	2 683 729	1 416 491	-	4 100 220	2 138 587	94 980	2 233 567	1 866 653
Construction Siège Megrine	2 672 298	-	-	2 672 298	679 335	100 139	779 474	1 892 824
CONSTRUCTION MP2	606 560	-	-	606 560	606 560	-	606 560	-
CONSTRUCTION MP3	808 977	-	-	808 977	802 478	6 499	808 977	-
CONST MAG STOK PB+CHAUD	508 512	-	-	508 512	471 579	36 933	508 512	-
NOUV ADMINIS+ATELIER MECANI+AT ELECTRIC	836 892	-	-	836 892	824 188	12 704	836 892	-
CONSTRUCTION DEPOT MAT PREMIERE	610 316	-	-	610 316	409 289	22 341	431 630	178 686
MAT ET OUTILLAGE	67 887 536	31 074	3 874 568	71 793 178	46 288 906	3 297 025	49 585 931	22 207 247
TURBINE A GAZ	6 336 228	-	-	6 336 228	6 038 665	297 563	6 336 228	-
REVISION GENERAL TURBINE	5 090 680	-	-	5 090 680	3 471 372	851 307	4 322 679	768 001
PRESSE A SABOT	8 265 301	-	132 846	8 398 147	5 314 677	842 107	6 156 784	2 241 363
Agencements, aménagements et installations	3 451 459	106 588	277 847	3 835 894	2 307 983	393 464	2 701 447	1 134 447
MATERIEL ROULANT	3 219 948	100 590	-	3 320 538	2 515 797	319 147	2 834 944	485 594
MMB & Matériel Informatique	971 010	4 604	89 397	1 065 011	587 965	126 251	714 216	350 795
Immobilisations corporelles en cours	4 125 113	15 954 282	<4 379 718>	15 699 677	-	-	-	15 699 677
Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	3 500 999	2 886 516	-	6 387 515	-	-	-	6 387 515
Total des immobilisations corporelles	**112 421 232**	**20 500 520**	**<5 060>**	**132 916 692**	**72 457 381**	**6 400 460**	**78 857 841**	**54 058 851**
Total	**113 769 536**	**20 539 989**	**-**	**134 309 525**	**73 491 383**	**6 548 534**	**80 039 917**	**54 269 608**

4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont composées par des participations et par des dépôts et cautionnements.

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Participations	428 000	428 000
Dépôts et cautionnements	1 608 667	1 592 077
Valeur brute	**2 036 667**	**2 020 077**
Moins Provisions	<356 411>	<356 411>
Total net	**1 680 256**	**1 663 666**

Titres de participation

Les participations se présentent comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Marina Hôtel	350 000	350 000
BTS	40 000	40 000
Sté expansion tourisme	25 000	25 000
SODEK SICAR	10 000	10 000
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000
Valeur brute	**428 000**	**428 000**
Moins Provisions	<356 411>	<356 411>
Total net	**71 589**	**71 589**

La provision constatée est relative à la dépréciation des titres de Marina Hôtel et de la Société expansion tourisme.

Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition et se détaillent comme suit :

Mouvements	Valeur brute 31/12/2021	Valeur brute 31/12/2022	Provisions pour dépréciation			
Nature des titres			31/12/2021	Dotations	Reprises	31/12/2022
Titres de participation : ***Autres participations***						
Marina Hôtel	350 000	350 000	331 411	-	-	331 411
BTS	40 000	40 000	-	-	-	-
Sté expansion tourisme	25 000	25 000	25 000	-	-	25 000
SODEK SICAR	10 000	10 000	-	-	-	-
Sté Tunisienne de codification	3 000	3 000	-	-	-	-
Total	**428 000**	**428 000**	**356 411**	**-**	**-**	**356 411**

5. Stocks

La valeur brute des stocks s'élève au 31 décembre 2022 à 45.706.183 DT contre 30.696.113 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Matières premières	13 665 909	12 862 031
Consommables et pièces de rechange	19 148 444	11 027 708
Produits finis	12 877 994	6 766 488
Stock consommables et PDR en transit	13 836	39 886
Total	**45 706 183**	**30 696 113**
Provision	<782 070>	<382 935>
Total net	**44 924 113**	**30 313 178**

6. Clients et comptes rattachés

La valeur brute des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 37.892.016 DT contre 39.881.390 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Clients	8 075 422	13 257 956
Clients douteux	10 058 343	4 120 005
Clients ventes d'énergie (STEG)	921 051	760 180
Effets à recevoir	16 155 828	18 457 277
Chèques en portefeuille	2 681 372	3 285 972
Total	**37 892 016**	**39 881 390**
Provision pour dépréciation des comptes clients	<10 058 343>	<4 986 044>
Total net	**27 833 673**	**34 895 346**

7. Autres actifs courants

Le solde brut des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 675.160 DT contre 2.735.155 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs locaux débiteurs	49 556	55 049
Personnel-avances et acomptes	50 621	47 797
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	149 253	2 235 930
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	106 416	58 236
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	13 643	24 925
Débiteurs divers	-	96 547
Produits à recevoir	12 756	25 772
Charges constatées d'avance	292 915	190 899
Total	**675 160**	**2 735 155**

8. Placements et autres actifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille, au 31 décembre 2022, comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel	23 836	26 694
Placement courant	834 157	1 276 459
Total	**857 993**	**1 303 153**

Les placements courants sont des placements à court terme, très liquides facilement convertibles en un montant connu de liquidités, et non soumis à un risque significatif de changement de valeur.

9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1.156.270 DT contre 1.010.485 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Banques	815 202	680 020
Effets à l'encaissement	-	180 000
Chèques remis à l'encaissement	290 127	100 000
Caisses	50 941	50 465
Total	**1 156 270**	**1 010 485**

10. Capitaux propres

L'évolution de la structure de capital se détaille comme suit :

	31/12/2022		31/12/2021	
Libellé	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
Recall Holding	10 390 050	33,82%	10 390 050	34,11%
Value Consulting	8 755 121	28,50%	8 755 121	28,75%
Han TN	1 470 138	4,79%	1 470 138	4,83%
Swicorp Conseil & Invest.	1 446 322	4,71%	1 446 322	4,75%
Ekuity Capital (ex CTKD)	1 308 000	4,26%	1 308 000	4,29%
Divers public	7 351 028	24%	7 086 785	23,27%
Total	**30 720 659**	**100%**	**30 456 416**	**100%**

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	30 720 659	30 456 416
Réserves consolidées	17 218 974	11 901 511
Prime d'émission	11 153 591	10 617 831
Subvention d'investissement	326 968	408 710
Résultat de l'exercice consolidé	25 851 047	18 571 344
Capitaux propres (part du groupe)	**85 271 239**	**71 955 812**

Part des minoritaires dans les capitaux propres	2 714	7 509
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	151	395
Intérêts minoritaires	**2 865**	**7 904**
Total capitaux propres consolidés	**85 274 104**	**71 963 716**

La part du groupe dans les capitaux propres s'élève au 31 décembre 2022 à 85.271.239 DT. Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves consolidées	Prime d'émission	Autres capitaux propres	Résultat de l'exercice consolidé	Total
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2019	**30 456 416**	**13 979 553**	**10 617 831**	**-**	**21 264 091**	**76 317 891**
Réserves consolidées	-	21 264 091	-	-	<21 264 091>	**-**
Dividendes	-	<12 992 875>	-	-		**<12 992 875>**
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	-	**1 621 460**	**1 621 460**
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2020	**30 456 416**	**22 250 769**	**10 617 831**	**-**	**1 621 460**	**64 946 476**
Réserves consolidées	-	1 621 460	-	-	<1 621 460>	**-**
Autres capitaux propres	-	-	-	408 710	-	**408 710**
Variation du périmètre de consolidation	-	<95 510>	-	-	-	**<95 510>**
Dividendes	-	<11 875 208>	-	-		**<11 875 208>**
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-	-	**18 571 344**	**18 571 344**
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2021	**30 456 416**	**11 901 511**	**10 617 831**	**408 710**	**18 571 344**	**71 955 812**
Augmentation de capital	264 243	**-**	535 760	**-**	**-**	**800 003**
Réserves consolidées	-	18 571 344	-	-	< 18 571 344>	-
Autres capitaux propres	-	-	-	<81 742>	-	<81 742>
Variation du périmètre de consolidation	-	<7 358>	-		-	<12 436>
Dividendes	-	<13 246 523>	-		-	<13 246 523>
Résultat de l'exercice consolidé	-	-	-		25 851 047	25 851 047
Capitaux propres (part du groupe) au 31/12/2022	**30 720 659**	**17 218 974**	**11 153 591**	**326 968**	**25 851 047**	**85 271 239**

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 est de 0,918 DT contre 0,665 DT au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

En TND	31/12/2022	31/12/2021
Résultat de l'exercice consolidé	25 851 047	18 571 344
Nombre moyen pondéré d'actions	28 148 091	27 941 666
Résultat par action	**0,918**	**0,665**

.

11. Emprunts

Le solde de cette rubrique correspond aux échéances à plus d'un an des crédits à moyen et long terme qui se détaillent comme suit :

Désignation	Échéances à LT au 31/12/21	Échéances à CT au 31/12/21	Remboursements 2022	Échéances à - d'1 an au 31/12/22	Échéances à LT au 31/12/22	Durée	Taux
UBCI 2.250.000 DT	-	-	80 357	321 429	1 848 214	7 ans	TMM+ 1,25%
BIAT 5.430.000 DT	2 068 572	1 034 286	1 034 286	1 034 286	1 034 286	7 ans	TMM+ 1,25%
BIAT 2.000.000 DT	-	-	71 429	285 714	1 642 857	7 ans	TMM+ 1,25%
BT 4.830.000 DT	3 041 338	750 118	750 118	800 210	2 241 128	8 ans	TMM+ 1,25%
BT 2.000.000 DT	-	-	214 287	285 716	1 499 997	7 ans	TMM+ 1,25%
BNA 1.810.000 DT	905 000	362 000	362 000	362 000	543 000	7 ans	TMM+ 1,25%
BT 3.200.000 DT	2 533 330	533 336	533 336	533 336	1 999 994	7 ans	TMM+ 1,25%
BT 2.000.000 DT	-	-	-	125 589	1 874 411		
Total	**8 548 240**	**2 679 740**	**3 045 813**	**3 748 280**	**12 683 887**		

12. Provisions pour risques et charges

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 208.973 DT contre 365.985 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Indemnité de départ à la retraite	208 973	208 973
Provisions pour risques et charges	-	157 012
Total	**208 973**	**365 985**

13. Fournisseurs et comptes rattachés

La valeur brute de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 13.895.755 DT contre 19.067.854 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs locaux	1 986 305	4 125 126
Fournisseurs étrangers	3 164 046	10 257 831
Fournisseurs, effets à payer	2 176 955	1 273 842
Fournisseurs, factures non parvenues	6 548 675	3 411 055
Fournisseurs d'exploitation retenue de garanties	19 774	-
Total	**13 895 755**	**19 067 854**

14. Autres passifs courants

La valeur des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 4.009.445 DT contre 3.419.730 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Rémunérations dues au personnel	8 490	6 604
Charges à payer pour congés à payer	659 142	527 314
Charges à payer	286 948	320 853
CNSS	651 067	687 765
Etat, impôts et taxes	2 321 442	1 876 614
Retenue UGTT	60 648	580
Créditeur divers	21 708	-
Total	**4 009 445**	**3 419 730**

15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 15.627.115 DT contre 9.151.270 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Banques	46 946	6 276
Chèques en circulation	503 146	195 316
Virement émis en cours	54 237	130 532
Effet escompté non échus	1 144 394	-
Concours bancaires	**1 748 723**	**332 124**
Financement de stock	5 100 000	6 100 000
Financement en dinars	5000000	-
Échéance CMT à - d'1 an	3 748 280	2 679 740
Intérêts courus	30 112	39 406
Total autres passifs financiers	**13 878 392**	**8 819 146**
Total	**15 627 115**	**9 151 270**

Le détail des crédits de financement de stocks se présente comme suit :

Libellé	31/12/2021	Nouveaux emprunts	Remboursement 2022	31/12/2022
BT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BIAT	1 750 000	7 000 000	7 000 000	1 750 000
BNA	1 000 000	2 000 000	3 000 000	-
Attijari Bank	1 000 000	4 000 000	4 000 000	1 000 000
UBCI	600 000	2 400 000	2 400 000	600 000
Total	**6 100 000**	**22 400 000**	**23 400 000**	**5 100 000**

VIII. Notes relatives à l'Etat de Résultat

1. Produits d'exploitation

Revenus

Les revenus s'élèvent au 31 décembre 2022 à 159.392.302 DT contre 127.443.788 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Ventes Kraft	92 500 597	76 036 730
Ventes Liner	73 288 634	55 688 135
Ventes Energie	2 516 983	2 345 026
Autres	269 799	379 682
Ristourne	<9 183 711>	<7 066 366>
Divers vieux papiers	-	60 581
Total	**159 392 302**	**127 443 788**

Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à 94.466 DT contre 444.479 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Subvention d'investissement	81 742	408 710
Subvention d'exploitation	12 724	35 769
Total	**94 466**	**444 479**

2. Achats de matières premières consommés

Les achats de matières premières consommés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 68.996.054 DT contre 55.403.146 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Variation stock de MP	<3 976 270>	<6 883 758>
Achats pâte à papier	52 861 600	40 396 241
Achats pâte à papier en transit	-	3 172 502
Achats vieux papier	20 110 724	18 718 161
Total	**68 996 054**	**55 403 146**

3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 décembre 2022 à 33.771.254 DT contre 28.414.807 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Consommation Gaz	14 853 532	13 796 683
Achats électricité	1 543 017	1 588 505
Achats eau	97 364	90 995
Variation stocks autres approvisionnements	<8 217 152>	<907 637>
Achats pièces de rechange « PDR »	4 072 239	2 963 382
Achats matières consommables	21 186 796	10 638 608
Achats fournitures de bureau & moyens généraux	9 561	82 961
Achats consommables et PDR en transit	225 897	161 310
Total	**33 771 254**	**28 414 807**

4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8.639.459 DT contre 8.277.564 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Salaire de base	4 207 697	4 126 546
Primes	2 295 574	1 942 527
Congés payés	183 317	293 613
Indemnités de stage	20 060	50 634
Charges sociales légales	1 078 483	1 040 998
Autres charges de personnel	381 673	352 242
Accidents de travail	120 413	115 108
Rémunération des dirigeants	352 242	355 896
Total	**8 639 459**	**8 277 564**

5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 12.026.551 DT contre 6.722.137 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Dotations aux amortissements immos corp. et incorp	6 548 535	5 846 135
Dotations aux amortissements de l'écart d'acquisition	31 766	-
Provision pour départ à la retraite	-	18 323
Provisions pour dépréciation de stocks	399 135	158 559
Dotations pour dépréciation des créances clients	5 073 788	1 210 419
Provisions pour congés payés	131 827	3 933
Provisions pour risques et charges	-	-
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-	186 137
Total	**12 185 051**	**7 423 506**
Reprise provision pour départ à la retraite	-	<64 771>
Reprise/provision pour dépréciation des comptes clients	<1 488>	-
Reprise/provision pour dépréciation de stocks	-	<606 609>
Reprise /Provision pour risques	<157 012>	-
Reprise/provision pour congés payés	-	<29 989>
Total net	**12 026 551**	**6 722 137**

6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8.094.127 DT contre 5.944.012 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Locations	367 240	161 211
Entretiens et réparations	2 901 915	2 256 544
Assurances	331 383	343 525
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	1 676 594	1 291 448
Publicité, publications, relations publiques	89 185	116 237
Transport	405 129	517 629
Déplacements, missions et réceptions	258 026	109 091
Frais postaux et de Télécommunication	35 109	34 631
Services bancaires et assimilés	282 533	208 183
Subventions et dons	5 546	46 825
Jetons de présence	120 000	120 000
Impôts et taxes	1 621 463	736 505
Pertes ordinaires	4	2 183
Total	**8 094 127**	**5 944 012**

7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 3.991.993 DT contre 2.761.629 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts/Comptes courants	20 422	15 855
Intérêts/effets escomptés	2 118 645	1 108 903
Intérêts/Financement de stock	415 402	436 990
Intérêts/CMT	1 050 359	975 112
Intérêts/Financements en Dinars	225 550	133 839
Total	**3 830 378**	**2 670 699**
Pertes de change	321 513	198 089
Gains de change	<159 898>	<107 159>
Total net	**3 991 993**	**2 761 629**

8. Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent au 31 décembre 2022 à 74.951 DT contre 245.692 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts des placements	62 397	238 318
Intérêts créditeurs des comptes courants	12 554	7 374
Total	**74 951**	**245 692**

9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 110.106 DT contre 116.716 DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Produits nets sur cession d'immobilisation	-	16 300
Autres gains ordinaires	110 106	100 416
Total	**110 106**	**116 716**

10. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 132.817 DT contre 873.898DT au 31 décembre 2021, se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2022	31/12/2021
Pénalités fiscales, sociales et douanières	120 293	62 128
Autres pertes ordinaires	12 524	811 770
Total	**132 817**	**873 898**

IX. Notes relatives à l'état de flux de trésorerie

1. Flux liés à l'exploitation

- **Amortissements et provisions**

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Amortissements immob. incorporelles	1 182 076	1 034 002	<148 074>
Amortissements immob. corporelles	78 857 842	72 457 381	<6 400 461>
Amortissements de l'écart d'acquisition	42 207	10 441	<31 766>
Provisions de l'écart d'acquisition	114 854	114 854	-
Provisions sur immob. financières	356 411	356 411	-
Provisions sur stocks	782 070	382 935	<399 135>
Provisions clients et comptes rattachés	10 058 343	4 986 044	<5 072 299>
Provision pour risques et charges	208 973	365 985	157 012
Charges à payer pour congés à payer	659 142	527 314	<131 828>
Total	**92 261 918**	**80 235 367**	**<12 026 551>**

- **Variation des stocks**

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Stocks	45 706 183	30 696 113	<15 010 070>
Total	**45 706 183**	**30 696 113**	**<15 010 070**

- **Variation des créances**

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Clients	8 075 422	13 257 956	5 182 534
Clients douteux	10 058 343	4 120 005	<5 938 338>
Clients ventes d'énergie	921 051	760 180	<160 871>
Effets à recevoir	16 155 828	18 457 277	2 301 449
Chèques en portefeuille	2 681 372	3 285 972	604 600
Total	**37 892 016**	**39 881 390**	**1 989 374**

- **Variation des autres actifs**

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Fournisseurs locaux débiteurs	49 556	55 049	5 493
Personnel-avances et acomptes	50 622	47 797	<2 825>
Etat, impôts et taxes (crédit IS)	149 253	2 235 930	2 086 677
Etat, impôts et taxes (crédit TVA)	106 416	58 236	<48 180>
Etat, impôts et taxes (droits de douane)	13 643	24 925	11 282
Débiteurs divers	-	96 547	96 547
Produits à recevoir	12 756	25 772	13 016
Charges constatées d'avance	292 915	190 899	<102 016>
Total autres actifs courants	**675 161**	**2 735 155**	**2 059 994**
Prêts au personnel	23 836	26 694	2 858
Autres actifs financiers	**23 836**	**26 694**	**2 858**
Total autres actifs	**698 997**	**2 761 849**	**2 062 852**

- **Variation des fournisseurs et autres dettes**

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Fournisseurs locaux	1 986 305	4 125 126	<2 138 821>
Fournisseurs étrangers	3 164 046	10 257 831	<7 093 785>
Fournisseurs, effets à payer	2 176 955	1 273 842	903 113
Fournisseurs, factures non parvenues	6 548 675	3 411 055	3 137 620
Fournisseurs, retenue de garanties	19 774	-	19 774
Total	**13 895 755**	**19 067 854**	**<5 172 099>**

- **Autres passifs**

Libellé	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021	Variation
Rémunérations dues au personnel	8 490	6 604	1 886
Charges à payer	286 948	320 853	<33 905>
CNSS	651 067	687 765	<36 698>
Etat, impôts et taxes	2 321 442	1 876 614	444 828
Retenue UGTT	60 648	580	60 068
Créditeur divers	21 708	-	21 708
Total autres passifs courants	**3 350 303**	**2 892 416**	**457 887**
Intérêts courus	30 112	39 406	<9 294>
Total autres passifs financiers	**30 112**	**39 406**	**<9 294>**
Total autres passifs	**3 380 415**	**2 931 822**	**448 593**

2. Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les décaissements liés aux activités d'investissement correspondent essentiellement aux acquisitions suivantes :

- Construction pour 1.416.491 DT ;
- Installations générales, Agencements, Aménagements pour 106.588 DT ;
- Matériel informatique & MMB pour 4.604DT.
- Immobilisations incorporelles en cours pour 38.169 DT.
- Immobilisations corporelles en cours pour 15.954.282 DT.
- Avances et acomptes 2.886.516 DT

3. Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

- Remboursement des échéances de crédits à moyen terme pour un montant de 3.045.813 DT.
- Encaissement de crédit à moyen terme pour un montant de 8.250.000 DT
- Encaissements des crédits à court terme correspondant aux
  - ✓ Financement de stocks : 22.400.000DT, et
  - ✓ Financement en Dinars : 14.000.000DT.
- Décaissements des crédits à court terme correspondant aux
  - ✓ Financement de stocks : 23.400.000 DT, et

- ✓ Financement en Dinars : 9.000.000DT.

- Distribution des dividendes pour un montant de 13.246.635DT.

4. Rapprochement des montants en liquidités et équivalents de liquidités figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et du bilan d'autre part

Libellé	Référence	Trésorerie à fin 2022	Trésorerie à fin 2021	Variation
Liquidités et équivalent de liquidité	cf. note VIII.9	1 156 270	1 010 485	145 785
Placements et autres actifs financiers	cf. note VIII.8	834 157	1 276 459	<442 302>
Concours bancaires	cf. note VIII.15	<1 748 723>	<332 124>	<1 407 599>
Total		**241 704**	**1 954 820**	**< 1 713 116>**

X. Note relative aux événements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Les états financiers du Groupe SOTIPAPIER arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers, qui sans être liés à la clôture de l'exercice :

- Entraineront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

XI. Note relative aux parties liées

Conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne NCT 39, les transactions avec les parties liées du Groupe SOTIPAPIER se présentent comme suit :

- Le Directeur Général a bénéficié au titre de l'exercice 2022 :

  - ✓ D'un salaire brut de 352.243DT servi par la société SOTIPAPIER y compris une allocation de logement qui s'élève à 4.600 DT par an.
  - ✓ De la mise à disposition d'une voiture de fonction acquise en octobre 2018.

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence proposés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2022, le montant des jetons de présence constaté en charges de l'exercice s'est élevé à 120.000 DT.

- Le Co-Gérant de TUCOLLECT a bénéficié au titre de l'exercice 2022 d'une rémunération annuelle brute de 33.630 DT, payée par SOTIPAPIER et refacturée à TUCOLLECT.

- Aucune rémunération n'a été servie au Gérant de SFTC concernant l'exercice 2022.

XII. Note relative aux engagements hors bilan

Les engagements hors bilan comportent, au 31 décembre 2022 les éléments suivants :

Engagements Financiers

Type engagements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	295 176	295 176	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	1 000 000	1000 000	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	15 432 167	15 432 167	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	35 143 979	35 143 979	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	**51 871 322**	**51 871 322**				
2- Engagements reçus						
a/ Garanties personnelles						
*Cautionnement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Aval	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
*Autres Garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b/ Garanties réelles						
* Hypothèques	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
* Nantissements	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c/ Effets escomptés non encore échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d/ Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e/ Abandon de créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f/ Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total						
3- Engagements réciproques						
***Emprunt obtenu non encore encaissé**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Crédit consenti non encore versé**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Opération de portage**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Crédit Documentaire**	7 704 360	7 704 360	Néant	Néant	Néant	Néant
***Commande**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

d'immobilisation						
***Commande de longue durée**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
***Etc**	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	**7 704 360**	**7 704 360**				

Dettes garanties par des suretés

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
***Emprunt obligataire**	Néant	Néant	Néant
***Emprunt d'investissement**	Néant	Néant	Néant
***Emprunt courant de gestion**	Néant	Néant	Néant
***Autres**	Néant	Néant	Néant

XIII. Soldes intermédiaires de gestion

Le schéma des soldes intermédiaires de gestion se présente comme suit :

Produits	**31/12/2022**	**31/12/2021**	**Charges**	**31/12/2022**	**31/12/2021**	**Soldes intermédiaires des exercices**	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Production vendue Production stockée	159 392 302	127 443 788	Déstockage de production	<6 111 506>	<1 724 538>		165 503 807	129 168 326
Total	**159 392 302**	**127 443 788**	**Total**	**<6 111 506>**	**-1 724 538**	**Production de l'exercice**	**165 503 807**	**129 168 326**
Production de l'exercice	165 503 808	129 168 326	Coût d'achat Mat. Premières Achat d'approvisionnements consommés	<68 996 054> <33 771 254>	<55 403 146> <28 414 807>		62 736 500	45 350 373
Total	**165 503 808**	**129 168 326**	**Total**	**<102 767 308>**	**<83 817 953>**	**Marge sur coût matières**	**62 736 500**	**45 350 373**
Marge sur coût matières	62 736 500	45 350 373	Autres charges	<6 472 664>	<5 207 507>		56 263 836	40 142 866
Total	**62 736 500**	**45 350 373**	**Total**	**<6 472 664>**	**<5 207 507>**	**Valeur ajoutée brute**	**56 263 836**	**40 142 866**
Valeur ajoutée brute	56 263 836	40 142 866	Impôts, taxes et versements assimilés Charges de personnel	<1 621 463> <8 639 459>	<736 505 <8 277 564			
Total	**56 263 836**	**40 142 866**	**Total**	**<10 260 922>**	**<9 014 069**	**Excédent Brut d'exploitation**	**46 002 914**	**31 128 797**
Excédent brut d'exploitation Autres produits ordinaires Produits financiers	46 002 914 204 572 74 951	31 128 797 561 195 245 692	Dotation aux amortissements et aux provisions Charges financières Autres pertes ordinaires Impôts sur le résultat ordinaire	<12 026 551> <3 991 993> <132 817> <4 279 878>	<6 722 137> <2 761 629> <873 898> <3 006 281>			
Total	**46 282 437**	**31 935 684**	**Total**	**<20 431 239>**	**<13 363 945>**	**Résultat des activités ordinaires après impôt**	**25 851 198**	**18 571 739**
Résultat des activités ordinaires après impôt	25 851 198	18 571 739	Elément extraordinaire		-			
Total	**25 851 198**	**18 571 739**	**Total**		**-**	**Total**	**25 851 198**	**18 571 739**

Tunis, le 02 mai 2023

Messieurs les Actionnaires du groupe
de la Société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton
« SOTIPAPIER SA »
13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain,
Megrine Riadh, 2014.

I. Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « SOTIPAPIER », qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs – part du groupe de 85.271.239 DT y compris le résultat bénéficiaire du groupe s'élevant à 25.851.047 DT.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des stocks

Les stocks figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 45.706.183 DT dont 45.666.646 DT sont relatifs à la société mère SOTIPAPIER. De par leur valeur importante à l'actif, de leur nature et du caractère spécifique de leur valorisation, l'évaluation des stocks a été considérée comme point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre pour la validation du stock de la société mère SOTIPAPIER ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation des tests sur les contrôles clefs pertinentes ;

- La revue des états de mouvements des différentes catégories des stocks ainsi que les tests de cadrage des consommations et de la production journalière ;

- L'assistance aux inventaires physiques de fin d'année pour les différentes catégories de stock ;

- L'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la permanence de son application d'une période à l'autre ;

- L'examen des transactions d'achat et de vente intervenues à la fin de 2022 et au début de 2023 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période ; et

- La revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

b) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant net de 27.833.673 DT dont 27.820.417 DT sont relatifs à la société mère SOTIPAPIER. Compte

tenu du caractère significatif des créances clients au regard du bilan de la société, nous avons considéré que l'évaluation des créances clients constitue un point clef d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre pour la validation du solde client de la société mère SOTIPAPIER ont consisté en :

- L'examen des procédures de contrôle interne correspondantes et la réalisation de tests sur les contrôles clefs pertinents

- Le rapprochement de la balance auxiliaire client avec la balance générale et la revue du délai de remboursement moyen et son évolution par rapport à 2021 ;

- L'envoi de demandes de confirmations externes à un échantillon représentatif de clients. Des procédures alternatives ont été mises en œuvre en cas d'absence de réponses à ces demandes dont notamment la réconciliation entre le bon de livraison et la facture correspondante ainsi que les encaissements reçus début 2023, le cas échéant.

- L'examen de la provision pour dépréciation des créances douteuses à travers la revue :
  - De l'ancienneté des créances clients,
  - De l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), et
  - De l'existence d'éventuelles garanties et les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures de créanciers.

- L'examen des transactions de vente et des avoirs accordés intervenues à la fin de 2022 et au début de 2023 pour s'assurer de leur enregistrement dans la bonne période.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des

éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons celles qui ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas

communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne du groupe

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation et réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe relatif au traitement de l'information comptable et la préparation des états financiers consolidés. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société mère.

Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F	**Tunisie Audit et Conseil**
Mohamed Lassaad BORJI	**Wassim CHAKROUN**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE TUNISIENNES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : **M Mohamed Hedi KAMMOUN** (ECC MAZARAS) et **Mme Selma LANGAR** (LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL).

Bilan au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

		31/12/2022			31/12/2021
ACTIF DU BILAN		**Brut**	**Amortissements et provisions**	**Net**	**Net**
AC1	**Actifs incorporels**				
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	20 660 180	14 186 504	6 473 676	5 031 202
AC13	Fonds commercial	0	0	0	0
		20 660 180	**14 186 504**	**6 473 676**	**5 031 202**
AC2	**Actifs corporels d'exploitation**				
AC21	Installations techniques et machines	19 352 813	15 423 615	3 929 199	4 817 561
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
		22 961 007	**18 462 934**	**4 498 074**	**5 534 918**
AC3	**Placements**				
AC31	**Terrains et constructions**	**56 874 385**	**7 014 019**	**49 860 366**	**48 131 359**
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	19 182 687	4 863 708	14 318 979	23 486 824
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	37 691 698	2 150 311	35 541 387	24 644 535
AC32	**Placements dans les entreprises liées et participations**	**170 211 697**	**24 103 842**	**146 107 855**	**93 302 450**
AC322	Bons et obligations émis par les entreprises liées et créances	53 000 000	0	53 000 000	0
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 211 697	24 103 842	93 107 855	93 302 450
AC33	**Autres placements financiers**	**850 593 477**	**7 196 967**	**843 396 510**	**775 526 057**
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	32 168 957	5 757 676	26 411 281	26 783 653
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	798 674 452	650 502	798 023 950	731 957 450
AC334	Autres prêts	13 889 269	28 976	13 860 293	13 965 559
AC336	Autres	5 860 799	759 813	5 100 986	2 819 395
AC34	**Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes**	**4 769 199**	**0**	**4 769 199**	**4 807 395**
		1 082 448 758	**38 314 827**	**1 044 133 930**	**921 767 261**
AC4	**Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unités de compte**	**0**	**0**	**0**	**0**
AC5	**Part des réassureurs dans les provisions techniques**				
AC510	Provision pour primes non acquises	14 283 946	0	14 283 946	10 828 524
AC530	Provision pour sinistres (vie)	1 596 686	0	1 596 686	241 887
AC531	Provision pour sinistres (non vie)	61 610 448	0	61 610 448	64 398 984
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 614 364	0	2 614 364	4 275 770
		80 105 444	**0**	**80 105 444**	**79 745 165**
AC6	**Créances**				
AC61	**Créances nées d'opérations d'assurance directe**	**223 357 429**	**66 734 352**	**156 623 077**	**147 282 167**
AC611	Primes acquises et non émises	22 011 767	0	22 011 767	20 077 328
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	98 384 204	91 817 119
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	42 037 812	5 810 706	36 227 106	35 387 720
AC62	**Créances nées d'opérations de réassurance**	**19 916 232**	**7 004 529**	**12 911 703**	**11 135 943**
AC63	**Autres créances**	**51 407 124**	**1 470 405**	**49 936 719**	**37 762 506**
AC631	Personnel	1 244 785	50 296	1 194 489	1 184 523
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	47 072 556	0	47 072 556	34 402 201
AC633	Débiteurs divers	3 089 783	1 420 109	1 669 674	2 175 782
AC64	**Créances sur ressources spéciales**				**0**
		294 680 785	**75 209 286**	**219 471 499**	**196 180 616**
AC7	**Autres éléments d'actif**				
AC71	**Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse**	**6 040 134**	**125 925**	**5 914 209**	**95 091 906**
AC72	**Charges reportées**	**18 340 473**	**0**	**18 340 473**	**17 962 243**
AC721	Frais d'acquisition reportés	18 340 473	0	18 340 473	17 962 243
AC722	Autres charges à repartir	0	0	0	0
AC73	**Comptes de régularisation Actif**	**47 730 165**	**0**	**47 730 165**	**37 932 826**
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	0	45 976 270	36 209 863
AC732	Estimations de réassurance	503 199	0	503 199	439 332
AC733	Autres comptes de régularisation	1 250 696	0	1 250 696	1 283 631
AC74	**Ecart de conversion**	**1 937 794**	**0**	**1 937 794**	**1 993 494**
		74 048 566	**125 925**	**73 922 641**	**152 980 468**
Total de l'actif		**1 574 904 740**	**146 299 476**	**1 428 605 264**	**1 361 239 630**

Bilan au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

	CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES :			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2	Réserves et primes liées au capital	171 156 210	170 415 210
CP3	Rachat d'actions propres	0	0
CP4	Autres capitaux propres	1 926 258	1 926 258
CP5	Résultat reporté	174 801 145	163 168 616
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**370 960 543**	**358 587 014**
CP6	Résultat de l'exercice	**31 904 572**	**21 055 608**
Total capitaux propres avant affectation		**402 865 115**	**379 642 622**
PASSIF:			
PA2	**Provisions pour autres risques et charges**		
PA23	Autres provisions	10 882 975	7 788 700
		10 882 975	**7 788 700**
PA3	**Provisions techniques brutes**		
PA310	Provision pour primes non acquises	112 149 039	107 487 095
PA320	Provision d'assurance vie	77 149 646	68 255 767
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 162 491	27 832 331
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	634 989 124	622 186 260
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	600 328	243 587
PA341	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	10 898 769	11 067 951
PA350	Provision pour égalisation et équilibrage	0	0
PA360	Autres provisions techniques (vie)	0	0
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	18 764 808	15 276 290
		884 714 205	**852 349 281**
PA5	**Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires**	**27 388 503**	**20 206 533**
PA6	**Autres dettes**		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	23 146 486	22 412 291
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	10 179 227	10 739 338
PA63	Autres dettes	35 582 138	36 093 792
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	6 305 316	6 129 506
PA632	Personnel	11 579 243	10 319 712
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 679 804	9 178 875
PA634	Créditeurs divers	10 017 775	10 465 699
		68 907 852	**69 245 421**
PA7	**Autres passifs**		
PA71	**Comptes de régularisation Passif**	**30 338 881**	**28 666 344**
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 048 694	0
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	28 290 187	28 666 344
PA72	**Ecart de conversion**	**3 507 733**	**3 340 729**
		33 846 614	**32 007 073**
Total du Passif		**1 025 740 149**	**981 597 008**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**1 428 605 264**	**1 361 239 630**

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie arrêté au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

		- -	Opérations brutes 31/12/2022	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2021
PRNV1	**Primes acquises**					
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	347 526 012	38 896 782	308 629 230	295 589 696
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	.+/-	-4 661 944	-3 455 422	-1 206 522	1 379 496
			342 864 068	**35 441 360**	**307 422 708**	**296 969 192**
PRNT3	**Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat**	+	63 033 596	0	63 033 596	48 265 380
PRNV2	**Autres produits techniques**	+	544 752	0	544 752	541 681
CHNV1	**Charge de sinistres**					
CHNV11	Montants payés	-	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
			295 401 354	**-4 013 199**	**291 388 155**	**268 733 232**
CHNV2	**Variation des autres provisions techniques**	.+/-	3 488 519	0	3 488 519	-616 549
CHNV3	**Participation aux bénéfices et ristournes**		5 941 687	-1 079 780	7 021 467	5 827 500
CHNV4	**Frais d'exploitation**					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	51 378 191	0	51 378 191	49 447 027
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	-378 230	0	-378 230	385 734
CHNV43	Frais d'administration	-	20 656 999	0	20 656 999	27 825 925
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	6 441 585	6 441 585	9 331 139
			71 656 960	**6 441 585**	**65 215 376**	**68 327 547**
CHNV5	**Autres charges techniques**	-	13 043 114	0	13 043 114	10 480 807
CHNV6	**Variation de la provision pour égalisation et équilibrage**	.+/-	0	0	0	0
RTNV	**résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie**	.+/-	**16 910 782**	**26 066 356**	**-9 155 574**	**-6 976 284**

L'état de résultat technique de l'assurance vie arrêté au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

-		-	Opérations brutes 31/12/2022	Cessions et/ou rétrocessions 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2021
PRV1	**Primes**					
PRV11	Primes émises et acceptées	+	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
PRV2	**Produits de placements**					
PRV21	Revenus des placements	+	8 158 721	0	8 158 721	7 367 022
PRV22	Produits des autres placements	+				
			8 158 721	**0**	**8 158 721**	**7 367 022**
PRV23	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	0	0
PRV24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	236 402	0	236 402	246 483
			236 402	**0**	**236 402**	**246 483**
PRV4	**Autres produits techniques**	+	**1 773**	**0**	**1 773**	**0**
CHV1	**Charge de sinistres**					0
CHV11	Montants payés	-	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	2 330 161	-1 354 798	975 362	6 287 211
			16 564 573	**-3 134 835**	**13 429 738**	**18 872 582**
CHV2	**Variation des autres provisions techniques**					
CHV21	Provision d'assurance vie	.+/-	8 893 880	0	8 893 880	8 853 352
			8 893 880	**0**	**8 893 880**	**8 853 352**
CHV3	**Participation aux bénéfices et ristournes**		**356 740**	**0**	**356 740**	**81 982**
CHV4	**Frais d'exploitation**					
CHV41	Frais d'acquisition	-	6 867 938	0	6 867 938	6 588 040
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	0	0	0	0
CHV43	Frais d'administration	-	320 362	0	320 362	1 809 747
CHV44	Commissions reçues des réassureurs	+	0	378	378	325
			7 188 300	**378**	**7 187 922**	**8 397 462**
CHV5	**Autres charges techniques**	-	609 958	0	609 958	665 792
CHV9	**Charges de placements**					
CHV91	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	53 057	0	53 057	1 091 584
CHV92	Correction de valeur sur placements	-	0	0	0	0
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	0	0
			53 057	**0**	**53 057**	**1 091 584**
CHV10	**Moins-values non réalisées sur placements**	-	0	0	0	0
CHNT2	**Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat**	-	0	0	0	0
RTV	**Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)**		**13 475 094**	**-521 365**	**13 996 459**	**3 271 993**

L'état de résultat arrêté au 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

		-	31/12/2022	31/12/2021
RTNV	**Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie**	**.+/-**	**-9 155 574**	**-6 976 284**
RTV	**Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie**	.+/-	**13 996 459**	**3 271 993**
PRNT1	**Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)**			
PRNT11	Revenus des placements	**+**	84 743 974	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	**+**	0	0
			84 743 974	**83 777 614**
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	**+**	26 356 820	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	**+**	7 639 005	2 881 878
			33 995 825	**25 792 298**
CHNT1	**Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)**			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	**-**	1 546 468	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	**-**	23 084 552	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	**-**	973 582	2 319 078
			25 604 601	**38 411 760**
CHNT2	**Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non-vie**	**-**	**63 033 596**	**48 265 380**
PRNT2	**Autres produits non techniques**	**+**	**2 466 513**	**5 272 801**
CHNT3	**Autres charges non techniques**	**-**	**4 684 460**	**2 582 383**
Résultat provenant des activités ordinaires			**32 724 539**	**21 878 900**
CHNT4	**Impôts sur le résultat**	**-**	**819 467**	**817 991**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			**31 905 072**	**21 060 908**
PRNT4	**Gains extraordinaires**	**+**		
CHNT5	**Pertes extraordinaires**	**-**	500	5 300
Résultat extraordinaire			**-500**	**-5 300**
Résultat net de l'exercice			**31 904 572**	**21 055 608**
CHNT6/ PRNT5	**Effet des modifications comptables (nets d'impôt)**		**0**	**0**
Résultat net de l'exercice après modifications comptables			**31 904 572**	**21 055 608**

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES AU 31/12/2022

(Chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Engagements reçus		
Cautions reçues	3 537 454	3 646 227
Cautions agents généraux	4 035 000	2 575 000
TOTAL	**7 572 454**	**6 221 227**
Engagements données	-	-
Cautions données	4 781 136	4 935 883
Titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	**5 113 936**	**5 268 683**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2022
(Chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	403 393 459	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-262 983 274	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	932 791	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-117 265	-140 390
Commissions versées sur les acceptations	-255 642	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-40 870 908	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	8 212 748	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	9 952 773	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-40 717 108	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 177 289	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes		
Variation des espèces reçus des cessionnaires	4 004 179	1 028 866
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-122 975 019	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	55 806 601	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-74 969 837	-60 715 666
Produits financiers reçus	82 669 786	89 125 876
Autres mouvements	-17 134 282	-31 248 416
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-28 228 287**	**54 189 178**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 171 624	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 337	
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	-625 499	-4 999 940
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation	815 000	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés	-54 874 867	
ou avec lien de participation	0	
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation	6 370 002	1 662 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-52 456 651**	**-4 602 315**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions		
Dividendes et autres distributions	-8 366 833	-6 510 084
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	**-8 366 833**	**-6 510 084**
Variation de trésorerie	**-89 051 771**	**43 076 779**
Trésorerie au début de l'exercice	95 091 906	52 015 127
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**6 040 134**	**95 091 906**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2022

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

- **Dénomination sociale** : Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR-
- **Date de constitution** : Décembre 1958
- **Capital social** : 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune
- **Siège social** : Square Avenue de Paris 1000 Tunis
- **Forme juridique** : Société Anonyme faisant appel public à l'épargne
- **Activité** : Assurance et Réassurance toutes branches
- **Référence RNE** :0002388V
- **Matricule fiscal** : 0002388V P M 000
- **E-mail** : star @star.com.tn Site web :www.star.com.tn
- **Effectif** : 552

2- FAITS MARQUANTS

L'exercice 2022 a connu les faits marquants suivants :

- Le bilan clos au 31 Décembre 2022 totalise 1 428,605 MD contre 1 361,240 MD à fin décembre 2021 accusant ainsi une augmentation de 4,95%.
- La situation au 31 Décembre 2022 dégage un bénéfice net d'impôt de 31,905 MD contre un bénéfice de 21,056 MD au 31 Décembre de l'exercice précèdent.
- Les primes acquises s'élèvent à 381,609 MD contre 368,646 MD en 2021 soit une augmentation de 3,5%.
- Les charges de sinistres (y compris les frais de gestion) s'élèvent à 311,966 MD contre 303,994 MD en 2021, soit une évolution de 2,62 %.
- Les provisions techniques nettes de recours s'élèvent à 884,714 MD contre 852,349 MD à fin 2021 enregistrant une augmentation de 32,365 MD.
- Les produits de placements nets totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de 101,477 MD contre 77,680 MD à fin 2021 soit une évolution de 30,63%.
- La création d'une filiale « l'institut Africain des Assurances » ayant pour activité la formation continue
- L'avancement dans le projet de la mise en place de la norme IFRS 17

3- NORMALISATION COMPTABLE

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2022, sont préparés par application de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables prévues par le décret 96-2459 portant promulgation du cadre conceptuel comptable.

L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers sont effectués conformément aux normes comptables sectorielles 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 et 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des Finances du 26 juin 2000).

4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2022, se résument comme suit :

4-1 Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Ces actifs sont inscrits à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.
Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la base des taux suivants :

Logiciels	**33%**
Matériels de Transport	**20%**
Matériels informatiques	**15%**
Mobiliers et Matériels de bureau	**10%**
Agence. Aménagement et Installations	**10%**

4-2 Placements :

a- *Les placements immobiliers* :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation :

- Des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette des amortissements (pour les biens amortissables),
- Des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

b- *Placements financiers et placements dans les entreprises avec lien de participation :*

b-1 Actions et autres titres à revenus variables :

Cette catégorie de placement comprend les titres dont le revenu dépend du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. Ainsi sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leurs coûts d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables, à l'exception des titres réévalués.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

- Actions cotées : Cours moyen boursier du mois de décembre 2022
- Actions non cotées : Valeur mathématique au 31/12/2021
- Parts d'OPCVM : Valeur liquidative du 31 Décembre 2022

Les moins-values font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice, les plus-values ne sont pas constatées.

b-2 Obligations et autres titres à revenu fixe :

Les obligations et titres à revenus fixes sont comptabilisés à leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupons courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constituée à due concurrence.

4-3 Créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances

* Les créances nées d'opération d'assurance directe enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance.

* Les créances nées d'opération de réassurance enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.

* Les autres créances enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

4-4 Les provisions sur créances :

Les créances nées d'opérations d'assurance directe sont provisionnées conformément à la décision n° 01/2021 du premier décembre 2021 fixant la base et la méthode de calcul des provisions pour dépréciation des créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance :

* Les créances sur les assurés par ancienneté aux taux suivants :

2020 et antérieurs	100%
2021	20%
2022	0%

* Les créances sur les intermédiaires sont provisionnées en totalité.

* Les créances contentieuses sont provisionnées en totalité.

* La provision des autres postes de créances est calculée au cas par cas en tenant compte de l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4-5 Les primes acquises et non émises :

Elles sont afférentes à l'exercice 2022 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des primes émises sur exercices antérieurs des cinq derniers exercices.

Les commissions relatives aux primes acquises et non émises sont constatées au 31/12/2022.

4-6 Les primes à annuler :

Les primes à annuler sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n°28.

4-7 Autres éléments d'actif :

Ce poste recense les liquidités et équivalents de liquidités, les charges reportées, les comptes de régularisation et les écarts de conversion.

4-8 Capitaux propres :

Les capitaux propres représentent les apports en capital, les réserves et primes liées au capital, les autres réserves, les résultats reportés ainsi que le résultat de la période.

4-9 Provisions Techniques :

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005.

Les provisions techniques portées au passif concernent les engagements de la société envers ses assurés, réassurance comprise. Les provisions techniques à la charge des réassureurs sont portées à l'actif du bilan.

a- *Provisions pour primes non acquises :*

Ces provisions sont destinées à constater pour l'ensemble des contrats en cours la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime. Ces provisions sont calculées séparément pour chaque contrat sur la base de la méthode du prorata- temporis.

Les provisions PNA afférentes aux primes RC décennales et les contrats pluriannuels font l'objet d'un traitement spécial.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative, la provision est calculée au prorata- temporis.

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

Le contrôle des provisions PNA prorata-temporis et des dépôts de réassurance a été effectué conformément à l'article 15 du code des assurances.

b- *Provisions mathématique vie :*

La provision mathématique d'assurance vie correspond à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

c- *Provisions pour sinistres à payer :*

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont déterminées selon la méthode de l'inventaire permanent qui engendre une mise à jour permanente par les jeux des aggravations et des améliorations.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe, vie et Accidents de travail sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer automobile dégâts matériels, est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) et des chargements pour frais de gestion.

Les provisions pour sinistres à payer sont présentées au passif après déduction des prévisions de sauvetages et recours à encaisser.

La provision pour sinistre à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est estimée par référence aux comptes envoyés par les cédantes.

d- *Provisions mathématiques des rentes :*

Les provisions mathématiques des rentes correspondent à la valeur actuelle des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes. Son montant est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

e- *Provisions pour participation aux bénéfices et Ristournes :*

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires de contrats d'assurance sous la forme de participation aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la société.

Le montant des ristournes est évalué par référence à une méthode statistique.

f- *Provisions pour risques en cours :*

Cette provision représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer.

Elle est destinée à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats d'assurance en cours susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où cette charge n'est pas couverte par la provision pour primes non acquises.

g- *Provisions pour égalisation :*

Cette provision permet d'égaliser les fluctuations de sinistres pour les années à venir.

4-10 Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

4-11 Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes :

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

En 2022, la STAR a procédé à la revue et la mise à jour des clés de déversement des charges par nature vers les charges par destination par l'assistance d'un cabinet externe. Cette opération de mise à jour des clés de répartition permet à la société d'obtenir une visibilité sur la répartition des coûts et de dégager d'une manière plus précise la performance de chaque branche.

Le déversement des charges par nature se base sur des clés fondées sur des critères qualitatifs, objectifs appropriés et contrôlables et les principales clés de répartition sont les suivants : l'effectif, la masse salariale, primes émises, primes encaissées, …

4-12 Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins-values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non-vie et vie et l'état de résultat.

Les produits nets vie sont relatifs aux actifs affectés à l'activité vie selon l'opération du cantonnement.

Le reste des produits nets est réparti entre l'état technique non-vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques non-vie et des capitaux propres.

4-13 Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

4-14 L'état de flux de trésorerie :

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de recensement individuel par flux.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

La trésorerie se compose des avoirs en dinars et en devises auprès des banques, du Centre des chèques Postaux et de la caisse.

Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des Co-assureurs.

Les sommes versées pour paiement des sinistres sont présentés nets de la quote-part des Co-assureurs.

Les décaissements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4-15 L'état des engagements hors bilan :

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté conformément à la norme NC26 § 47, la société ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

5- COMPARABILITE DES COMPTES :

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2022 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2021.

6- CONTROLE INTERNE :

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et des opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité permanent d'audit.

Le système de contrôle interne est assuré par :

- La division d'audit interne qui a pour mission de procéder à l'examen et à l'évaluation du caractère suffisant et de l'efficacité du système de contrôle interne ainsi qu'à la proposition de recommandation pour son amélioration.
- Le département conformité assurera la mise en œuvre d'une veille normative et réglementaire sur les activités d'assurance, la formalisation et la mise à jour périodique de la politique de conformité de la compagnie et l'évaluation du risque de non-conformité.
- Le département risque management et sécurité ayant pour mission de contribuer à préserver la valeur et la réputation de la société en analysant, quantifiant et prévenant les risques qu'elle peut encourir du fait de ses activités, et en mettant en place les moyens de couverture de ces risques.
- Le département actuariat qui a pour mission de contribuer à l'équilibre technique des portefeuilles en analysant leur rentabilité et en déterminant, par des études actuarielles, les orientations de la politique de surveillance, les barèmes de tarification.

7- LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- **Comité de réflexion sur la stratégie commune** : composé de membres du Conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- **Comité permanent d'audit** : composé des membres parmi les administrateurs et la division d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficience, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.
- **Comité financier de pilotage** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables e la division financière, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.
- **Comité de gestion des risques** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division gestion des risques, le comité arrête la stratégie de gestion des risques, analyse l'exposition de la société aux risques et présente les procédures correctives pour la maitrise de ces risques.

- **Comité de nominations et de rémunérations** : composé de membres du Conseil d'Administration et des responsables de la division des ressources humaines, le comité est chargé de mettre en place une politique de nomination, rémunération, recrutement et remplacement des dirigeants et cadres supérieurs.

8- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

Aucun événement important n'est survenu après la clôture de l'exercice**.**

9- NOTES SUR LE BILAN (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

I-NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 6 473 676 dinars contre 5 031 202 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Droit au bail	41 000	41 000	0	0
Logiciels	20 515 930	14 042 254	6 473 676	5 031 202
Autres actifs	103 250	103 250	0	0
TOTAL	**20 660 180**	**14 186 504**	**6 473 676**	**5 031 202**

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 4 498 074 dinars contre 5 534 918 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Matériels de transport	848 362	688 378	159 984	265 675
MMB	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
AAI	10 899 967	8 093 388	2 806 579	3 265 598
Matériels Informatique	7 604 484	6 641 848	962 636	1 286 288
TOTAL	**22 961 007**	**18 462 934**	**4 498 074**	**5 534 918**

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent à fin 2022 une valeur comptable nette de 49 860 366 dinars contre 48 131 359 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Terrains	9 042 705		9 042 705	11 863 299
Constructions	16 589 580	6 993 026	9 596 554	15 970 813
Parts dans les sociétés à objet foncier	31 242 100	20 993	31 221 107	20 297 247
TOTAL	**56 874 385**	**7 014 019**	**49 860 366**	**48 131 359**

La STAR a participé à l'augmentation du capital de sa filiale « la lyre immobilière » par apport en nature de deux immeubles d'une valeur de 10 923 865 dinars.

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 146 107 855 dinars au 31/12/2022 contre 93 302 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Actions Cotées	72 522 975	72 522 975
Actions OPCVM	34 667 482	32 794 722
Actions Non Cotées	10 021 240	15 026 245
Titres Participatifs	53 000 000	0
Valeur brute	**170 211 697**	**120 343 942**
Provisions	24 103 842	27 041 493
Valeur nette	**146 107 855**	**93 302 450**

La STAR a souscrit 5 300 000 titres participatifs émis par sa filiale « la Lyre Immobilière » d'une valeur nominale de 10 dinars.

La STAR a créé « l'Institut Africain des Assurances » une société à responsabilité limitée ayant pour activité la formation continue et ayant un capital de 30 000 dinars.

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 26 411 282 dinars au 31/12/2022 contre 26 783 653 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021[1]
Actions Cotées	12 565 667	14 010 645
Actions OPCVM	16 126 850	16 058 509
Actions Non Cotées	2 519 166	2 519 166
Actions étrangères	957 274	957 274
Valeur brute	**32 168 957**	**33 545 594**
Provisions Actions	5 757 676	6 761 941
Valeur nette	**26 411 281**	**26 783 653**

[1] Retraité pour des raisons de comparabilité

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 798 023 950 dinars au 31/12/2022 contre 731 957 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires		231 055 452	153 988 952
Emprunts indivis		150 000	150 000
Placements bons de trésor		360 000 000	340 000 000
Placements BTA		207 469 000	238 469 000
	Valeur brute	**798 674 452**	**732 607 952**
Provisions obligations		650 502	650 502
	Valeur nette	**798 023 950**	**731 957 450**

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 13 860 293 dinars au 31/12/2022 contre 13 965 559 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel		13 556 329	13 894 134
Prêts sur police vie		332 940	100 400
	Valeur brute	**13 889 269**	**13 994 534**
Provisions		28 976	28 976
	Valeur nette	**13 860 293**	**13 965 559**

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 5 100 986 dinars au 31/12/2022 contre 2 819 395 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés		31/12/2022	31/12/2021
Dépôt auprès de la TGT		5 825 611	3 061 681
Placements en devises		0	0
Autres dépôts		35 188	35 188
	Valeur brute	**5 860 799**	**3 096 869**
Provisions		759 813	277 474
	Valeur nette	**5 100 986**	**2 819 395**

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	1 988 786	1 411 455
Dépôts en garantie des PSAP	2 780 413	3 395 940
TOTAL	**4 769 199**	**4 807 394**

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 80 105 445 dinars au 31/12/2022 contre 79 745 165 dinars au 31/12/2021.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour primes non acquises	14 283 946	10 828 524
Provision pour sinistres vie	1 596 686	241 887
Provision pour sinistres non-vie	61 610 448	64 398 984
Prov. pour part. des ass. aux bénéfices	2 614 364	4 275 770
TOTAL	**80 105 444**	**79 745 165**

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette 219 471 499 dinars contre 196 180 616 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2022	Provision	Montant net au 31/12/2022	Montant net au 31/12/2021
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises	**22 011 767**	**0**	**22 011 767**	**20 077 328**
Primes acquises et non émises brutes	26 861 544	0	26 861 544	25 455 256
Primes à annuler	-4 849 777	0	-4 849 777	-5 377 928
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	**159 307 850**	**60 923 646**	**98 384 204**	**91 817 119**
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	120 961 320	**26 966 725**	**93 994 595**	**87 139 710**
Créances contentieuses	21 295 130	**20 787 116**	**508 014**	**475 104**
Autres créances	17 051400	**13 169 805**	**3 881 595**	**4 202 305**
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	**42 037 812**	**5 810 706**	**36 227 106**	**35 387 720**
TOTAL	**223 357 429**	**66 734 352**	**156 623 077**	**147 282 167**

AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Rétrocessionnaires	174 429	59 117	**115 312**	**192 858**
Cédants	3 577 071	804 506	**2 772 565**	**2 232 732**
Cessionnaires	16 164 733	6 140 907	**10 023 826**	**8 710 353**
TOTAL	**19 916 232**	**7 004 529**	**12 911 703**	**11 135 943**
AC63 Autres Créances				
Personnel	1 244 785	50 296	**1 194 489**	**1 184 523**
Etat, orga. Sécurité sociale	47 072 556	0	**47 072 556**	**34 402 201**
Autres débiteurs divers	3 089 783	1 420 109	**1 669 674**	**2 175 782**
TOTAL	**51 407 124**	**1 470 405**	**49 936 719**	**37 762 506**
TOTAL GENERAL	**294 680 785**	**75 209 286**	**219 471 499**	**196 180 617**

❖ AC7–Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 5 914 209 dinars contre 95 091 906 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Avoirs en banque	5 467 410	95 088 636
CCP	558 610	-10 988
Caisse	14 114	14 258
Valeur brute	**6 040 134**	**95 091 906**
Provisions	125 925	0
Valeur nette	**5 914 209**	**95 091 906**

Les comptes bancaires ont fait l'objet en 2022 d'une provision de 125 925 dinars sur les anciens suspens bancaires.

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 18 340 473 dinars contre 17 962 243 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Frais d'acquisition reportés	18 340 473	17 962 243
TOTAL	**18 340 473**	**17 962 243**

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur de 47 730 165 dinars contre 37 932 825 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	36 209 863
AC732 Estimation de réassurance	503 199	439 332
AC733 Autres comptes de régularisation	1 250 696	1 283 630
Charges constatées d'avance	572 242	553 530
Autres produits à recevoir	12 000	16 355
Commissions à recevoir	666 454	713 745
TOTAL	**47 730 165**	**37 932 825**

II -NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

	Capitaux propres 2022 avant affectation	Affectations et imputations	Dividendes	Résultat 2022	Capitaux propres au 31/12/2022
Capital Social	23 076 930				23 076 930
Primes liées au capital	126 623 070				126 623 070
Réserves Légales	2 307 693				2 307 693
Autres réserves	43 410 705	741 000			44 151 705
Résultats reportés	163 168 616	20 055 608	-8 423 079		174 801 145
Résultat décembre 2021	21 055 608	-21 055 608			0
Résultat décembre 2022	0			31 904 572	31 904 572
TOTAL	**379 642 622**	**-259 000**	**-8 423 079**	**31 904 572**	**402 865 115**

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré des résultats reportes après déduction des réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires

Les dividendes relatifs à l'exercice 2021 ont été distribués en totalité sur le report à nouveau disponible au 31/12/2013.

PA2-Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2022 à 10 882 975 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, provision pour litiges et une provision pour indemnité de départ à la retraite.

La provision pour indemnité de départ à la retraite a été constatée en 2022 pour un montant de 2 519 550 dinars qui tient compte des provisions mathématiques et provisions pour PB déjà comptabilisées sur ce contrat.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31/12/2022 à 884 714 205 dinars contre 852 349 281 dinars au 31/12/2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	Variation 2022	Variation 2021
Provision pour primes non acquises	112 149 039	107 487 095	4 661 944	-484 337
Provision Mathématiques Vie	77 149 646	68 255 767	8 893 879	9 276 567
Provision pour Sinistres à Payer Vie	30 162 491	27 832 331	2 330 160	6 287 211
Provision pour Sinistres à Payer non-Vie	634 989 124	622 186 260	12 802 864	16 485 140
Provision Mathématiques des Rentes	9 126 894	9 651 053	-524 159	-2 939 545
Provision pour Part. Des Ass. aux Bénéfices Vie	600 328	243 587	356 741	81 982
Provision Part. Des Ass. aux Bénéfices et aux ristournes non-Vie	10 898 769	11 067 951	-169 182	-2 118 587
Prov pour Egalisation décès	0	0	0	-423 215
Prov pour risques en cours	9 637 914	5 625 237	4 012 677	2 322 996
TOTAL	**884 714 205**	**852 349 281**	**32 364 925**	**28 488 211**

Par ailleurs, le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report.

Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

La STAR a envoyé des correspondances aux banques partenaires demandant les éléments des reports effectués pour pouvoir évaluer la provision mathématique et la surprime conséquentes.

A ce stade la STAR a liquidé toutes les demandes d'indemnisation reçues suite à des dossiers décès sur la base des échéanciers initiaux.

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 27 388 503 dinars contre 20 206 533 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	6 125 818	5 926 933
Dépôts en garantie des PSAP	21 262 685	14 279 600
TOTAL	**27 388 503**	**20 206 533**

❖ PA6 Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 68 907 852 dinars contre 69 245 421 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Siège agents d'assurances et succursales	6 858 813	7 841 693
Autres Créditeurs	16 287 673	14 570 598
TOTAL	**23 146 486**	**22 412 291**

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Rétrocessionnaires	404 803	363 999
Cédants	2 314 990	2 509 109
Cessionnaires	7 459 434	7 866 230
TOTAL	**10 179 227**	**10 739 338**

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
Personnel	11 579 243	10 319 712
Etat, Organisme de sécurité sociale	7 679 804	9 178 875
Autres Créditeurs divers	10 017 775	10 465 699
TOTAL	**35 582 138**	**36 093 792**

❖ PA7Autres passifs

PA71- Comptes de régularisation Passif

PA710- report de commissions reçues des réassureurs :

Ce poste présente un solde de 2 048 694 dinars au 31/12/2022.

La STAR a inscrit en 2022 au passif la part des commissions reçues des réassureurs qui doit être reportée aux exercices ultérieurs. Cette commission à reporter est évaluée en appliquant au montant des commissions reçues le taux des provisions pour primes non acquises sur les primes cédées par catégorie d'assurance.

Le montant du report de commissions reçues des réassureurs est de 2 048 694 dinars sur un total de commissions de 8 490 279 dinars.

PA712- Autres comptes de régularisation passif :

Ce poste présente un solde de 28 290 187 dinars au 31/12/2022 contre 28 666 344 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	11 590 176	9 783 870
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	92 543	92 543
Intérêts de retard des traites	416 372	416 372
Intérêts sur les cautions	512 206	473 159
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	15 678 890	17 900 399
TOTAL	**28 290 187**	**28 666 344**

10-NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

1-Primes émises et acceptées

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 344 760 087 dinars en décembre 2022 contre 329 210 938 dinars en décembre 2021, soit une augmentation de 15 549 149 dinars.

Libellés		Opérations brutes 31/12/2022	Cessions 2022	Opérations nettes au 31/12/2022	Opérations nettes au 31/12/2021
Primes émises non-vie	**PRNV1**	347 526 012	38 896 782	308 629 230	295 589 696
Primes émises vie	**PRV1**	38 744 706	2 613 848	36 130 858	33 621 242
Total		**386 270 718**	**41 510 630**	**344 760 087**	**329 210 938**

2 - Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 304 817 893 dinars en décembre 2022 contre 287 605 814 dinars en décembre 2021 enregistrant une variation positive de 17 212 079 dinars qui se détaille comme suit :

Libellés		Opérations brutes 31/12/2022	Cessions 2022	Opérations nettes au 31/12/2022	Opérations nettes au 31/12/2021
Non vie					
Montants payés	**CHNV11**	282 598 490	-6 801 734	275 796 756	251 613 485
Variation de la PSAP	**CHNV12**	12 802 864	2 788 535	15 591 399	17 119 747
Total non-vie		**295 401 354**	**-4 013 199**	**291 388 155**	**268 733 232**
Vie					
Montants payés Cession vie	**CHV11**	14 234 412	-1 780 037	12 454 375	12 585 371
Variation de la PSAP Cession vie	**CHV12**	2 330 161	-1 354 798	975 362	6 287 211
Total vie		**16 564 573**	**-3 134 835**	**13 429 738**	**18 872 582**

Total général	**311 965 927**	**-7 148 034**	**304 817 893**	**287 605 814**

3- Variation des autres provisions techniques

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 12 382 399 dinars contre 8 236 803 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés		**31/12/2022**	**31/12/2021**
Non vie			
var. Provisions mathématiques rentes		-524 158	-2 939 545
var. Provisions pour risques en cours		4 012 677	2 322 996
Total non-vie	**CHNV2**	**3 488 519**	**-616 549**
Vie			
var. Provisions mathématiques		8 893 880	9 276 567
var. Provision égalisation		0	-423 215
Total vie	**CHV2**	**8 893 880**	**8 853 352**
Total général		**12 382 399**	**8 236 803**

4-Participations aux bénéfices et ristournes

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2022 un solde net de cession pour les branches vie et non vie de 7 378 207 dinars contre 5 909 482 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	**Opérations brutes au 31/12/2022**	**Cessions 2022**	**Opérations nettes au 31/12/2022**	**Opérations nettes au 31/12/2021**
Non vie				
Participations aux bénéfices payés	4 624 294	-1 079 780	5 704 074	2 637 215
Ristournes	1 288 751	0	1 288 751	3 161 643
Provisions pour participation aux bénéfices	8 139	0	8 139	8 139
Provisions pour ristournes	20 503		20 503	20 503
Total non-vie **CHNV3**	**5 941 687**	**-1 079 780**	**7 021 467**	**5 827 500**
Vie				
Participations aux bénéfices payés	0	0	0	0
Provisions pour participation aux bénéfices	356 740	0	356 740	81 982
Total vie **CHV3**	**356 740**	**0**	**356 740**	**81 982**
TOTAL GENERAL	**6 298 427**	**-1 079 780**	**7 378 207**	**5 909 482**

5-Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 72 403 298 dinars au 31 Décembre 2022 contre 76 725 009 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellés		**31/12/2022**	**31/12/2021**
Non vie			
Frais d'acquisition	-	51 378 191	49 447 027
Var. des frais d'acquisition reportés	+	378 230	-385 734

Frais d'administration		-	20 656 999	27 825 925
Commissions reçues des réassureurs		+	6 441 585	9 331 139
Total non-vie	**CHNV4**		**65 215 375**	**68 327 547**
Vie				
Frais d'acquisition		-	6 867 938	6 588 040
Frais d'administration		-	320 362	1 809 747
Commissions reçues des réassureurs Vie		+	378	325
Total vie	**CHV4**		**7 187 922**	**8 397 462**
Total Général			**72 403 297**	**76 725 009**

6-Autres charges techniques

Les autres charges techniques totalisent un montant pour les branches vie et non vie de 13 653 072 dinars au 31 Décembre 2022 contre 11 146 599 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Libellés			**31/12/2022**	**31/12/2021**
Non vie				
Autres charges techniques		-	13 043 114	10 480 807
Total non-vie	**CHNV5**		**13 043 114**	**10 480 807**
Vie				
Autres charges techniques		-	609 958	665 792
Total vie	**CHV5**		**609 958**	**665 792**
Total Général			**13 653 072**	**11 146 599**

7-Autres Produits techniques

Libellés		**31/12/2022**	**31/12/2021**
Non vie			
Produits techniques	**PRNV2**	544 752	541 681
Vie			
Produits techniques	**PRV2**	1 773	0
Total		**546 525**	**541 681**

8-Produits et charges des placements

Les produits des placements nets des charges totalisent un montant de 101 477 265 dinars au 31 Décembre 2022 contre 77 680 073 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation		**31/12/2022**	**31/12/2021**
Produits des placements			
Revenus des placements	PRNT13 + PRV23	**92 902 696**	**91 144 636**
Revenus des placements immobiliers		685 833	606 651
Revenus des obligations et autres titres à revenus fixes		74 715 053	71 082 899
Revenus des participations		12 476 987	11 926 249

Autres revenus		5 024 823	7 528 837
Reprise de corrections de valeurs sur placements	PRNT13 + PRV23	**26 356 820**	**22 910 420**
Profits provenant de la réalisation des placements	PRNT14 + PRV24	**7 875 407**	**3 128 360**
TOTAL		**127 134 923**	**117 183 417**
Charges des placements			
Charges de gestion des placements	CHNT11 + CHV91	1 599 525	10 234 983
Corrections de valeurs sur placements	CHNT12 + CHV92	23 084 552	26 949 283
Pertes provenant de la réalisation des placements	CHNT13 + CHV93	973 581	2 319 078
TOTAL		**25 657 658**	**39 503 344**
Revenus nets		**101 477 265**	**77 680 073**

9-Frais Généraux par nature

Les frais généraux totalisent un montant 75 586 610 dinars au 31 Décembre 2022 contre 75 089 325 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Charges de personnel		
Salaires et compléments de salaires	35 592 194	39 982 938
Charges sociales	14 180 777	15 265 626
Autres charges	1 593 384	1 983 947
Total charges de personnel	**51 366 355**	**57 232 511**
Impôts et taxes	**9 177 764**	**6 303 308**
Autres charges	**15 042 491**	**11 553 506**
Total des charges par nature	**75 586 610**	**75 089 325**

10- Charges de commissions

Le montant des commissions servies aux Intermédiaires s'élevant à 38 853 777 dinars en décembre 2022 contre 37 406 869 dinars en décembre 2021.

Désignation	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Commissions des agents d'assurances, courtiers et bancassurances	38 853 777	37 406 869

11-Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions des créances totalisent un montant de 5 019 956 dinars au 31 Décembre 2022 contre 11 695 452 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**31/12/2022**	**31/12/2021**
Dotations aux amortissements	4 121 648	4 033 066
Dotations aux provisions des créances	10 019 174	8 408 133
Reprises des provisions des créances	-9 120 866	-745 747

TOTAL	**5 019 956**	**11 695 452**

12- Ventilation par destination des frais généraux et des dotations

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les commissions, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Total des charges affectées au compte technique Vie	9 322 926	10 277 976
Total des charges affectées au compte technique Non-Vie	108 782 913	112 206 771
Frais de gestion des placements	946 939	1 139 897
Total des charges non techniques	407 565	567 001
TOTAL	**119 460 343**	**124 191 645**

13- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	**32 724 539**
Impôt sur les sociétés (minimum d'impôt)	- 819 467
Contribution Sociale de Solidarité (minimum)	-500
Résultat Net au 31/12/2022	**31 904 572**

14-Ventilation des primes par zone géographique :

La ventilation des primes émises nettes de taxes et d'annulations s'élevant à 385 942 627 dinars en 2022 se détaille comme suit :

Zone	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Nord	285 294 035	270 335 135
Centre	40 380 882	39 839 847
Sud	60 267 710	60 698 093
Total	**385 942 627**	**370 873 075**

15-Ventilation des éléments extraordinaires et non techniques

1- Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Profits exceptionnels et sur exercices antérieurs	1 195 252	2 653 495
Reprise sur provision pour risques et charges	866 700	2 364 000
Produits nets de cession	31 237	6 530
Autres produits	373 323	248 776
TOTAL	**2 466 512**	**5 272 801**

2- Les charges non techniques se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dotation provision pour risques et charges	3 960 975	1 640 950
Autres charges non techniques	407 565	587 717
Rémunérations des cautions	315 920	353 716
TOTAL	**4 684 460**	**2 582 383**

3- Les pertes extraordinaires : ce poste enregistre un montant de 500 dinars qui représente la contribution de solidarité sociale payée au titre de l'exercice 2022.

11 - NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La trésorerie a atteint au 31/12/2022 un montant de 6 040 134 dinars contre 95 091 906 dinars au 31/12/2021, soit une variation négative de 89 051 772 dinars.

Cette variation négative de trésorerie résulte principalement des flux de trésorerie liés à des activités d'exploitation.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net négatif de 28 228 287 dinars contre un flux de trésorerie positif de 54 189 177 dinars en 2021.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie net négatif de 52 456 651 dinars provenant, d'une part l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles pour 4 171 624 dinars, de l'acquisition des actions de participation de pour 54 874 867 dinars et 6 589 840 dinars des autres activités d'investissement.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie négatif de 8 366 833 dinars provenant de la distribution des dividendes.

12 - NOTE SUR PARTIES LIEES

La STAR a signé, en 2021, trois conventions de détachement de personnel afin travailler pour le compte de La « Lyre Immobilière » moyennant une indemnité mensuelle qui sera refacturée par la STAR à la fin de chaque trimestre.

La STAR assure à « La Lyre Immobilière » l'assistance permanente par le biais de sa Direction Générale et des services centraux qui lui sont rattachés et supporte des charges communes à l'ensemble des sociétés qu'elle contrôle et convient d'encadrer la répartition des charges conformément aux dispositions conventionnelles.

Le montant refacturé par la STAR au titre de l'exercice 2022 est de l'ordre de 375 052 dinars.

En 2022 la STAR a participé à l'augmentation du capital de sa filiale la « Lyre Immobilière » d'une valeur de 10 923 865 dinars par apport en nature de l'immeuble de Montplaisir et du terrain du Charguia.

En 2022 la STAR a souscrit des titres participatifs au profit de la société « Lyre Immobilière » d'une valeur de 53 000 000 dinars remboursables après dix-sept ans et rémunérés à un taux fixe annuel de 0,5% majoré d'un taux variable de 5% de l'excédent brut d'exploitation positif.

ANNEXES
(Les chiffres exprimés en dinars Tunisiens)

Annexe n° 8 : Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif

Désignation	Valeurs brutes				Amortissements et provisions								VCN AU 31/12/2022
	AU 01/01/2022	Acquisition 2022	Cession/ Régularisat° 2022	AU 31/12/2022	AU 01/01/2022		AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		AU 31/12/2022		
					Amort	Provision	Amort	Provision	Amort	Provision	Amort	Provision	
1. Actifs incorporels	**16 718 817**	**3 941 364**		**20 660 181**	**11 687 615**		**2 498 889**				**14 186 504**		**6 473 676**
Logiciels	16 574 566	3 941 364		**20 515 930**	11 543 365		2 498 889				14 042 254		**6 473 676**
Droit au bail	41 000			**41 000**	41 000						41 000		
Autres immobilisations incorp	103 251			**103 251**	103 250						103 250		
2. Actifs corporels d'exploita	**22 688 439**	**311 168**	**38 600**	**22 961 007**	**17 153 521**		**1 348 013**		**38 600**		**18 462 934**		**4 498 074**
Matériel de transport	886 962		38 600	**848 362**	621 287		105 692		38 600		688 380		**159 984**
Mobilier et Matériel de bureau	3 588 291	19 903		**3 608 194**	2 870 934		168 385				3 039 319		**568 875**
Matériel informatique	7 508 201	96 282		**7 604 483**	6 221 913		419 935				6 641 848		**962 635**
Installation agencement amén	10 704 985	194 983		**10 899 968**	7 439 387		654 001				8 093 388		**2 806 580**
3. Placements	**176 279 858**	**66 062 270**	**15 256 046**	**227 086 082**	**7 783 565**	**27 062 486**	**374 554**	**1 451 070**	**1 165 092**	**4 388 722**	**6 993 027**	**24 124 834**	**195 968 221**
Terrains et immeubles bâtis d'exploitation et hors exploitat	35 617 676		9 985 391	**25 632 285**	7 783 565		374 554		1 165 092		6 993 027		**18 639 258**
Participations aux société objet	20 318 240	10 923 860		**31 242 100**		20 993						20 993	**31 221 107**
Placements dans les entreprise avec un lien de participation	120 343 942	55 138 410	5 270 655	**170 211 697**		27 041 493		1 451 070		4 388 722		24 103 841	**146 107 856**
Autres placements financiers	788 052 345	495 416 384	428 106 053	**855 362 676**		7 718 893		824 034		1 345 960		7 196 967	**848 165 709**
Actions, autres titres à revenu	33 545 594	7 000 165	8 376 801	**32 168 958**		6 761 941		341 695		1 345 960		5 757 676	**26 411 282**
Obligations et autres titres à r	732 607 952	476 000 000	409 933 500	**798 674 452**		650 502						650 502	**798 023 950**
Prêts au Personnel	13 994 535	2 987 040	3 092 306	**13 889 269**		28 976						28 976	**13 860 293**
Autres prêts	3 096 869	5 386 986	2 623 057	**5 860 798**		277 474		482 339				759 813	**5 100 985**
Créances pour espèces déposée	4 807 395	4 042 193	4 080 389	**4 769 199**									**4 769 199**
TOTAL :	**1 003 739 459**	**565 731 186**	**443 400 699**	**1 126 069 946**	**36 624 701**	**34 781 379**	**4 221 456**	**2 275 104**	**1 203 692**	**5 734 682**	**39 642 466**	**31 321 801**	**1 055 105 680**

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des placements au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Désignation	Valeur brute	Valeur nette	Juste valeur
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	56 874 385	49 860 366	83 394 241
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	98 586 322	68 857 338	230 801 359
Parts d'OPCVM	50 794 332	50 661 798	51 350 252
Obligations et autres titres à revenu fixe	851 674 452	851 023 950	851 023 950
Prêts au personnel	13 889 269	13 860 293	13 860 293
Dépôts auprès des entreprises cédantes	4 769 199	4 769 199	4 769 199
Autres	5 860 799	5 100 986	5 100 986
Total	**1 082 448 758**	**1 044 133 930**	**1 240 300 280**

Annexe N°10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

	Exercice de survenance				
ANNEE D'INVENTAIRE 2020	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Règlements cumulés	195 093 710	151 481 502	89 960 298		
Provisions pour sinistres	113 269 905	125 458 360	171 003 214		
Total charges des sinistres	**308 363 615**	**276 939 862**	**260 963 513**		
Primes acquises	**346 975 609**	**340 592 679**	**330 457 121**		
% Sinistres /primes acquises	**89%**	**81%**	**79%**		

	Exercice de survenance				
ANNEE D'INVENTAIRE 2021	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Règlements cumulés	223 426 054	183 998 745	128 962 446	102 223 279	
Provisions pour sinistres	93 621 012	97 355 099	102 605 082	173 771 091	
Total charges des sinistres	**317 047 066**	**281 353 844**	**231 567 528**	**275 994 370**	
Primes acquises	**346 975 609**	**340 592 679**	**330 457 121**	**332 397 831**	
% Sinistres /primes acquises	**91%**	**83%**	**70%**	**83%**	

	Exercice de survenance				
ANNEE D'INVENTAIRE 2022	**2018**	**2019**	**2020**	**2021**	**2022**
Règlements cumulés	241 792 687	215 491 511	156 466 434	141 737 925	113 425 804
Provisions pour sinistres	70 376 242	74 445 934	75 207 994	105 756 691	198 500 503
Total charges des sinistres	**312 168 929**	**289 937 445**	**231 674 428**	**247 494 616**	**311 926 307**
Primes acquises	**346 975 609**	**340 592 679**	**330 457 121**	**332 397 831**	**342 864 068**
% Sinistres /primes acquises	**90%**	**85%**	**70%**	**74%**	**91%**

Annexe n°11 : Ventilation des charges et des produits des placements au 31/12/2022

Désignation	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des entreprises avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		685 833	685 833
Revenus des participations	10 932 940	1 544 047	12 476 987
Revenus des autres placements		74 713 964	74 713 964
Autres revenus financiers		5 025 911	5 025 911
Total produits des placements	**10 932 940**	**81 969 755**	**92 902 695**
Intérêts		479 138	479 138
Frais externes et internes		173 448	173 448
Autres frais		946 939	946 939
Total charges des placements	**0**	**1 599 525**	**1 599 525**

Annexe N° 12 : Résultat technique de la catégorie d'Assurance Vie au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

CATEGORIES	Vie	Décès	Mixte	Acceptation	Total
Primes émises	5 824 302	31 942 322	978 082	0	**38 744 706**
Charges de prestations	-1 045 060	-15 479 145	-40 368		**-16 564 573**
Charges des provisions d'assurance vie et des autres provisions techniques	-4 429 280	-3 481 107	-983 493	0	**-8 893 880**
Solde de Souscription	349 962	12 982 070	-45 779	0	**13 286 253**
Frais d'acquisition	-1 069 555	-5 609 329	-189 054	0	**-6 867 938**
Autres charges de gestion nettes	-189 738	-705 018	-33 791	0	**-928 547**
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 259 293	-6 314 347	-222 845	0	**-7 796 485**
Produits nets de placements	993 969	6 923 300	424 692	105	**8 342 066**
Participation aux résultats	-264 762		-91 978		**-356 740**
Solde Financier	729 207	6 923 300	332 714	105	**7 985 326**
Part réassureurs /rétrocessionnaires dans					
Les primes cédées		-2 613 848			**-2 613 848**
Les prestations payés		3 134 835			**3 134 835**
Les charges de provision pour prestations					**0**
La participation aux résultats					**0**
Commissions reçues des réassureurs /rétrocessionnaires		**378**			**378**
Solde de réassurance / rétrocession		521 365	0		**521 365**
Résultat technique	-180 124	14 112 388	64 091	104	**13 996 459**
Informations complémentaires					
Montant des rachats	483 805		93 268		**577 073**
Intérêts techniques bruts de l'exercice					**0**
Provisions techniques brutes à la clôture	12 922 178	89 357 242	5 631 699	1 345	**107 912 464**
Provisions techniques brutes à l'ouverture	8 288 596	83 397 200	4 644 544	1 345	**96 331 685**

Annexe N° 13 : Résultat technique de la catégorie d'Assurance Non-Vie au 31/12/2022

(Exprimé en dinar tunisien)

CATEGORIES	GROUPE	A. TRAVAIL	INCENDIE	RISQUES DIVERS	TRANSPORT	AVIATION	AUTOMOBILE	ACCEPTATION	TOTAL
PRIMES ACQUISES	**97 858 980**	**0**	**13 556 409**	**19 589 414**	**8 025 049**	**4 470 007**	**197 949 287**	**1 414 922**	**342 864 068**
Primes émises	97 497 037	0	14 743 041	19 994 063	7 977 335	8 187 126	197 135 158	1 992 252	347 526 012
Variation des primes non acquises	361 943	0	-1 186 632	-404 649	47 714	-3 717 119	814 129	-577 330	-4 661 944
CHARGES DE PRESTATION	**-93 954 354**	**-498 541**	**-238 440**	**-5 128 806**	**-4 892 025**	**-370 061**	**-193 775 759**	**-31 887**	**-298 889 873**
Prestations et frais payés	-92 862 988	-1 057 280	-6 347 508	-9 696 936	-923 279	-689 214	-170 343 095	-678 190	-282 598 490
Charges des provisions pour prestations diverses	-1 091 366	558 739	6 109 068	4 568 130	-3 968 746	319 153	-23 432 664	646 304	-16 291 383
Solde de souscription	**3 904 626**	**-498 541**	**13 317 969**	**14 460 608**	**3 133 024**	**4 099 946**	**4 173 528**	**1 383 035**	**43 974 195**
Frais d'acquisition	-9 190 800	0	-2 948 296	-2 963 778	-1 123 740	-202 239	-34 518 012	-53 098	-50 999 962
Autres charges de gestion nettes	-8 266 447	-29 865	-2 419 022	-5 203 820	-381 113	-433 432	-16 504 229	82 568	-33 155 361
Charges d'acquisition et de gestion nettes	**-17 457 247**	**-29 865**	**-5 367 318**	**-8 167 598**	**-1 504 853**	**-635 671**	**-51 022 241**	**29 470**	**-84 155 323**
Produits nets placements	1 740 455	892 572	1 655 128	4 319 741	2 659 542	693 928	50 665 818	406 413	**63 033 597**
Participation aux résultats et ristournes	-3 327 226	0	-190 923	-134 647	-107 989	-4 403	-2 148 288	-28 211	**-5 941 687**
Solde Financier	**-1 586 771**	**892 572**	**1 464 205**	**4 185 094**	**2 551 553**	**689 525**	**48 517 530**	**378 202**	**57 091 910**
Part réassureurs/rétrocessionnaires dans :									
Les primes acquises	0	0	-7 077 610	-8 717 185	-5 348 084	-3 926 030	-10 113 767	-258 683	**-35 441 359**
Les prestations payées	0	23 424	2 419 798	2 535 949	1 089 102	466 443	135 404	131 614	**6 801 734**
Les charges de prov. pour prestations	0	-43 267	-5 681 642	-3 849 276	1 977 686	-34 812	4 922 092	-79 316	**-2 788 535**
la participation aux résultats	0	0	-182 413	-648 064	-249 302	0	0	0	**-1 079 780**
Commissions reçues des réassureurs/rétrocessionnaires	0	0	1 455 678	933 414	571 403	13 217	3 440 944	26 929	**6 441 585**
Solde réassurance/rétrocession	**0**	**-19 843**	**-9 066 189**	**-9 745 162**	**-1 959 195**	**-3 481 182**	**-1 615 327**	**-179 456**	**-26 066 354**
Résultat technique	**-15 139 392**	**344 323**	**348 667**	**732 942**	**2 220 529**	**672 618**	**53 490**	**1 611 251**	**-9 155 572**
Informations complémentaires									
Provisions pour primes non acquises clôture	149 271		6 658 654	6 448 646	2 003 867	6 717 919	88 181 897	1 988 786	**112 149 039**
Provisions pour primes non acquises Réouverture	511 214		5 472 022	6 043 997	2 051 581	3 000 800	88 996 026	1 411 455	**107 487 095**
Provisions pour sinistres à payer clôture	17 207 681	1 446 055	8 181 999	42 140 266	31 105 579	3 410 085	528 579 371	2 918 088	**634 989 124**
Provisions pour sinistres à payer Réouverture	16 105 639	1 480 635	14 291 067	46 655 098	27 136 833	3 729 238	509 223 359	3 564 392	**622 186 261**

Annexe N° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

(Exprimé en Dinars tunisiens)

Année d'inventaire	Exercice				
	2018	2019	2020	2021	2022
Participation aux résultats	**30 302**	**47 593**	**83 711**	**81 982**	**356 740**
Participation attribuée et payée	0	0	0	0	0
Variation Prov. Participation bénéfice	30302	47 593	83 711	81 982	356 740
Provisions mathématiques moyennes	**48 107 135**	**51 687 963**	**56 450 807**	**63 617 483**	**72 702 706**

Annexe n°15 : Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Total
Primes Acquises	PRV1 _1°Colonne	38 744 706
Charges de prestations	CHV1 _1°Colonne	-16 564 572
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV2 _1°Colonne	-8 893 880
Solde de souscription		**13 286 253**
Frais d'acquisition	CHV41+CHV42	-6 867 938
Autres charges de gestion nettes	PRV4-CHV43+CHV5	-928 547
Charges d'acquisition et de gestion nettes		**-7 796 486**
Produits alloués, transférés à l'état de résultat non technique	PRV2-CHV9	8 342 066
Participation aux résultats	CHV3_1°Colonne	-356 740
Solde Financier		**7 985 325**
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRV11 _ 2°Colonne	-2 613 848
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11_ 2°Colonne	3 134 835
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21_ 2°Colonne	0
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3_ 2°Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHV44_ 2°Colonne	378
Solde de réassurance		**521 365**

Résultat technique	**13 996 459**

Informations complémentaires

Montant des rachats	**577 073**
Intérêts technique bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	**107 912 464**
Provisions techniques brutes à l'ouverture	**96 331 685**

Annexe n°16 : Tableau de raccordement du Résultat technique de la catégorie Non Vie au 31/12/2022

(Exprimé en Dinars tunisiens)

		Total
Primes Acquises		**342 864 068**
Primes émises	PRNV11_1°Colonne	347 526 012
Variation des primes non acquises	PRNV12	-4 661 944
Charges de prestations		**-298 889 873**
Prestations et frais payés	CHNV11_1°Colonne	-282 598 490
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12+CHNV2+CHNV6_1°Colonne	-16 291 383
Solde de souscription		**43 974 195**
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-50 999 962
Autres charges de gestion nettes	CHNV43+CHNV5-PRNV2	-33 155 361
Charges d'acquisition et de gestion nettes		**-84 155 323**
Produits nets des placements	PRNT3	63 033 597
Participations aux résultats	CHNV3	-5 941 687
Solde Financier		**57 091 910**
Part des réassureurs dans les primes acquises	PRNV11+PRNV12 _ 2°Colonne	35 441 359
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 _ 2°Colonne	-6 801 734
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 _ 2°Colonne	2 788 535
Part des réassureurs dans les autres provisions techniques		
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	CHNV3_ 2°Colonne	-1 079 780
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 _ 2°Colonne	6 441 585
Solde de réassurance		**26 066 354**

Résultat technique	**-9 155 572**

Informations complémentaires

Provisions pour Primes non Acquises clôture	**112 149 039**
Provisions pour Primes non Acquises Réouverture	**107 487 095**
Provisions pour Sinistres à Payer Clôture	**634 989 124**
Provisions pour Sinistres à Payer Réouverture	**622 186 260**
Autres provisions techniques clôture	**29 663 577**
Autres provisions techniques Réouverture	**26 344 241**

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

I- Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **402 865 115** Dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **31 904 572** Dinars.

À notre avis, les Etats Financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. Evaluation des provisions techniques :

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 884 714 205 dinars au regard d'un total bilan de 1 428 605 264 dinars, ce qui représente 62% de ce dernier.
La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations comme indiqué dans la note « 4.9- Provisions Techniques » des états financiers et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires de la Compagnie.

Réponses d'audit apportées

Notre approche d'audit a été basée sur les informations qui nous ont été communiquées par la Direction et nécessaires pour la prise de connaissance et l'évaluation des procédures mises en place par la Compagnie pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.
Dans de ce cadre, nos travaux ont consisté à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- Apprécier le respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la Compagnie en matière des provisions techniques notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance ».
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par la Compagnie pour l'évaluation de ses engagements futurs.
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR ».
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire.
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les notes aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » et « 4.9-Provisions techniques » relatives à la composition des provisions techniques et les modalités de leur évaluation.

b. Evaluation des Placements

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation et comme décrit dans la note aux états financiers
« 4-2 Placement ».

Au 31 Décembre 2022, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 082 448 757 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 314 828 dinars, soit un montant net de 1 044 133 930 dinars, représentant 73 % du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés.
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance ».
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans
la première partie de ce rapport.

4. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.
Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.
En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

  Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet

  de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

  Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous avons relevé certaines insuffisances qui ont été consignées dans nos rapports sur l'évaluation du système de contrôle interne et du système d'information communiqués à la Compagnie.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances
« STAR » avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS	**La Générale d'Audit et Conseil**
Mohamed Hédi KAMMOUN	**Selma LANGAR**

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

Mesdames et messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants) :

- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des titres participatifs émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales
Montant	40 000 000 dinars divisée en 4 000 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5%
	Variable : 5% de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à Zéro)
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances »
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17ème anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2022 au titre de cette opération s'élèvent à 52 603 dinars.

- En 2022, la STAR a souscrit la totalité des titres participatifs, également, émis par la société « La Lyre immobilière ». Les caractéristiques financières de cette deuxième émission se présentent comme suit :

Nature	Titres de créance
Cadre juridique	Articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.
Montant	13 000 000 dinars divisée en 1 300 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 10 dinars.
Durée	17 ans
Taux d'intérêt	Fixe : 0,5%
	Variable : 5% de l'excédent brut d'exploitation (si supérieur à Zéro). ***Le calcul de ladite rémunération sera confondu et non cumulé avec la rémunération de l'émission des titres participatifs d'un montant de 40MD.***
Souscription	Réservée à l'actionnaire la « STAR assurances ».
Remboursement	Sera effectué à la fin du 17ème anniversaire de la date de clôture des souscriptions.

Les produits constatés en 2022 au titre de cette opération s'élèvent à 11 753 dinars.

- La STAR a souscrit en 2022 la totalité des nouveaux titres émis par la société « La Lyre immobilière » dans le cadre de l'augmentation de son capital. La souscription a été faite par apport en nature de deux immeubles objet des titres fonciers N° 88173 Tunis et 200564 Tunis.

  Les immeubles susmentionnés ont été évalués par un commissaire aux apports, désigné par ordonnance sur requête du président du tribunal de première instance de Tunis daté du 21/02/2022 N° 91330, à 10 923 860 dinars. Cette évaluation se détaille comme suit :

N° Titre foncier	Emplacement de l'immeuble	Valeur des immeubles
88173 Tunis	Immeuble Angle Avenue de Japon et rue MED Badra , Montplaisir, Tunis	7 129 100 dinars
200564 Tunis	Zone Industriel Charguia, Tunis	3 794 760 dinars
Total		**10 923 860 dinars**

L'augmentation de capital a été réalisée par l'émission de 1 092 386 actions d'une valeur nominale de 10 dinars toutes souscrites et libérées.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

En application de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie durant l'exercice en cours :

- La convention de gestion de l'actionnariat conclue avec la STB ayant pour objet la réalisation des services financiers des titres émis et à émettre par la STAR et l'accomplissement des formalités relatives aux modifications apportées au capital social de la STAR.

  La rémunération annuelle de la STB au titre de l'exercice 2022 s'élève à 11 000 dinars Hors TVA.

- La convention de bancassurance conclue avec la STB ayant générée un montant de commission brute de 5 507 860 dinars au titre de l'exercice 2022.

- La participation de Groupama Assurances Mutuelles aux traités « Incendie » avec une part de 20% aux mêmes conditions financières que les autres réassureurs suiveurs.

  Il est à signaler que Groupama Assurances Mutuelles, société mère de Groupama Holding Filiales et Participations, a intégré le programme de réassurance conventionnelle de la STAR à partir du 1er janvier 2019 en tant que suiveur.

  Le détail des principales composantes des comptes techniques du Groupama Assurances Mutuelles établis en 2022 se présente comme suit :

  - Les primes cédées s'élèvent à 1 087 215 dinars,
  - La part des réassureurs dans les règlements des sinistres s'élèvent à 173 929 dinars,
  - Les commissions reçues s'élèvent à 350 248 dinars.

  Par ailleurs, le compte courant réassureur « GROUPAMA » présente un solde comptable créditeur de 349 819 dinars à la date du 31/12/2022.
- La Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière » trois conventions de détachement de personnel.

  Le montant des prestations facturées par la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 342 819 dinars.
- Conformément à la note commune n°22 /2013 relative à la répartition des charges communes entre les sociétés d'un même groupe, la Société Tunisienne d'Assurance et de Réassurance « STAR » a conclu, en 2021, avec la société « La Lyre immobilière une convention de refacturation pour encadrer la répartition des charges. Le montant refacturé par la « STAR » en 2022 s'élève à 32 233 dinars.

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

C1. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels que visés article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales et fixés par le conseil d'administration réuni en date du 29 août 2017 se détaillent comme suit :

Le Directeur Général a bénéficié des salaires et des avantages suivants :

b. Un salaire mensuel qui se détaille comme suit :
   - Un salaire net mensuel de 6 500 dinars pour la période allant du 01 janvier 2022 jusqu'au 30 juin 2022 et 11 500 Dinars pour la période allant du 01 juillet 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.
   - Une cotisation sociale à la charge de l'employé 1 602 dinars.
   - Une retenue sur impôts sur le revenu de 4 921 dinars.
   - Des charges sociales patronales de 4 030 Dinars.

c. Prime d'intéressement au titre de l'année 2021 et servie en 2022 :
   - Prime d'intéressement nette de 38 890 dinars.
   - Une retenue sur impôts sur le revenu de 21 268 dinars.
   - Charges sociales patronales de 13 395 dinars.

d. Les avantages en nature suivants :
   - Une voiture de fonction.
   - 500 litres de carburant par mois.
   - La prise en charge des frais de téléphone pour un montant de 1 437 dinars.

C2. Les obligations et engagements de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers, arrêtés au 31 décembre 2022, se présentent comme suit :

	Président Du Conseil D'administration		**Directeur Général**	
	Charges de l'exercice	**Passif au 31/12/2022**	**Charges de l'exercice**	**Passif au 31/12/2022**
Avantages à court terme	13 800		276 259	-
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-
TOTAL	**13 800**		**276 259**	-

Le président du conseil a bénéficié des avantages suivants :
- Une enveloppe mensuelle brute de 1000 dinars a été servie en 2022.
- Un forfait téléphonique de 150 dinars par mois.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 2022 a fixé les jetons de présence à un montant forfaitaire annuel de 8 000 dinars par administrateur, par membre du comité permanent d'audit, par membre du comité financier du pilotage, par membre du comité de gestion des risques et par membre de comité de rémunération.
Le montant brut comptabilisé à ce titre s'élève respectivement à 96 000 dinars pour les jetons de présence et 80 000 dinars pour les rémunérations des autres comités.

Tunis, le 27 avril 2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS
Mohamed Hedi KAMMOUN

La Générale d'Audit et Conseil
Selma LANGAR

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -STAR

Siège social : Square Avenue de Paris 1080 Tunis Cedex, BP.667

La société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 18 Mai 2023 Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : **M Mohamed Hedi KAMMOUN** (ECC MAZARAS) et **Mme Selma LANGAR** (LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL).

Bilan Consolidé au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

	ACTIF DU BILAN	31/12/2022 brut	31/12/2022 amortissements et provisions:	31/12/2022 net	au 31/12/2021 net
AC1	**Actifs incorporels**				
AC12	Concessions, brevets, licences, marques	20 660 180	14 186 504	**6 473 676**	**5 031 202**
AC13	Fonds commercial	0	0	**0**	**0**
		20 660 180	**14 186 504**	**6 473 676**	**5 031 202**
AC2	**Actifs corporels d'exploitation**				
AC21	Installations techniques et machines	19 352 813	15 423 615	**3 929 198**	**4 817 561**
AC22	Autres installations, outillage et mobilier	3 611 040	3 040 166	**570 874**	**717 357**
		22 963 853	**18 463 781**	**4 500 072**	**5 534 918**
AC3	**Placements**				
AC31	**Terrains et constructions**	**96 900 150**	**7 014 019**	**89 886 131**	**43 185 514**
AC311	Terrains et constructions d'exploitation	19 182 687	4 863 708	**14 318 979**	**23 486 824**
AC312	Terrains et constructions hors exploitation	77 717 463	2 150 311	**75 567 152**	**19 698 690**
AC32	**Placements dans les entreprises liées et participations**	**117 181 707**	**24 103 842**	**93 077 865**	**93 302 450**
AC323	Parts dans les entreprises avec un lien de participation	117 181 707	24 103 842	**93 077 865**	**93 302 450**
AC33	**Autres placements financiers**	**868 593 477**	**7 196 967**	**861 396 510**	**775 526 057**
AC331	Actions, autres titres à revenu variable	32 168 957	5 757 676	**26 411 281**	**26 783 653**
AC332	Obligations et autres titres à revenu fixe	816 674 452	650 502	**816 023 950**	**731 957 450**
AC334	Autres prêts	13 889 269	28 976	**13 860 293**	**13 965 559**
AC336	Autres	5 860 799	759 813	**5 100 986**	**2 819 395**
AC34	**Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes**	4 769 199	0	**4 769 199**	**4 807 395**
		1 087 444 533	**38 314 828**	**1 049 129 705**	**916 821 417**
AC5	**Part des réassureurs dans les provisions techniques**				
AC510	Provision pour primes non acquises	14 283 946		**14 283 946**	**10 828 524**
AC530	Provision pour sinistres (vie)	1 596 686		**1 596 686**	**241 887**
AC531	Provision pour sinistres (non vie)	61 610 448		**61 610 448**	**64 398 984**
AC541	Provision pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 614 364		**2 614 364**	**4 275 770**
		80 105 444	**0**	**80 105 444**	**79 745 165**
AC6	**Créances**				
AC61	**Créances nées d'opérations d'assurance directe**	**223 357 429**	**66 734 352**	**156 623 077**	**147 282 167**
AC611	Primes acquises et non émises	22 011 767	0	**22 011 767**	**20 077 328**
AC612	Autres créances nées d'opération d'assurance directe	159 307 850	60 923 646	**98 384 204**	**91 817 119**
AC613	Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	42 037 812	5 810 706	**36 227 106**	**35 387 720**
AC62	**Créances nées d'opérations de réassurance**	**19 916 233**	**7 004 529**	**12 911 704**	**11 135 943**
AC63	**Autres créances**	**55 880 407**	**1 470 405**	**54 410 002**	**39 543 029**
AC631	Personnel	1 244 930	50 296	**1 194 634**	**1 184 525**
AC632	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	51 524 477		**51 524 477**	**36 182 722**
AC633	Débiteurs divers	3 111 000	1 420 109	**1 690 891**	**2 175 782**
		299 154 069	**75 209 286**	**223 944 783**	**197 961 138**
AC7	**Autres éléments d'actif**				
AC71	**Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse**	**8 862 738**	**125 925**	**8 736 813**	**97 625 459**
AC72	**Charges reportées**	**18 785 172**	**0**	**18 785 172**	**18 069 351**
AC721	Frais d'acquisition reportés	18 340 473	0	18 340 473	17 962 243
AC722	Autres charges à repartir	444 699	0	444 699	107 108
AC73	**Comptes de régularisation Actif**	**47 730 164**	0	**47 730 164**	**37 933 315**
AC731	Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	0	45 976 270	36 209 863
AC732	Estimations de réassurance	503 198	0	503 198	439 332
AC733	Autres comptes de régularisation	**1 250 696**	**0**	1 250 696	1 284 120
AC74	**Ecart de conversion**	**1 937 794**	0	**1 937 794**	**1 993 494**
		77 315 868	**125 925**	**77 189 943**	**155 621 618**
Total de l'actif		**1 587 643 947**	**146 300 324**	**1 441 343 623**	**1 360 715 457**

Bilan Consolidé au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET LE PASSIF		31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES:			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	23 076 930	23 076 930
CP2'-	Réserves consolidées	347 883 613	335 510 084
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		**370 960 543**	**358 587 014**
CP6	Résultat consolidé de l'exercice	**29 341 890**	**21 055 608**
Total capitaux propres consolidés		**400 302 433**	**379 642 622**
IMCP-	Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	**70**	**60**
CP6"-	Part des minoritaires dans les résultats consolidés	**68**	**0**
Total des interêts minoritaires		**138**	**60**
Total capitaux propres avant affectation		**400 302 571**	**379 642 682**
PASSIF:			
PA1	**Autres passifs financiers**		
PA13	Emprunts	**15 000 000**	**0**
		15 000 000	**0**
PA2	**Provisions pour autres risques et charges**		
PA23	Autres provisions	10 882 975	7 788 700
		10 882 975	**7 788 700**
PA3	**Provisions techniques brutes**		
PA310	Provision pour primes non acquises	112 084 222	107 487 095
PA320	Provision d'assurance vie	77 149 646	68 255 767
PA330	Provision pour sinistres (vie)	30 162 491	27 832 331
PA331	Provision pour sinistres (non vie)	634 989 124	622 186 260
PA340	Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	600 328	243 587
PA341	(non vie)	10 898 769	11 067 951
PA361	Autres provisions techniques (non vie)	18 764 808	15 276 289
		884 649 388	**852 349 281**
PA5	**Dettes pour dépôts en espéces reçus des cessionnaires**	**27 388 504**	**20 206 533**
PA6	**Autres dettes**		
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	**23 146 486**	**22 412 291**
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	**10 179 227**	**10 739 338**
PA63	Autres dettes	**35 777 923**	**35 468 394**
PA631	Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
PA632	Personnel	11 579 243	10 319 712
PA633	Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	7 729 134	9 178 977
PA634	Créditeurs divers	10 164 229	9 840 199
		69 103 636	**68 620 024**
PA7	**Autres passifs**		
PA71	**Comptes de régularisation Passif**	**30 508 817**	**28 767 508**
PA710	Report de commissions reçues des réassureurs	2 048 694	**0**
PA711	Estimations de réassurance	0	0
PA712	Autres comptes de régularisation Passif	28 460 123	28 767 508
PA72	**Ecart de conversion**	**3 507 733**	**3 340 729**
		34 016 550	**32 108 237**
Total du Passif		**1 041 041 053**	**981 072 774**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF		**1 441 343 624**	**1 360 715 457**

L'état de résultat technique de l'assurance non-vie consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

			Opérations brutes 31/12/2022	cessions et/ou rétrocessions 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2021
PRNV1	**Primes acquises**					
PRNV11	Primes émises et acceptées	+	347 453 417	38 896 782	**308 556 635**	**295 589 696**
PRNV12	Variation de la provision pour primes non acquises	+/-	-4 597 127	-3 455 422	**-1 141 705**	**1 379 496**
			342 856 290	**35 441 360**	**307 414 930**	**296 969 191**
PRNT3	**Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat**	+	**61 122 960**	0	**61 122 960**	**48 265 380**
PRNV2	**Autres produits techniques**	+	**544 752**	**0**	**544 752**	**541 681**
CHNV1	**Charge de sinistres**					
CHNV11	Montants payés	-	282 598 490	-6 801 734	**275 796 756**	**251 613 485**
CHNV12	Variation de la provision pour sinistres	+/-	12 802 864	2 788 535	**15 591 399**	**17 119 747**
			295 401 354	**-4 013 199**	**291 388 155**	**268 733 232**
CHNV2	**Variation des autres provisions techniques**	+/-	**3 488 519**	**0**	**3 488 519**	**-616 549**
CHNV3	**Participation aux bénéfices et ristournes**		**5 941 687**	**-1 079 780**	**7 021 467**	**5 827 500**
CHNV4	**Frais d'exploitation**					
CHNV41	Frais d'acquisition	-	51 378 191	0	**51 378 191**	**49 447 027**
CHNV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	+/-	-378 230	0	**-378 230**	**385 734**
CHNV43	Frais d'administration	-	20 656 999	0	**20 656 999**	**27 825 925**
CHNV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	6 441 585	**6 441 585**	**9 331 139**
			71 656 960	**6 441 585**	**65 215 375**	**68 327 547**
CHNV5	**Autres charges techniques**	-	13 043 114	0	**13 043 114**	**10 480 807**
CHNV6	**Variation de la provision pour égalisation et équilibrage**	+/-	**0**	**0**	**0**	**0**
RTNV	**résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie**	+/-	**14 992 368**	**26 066 356**	**-11 073 988**	**-6 976 284**

L'état de résultat technique de l'assurance vie consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

		Notes:	Opérations brutes 31/12/2022	cessions et/ou rétrocessions 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2022	Opérations nettes 31/12/2021
PRV1	**Primes**					
PRV11	Primes émises et acceptées	+	38 744 706	2 613 848	**36 130 858**	**33 621 242**
PRV2	**Produits de placements**					
PRV21	Revenus des placements	+	8 158 721	0	**8 158 721**	**7 367 022**
PRV22	Produits des autres placements	+				
			8 158 721	**0**	**8 158 721**	**7 367 022**
PRV23	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	0	0	**0**	**0**
PRV24	Profits provenant de la réalisation des placements et de change	+	236 402	0	**236 402**	**246 483**
			236 402	**0**	**236 402**	**246 483**
PRV4	**Autres produits techniques**	+	**1 773**	0	**1 773**	**0**
CHV1	**Charge de sinistres**					0
CHV11	Montants payés	-	14 234 412	-1 780 037	**12 454 375**	**12 585 371**
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	.+/-	2 330 161	-1 354 798	**975 363**	**6 287 211**
			16 564 573	**-3 134 835**	**13 429 738**	**18 872 582**
CHV2	**Variation des autres provisions techniques**					
CHV21	Provision d'assurance vie	.+/-	8 893 880	0	**8 893 880**	**8 853 352**
			8 893 880	**0**	**8 893 880**	**8 853 352**
CHV3	**Participation aux bénéfices et ristournes**		**356 740**		**356 740**	**81 982**
CHV4	**Frais d'exploitation**					
CHV41	Frais d'acquisition	-	6 867 938	0	**6 867 938**	**6 588 040**
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	.+/-	0	0	**0**	**0**
CHV43	Frais d'administration	-	320 362	0	**320 362**	**1 809 748**
CHV44	commissions reçues des réassureurs	+	0	378	**378**	**325**
			7 188 300	**378**	**7 187 922**	**8 397 462**
CHV5	**Autres charges techniques**	-	609 958	0	**609 958**	**665 792**
CHV9	**Charges de placements**					
CHV91	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	53 057	0	**53 057**	**1 091 584**
CHV92	Correction de valeur sur placements	-	0	0	**0**	**0**
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	0	0	**0**	**0**
			53 057	**0**	**53 057**	**1 091 584**
CHV10	**Moins values non réalisées sur placements**	-	0	0	**0**	**0**
CHNT2	**Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat**	-				
RTV	**Sous total (résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)**		**13 475 094**	**-521 365**	**13 996 459**	**3 271 993**

L'état de résultat consolidé arrêté au 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

			31/12/2022	31/12/2021
RTNV	**Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie**	**.+/-**	**-11 073 988**	**-6 976 284**
RTV	**Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie**	**.+/-**	**13 996 459**	**3 271 993**
PRNT1	**Produits des placements (assurance et/ou réassurance non vie)**			
PRNT11	Revenus des placements	+	84 691 098	83 777 614
PRNT12	Produits des autres placements	+		
			84 691 098	**83 777 614**
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	+	26 356 820	22 910 420
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	+	4 871 260	2 881 878
			31 228 080	**25 792 298**
CHNT1	**Charges des placements (assurance et/ou réassurance non vie)**			
CHNT11	Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêt	-	1 546 468	9 143 399
CHNT12	Correction de valeur sur placements	-	23 084 552	26 949 283
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-	973 581	2 319 078
			25 604 601	**38 411 759**
CHNT2	**Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie**	-	**61 122 960**	**48 265 380**
PRNT2	**Autres produits non techniques**	+	**2 466 512**	**5 272 801**
PRNT7	**Produits des autres activités**		**846 584**	
CHNT3	**Autres charges non techniques**	-	**4 684 460**	**2 582 383**
CHNT7	**charges des autres activités**	-	**580 399**	
Résultat provenant des activités ordinaires			**30 162 325**	**21 878 900**
CHNT4	**Impôts sur le résultat**	-	**819 867**	**817 991**
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			**29 342 458**	**21 060 908**
PRNT4	**Gains extraordinaires**	+		
CHNT5	**Pertes extraordinaires**	-	500	5 300
Résultat extraordinaire			-500	**-5 300**
Résultat net de l'exercice			**29 341 958**	**21 055 608**
CHNT6/PRN	**Effet des modifications comptables (nets d'impôt)**			
Résultat net de l'exercice après modifications comptables			**29 341 958**	**21 055 608**
Part du groupe dans le résultat consolidé			**29 341 890**	**21 055 608**
Part des minoritaires dans le résultat consolidé			**68**	**0**

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES CONSOLIDE
AU 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Engagements reçus		
cautions reçues	3 537 454	3 646 227
cautions agents généraux	4 035 000	2 575 000
TOTAL	**7 572 454**	**6 221 227**
Engagements données		
cautions données	4 781 136	4 935 883
titres et actifs acquis avec engagement de revente	332 800	332 800
TOTAL	**5 113 936**	**5 268 683**

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2022

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	AU 31/12/2022	AU 31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements des primes reçues des assurés	403 393 459	387 677 788
Sommes versées pour paiement des sinistres	-262 983 274	-247 982 329
Encaissements des primes reçues (acceptation)	932 791	1 043 128
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)	-117 265	-140 390
Commissions versés sur les acceptations	-255 642	-278 400
Décaissements des primes pour les cessions	-40 870 908	-36 740 656
Encaissements des sinistres pour les cessions	8 212 748	18 361 031
Commissions reçues sur les acceptations	9 952 773	7 987 905
Commissions versées aux intermédiaires	-40 717 108	-38 727 871
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-33 177 289	-33 846 236
Variation des dépôts auprès des cédantes	0	0
Variation des espéces reçus des cessionnaires	4 004 179	1 028 867
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-122 975 019	-117 134 934
Encaissements liés à la cession de placements financiers	55 806 601	115 779 479
Taxes et impôts versés au trésor	-74 969 837	-60 715 666
Produits financiers reçus	82 669 786	89 125 877
Autres mouvements	-37 133 032	-33 035 268
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**-48 227 037**	**52 402 325**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-4 171 624	-1 844 875
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	30 337	0
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions déstinés à l'exploitation	-48 367 700	-20 054 035
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions déstinés à l'exploitation	815 000	580 000
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés	-54 874 867	0
ou avec lien de participation	0	0
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés	6 370 002	1 662 500
ou avec lien de participation		
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**-100 198 852**	**-19 656 410**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	68 030 000	5 000 000
Encaissements provenant des actionnaires	0	14 374 501
Dividendes et autres distributions	-8 366 832	-6 510 084
Flux de trésirerie affectés aux activités de financement	**59 663 168**	**12 864 417**
Variation de trésorerie	**-88 762 721**	**45 610 332**
Trésorerie au début de l'exercice	97 625 459	52 015 127
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**8 862 738**	**97 625 459**

1- PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « STAR » est composé au 31 Décembre 2022 d'une société mère « STAR Assurances » et deux sociétés filiales « La Lyre immobilière » et « L'Institut Africain des Assurances » sous contrôle exclusif.

Ci-dessus une présentation succincte des sociétés du groupe :

1 - STAR Assurances (société mère) :

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances (STAR) crée en décembre 1958 est une société anonyme dont l'objet est la pratique des opérations d'Assurances et de Réassurances.

Son capital social s'élève à 23 076 930 dinars divisé en 2 307 693 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

La société est régie par le code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 du 09 mars 1992, telle que complétée par la loi N° 94-10 du 31 janvier 1994, la loi N° 97- 24 du 28 avril 1997 et la loi N° 2002-37 du 1er avril 2002.

2 – La Lyre Immobilière :

La société « La Lyre Immobilière » crée au mois de juin 2021, est une Société anonyme ayant pour activité la promotion immobilière.

Son capital social s'élève à 30 923 860 DT divisé en 3 092 386 actions de 10 D chacune. Son siège social est au Square Avenue de Paris, Tunis.

3 – L'Institut Africain des Assurances :

L'Institut Africain des Assurances, créé au mois d'avril 2022, est une société à responsabilité limitée, filiale de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR, ayant pour activité la formation continue.

Son capital social s'élève à 30 000 dinars divisé en 3 000 actions de 10 dinars chacune. Son siège social est à l'Avenue du Japon Monplaisir, Tunis.

2- PRINCIPES ET REFERENTIEL COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe STAR Assurances sont établis conformément aux règles et aux principes comptables édictés par la loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et par les Normes Comptables Tunisiennes relatives notamment aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance et à la consolidation des états financiers (NCT 35, 36, 37).

3- PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

La consolidation des comptes permet de présenter le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'ensemble constitué par une société consolidante (STAR assurances) et ses filiales (La Lyre Immobilière et L'Institut Africain des Assurances) comme si elles ne formaient qu'une seule entité.

L'intégration globale est la méthode retenue pour consolider les comptes du groupe **STAR Assurances**, elle consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise « consolidante » l'intégralité des éléments des comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels ; tant au niveau des comptes de bilan qu'au niveau des comptes de résultats.
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise « consolidante » et les intérêts des actionnaires dits « intérêts minoritaires »
- Eliminer les opérations et comptes entre l'entreprise intégrée globalement et l'entreprise consolidée.

Le choix des sociétés à retenir dans le périmètre de consolidation est déterminé par la nature et l'importance des liens qui les rattachent directement ou indirectement à la société mère.

Pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe STAR Assurances, les sociétés retenues sont :

- **La Société mère : STAR**
- **La société dépendante du Groupe : LA LYRE IMMOBILIERE**
- **La société dépendante du Groupe : L'Institut Africain des Assurances**

4- LES RETRAITEMENTS ET ELIMINATIONS

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et d'évaluation des sociétés sont effectués.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les charges et produits réciproques sont éliminés.

L'effet sur le bilan, le hors bilan et l'état de résultat consolidés des opérations internes au groupe est éliminé.

5- LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels qui sont arrêtés au 31 décembre 2022 pour l'ensemble des sociétés du groupe.

6- COMPARABILITE DES COMPTES

Les méthodes d'évaluation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2022 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes du 2021.

7- NOTES SUR LE BILAN CONSOLIDE (les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

I-NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

❖ AC1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 6 473 676 dinars contre 5 031 202 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Droit au bail	41 000	41 000	-	-
Logiciels	20 515 930	14 042 254	6 473 676	5 031 202
Autres actifs	103 250	103 250	-	-
TOTAL	**20 660 180**	**14 186 504**	**6 473 676**	**5 031 202**

❖ AC2- Actifs corporels d'Exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette de 4 500 072 dinars contre 5 534 918 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Matériels de transport	848 363	688 379	159 983	265 675
MMB	3 608 194	3 039 319	568 875	717 357
AAI	10 899 967	8 093 388	2 806 579	3 265 598
Matériels Informatique	7 607 329	6 642 695	964 635	1 286 288
TOTAL	**22 963 853**	**18 463 781**	**4 500 072**	**5 534 918**

❖ AC3 - Placements

AC31- Placements Immobiliers

Les placements immobiliers totalisent à fin 2022 une valeur comptable nette de 89 886 131 dinars contre 43 185 514 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Valeur Brute au 31/12/2022	Amortissements au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2022	Valeur Nette au 31/12/2021
Terrains STAR	9 042 706		9 042 706	11 863 299
Terrains Lyre Immobilière	35 328 657		35 328 657	10 041 596
Constructions STAR	16 589 579	6 993 026	9 596 553	15 970 812
Constructions Lyre Immobilière	35 620 908		35 620 908	5 012 500
Parts dans les sociétés à objet foncier	318 300	20 993	297 307	297 307
TOTAL	**96 900 150**	**7 014 019**	**89 886 131**	**43 185 514**

AC32- Placements dans les entreprises avec lien de participation

Ce poste présente un solde net de 93 077 865 dinars au 31/12/2022 contre 93 302 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021[1]
Actions Cotées	72 522 975	72 522 975
Actions OPCVM	34 667 482	32 794 722
Actions Non Cotées	9 991 250	15 026 245
Valeur brute	**117 181 707**	**120 343 942**
Provisions	24 103 842	27 041 492
Valeur nette	**93 077 865**	**93 302 450**

[1] Retraité pour des raisons de comparabilité

AC33- Placements Financiers

AC331- Actions et autres titres à revenus variables :

Ce poste présente un solde net de 26 411 281 dinars au 31/12/2022 contre 26 783 653 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Actions Cotées	12 565 666	14 010 645
Actions OPCVM	16 126 850	16 058 509
Actions Non Cotées	2 519 166	2 519 166
Actions étrangères	957 274	957 274
Valeur brute	**32 168 956**	**33 545 594**
Provisions Actions	5 757 675	6 761 941
Valeur nette	**26 411 281**	**26 783 653**

AC332- Obligations et autres titres à revenus fixes :

Ce poste présente un solde net de 816 023 950 dinars au 31/12/2022 contre 731 957 450 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Emprunts obligataires	231 055 452	153 988 952
Emprunts indivis	150 000	150 000
Placements bons de trésor	378 000 000	340 000 000
Placements BTA	207 469 000	238 469 000
Valeur brute	**816 674 452**	**732 607 952**
Provisions obligations	650 502	650 502
Valeur nette	**816 023 950**	**731 957 450**

AC334 - Prêts

La rubrique « Prêts » présente un solde net de 13 860 293 dinars au 31/12/2022 contre 13 965 559 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Prêts au personnel	13 556 329	13 894 135
Prêts sur police vie	332 940	100 400
Valeur brute	**13 889 269**	**13 994 535**
Provisions	28 976	28 976
Valeur nette	**13 860 293**	**13 965 559**

AC336- Autres placements

La rubrique « Autres placements » présente un solde net de 5 100 986 dinars au 31/12/2022 contre 2 819 395 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôt auprès de la TGT	5 825 611	3 061 681
Autres dépôts	35 188	35 188
Valeur brute	**5 860 799**	**3 096 869**
Provisions -	759 813	277 474
Valeur nette	**5 100 986**	**2 819 395**

AC34- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	1 988 786	1 411 455
Dépôts en garantie des PSAP	2 780 413	3 395 940
TOTAL	**4 769 199**	**4 807 395**

❖ AC5 - Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

Ce poste présente un solde au bilan de 80 105 444 dinars au 31/12/2022 contre 79 745 165 dinars au 31/12/2021.

Ce montant représente la quote-part des réserves techniques mise à la charge des réassureurs. Le détail de ce poste par nature de réserves se présente comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Provision pour primes non acquises	14 283 946	10 828 524
Provision pour sinistres vie	1 596 686	241 887
Provision pour sinistres non-vie	61 610 448	64 398 984
Prov. pour part. des Ass. Aux bénéfices	2 614 364	4 275 770
TOTAL	**80 105 444**	**79 745 165**

❖ AC6 – Créances

Les Créances totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable nette 223 944 783 dinars contre 197 961 138 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

Libellés	Montant brut au 31/12/2022	Provision	Montant net au 31/12/2022	Montant net au 31/12/2021
AC61 Créances nées d'opérations d'assurances directe				
AC611 Primes acquises et non émises	**22 011 767**		**22 011 767**	**20 077 328**
Primes acquises et non émises brutes	26 861 544		26 861 544	25 455 256
Primes à annuler	-4 849 777		-4 849 777	-5 377 928
AC612 Créances nées d'opérations d'assurance directe	**159 307 850**	**60 923 646**	**98 384 204**	**91 817 119**
Créances sur les assurés et sur les intermédiaires	120 961 013	**26 966 725**	**93 994 288**	**87 139 710**
Créances contentieuses	21 238 224	**19 018 810**	**2 219 414**	**475 104**
Autres créances	17 108 613	**14 938 111**	**2 170 502**	**4 202 305**
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurances	**42 037 812**	5 810 706	**36 227 106**	**35 387 720**
TOTAL	**223 357 429**	**66 734 352**	**156 623 077**	**147 282 167**
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance				
Rétrocessionnaires	174 429	59 116	**115 312**	**192 858**
Cédants	3 577 071	804 506	**2 772 565**	**2 232 731**
Cessionnaires	16 164 733	6 140 907	**10 023 826**	**8 710 354**
TOTAL	**19 916 233**	**7 004 529**	**12 911 704**	**11 135 943**
AC63 Autres Créances				
Personnel	1 244 930	50 296	**1 194 634**	**1 184 525**
Etat, orga. sécurité sociale	51 524 477		**51 524 477**	**36 182 722**
Autres débiteurs divers	3 111 000	1 420 109	**4 531 109**	**2 175 782**
TOTAL	**55 880 407**	**1 470 405**	**54 410 002**	**39 543 029**
TOTAL GENERAL	**299 154 069**	**75 209 286**	**223 944 783**	**197 961 138**

❖ AC7–Autres éléments d'actif

AC71 Avoirs en banque, CCP et Caisse :

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 8 736 813 dinars contre 97 625 459 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Avoirs en banque	8 285 840	97 622 189
CCP	558 611	-10 988
Caisse	18 287	14 258
TOTAL	**8 862 738**	**97 625 459**
Provisions	**125 925**	**0**
Valeur nette	**8 736 813**	**97 625 459**

AC 72 Charges reportées

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 18 785 172 dinars contre 18 069 351 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Frais d'acquisition reportés	18 340 473	17 962 243
Autres charges à repartir	444 699	107 108
TOTAL	**18 785 172**	**18 069 351**

AC 73 Comptes de régularisation Actif

Cette rubrique totalise au 31 Décembre 2022 une valeur de 47 730 164 dinars contre 37 933 315 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Intérêts et loyers acquis non échus	45 976 270	36 209 863
Estimation de réassurance	503 198	439 332
Charges constatées d'avance	572 242	554 020
Autres produits à recevoir	12 000	16 355
Commissions à recevoir	666 454	713 745
TOTAL	**47 730 164**	**37 933 315**

2 - NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

❖ CP- Capitaux propres

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'Exercice 2022 ont atteint 400 302 571 dinars fin 2022 contre 379 642 682 dinars fin 2021 soit une augmentation de 20 659 889 dinars ainsi détaillée :

	Solde au 31.12.2022	Solde au 31.12.2021
Capital	23 076 930	23 076 930
Réserves consolidées	347 883 613	335 510 084
Résultat consolidé	29 341 890	21 055 608
Total capitaux propres groupe	**400 302 433**	**379 642 622**
Part des minoritaires dans les capitaux propres	70	60
Part des minoritaires dans le résultat	68	0
Total capitaux propres et intérêts minoritaires	**400 302 571**	**379 642 682**

1-1 Réserves consolidées

Les réserves consolidées se détaillent comme suit :

	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Primes liées au capital	126 623 070	126 623 070
Réserves Légales	2 307 693	2 307 693
Autres réserves	44 151 705	43 410 705
Résultats reportés	174 801 145	163 168 616
TOTAL	**347 883 613**	**335 510 084**

1-2 Intérêts minoritaires dans les capitaux propres

Les intérêts minoritaires dans les capitaux propres s'élèvent au 31/12/2022 à 70 dinars contre 60 dinars au 31/12/2021.

1-3 Contribution dans les réserves et le résultat du groupe

Sociétés	Contribution dans le résultat consolidé	Contribution dans les réserves groupe
STAR	29 136 827	347 883 613
La Lyre SA	0	0
IAA	205 063	0
Total	**29 341 890**	**347 883 613**

❖ PA1-Autres passifs financiers :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 une valeur comptable de 15 000 000 dinars correspond à l'emprunt de la société « la lyre immobilière »

❖ PA2- Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2022 à 10 882 975 dinars et représentent des provisions pour risque fiscal, provision pour litiges et une provision pour indemnité de départ à la retraite.

❖ P3- Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes s'élèvent au 31/12/2022 à 884 649 388 dinars contre 852 349 281 dinars au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Prov. pour primes non acquises	112 084 222	107 487 095
Prov. Mathématiques Vie	77 149 646	68 255 767
Prov. pour Sinistres à Payer Vie	30 162 491	27 832 331
Prov. pour Sinistres à Payer non-Vie	634 989 124	622 186 260
Prov. Mathématiques des Rentes	9 126 894	9 651 053
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices Vie	600 328	243 587
Prov.p/ Part. Des Ass. aux Bénéfices et aux ristournes non-Vie	10 898 769	11 067 951
Prov pour risques en cours	9 637 914	5 625 237
TOTAL	**884 649 388**	**852 349 281**

❖ PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 une valeur comptable de 27 388 504 dinars contre 20 206 533 au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts en garantie des PPNA	6 111 141	5 926 933
Dépôts en garantie des PSAP	21 277 363	14 279 600
TOTAL	**27 388 504**	**20 206 533**

❖ PA6 Autres dettes

Les autres dettes totalisent au 31 Décembre 2022 une valeur comptable de 69 103 636 dinars contre 68 620 024 dinars au 31 Décembre 2021. Le détail de ce poste se présente comme suit :

PA61- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Siège ,agents d'assurances et succursales	12 704 620	7 841 693
Autres Créditeurs	10 441 866	14 570 598
TOTAL	**23 146 486**	**22 412 291**

PA62- Dettes nées d'opérations de réassurance

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Rétrocessionnaires	404 803	363 999
Cédants	2 314 990	2 509 110
Cessionnaires	7 459 434	7 866 229
TOTAL	**10 179 227**	**10 739 338**

PA63- Autres dettes

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Dépôts et cautionnements reçus	6 305 317	6 129 506
Personnel	11 579 243	10 319 712
Etat, Organisme de sécurité sociale	7 729 134	9 178 977
Autres Créditeurs divers	10 164 229	9 840 199
TOTAL	**35 777 923**	**35 468 394**

❖ PA7 Autres passifs

PA710- report de commissions reçues des réassureurs :

Ce poste présente un solde de 2 048 694 dinars au 31/12/2022.

PA712- Autres comptes de régularisation passif :

Ce poste présente un solde de 28 460 123 dinars au 31/12/2022 contre 28 767 508 dinars au 31/12/2021 qui se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Charges à payer	11 590 176	9 885 034
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	262 479	92 543
Intérêts de retard des traites	416 372	416 373
Intérêts sur les cautions	512 206	473 159
Différence sur les prix de remboursements à percevoir	15 678 890	17 900 399
TOTAL	**28 460 123**	**28 767 508**

9 -NOTES SUR LES ETATS DE RESULTAT

1- **Etat de résultat consolidé**

L'état de résultat consolidé du groupe STAR Assurances est équivalent à l'état de résultat de la société mère STAR Assurances et l'état de résultat de l'IAA car la société « La Lyre Immobilière » a opté pour la capitalisation des charges de l'exercice courant vu que la société est encore en période de pré exploitation et ce en application des dispositions de la norme comptable tunisienne n°10 du système comptable des entreprises « Les charges reportées ».

1- Détail du résultat consolidé

Libellés	STAR	La LYRE Immobilière	L'IAA	Ecritures d'élimination	Groupe STAR 31/12/2022
Résultat technique non-vie	- 9 155 574		-	- 1 918 415	- 11 073 988
Résultat technique vie	13 996 459		-	-	13 996 459
Produits nets des placements	30 101 602		-	- 909 985	29 191 617
Autres produits non techniques	2 466 512	610 827	235 759		3 313 098
Autres charges non techniques	- 4 684 460	- 610 827	- 30 228	60 655	- 5 264 860
Résultat provenant des activités ordinaires	**32 724 539**	**-**	**205 531**	**- 2 767 745**	**30 162 325**
Impôts sur le résultat	- 819 467		- 400		- 819 867
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	**31 905 072**	**-**	**205 131**		**29 342 458**
Gains extraordinaires	-		-		-
Pertes extraordinaires	- 500				- 500
Résultat extraordinaire	**- 500**				**- 500**
Résultat net	**31 904 572**	**-**	**205 131**		**29 341 958**
Part du groupe dans le résultat consolidé	**31 904 572**	**-**	**205 131**		**29 341 890**
Part des minoritaires dans le résultat consolidé	**-**	**-**	**-**		**68**

2- Produits des autres activités

Filiales		31/12/2022
La Lyre immobilière		235 758
L'IAA		610 827
Total	**PRNT7**	**846 585**

3- Charges des autres activités

Filiales		31/12/2022
La Lyre immobilière		550 172
L'IAA		30 227
Total	**CHNT7**	**580 399**

10 -NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état de flux de trésorerie consolidé est la méthode directe.

La trésorerie du groupe a atteint au 31/12/2022 un montant de 8 862 738 dinars contre 97 625 459 dinars au 31/12/2021, soit une variation négative de 88 762 721 dinars.

Les flux de trésorerie du groupe sont classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Les activités d'exploitation ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie négatif de 48 227 037dinars.

Les activités d'investissement ont dégagé au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie négatif de 100 198 852 dinars.

L'activité de financement a dégagé, au cours de l'exercice 2022, un flux de trésorerie positif de 59 663 167 dinars.

Groupe STAR ASSURANCES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers consolidés- Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de « STAR ASSURANCES »,

I- Rapport sur les états financiers consolidés

1. Opinion sur les états financiers consolidés

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe « STAR ASSURANCES », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **400 302 433 dinars,** y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **29 341 890 dinars.**

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe STAR ASSURANCES, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2022, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés d'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées
dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation
de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons estimé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a. <u>Evaluation des provisions techniques :</u>

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes totalisent un montant de 884 649 388 dinars au regard d'un total bilan de 1 441 343 624 dinars, ce qui représente 61% de ce dernier.

La composition détaillée de ces provisions est présentée au niveau de la note « PA3- Provisions Techniques brutes ».

Nous avons considéré que la comptabilisation de ces provisions est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative par rapport au total bilan de la compagnie, de leur évaluation, le plus souvent basée sur des hypothèses, des estimations ou des appréciations et de l'influence qu'ils peuvent représenter dans l'appréciation du respect des deux ratios règlementaires du groupe.

Réponses d'audit apportées

Nous avons, à partir des entretiens avec la Direction et d'autres techniques de contrôle, pris connaissance et évalué les procédures mises en place par le groupe pour l'évaluation et la présentation des provisions techniques.

Nos travaux ont consisté également à :

- Evaluer le contrôle interne régissant le processus d'estimation des provisions techniques afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- Apprécier le respect des dispositions légales et règlementaires applicables au groupe en matière des provisions technique notamment l'arrêté du Ministre de Finance du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 mars 2005 et aux dispositions de la NCT 29 « Les provisions techniques dans les entreprises d'assurances et / ou de réassurance »,
- Apprécier le caractère raisonnable et approprié des hypothèses retenues par le groupe pour l'évaluation de ses engagements futurs,
- Faire appel à un actuaire inscrit sur le registre tenu par la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances ayant fait l'objet d'une acceptation préalable par le CGA afin d'évaluer les provisions techniques non-vie et vie de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR »,
- S'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude des provisions techniques ainsi que le bien fondé
  des méthodes d'évaluation appliquées par la compagnie, moyennant, entre autres, le recours aux travaux d'un actuaire,
- Analyser les tendances et corroborer les estimations moyennant le rapprochement entre les estimations historiques et les réalisations de la compagnie.

Par ailleurs, nous avons également apprécié le caractère approprié des informations présentées dans
la note aux états financiers « PA3-Provisions techniques brutes » relatives à la composition des provisions techniques.

b. <u>Evaluation des Placements</u>

Description du point clé de l'audit

Du fait de l'inversion de leur cycle de production, les Compagnies d'assurance sont tenues d'estimer les engagements contractuels qu'elles seront amenées à honorer et constituer des provisions techniques à due concurrence. A ce titre, les Compagnies d'assurance doivent constituer des placements pour un montant au moins égal aux provisions techniques.

Les placements sont évalués conformément à l'arrêté du ministre des Finances du 28 Mars 2005, modifiant l'arrêté du ministre des Finances du 27 Février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Au 31 Décembre 2022, l'encours des placements s'élève à un montant brut de 1 087 444 532 dinars, les amortissements et les provisions y relatifs s'élèvent à 38 314 827 dinars, soit un montant net de 1 049 129 706 dinars, représentant 73% du total bilan.

Compte tenu de l'importance des placements par rapport au total bilan de la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances « STAR », nous avons considéré l'évaluation des placements comme une question clé dans notre audit.

Réponses d'audit apportées

L'essentiel de nos travaux d'audit des placements financiers a consisté en la mise en œuvre des diligences suivantes :

- L'évaluation du contrôle interne régissant le processus d'évaluation des placements financiers afin de s'assurer de la bonne conception et l'efficacité opérationnelle des contrôles clés,
- La vérification de la prise en compte et de l'évaluation des placements conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 27 Février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation tel qu'il a été modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 Mars 2005 et aux dispositions de la NC 31 « Les placements dans les entreprises d'assurance et / ou de réassurance »,
- L'examen des informations données par la Direction sur l'activité et les perspectives envisageables ainsi que les critères et les hypothèses retenues pour déterminer les valeurs d'usage des différents titres de participations et les provisions qui en résultent.

Les questions clés de l'audit ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

4. Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes consolidés de la société dans le rapport du conseil d'administration avec les données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport semble autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité

d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier

prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit ;

- Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code de sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de consolidation du groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place dudit système ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration de la société mère.

Tunis, le 27/04/2023

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS	**La Générale d'Audit et Conseil**
Mohamed Hédi KAMMOUN	**Selma LANGAR**

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022 qui se tiendra le 25 Mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M Mahmoud TRIKI et M Hassen BOUAITA (FMBZ KPMG TUNISIE).

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	**Notes**	**31/12/2022**	**31/12/2021**
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		33 593,800	33 593,800
Moins : amortissement		-33 593,800	-33 593,800
S/Total	**B.1**	0,000	0,000
Immobilisations corporelles		1 582 439,410	1 220 582,902
Moins : amortissement		-829 158,352	-790 117,430
S/Total	**B.2**	753 281,058	430 465,472
Immobilisations financières		14 697 317,717	14 457 242,717
Moins : Provisions		-2 764 063,000	-2 764 063,000
S/Total	**B.3**	11 933 254,717	11 693 179,717
Total des actifs immobilisés		**12 686 535,775**	**12 123 645,189**
Autres actifs non courants		0,000	0,000
Total des actifs non courants		**12 686 535,775**	**12 123 645,189**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		0,000	0,000
Moins : Provisions		0,000	0,000
S/Total		0,000	0,000
Clients et comptes rattachés		8 428 491,456	10 051 503,203
Moins : Provisions		-1 375,600	-1 375,600
S/Total	**B.4**	8 427 115,856	10 050 127,603
Autres actifs courants		16 921 609,154	16 908 094,441
Moins : Provisions		-5 434 111,187	-5 434 111,187
S/Total	**B.5**	11 487 497,967	11 473 983,254
Placements et autres actifs financiers		6 338 496,514	6 516 363,588
Moins : Provisions		-5 800 000,000	-5 800 000,000
S/Total	**B.6**	538 496,514	716 363,588
Liquidités et équivalents de liquidités	**B.7**	145 927,000	331 427,339
Total des actifs courants		**20 599 037,337**	**22 571 901,784**
Total des actifs		**33 285 573,112**	**34 695 546,973**

TELNET HOLDING

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**Notes**	**31/12/2022**	**31/12/2021**
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 130 800,000	12 130 800,000
Actions propres		0,000	0,000
Réserves		1 529 044,040	1 529 044,040
Résultats reportés		9 404 453,177	10 942 441,639
Réserves pour fonds social		162 000,837	102 299,745
Réserves pour réinvestissements exonérés		70 000,000	70 000,000
Total des capitaux propres avant résultat		**23 296 298,054**	**24 774 585,424**
Résultat de l'exercice		4 924 411,082	4 827 411,538
Total des capitaux propres après résultat	**B.8**	***28 220 709,136***	***29 601 996,962***
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts		0,000	0,000
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	**B.9**	490 000,000	490 000,000
Total des passifs non courants		**490 000,000**	**490 000,000**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**B.10**	136 664,522	132 494,178
Autres passifs courants	**B.11**	4 438 199,454	4 471 055,833
Concours bancaires et autres passifs financiers	**B.12**	0,000	0,000
Total des passifs courants		**4 574 863,976**	**4 603 550,011**
Total des passifs		**5 064 863,976**	**5 093 550,011**
Total capitaux propres et passifs		**33 285 573,112**	**34 695 546,973**

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	**R.1**	3 046 294,460	4 724 114,918
Produits des participations	**R.2**	5 107 500,000	4 361 610,000
Autres produits d'exploitation	**R.3**	0,000	0,000
Subvention d'exploitation		0,000	0,000
Total des produits d'exploitation		***8 153 794,460***	***9 085 724,918***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats d'approvisionnements consommés	**R.4**	5 714,744	42 339,178
Charges de personnel	**R.5**	2 243 030,922	3 181 093,740
Dotations aux amortissements et aux provisions	**R.6**	39 040,922	33 080,064
Autres charges d'exploitation	**R.7**	1 000 263,435	931 455,513
Total des charges d'exploitation		***3 288 050,023***	***4 187 968,495***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**4 865 744,437**	**4 897 756,423**
Charges financières nettes	**R.8**	6 071,422	31 285,583
Produits des placements	**R.9**	53 350,385	55 172,186
Autres gains ordinaires		26 820,358	1,259
Autres pertes ordinaires		8 187,205	60,947
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**4 931 656,553**	**4 921 583,338**
Impôt sur les bénéfices		7 245,471	94 171,800
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**4 924 411,082**	**4 827 411,538**
Eléments extraordinaires (Pertes)		0,000	0,000
RESULTAT NET		**4 924 411,082**	**4 827 411,538**

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	Notes	12/31/2022	12/31/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Resultat net		4,924,411.082	4,827,411.538
Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions		39,040.922	33,080.064
. Reprise sur provisions		0.000	0.000
. Variation des stocks		0.000	0.000
. Variation des créances		1,623,011.747	-2,690,177.523
. Variation des autres actifs		198,255.478	294,782.912
. Variation des fournisseurs		-35,029.076	-27,132.975
. Variation des autres passifs		-32,905.879	717,599.770
. Plus ou moins value de cession		0.000	0.000
. Prélévements sur le fonds social		-240,298.908	-267,382.030
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		***6,476,485.366***	***2,888,181.756***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**F.1**	-293,960.205	-34,705.083
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		0.000	0.000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	**F.2**	-333,900.000	-91,600.000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	**F.3**	31,225.000	33,255.000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		***-596,635.205***	***-93,050.083***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres			144,536.730
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0.000	0.000
- Dividendes et autres distributions		-6,065,350.500	-3,032,673.750
- Encaissement provenant des emprunts		0.000	0.000
- Remboursement d'emprunts		0.000	0.000
- Encaissement de subvention d'équipement		0.000	0.000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**-6,065,350.500**	**-2,888,137.020**
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES		0.000	0.000
VARIATION DE TRÉSORERIE		**-185,500.339**	**-93,005.347**
Trésorerie au début de l'exercice	**F.4**	***331,427.339***	***424,432.686***
Trésorerie à la clôture de l'exercice	**F.5**	***145,927.000***	***331,427.339***

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégée **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100.000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant PV de l'AGE du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900.000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1.000.000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale de l'action pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale de Un Dinar (1 TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu titulaire de Dix (10) actions d'un nominal d'Un Dinar (1 TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9.200 000 Dinars pour le porter de 1.000.000 Dinars à 10.200.000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7.333.300 Dinars dont 7.000.000 Dinars par incorporation de réserves et de 333.300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2.499.750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1.866.700 Dinars.

Suivant PV de l'AGE du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828.000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3.974.400 dinars pour être porté à 11.028.000 Dinars.

Suivant PV de l'AGE du 10 Juin 2019, il a été décidé une augmentation du capital de 1.102.800 Dinars par incorporation des réserves à prélever du compte résultats reportés pour porter le capital actuel de 11.028.000 Dinars à 12.130.800 Dinars et ce, par l'attribution d'actions gratuites d'une valeur de 1.102.800 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au **31 Décembre 2022** selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société sont présentés en dinars tunisiens et ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2022, la société a créé une nouvelle filiale en Tunisie TELNET SMART SARL avec un capital de 250.000 dinars détenu à hauteur de 99,96% par TELNET HOLDING. Cette filiale est appelée à développer l'activité SMART.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société n'a pas enregistré entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2022 et la date d'arrêté des états financiers, des évènements qui entraineront des modifications importantes de l'actif ou de passif et qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33%

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Rubriques	Taux appliqués
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

3. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la date de clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Placements

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour

protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

5. Clients

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Opérations libellées en monnaies étrangères

La société « TELNET HOLDING » comptabilise les opérations en monnaies étrangères conformément à la Norme Comptable Tunisienne NCT 15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat (rubrique « Charges financières nettes »).

8. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Logiciels Techniques	23 202,800	23 202,800
Logiciels Administratifs	10 391,000	10 391,000
Sous total	**33 593,800**	**33 593,800**
Amortissements	-33 593,800	-33 593,800
Total	**0,000**	**0,000**

B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Agencements, Aménagements et Installations	304 035,833	54 451,069
Mobilier et matériel de bureau	174 379,623	63 086,072
Agencements & aménagements du matériel	617,919	617,919
Équipements informatiques	139 855,910	138 877,717
Installations techniques	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	206 279,448	206 279,448
Bâtiments	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport à statut juridique particulier	81 055,025	81 055,025
Sous total	**1 582 439,410**	**1 220 582,902**
Amortissements	-829 158,352	-790 117,430
Total	**753 281,058**	**430 465,472**

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31-12-2022

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS			V.C.N
	VALEURS D'ORIGINES AU 31/12/21	ACQUISITIONS	CESSION/RECL	VALEURS D'ORIGINES AU 31/12/2022	ANTERIEURS	DOTATIONS	CUMUL	AU 31/12/2022
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
Logiciels techniques	23 202,800	0,000		23 202,800	23 202,800	0,000	23 202,800	0,000
Logiciels administratifs	10 391,000	0,000		10 391,000	10 391,000	0,000	10 391,000	0,000
S/TOTAL 1	***33 593,800***	***0,000***		***33 593,800***	***33 593,800***	***0,000***	***33 593,800***	***0,000***
IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
Bâtiments	673 455,498	0,000		673 455,498	264 929,398	13 469,111	278 398,509	395 056,989
Installations techniques	2 760,154	0,000		2 760,154	2 760,154	0,000	2 760,154	0,000
Agencements, Aménagements et Installations	55 468,988	249 584,764		305 053,752	54 655,986	7 959,028	62 615,014	242 438,738
Matériel de transport	205 879,448	0,000		205 879,448	205 879,448	0,000	205 879,448	0,000
Mobilier Matériel de Bureau	63 086,072	111 293,551		174 379,623	59 401,339	4 765,679	64 167,018	110 212,605
Équipements informatiques	138 877,717	978,193		139 855,910	131 415,444	2 867,740	134 283,184	5 572,726
Matériel de transport à statut juridique particulier	81 055,025	0,000		81 055,025	71 075,661	9 979,364	81 055,025	0,000
S/TOTAL 2	***1 220 582,902***	***361 856,508***		***1 582 439,410***	***790 117,430***	***39 040,922***	***829 158,352***	***753 281,058***
TOTAL GENERAL	**1 254 176,702**	**361 856,508**		**1 616 033,210**	**823 711,230**	**39 040,922**	**862 752,152**	**753 281,058**

B.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Titres de participation	14 639 807,717	14 389 907,717
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	52 610,000	62 435,000
Sous total	**14 697 317,717**	**14 457 242,717**
Provision sur titres de participation	-2 760 363,000	-2 760 363,000
Provision sur caution	-3 700,000	-3 700 ,000
Total	**11 933 254,717**	**11 693 179,717**

Les titres de participation ainsi que les provisions pour dépréciation sur titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Acquisition	Cession	Solde au 31/12/2022	% détention 2022	% détention 2021
Titres de participations TELNET SMART	-	249 900,000		249 900,000	99,96%	-
Titres TELNET INC	5 989 470,300	0,000	0,000	5 989 470,300	98,99%	98,99%
Titres DATA BOX	2 872 826,120	0,000	0,000	2 872 826,120	99,54%	99,54%
Titres TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	0,000	0,000	1 335 965,400	98,96%	98,96%
Titres PLM SYSTEMS	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	70,00%	70,00%
Titres TELNET ELECTRONICS	245 000,000	0,000	0,000	245 000,000	49,00%	49,00%
Titres SGTS	60 000,000	0,000	0,000	60 000,000		
Titres ATC	287 000,000	0,000	0,000	287 000,000	1,50%	1,50%
Titres SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	0,000	0,000	2 500 000,000	9,09%	9,09%
Titres TELNET INNOVATIONS LABS	594 000,000	0,000	0,000	594 000,000	99,00%	99,00%
Titres AUDIO SENSE	100 680,000	0,000	0,000	100 680,000	13,96%	13,96%
Titres PLM EQUIPEMENTS	500,000	0,000	0,000	500,000	1%	1%
Titres TELNET ARABIA	369 465,897	0,000	0,000	369 465,897	50%	50%
Total Titres de participation	**14 389 907,717**	**249 900,000**	**0,000**	**14 639 807,717**		

Désignation	Solde au 31/12/2021	Dotation	Reprise	Solde au 31/12/2022
Provision actions Syphax Airlines	-2 500 000,000	0	0	-2 500 000,000
Provision actions Telnet Electronics	-111 863,000	0	0	-111 863,000
Provision actions Telnet Innovation Labs	-148 500,000	0	0	-148 500,000
Total Provisions	**-2 760 363,000**	**0**	**0**	**-2 760 363,000**
Total Participations Telnet Holding nettes	**11 629 544,717**			**11 879 444,717**

B.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Clients locaux	7 846 028,491	9 486 462,193
Clients étrangers	581 087,365	563 665,410
Clients douteux	1 375,600	1 375,600
Sous total	**8 428 491,456**	**10 051 503,203**
Provisions	-1 375,600	-1 375,600
Total	**8 427 115,856**	**10 050 127,603**

B.5. AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Etat - Crédit de TVA récupérable	0,000	381 771,164
Etat - TVA récupérable	3 083,475	431,316
Etat - Excédent d'impôt à reporter	535 624,137	385 346,411
Avances Sur Salaires	36 200,000	125 948,718
Fournisseurs locaux et d'immobilis. avances et acomp.	8 708,200	37 205,083
Dividendes à recevoir **(1)**	6 894 042,400	7 343 292,400
Produits à recevoir **(2)**	4 662 204,681	3 994 101,763
Débiteurs divers locaux **(3)**	4 714 180,234	4 558 763,543
Compte d'attente débiteur	702,422	702,422
Charges constatées d'avance	26 373,297	40 041,313
Blocage Fonds – Saisie Arrêt	40 490,308	40 490,308
Sous total	**16 921 609,154**	**l6 908 094,441**
Provisions **(4)**	-5 434 111,187	-5 434 111,184
Total	**11 487 497,967**	**11 473 983,254**

(1) Les dividendes à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Distribution Résultats reportés TELNET INC 2013	3 810,400	3 810,400
Dividendes TELNET INC 2014	1 200 000,000	1 200 000,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2016	0,000	100 000,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2017	0,000	95 950,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2017	0,000	256 732,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2018	53 450,000	157 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2018	1 727 092,000	2 820 360,000
Dividendes PLM SYSTMES exercice 2019	157 500,000	157 500,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2019	519 540,000	519 540,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIE exercice 2020	1 484 400,000	1 484 400,000
Dividendes TELNET INC exercice 2020	0,000	442 050,000
Dividendes PLM EQUIPMENTS exercice 2020	450,000	450,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2020	105 000,000	105 000,000
Dividendes PLM SYSTEMS exercice 2021	157 500,000	0,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES exercice 2021	1 484 400,000	0,000
Dividendes PLM EQUIPEMENT exercice 2021	900,000	0,000
Total	**6 894 042,400**	**7 343 292,400**

(2) Les produits à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	4 662 204,681	3 994 101,763
Total	**4 662 204,681**	**3 994 101,763**

(3) Les débiteurs divers locaux sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
PLM SYSTEMS	884,346	831,134
SYPHAX AIRLINES	4 103 347,048	4 103 347,048
TELNET INNOVATION LABS	196 085,751	184 286,943
TELNET TECHNOLOGIES	289 222,025	250 474,364
AUDIO SENS	851,257	201,257
DATA BOX	6 747,122	7 463,912
ALTRAN TELNET CORPORATION	11 438,885	11 438,885
TELNET ELECTRONICS	500,000	500,000
TELNET INC	105 103,800	0,000
Autres	0,000	220,000
Total	**4 714 180,234**	**4 558 763,543**

(4) Les provisions sont détaillées ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	1 770 372,488	1 770 372,488
SYPHAX AIRLINES (Débiteurs Divers)	3 663 738,699	3 663 738,699
Total	**5 434 111,187**	**5 434 111,187**

B.6. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Prêts au personnel à moins d'un an	27 757,542	235 647,542
Billets de trésorerie - Syphax Airlines	4 300 000,000	4 300 000,000
Prêt à moins d'un an - Syphax Airlines	1 500 000,000	1 500 000,000
SANADET SICAV	13 261,320	10 525,824
AXIS TRESORERIE SICAV	497 360,796	470 190,222
Total	**6 338 496,514**	**6 516 363,588**
Provisions	-5 800 000,000	-5 800 000,000
Total	**538 496,514**	**716 363,588**

B.7. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
BIAT TND	7 736,429	130 782,476
AMEN BANK TND	411,600	536,231
ATTIJARI BANK TND	6 226,382	6 226,382
UIB TND	11 862,411	2 460,047
BIAT EURO	14 673,223	17 021,437
UIB EURO	28 678,116	30 027,785
ATB TND	5 991,787	5 895,324
ATB EURO	69 829,228	135 190,733
Trésorerie/compte AFC rachat actions	85,503	2 266,387
Trésorerie/compte AXIS rachat actions	12,684	75,844
Caisse en dinars	419,637	944,693
Total	**145 927,000**	**331 427,339**

B.8. CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Capital social	12 130 800,000	12 130 800,000
Réserve légale	1 213 080,000	1 213 080,000
Prime d'émission	315 964,040	315 964,040
Résultats reportés	9 404 453,177	10 942 441,639
Réserves pour fonds social	162 000,837	102 299,745
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Sous total	**23 296 298,054**	**24 774 585,424**
Résultat net de l'exercice	4 924 411,082	4 827 411,538
Total	**28 220 709,136**	**29 601 996,962**
Résultat par Action	0,406 TND	0,398 TND

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31-12-2022

Désignations	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	réserve spécial de réinvestissement	Résultat de l'exercice	Total
Résultat au 31/12/2021	12,130,800.000	1,213,080.000	315,964.040	10,942,441.639	102,299.745	70,000.000	4,827,411.538	29,601,996.962
Affectation				4,827,411.538			-4,827,411.538	0.000
Fonds social				-300,000.000	300,000.000			
Distribution des dividendes				-6,065,400.000				-6,065,400.000
Réserve légale								0.000
Dotation pour Fonds social					-240,298.908			-240,298.908
Actualisation des actions propres								0.000
Résultat au 31/12/2022							**4,924,411.082**	**4,924,411.082**
Solde au 31/12/2022	**12,130,800.000**	**1,213,080.000**	**315,964.040**	**9,404,453.177**	**162,000.837**	**70,000.000**	**4,924,411.082**	**28,220,709.136**

B.9. PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Provision pour risques et charges	490 000,000	490 000,000
Total	**490 000,000**	**490 000,000**

B.10. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Fournisseurs locaux	66 398,277	108 010,529
Fournisseurs d'exploitation étrangers	4 350,288	16 415,929
Fournisseurs Locaux Retenues de Garanties	17 648,817	0,000
Fournisseurs factures non parvenues	9 065,720	8 065,720
Fournisseurs d'immobilisations locaux	39 201,420	2,000
Total	**136 664,522**	**132 494,178**

B.11. AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
État, Impôts et taxes divers	343 193,704	195 343,944
CNSS	121 235,817	288 239,235
Charges à payer-diverses	69 627,586	258 820,888
Charges à payer-personnel	229 515,323	895 839,208
Intérêts Syphax constatés au passif	3 331 440,542	2 663 337,624
Jetons de présence à payer	287 500,000	102 500,000
Actionnaires-dividendes à payer	118,750	69,250
Créditeurs divers **(1)**	55 567,732	66 905,684
Total	**4 438 199,454**	**4 471 055,833**

(1) Les créditeurs divers sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
TELNET INCORPORATED	0,000	-11 811,341
TELNET CONSULTING	-55 567,732	-55 094,343
Total	**-55 567,732**	**-66 905,684**

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1. REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Études et prestations de services locales	3 033 900,000	2 700,000
Études et prestations de services export	12 394,460	62 614,918
Études et prestations de services en suspensions	0,000	4 658 800,000
Total	**3 046 294,460**	**4 724 114,918**

R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dividendes TELNET INCORPORATED	3 464 700,000	2 771 760,000
Dividendes PLM SYSTEMS	157 500,000	105 000,000
Dividendes TELNET TECHNOLOGIES	1 484 400,000	1 484 400,000
Dividendes PLM EQUIPMENT	900,000	450,000
Total	**5 107 500,000**	**4 361 610,000**

R.3. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Achats matières et fournitures	2 628,858	13 565,111
Achats équipements et travaux	0,000	1 070,453
Achats non stockés	1 725,886	16 551,503
Achats carburant	1 360,000	11 152,111
Total	**5 714,744**	**42 339,178**

R.4. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Salaires bruts	1 957 805,213	2 782 673,119
Cotisation de sécurité sociale	285 225,709	398 420,621
Total	**2 243 030,922**	**3 181 093,740**

R.5. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dotation aux amortissements – Immobilisations	39 040,922	33 080,064
Total	**39 040,922**	**33 080,064**

R.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Charges de copropriété	7 289,066	7 066,943
Entretiens et réparations	38 456,582	59 534,786
Primes d'assurances	17 851,054	17 459,106
Divers services extérieurs	265 589,178	259 528,053
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	204 975,632	244 878,919
Publicités, annonces et relations publiques	47 441,219	58 763,806
Transport des biens et personnes	331,050	1 764,980
Frais de Voyages et de Missions	5 434,874	787,374
Frais de réceptions	534,200	6 463,374
Frais postaux et de télécommunication	5 012,974	5 977,092
Services bancaires	5 077,895	7 165,997
Charges diverses ordinaires	312 500,000	162 500,000
Impôts et taxes et versements assimilés	89 769,711	99 565,083
Total	**1 000 263,435**	**931 455,513**

R.7. CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Intérêts sur crédits leasing	0,000	0,000
Intérêts des dettes intergroupes	5 762,855	4 531,160
Agios débiteurs	930,689	1 669,737
Intérêts de retard	3 609,761	15 494,170
Pertes de change	795,612	2 115,419
Gains de change	-5 027,495	-7 475,097
Total	**6 071,422**	**31 285,583**

R.8. PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Intérêts créances intra groupe	25 571,503	34 620,422
Plus-values SICAV	27 778,882	20 551,764
Total	**53 350,385**	**55 172,186**

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Acquisitions de la période	-361 856,508	0,000
Fournisseurs d'immobilisations début période	-2,000	-2,000
Fournisseurs d'immobilisations - fin période	39 201,420	2,000
Avances fournisseurs d'immobilisations début période	37 205,083	2 500,000
Avances fournisseurs d'immobilisations - fin période	-8 508,200	-37 205,083
Total	**-293 960,205**	**-34 705,083**

F.2. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Octrois prêts au personnel	-84 000,000	-91 600,000
Souscription capital TELNET SMART	-249 900,000	0,000
Total	**-333 900,000**	**-91 600,000**

F.3. ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Encaissement suite au remboursement de prêts	31 005,000	33 255,000
Créances sur cession immob financières	220,000	0,000
Total	**31 225,000**	**33 255,000**

F.4. TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2021
BIAT TND	130 782,476
AMEN BANK TND	536,231
ATTIJARI BANK TND	6 226,382
ATB TND	5 895,324
UIB TND	2 460,047
BIAT EURO	17 021,437
UIB EURO	30 027,785
ATB EURO	135 190,733
TRESORERIE/COMPTE AFC RACHAT DE TITRES	2 266,387
TRESORERIE/COMPTE AXIS RACHAT DE TITRES	75,844
CAISSE TND	944,693
Total	**331 427,339**

F.5.TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2022
BIAT TND	7 736,429
AMEN BANK TND	411,600
ATTIJARI BANK TND	6 226,382
ATB TND	5 991,787
UIB TND	11 862,411
BIAT EURO	14 673,223
UIB EURO	28 678,116
ATB EURO	69 829,228
TRESORERIE/COMPTE AFC RACHAT ACTIONS	85,503
TRESORERIE/COMPTE AXIS RACHAT DE TITRES	12,684
CAISSE TND	419,637
Total	**145 927,000**

11 ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
• Emprunt courant de gestion	665 000,000	435 501,222

2) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées
Engagements donnés				
Garanties Personnelles				
• cautionnement	**15 000,000**	15 000,000		
Garanties réelles				
• hypothèques	**965 000,000**	525 000,000		440 000,000
Total	**980 000,000**	**540 000,000**	**-**	**440 000 ,000**

12 INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

Parties liées	Solde au 31/12/21	Charges (TTC)	Produits ou Produits constatés d'avance (TTC)	Décaissements	Encaissements	Actualisation	Solde au 31/12/22
CLIENTS							
DATA BOX	0	-	48 196,200	-	-		48 196,200
PLM SYSTEMS	950 882,200	-	-	-	-		950.882,200
DATA BOX France	61 044,119	-	2 478,892	-	-	561,371	64 084,382
TELNET CONSULTING	502 621,291	-	9 915,568	-	-	4 466,124	517 002,983
TELNET INCORPORATED	2 524 495,425	-	2 965 244,400	-	5 250 773,197		238 966,628
TELNET TECHNOLOGIES	6 011 077,063	-	596 906,400	-			6 607 983,463
DÉBITEURS CRÉDITEURS DIVERS							
TELNET INCORPORATED	- 11 811,341	- 259 001,167	241 746,020	192 450,288	- 58 280,000		105 103,800
TELNET TECHNOLOGIES	250 474,364	-43 449,233	68 603,726	13 593,168	-		289 222,025
DATA BOX	7 463,912	- 7 120,071	3 419,283	2 983,998	-		6 747,122
PLM SYSTEMS	831,134	-	53,212	-	-		884,346
TELNET INNOVATION LABS	184 286,943	-	11 798,808	-	-		196 085,751
TELNET CONSULTING	- 55 094,343	- 14 771,023		-	-	14 297,634	- 55 567,732
TELNET ELECTRONICS	500,000	-	-	-	-		500,000
ATC	11 438,885	-	-	-	-		11 438,885
AUDIO SENS	201,257	-	-	650,000	-		851,257
SYPHAX AIRLINES	4 103 347,048	-	-	-	-		4 103 347,048
INTERETS A RECEVOIR							
SYPHAX AIRLINES	3 994 101,763	-	668 102,918	-	-		4 662 204,681
BILLETS DE TRESORERIE							
SYPHAX AIRLINES	4 300 000,000	-	-	-	-		4 300 000,000
PRETS							
SYPHAX AIRLINES	1 500 000,000	-	-	-	-		1 500 000,000

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	2 022	Charges	2 022	Soldes intermédiaires	2 022	2 021
Production vendue	3 046 294,460	ou Destockage de production	0,000			
Produits des participations	5 107 500,000					
Total	**8 153 794,460**	**Total**	**0,000**	• **Production de l'exercice**	**8 153 794,460**	**9 085 724,918**
• Production de l'exercice	**8 153 794,460**	Achats consommés	**5 714,744**	• **Marge sur coût matière**	**8 148 079,716**	**9 043 385,740**
• Marge sur coût matière	8 148 079,716	Autres charges externes	910 493,724			
Subventions d'exploitation	0,000					
Total	**8 148 079,716**	**Total**	**910 493,724**	• **Valeur ajoutée**	**7 237 585,992**	**8 211 495,310**
• Valeur ajoutée	7 237 585,992	Impôt, taxes et versements assimilés	89 769,711			
		Charges de personnel	2 243 030,922			
Total	**7 237 585,992**	**Total**	**2 332 800,633**	• **Excédent brut d'exploitation**	**4 904 785,359**	**4 930 836,487**
• Excédent brut d'exploitation	4 904 785,359					
Reprises sur provisions créances	0,000	Dotations aux amortissements et aux provisions	39 040,922			
Autres produits ordinaires	26 820,358	Autres charges ordinaires	8 187,205			
Produits financiers	53 350,385	Charges financières	6 071,422			
		Impôt sur le résultat ordinaire	7 245,471			
Total	**4 984 956,102**	**Total**	**60 545,020**	• **Résultat des activités ordinaires**	**4 924 411,082**	**4 827 411,538**
• Résultat des activités ordinaires	**4 924 411,082**					
Gains extraordinaires	0,000	Pertes extraordinaires	0,000			
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effet négatif des modifications comptables	0,000			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications comp	0,000			
Total	**4 924 411,082**	**Total**	**0,000**	• **Résultat net après modifications comptables**	**4 924 411,082**	**4 827 411,538**

Tunis, le 18 Avril 2023

Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société TELNET HOLDING SA (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de	33 285 573 TND
Un Produit d'exploitation de	8 153 794 TND
Un résultat bénéficiaire de	4 924 411 TND

A notre avis, les états financiers de la société TELNET HOLDING SA sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la

formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.
Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Titres de participation

Selon la Norme Comptable Tunisienne NCT 7 relative aux placements, la société est tenue d'effectuer, à la date de clôture, une évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Cette évaluation est importante pour notre audit en ce qui concerne les participations ayant une valeur mathématique inférieure au coût d'acquisition.
Les informations fournies par la société sur la valorisation des titres de participation figurent à la Note « VI- *Les bases de mesures* », qui expliquent qu'à la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage et que les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions.
La direction de la société a estimé que les valeurs d'utilité des sociétés filiales sont supérieures à leurs coûts d'acquisition en s'appuyant sur une évaluation financière basée sur les cash-flows futurs ; de ce fait, aucune provision n'a été comptabilisée. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.
Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par la société. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure des titres de participation.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport d'activité incombe au Conseil d'Administration de la société. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.
Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative.
Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.
Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.
Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.
Dans le cadre de notre audit, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.
En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la règlementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud TRIKI

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

Tunis, le 18 Avril 2023

Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants) :

Rien à signaler

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Elles sont présentées ci-après :

1. Au 31 Décembre 2022, le solde en principal des billets de trésorerie émis par SYPHAX AIRLINES et souscrits par la société TELNET HOLDING est de 4.300.000 dinars. Lesdits billets de trésorerie se détaillent comme suit :

Date initiale de souscription	Taux d'intérêt Initial	Solde au 31.12.2022
03/02/2014	8,25%	800 000 DT
11/02/2014	6,25%	800 000 DT
03/04/2014	6,25%	200 000 DT
10/10/2014	7,50%	2 000 000 DT
10/11/2014	8,75%	500 000 DT

En outre, un solde de 1 500 000 dinars, sur le crédit de 3 500 000 dinars accordé à la société SYPHAX AIRLINES, n'a pas été encore réglé au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, les intérêts décomptés et constatés dans un compte de passif, totalisent un montant de **418 482,639** dinars.

2. La facturation de prestation de services par votre société TELNET HOLDING aux sociétés TELNET TECHNOLOGIES, TELNET INCORPORATED, TELNET INNOVATION LABS, DATA BOX FRANCE, et TELNET CONSULTING portant sur la gestion administrative et le management en qualité et infrastructure informatique et télécommunications. Au 31 Décembre 2022, ces prestations totalisent **3 046 294,460 dinars HT**, détaillée par société, comme suit :

Société	Montant HTVA
TELNET TECHNOLOGIES	501.600,000
TELNET INCORPORATED	2.491.800,000
DATA BOX	40.500,000
TELNET CONSULTING	9.915,568
DATA BOX France	2.478,892
Total	**3 046 294,460**

3. Des contrats de comptes courants ont été conclus entre votre société TELNET HOLDING et les sociétés DATA BOX, TELNET INCORPORATED, TELNET TECHNOLOGIES, PLM SYSTEMS et SYPHAX AIRLINES portant sur les relations financières moyennant un taux de rémunération de 6% l'an. La situation des comptes se résume comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Mouvements 2022		Solde au 31/12/2022
		Débit	Crédit	
DATA BOX	7.463,912	6.403,281	7.120,071	6.747,122
TELNET INCORPORATED	-11.811,341	434.196,308	317.281,167	105.103,800
TELNET TECHNOLOGIES	250.474,364	82.196,894	43.449,233	289.222,025
PLM SYSTEMS	831,134	53,212		884,346
SYPHAX AIRLINES	4 103.347,048			4.103.347,048

Au 31 Décembre 2022, les intérêts décomptés et constatés dans un compte de passif, totalisent un montant de 249 620,279 dinars.

4. Des opérations financières ont été réalisées courant de l'exercice 2022 avec les sociétés TELNET CONSULTING, TELNET INNOVATION LABS, ALTRAN TELNET CORPORATION, AUDIO SENSE et TELNET ELECTRONICS dont les soldes se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2021	Mouvements 2022		Solde au 31/12/2022
		Débit	Crédit	
TELNET CONSULTING	-55 094,343	14.297,634	14.771,023	-55.567,732
TELNET INNOVATION LABS	184 286,943	11.798,808		196.085,751
ALTRAN TELNET CORPORATION	11 438,885			11.438,885
AUDIO SENSE	201,257	650,000		851,257

TELNET ELECTRONICS	500,000	500,000

5. Des garanties réelles sur les biens de la société ont été accordées au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion obtenu par la société et des crédits accordés aux filiales DATA BOX et TELNET TECHNOLOGIES, à concurrence respectivement de **100 000,000 dinars** et **340 000,000 dinars**.

6. Le Conseil d'Administration du 09 Novembre 2015 de la société TELNET HOLDING a décidé d'apporter le soutien financier nécessaire pour le maintien de la continuité de l'activité de TELNET CONSULTING SAS.
   L'accord de soutien financier a été renouvelé pour l'année 2022.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

1) La rémunération du Directeur Général Mr Mohamed FRIKHA auprès de la société TELNET HOLDING totalise un montant brut de **215.842,104** dinars au titre de l'exercice 2022 et ce, jusqu'au 9 Septembre 2022; les charges sociales y relatives totalisent un montant de **13.116,144** dinars.
   Il bénéficie, en outre, des avantages suivants :

- La prise en charge de son assurance maladie conformément à la réglementation en vigueur ;
- 2 lignes téléphoniques GSM sans plafond ;
- Une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent ; et
- Le remboursement des frais de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant le barème en application.

Le Conseil d'Administration, réuni en date du 1er Avril 2022, a décidé d'attribuer au Directeur Général de la société une prime d'intéressement annuelle nette de **300.000,000** dinars, servie en Novembre 2022.

Le Directeur Général Mr Mohamed FRIKHA a perçu en 2022 une rémunération brute auprès des filiales pour un montant de **584.625,591** dinars ; les charges sociales y relatives totalisent un montant de **111.743,891** dinars.
En outre, une mission spéciale lui a été confiée par la société TELNET CONSULTING dans le cadre d'une convention de prestation de service et de conseil moyennant une facturation trimestrielle de **30 000 €** avec date d'effet à partir du 3ème trimestre 2017. En 2022, le montant facturé est **30 000 €** par trimestre.

2) Le Président du Conseil d'Administration Mr Sami KHOUAJA bénéficie d'une ligne téléphonique GSM sans plafond et du remboursement des frais professionnels de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant un barème et le règlement intérieur en application.

3) La rémunération de Mme Ines FRIKHA -administrateur délégué- auprès de la société TELNET HOLDING totalise, à partir du 10 Septembre 2022, un montant brut de 49.251,983 dinars au titre de 2022, les charges sociales y relatives totalisent un montant de 1.477,561 dinars.
   Mme Ines FRIKHA a perçu en 2022 une rémunération brute auprès des filiales pour un montant de 114.986,066 dinars, les charges sociales y relatives totalisent un montant de 787,220 dinars.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud Triki

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2022 qui se tiendra le 25 Mai 2023. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M Mahmoud TRIKI et M Hassen BOUAITA (FMBZ KPMG TUNISIE).

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR

CENTRE URBAIN NORD

1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition	**B-1**	787 416,679	1 010 844,211
Immobilisations incorporelles		6 440 155,867	5 054 054,101
Moins : amortissement		-1 773 783,037	-1 691 448,119
S/Total	**B-1**	4 666 372,830	3 362 605,982
Immobilisations corporelles		25 013 253,042	23 977 744,929
Moins : amortissement		-14 856 357,908	-14 154 266,475
S/Total	**B-1**	10 156 895,134	9 823 478,454
Titres mis en équivalences	**B-2**	3 763 938,695	3 843 215,066
Immobilisations financières		3 055 621,078	2 803 606,879
Moins : Provisions		-2 506 209,503	-2 505 659,503
S/Total	**B-3**	549 411,575	297 947,376
Total des actifs immobilisés		**19 924 034,912**	**18 338 091,089**
Autres actifs non courants	**B-4**	326 434,152	235 421,677
Total des actifs non courants		**20 250 469,064**	**18 573 512,766**
ACTIFS COURANTS			
Stocks		151 028,509	189 776,270
Moins : Provisions		-34 242,445	-34 242,445
S/Total	**B-5**	116 786,064	155 533,825
Clients et comptes rattachés		25 150 194,550	24 631 934,949
Moins : Provisions		-3 481 185,645	-3 363 474,112
S/Total	**B-6**	21 669 008,905	21 268 460,837
Autres actifs courants		19 218 690,133	18 733 557,172
Moins : Provisions		-11 359 504,740	-11 321 806,240
S/Total	**B-7**	7 859 185,393	7 411 750,932
Placements et autres actifs financiers		6 424 952,514	6 567 291,588
Moins : Provisions		-5 800 000,000	-5 800 000,000
S/Total	**B-8**	624 952,514	767 291,588
Liquidités et équivalents de liquidités	**B-9**	18 604 325,484	19 814 217,323
Total des actifs courants		**48 874 258,359**	**49 417 254,505**
Total des actifs		**69 124 727,424**	**67 990 767,271**

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		12 130 800,000	12 130 800,000
Actions propres			
Réserves consolidés		16 711 396,922	15 037 360,625
Autres capitaux propres		630 288,866	977 397,589
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	**B-10**	**29 472 485,788**	**28 145 558,214**
Résultat de l'exercice consolidé	**B-11**	8 051 777,037	9 063 508,309
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		***37 524 262,825***	***37 209 066,523***
INTERETS DES MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		791 538,082	318 971,755
Résultat des minoritaires		286 217,845	128 678,573
Total des minoritaires		***1 077 755,927***	***447 650,328***
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	**B-12**	783 333,329	983 333,333
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	**B-13**	2 592 270,911	2 778 331,660
Total des passifs non courants		**3 375 604,240**	**3 761 664,993**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**B-14**	4 685 128,745	3 994 975,658
Autres passifs courants	**B-15**	22 236 534,373	22 560 690,820
Concours bancaires et autres passifs financiers	**B-16**	225 441,314	16 718,949
Total des passifs courants		**27 147 104,432**	**26 572 385,427**
Total des passifs		**30 522 708,672**	**30 334 050,420**
Total capitaux propres et passifs		**69 124 727,424**	**67 990 767,271**

GROUPE "TELNET HOLDING"
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		55 339 466,257	48 275 618,449
Production immobilisée		428 566,408	390 812,746
Autres produits d'exploitation		1 095 345,783	720 355,405
Subvention d'exploitation			
Total des produits d'exploitation	**R-1**	***56 863 378,448***	***49 386 786,600***
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	**R-2**	-35 289,632	41 271,228
Achats d'approvisionnements consommés	**R-3**	7 868 793,490	5 183 075,813
Charges de personnel	**R-4**	31 071 920,891	25 804 375,707
Dotations aux amortissements et aux provisions	**R-5**	1 300 287,583	1 445 439,260
Autres charges d'exploitation	**R-6**	7 168 365,356	5 677 709,358
Total des charges d'exploitation		***47 374 077,687***	***38 151 871,366***
RESULTAT D'EXPLOITATION		**9 489 300,761**	**11 234 915,234**
Charges financières nettes	**R-7**	-150 010,928	492 440,595
Produits des placements	**R-8**	61 166,919	66 318,909
Autres gains ordinaires	**R-9**	654 417,868	74 912,607
Autres pertes ordinaires	**R-10**	657 657,652	149 656,797
Quote-part des titres mis en équivalence	**R-11**	211 973,111	-89 644,549
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		**9 909 211,935**	**10 644 404,809**
Impôt sur les bénéfices	**R-12**	1 571 217,053	1 452 217,927
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		**8 337 994,882**	**9 192 186,882**
Eléments extraordinaires (Pertes)		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		**8 337 994,882**	**9 192 186,882**
Quote part des intérêts minoritaires		286 217,845	128 678,573
RESULTAT NET PART DU GROUPE		**8 051 777,037**	**9 063 508,309**

GROUPE "TELNET HOLDING"
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 337 994,882	9 192 186,882
Ajustements pour :			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe	**F.1**	1 300 287,583	1 445 439,260
. Reprise sur provisions		-403 466,786	
. Variation des stocks	**F.2**	38 747,761	182 048,462
. Variation des créances	**F.3**	-518 259,601	-7 066 532,989
. Variation des autres actifs courants et non courants	**F.4**	-663 828,973	-1 217 088,004
. Variation des fournisseurs	**F.5**	720 417,828	-857 477,691
. Variation des autres passifs	**F.6**	-325 105,947	8 172 500,313
. Plus ou moins value de cession		-20 021,137	0,000
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		0,000	0,000
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		-211 973,111	89 644,549
. Ecart de conversion	**F.7**	588 788,470	-506 131,953
. Prélévements sur le fonds social	**F.8**	-1 747 108,723	-1 308 643,636
. Variation des placements et autres actifs financiers	**F.9**	-30 022,926	-163 535,342
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		***7 066 449,320***	***7 962 409,851***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	**F.10**	-2 411 227,083	-2 320 095,673
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		30 000,000	0,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	**F.11**	-222 500,000	-128 600,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	**F.12**	137 123,000	108 441,000
- Trésorerie nette liée à la variation du périmetre		372 658,285	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		***-2 093 945,798***	***-2 340 254,673***
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		0,000	144 536,730
- Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
- Dividendes et autres distributions	**F.13**	-6 182 850,500	-3 121 761,750
- Encaissement provenant des emprunts		0,000	0,000
- Remboursement d'emprunts		0,000	-3 735,122
- Encaissement de subvention d'équipement		0,000	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		**-6 182 850,500**	**-2 980 960,142**
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES		0,000	0,000
VARIATION DE TRÉSORERIE	**F.14**	**-1 210 346,978**	**2 641 195,036**
Trésorerie au début de l'exercice		***19 814 165,041***	***17 172 970,005***
Trésorerie à la clôture de l'exercice		***18 603 818,063***	***19 814 165,041***

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société TELNET HOLDING, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe TELNET HOLDING est composé, au 31 Décembre 2022, des sociétés suivantes :

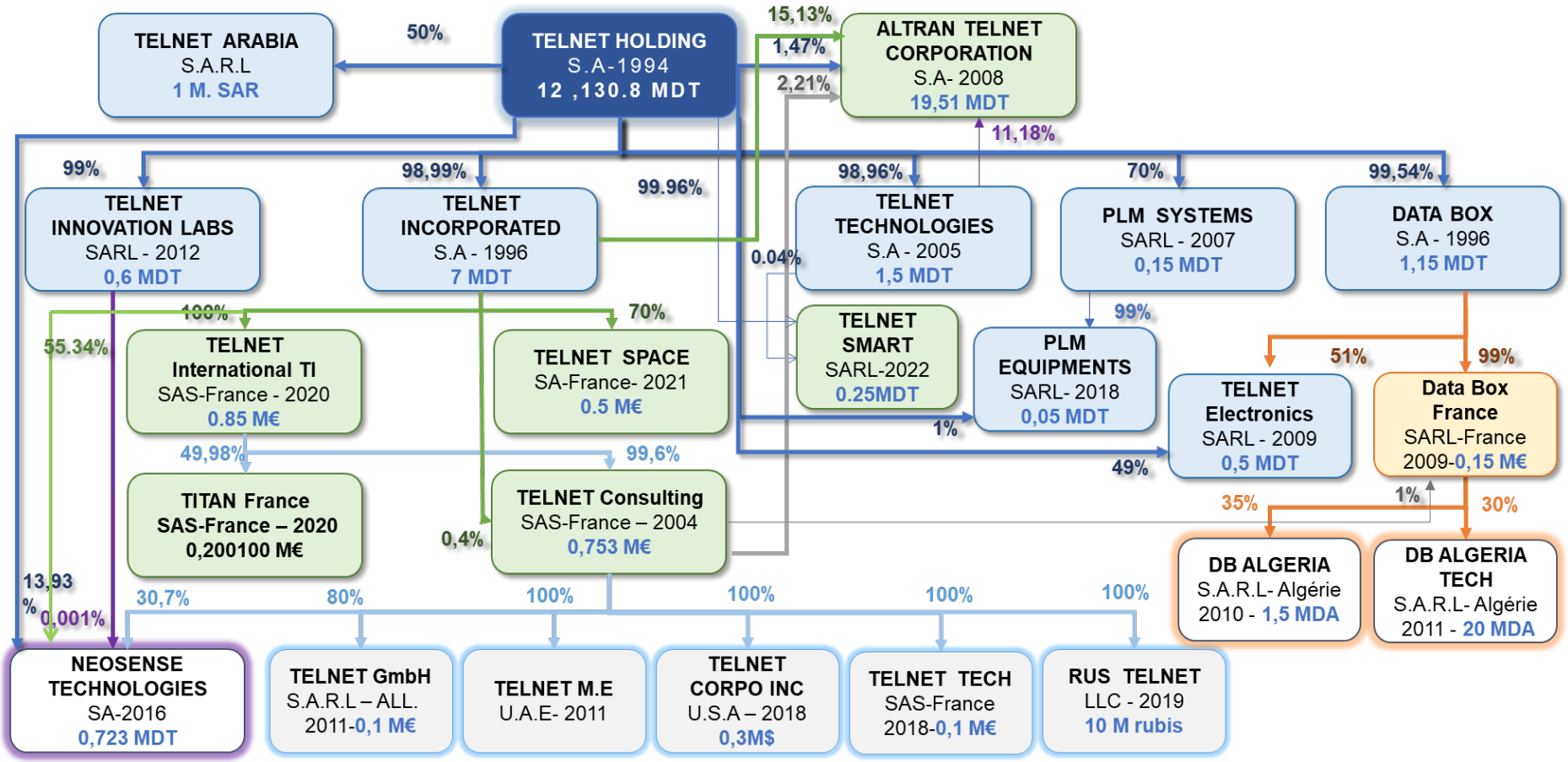
- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit Français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « PLM EQUIPEMENT » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit Français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit Allemand ;
- « TELNET MIDDLE EAST » : société filiale de droit EAU ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « TELNET CORP INC » : société filiale de droit USA
- « TELNET TECH » : société filiale de droit Français ;
- « TELNET RUSSIE » : société filiale de droit Russe
- « TELNET INTERNATIONAL » : Société filiale de droit Français ;
- « TELNET SPACE » : société filiale de droit Français ;
- « TITAN France » : Société filiale de droit Français ;
- « TELNET ARABIA » : Coentreprise de droit Saoudien ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit Algérien ;
- « DB ALGERIA TECH » : société associée de droit Algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : société associée ; et
- « NEOSENCE » (SA) : société filiale.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente au 31 Décembre 2022 comme suit:

ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE TELNET HOLDING AU 31/12/2022



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit **:**

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
TELNET GMBH	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET MIDDLE EAST	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATION	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
PLM EQUIPEMENTS	1%	99%	100%	Contrôle exclusif	70,30%	Intégration globale
TELNET CORP INC	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET TECH	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET RUSSE	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
ATC	1,47%	28,52%	29,99%	Influence notable	29,68%	Mise en équivalence
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
DB ALGERIA TECH	0%	30%	30%	Influence notable	29,86%	Mise en équivalence
NEOSENSE	13,93%	86,041%	99,97%	Contrôle exclusif	99,10%	Intégration globale
TELNET INTERNATIONAL	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TITAN FRANCE	0%	49,98%	49,98%	Contrôle exclusif	49,47%	Mise en équivalence
TELNET ARABIA	50%	0%	50%	Contrôle Conjoint	50%	Intégration proportionnelle
TELNET SPACE	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX France », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST », « TELNET INNOVATIONS », « PLM EQUIPEMENTS », « TELNET CORP INC », « TELNET RUSSE », « TELNET TECH » anciennement Telnet Space Toulouse, « TELNET INTERNATIONAL », « NEOSENCE TECHNOLOGIES » anciennement Audio Sense et « TELNET SPACE », ont été consolidées par intégration globale.

La société « TELNET ARABIA » a été consolidée par intégration proportionnelle.

Les sociétés « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC », « DB ALGERIA », « TITAN France » et « DB ALGERIA TECH » ont été consolidées selon la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;
- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.
L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST », « TELNET CORP INC », « TELNET RUSSE », « TELNET SPACE », « TELNET INTERNATIONAL », « TELNET TECH » et « TELNET ARABIA » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants…

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

Première variation du périmètre de consolidation

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000 ***a***	57.909,087 ***b***	46.095,634 ***c = 79,6% b***	(6.295,634) ***d = a-c***

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négatif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

(a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et

(b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

Deuxième variation du périmètre de consolidation

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
Ecart d'évaluation	**19 205,280**

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
Ecart d'acquisition (Goodwill)	**2 256 768,454**

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans.

- **TELNET ELECTRONICS**

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000 ***a***	500.000,000 ***b***	255.000,000 ***c = 51% b***	500.000,000 ***d = a-c***

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

En 2015, la société a estimé que cet écart d'acquisition (Goodwill) a perdu sa valeur. Elle a amorti la totalité de sa VCN soit 366 667 dinars.

- **NEOSENSE TECHNOLOGIES (Ex AUDIOSENSE)**

A la date de création de la société Neosense Technologies (Ex Audiosense), la participation de « Telnet Holding » était de 44,66%.
Suite à l'acte de cession des actions, conclu le 17 novembre 2022, la société « Telnet Incorporated » a acquis du capital de la société « Neosense Technologies » 40 000 actions pour un montant de 200 000 dinars. Ainsi, la participation de « Telnet Holding » est devenue 97,99%. Un écart d'acquisition (Goodwill Négatif) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "Neosense Technologies"	SNC à l'acquisition	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
200 000,000 ***a***	607 291,550 ***b***	332 795,769 ***c = 55% b***	132 795,769 ***d = a-c***

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « NEOSENSE Technologies » est passé de 44,66% à 97,99%. Ainsi, la société « NEOSENSE Technologies » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

- **Les autres sociétés consolidées**

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

V- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Le groupe TELNET HOLDING, n'a pas enregistré, entre la date de clôture des comptes au 31 décembre 2022 et la date d'arrêté ou de publication des états financiers consolidés, des évènements qui entraineraient des modifications significatives de l'actif ou du passif.

VI- NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles (y compris le goodwill) et corporelles totalisent au 31 Décembre 2022 un montant net de **15 610 684,643**
Elles se détaillent comme suit :

Ecart d'acquisition net Goodwill (1)	**787 416,679**
Immobilisations incorporelles	**4 666 372,830**
Valeurs brutes	6 440 155,867
Amortissements (-)	- 1 773 783,037
Immobilisations corporelles	**10 156 895,134**
Valeurs brutes	25 013 253,042
Amortissements (-)	- 14 856 357,908
Total	**15 610 684,643**

(1) Détail Ecart d'acquisition :

Désignation	Solde au 31/12/2022
Goodwill positif / Acquisition titres DataBOX	898 005,789
Goodwill positif /Acquisition titres « Telnet Consulting »	22 206,659
Goodwill négatif /Acquisition titres « Neosense »	-132 795,769
Total	**787 416,679**

B-1.1. Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill	5 %
Logiciels	33 %
Constructions	2 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Agencements aménagements et installations	10 %
Matériel informatique	15 %

B-1.2. Tableau des immobilisations et amortissements

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 Décembre 2022

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N
	SOLDE AU 31/12/2021	Variation	SOLDE AU 31/12/2022	Antérieurs	Variation	Cumul	AU 31/12/2022
Ecart d'acquisition							
Goodwill	2 756 768,455	23 375,430	2 647 348,116	1 745 924,244	114 007,193	1 859 931,437	787 416,679
sous total	**2 756 768,455**	**23 375,430**	**2 647 348,116**	**1 745 924,244**	**114 007,193**	**1 859 931,437**	**787 416,679**
Immobilisations incorporelles							
Logiciels	1 810 719,755	312 897,117	2 123 616,872	1 691 448,119	82 334,918	1 773 783,037	349 833,835
Développement Nanosatellite encours	3 243 334,346	1 073 204,649	4 316 538,995				4 316 538,995
sous total	**5 054 054,101**	**1 386 101,766**	**6 440 155,867**	**1 691 448,119**	**82 334,918**	**1 773 783,037**	**4 666 372,830**
Immobilisation corporelles							
Terrain	1 551 346,231	0,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 579 873,672	0,000	6 579 873,672	1 889 678,106	131 597,475	2 021 275,581	4 558 598,091
AAI, matériel et outillage	7 652 757,309	383 636,056	8 036 393,365	5 395 684,707	266 193,081	5 661 877,788	2 374 515,577
Matériel informatique	4 587 904,692	424 931,995	5 012 836,687	3 774 261,029	210 186,263	3 984 447,292	1 028 389,395
Matériel de transport	786 712,337	0,000	786 712,337	747 233,523	32 669,392	779 902,915	6 809,422
Equipement de bureau	2 819 150,688	226 940,062	3 046 090,750	2 347 409,110	61 445,222	2 408 854,332	637 236,418
sous total	**23 977 744,929**	**1 035 508,113**	**25 013 253,042**	**14 154 266,475**	**702 091,433**	**14 856 357,908**	**10 156 895,134**
TOTAL GENERAL	**31 788 567,485**	**2 444 985,309**	**34 100 757,025**	**17 591 638,838**	**898 433,544**	**18 490 072,382**	**15 610 684,643**

B-2 Titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Participation au capital d'Altran Telnet Corporation	3 636 836,410	3 376 832,703
Participation au capital d'Audio Sense	0,000	292 428,482
Participation au capital de TITAN FRANCE	127 102,285	173 953,881
Total	**3 763 938,695**	**3 843 215,066**

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Titres de participation « SYPHAX AIRLINES »	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	337 118,503	89 559,503
Dépôts et cautionnements versés	158 502,575	154 047,376
S/Total	**3 055 621,078**	**2 803 606,879**
(-) Provisions	2 506 209,503	2 505 659,503
Total	**549 411,575**	**297 947,376**

B-4 Autres actifs non courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Frais préliminaires Telnet ARABIA	244 454,562	235 421,677
Frais préliminaires Neosense Technologies	81 687,290	0,000
Frais préliminaires Telnet SMART	292,300	0,000
Total	**326 434,152**	**235 421,677**

B-5 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Stocks prestations de services encours	35 289,632	0,000
Stocks de marchandises	115 738,877	189 776,270
S/Total	**151 028,509**	**189 776,270**
(-) Provisions	-34 242,445	-34 242,445
Total	**116 786,064**	**155 533,825**

B-6 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Clients ordinaires	21 354 195,924	21 049 147,959
Clients douteux	3 795 998,626	3 582 786,990
S/Total	**25 150 194,550**	**24 631 934,949**
(-) Provisions	-3 481 185,645	-3 363 474,112
Total	**21 669 008,905**	**21 268 460,837**

B-7 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Etat crédit de TVA à reporter	2 094 216,372	2 050 901,568
Débiteurs divers	10 161 859,969	10 105 611,932
Charges constatées d'avance	345 949,143	205 315,210
Avances au personnel	75 950,000	702 254,790
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	103 857,166	191 320,703
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	68 247,887	66 134,397
Fournisseurs avoirs à recevoir	83 926,416	47 895,945
Produits à recevoir	4 667 423,489	4 000 219,867
Créance sur cession immobilisation	16 151,057	16 371,057
Etat excédent d'impôt à reporter	1 560 618,326	1 307 041,395
Blocage de fonds	40 490,308	40 490,308
(Provisions)	-11 359 504,740	-11 321 806,240
Total	**7 859 185,393**	**7 411 750,932**

B-8 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
SANADET SICAV	13 261,320	10 525,824
AXIS TRESORIE SICAV	497 360,796	470 079,474
SALAMETT CAP FCP/AFC	116,856	110,748
Echéances à moins d'un an sur prêts personnel	114 213,542	286 575,542
Prêt à court terme Syphax Airlines	5 800 000,000	5 800 000,000
(Provisions)	-5 800 000,000	-5 800 000,000
Total	**624 952,514**	**767 291,588**

B-9 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Banques	18 579 272,976	19 784 430,413
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisse	17 720,648	16 097,057
Avances sur dépenses	250,000	6 607,993
Total	**18 604 325,484**	**19 814 217,323**

B-10 Capitaux propres avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2022 un montant de..... **29 472 485,788**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes :

Tableau de partage des capitaux propres	Capital social libéré	Réserves	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	Réserves consolidées	Total
Capitaux propres avant consolidation	33 605 394,213	2 723 606,998	9 390 548,094	630 288,866		46 349 838,171
Ajustement	0,000	-56 002,127	-2 659 371,107		210 232,587	-2 505 140,647
Homogénéisation			257 646,007			257 646,007
Elimination			6 051 726,014		-3 292 664,190	2 759 061,824
Répartition	-21 474 594,213	-2 667 604,871	-13 040 549,008		19 793 828,525	-17 388 919,567
Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	**12 130 800,000**	**0,000**	**0,000**	**630 288,866**	**16 711 396,922**	**29 472 485,788**

B-11 Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2022 (part du groupe) totalise **8 051 777,037**

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

	Avant consolidation	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
Produits d'exploitation					
Revenus	58 753 691,733	0,000		-3 414 225,476	55 339 466,257
Production immobilisée	377 963,706			50 602,702	428 566,408
Produits des participations	5 107 500,000			-5 107 500,000	0,000
Autres produits d'exploitation	3 942 717,783			-2 847 372,000	1 095 345,783
Subvention d'exploitation					0,000
Total	***68 181 873,221***	***0,000***	***0,000***	***-11 318 494,774***	***56 863 378,448***
Charges d'exploitation					
Variation des stocks des produits finis et des encours	-35 289,632			0,000	-35 289,632
Achats d'approvisionnements consommés	8 385 584,196	0,000		-516 790,706	7 868 793,490
Charges de personnel	31 071 920,891	0,000			31 071 920,891
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 215 976,057	74 920,628	7 703,404	1 687,494	1 300 287,583
Autres charges d'exploitation	13 135 775,281	-44 493,045		-5 922 916,880	7 168 365,356
Total	***53 773 966,792***	***30 427,583***	***7 703,404***	***-6 438 020,092***	***47 374 077,687***
Résultat d'exploitation	**14 407 906,429**	**-30 427,583**	**-7 703,404**	**-4 880 474,682**	**9 489 300,761**
Charges financières nettes	-19 983,519			-130 027,410	-150 010,928
Produits des placements	274 012,328			-212 845,409	61 166,919
Autres gains ordinaires	654 417,868	0,000		0,000	654 417,868
Autres pertes ordinaires	657 657,652	0,000		0,000	657 657,652
Quote-part des Titres mis en équivalence		211 973,111			211 973,111
Résultat des activités ordinaires avant impôt	**14 698 662,492**	**181 545,528**	**-7 703,404**	**-4 963 292,681**	**9 909 211,935**
Impôt sur les bénéfices	1 572 640,237	-267,673	-1 155,511		1 571 217,053
Résultat des activités ordinaires après impôt	**13 126 022,255**	**181 813,201**	**-6 547,893**	**-4 963 292,681**	**8 337 994,882**
Eléments extraordinaires (Pertes)					0,000
Réultat net de l'exercice	**13 126 022,255**	**181 813,201**	**-6 547,893**	**-4 963 292,681**	**8 337 994,882**
Quote-part des minoritaires dans le résultat					286 217,845
Résultat net consolidé (Part du groupe)					**8 051 777,037**

B-12 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Emprunt bancaire -PLM	783 333,329	983 333,333
Total	**783 333,329**	**983 333,333**

B-13 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Provision individuelle TELNET HOLDING	1 390 000,000	1 390 000,000
Provision individuelle TELNET INC	605 000,000	427 698,500
Provision individuelle DATA BOX	100 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	50 000,000	198 466,786
Provision individuelle TELNET TECH	435 000,000	650 000,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	12 270,911	12 166,374
Total	**2 592 270,911**	**2 778 331,660**

B-14 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Fournisseurs d'exploitation	4 424 861,018	3 704 443,190
Fournisseurs d'immobilisations	260 267,727	290 532,468
Total	**4 685 128,745**	**3 994 975,658**

B-15 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Actionnaires et associés dividendes à payer	5 817,150	4 867,650
Charges à payer	6 184 780,940	7 279 470,989
Créditeurs divers	283 180,031	180 349,274
Produits constatés d'avance	5 900 815,621	6 727 092,175
Organisme de sécurité sociale	2 491 787,951	2 047 207,657
Clients avances et acomptes	53 579,669	46 899,669
Clients avoirs à établir	402 476,357	402 476,357
Rémunération due au personnel	157 575,297	167 695,345
Etat, impôts et taxes	3 425 080,815	3 041 294,080
Produits constatés créances Syphax	3 331 440,542	2 663 337,624
Total	**22 236 534,373**	**22 560 690,820**

B-16 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Echéance à (-) d'un an sur crédit bancaire	216 666,671	16 666,667
Intérêt couru	8 267,222	0,000
Découverts bancaires	507,421	52,282
Total	**225 441,314**	**16 718,949**

VII- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Chiffre d'affaires export	53 488 265,048	46 890 272,980
Chiffre d'affaires local	1 851 201,209	1 385 345,469
Autres produits d'exploitation	691 878,997	720 355,405
Reprise sur provisions pour risques et charges	403 466,786	0,000
Production immobilisée	428 566,408	390 812,746
Total	**56 863 378,448**	**49 386 786,600**

R-2 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Variation de stock - DATA BOX	-2 289,632	41 271,228
Variation de stock - TELNET INNOVATION LABS	-33 000,000	0,000
Total	**-35 289,632**	**41 271,228**

R-3 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Achat carburant	6 911,114	16 355,303
Achat facturable au client	115 177,911	45 749,007
Achat de marchandises et de prestations de services	6 921 000,988	4 443 296,828
Achat Eau, Electricité et Gaz	592 004,451	497 932,351
Achat fournitures et consommables	233 699,026	170 405,915
Achat vêtement professionnel	0,000	9 336,409
Total	**7 868 793,490**	**5 183 075,813**

R-4 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Salaires brut et charges connexes	30 692 483,344	25 150 115,601
Congés payés	379 437,547	654 260,106
Total	**31 071 920,891**	**25 804 375,707**

R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	54 756,643	71 430,404
Dot aux amort. immobilisations corporelles	758 262,214	693 816,615
Dot aux amort. écart d'acquisition	114 007,193	112 838,422
Dot aux amort. frais préliminaires	550,000	0,000
Dot aux provisions stocks	0,000	175 986,000
Dot aux provisions créances	117 711,533	202 901,033
Reprise sur provisions pour créances	255 000,000	188 466,786
Total	**1 300 287,583**	**1 445 439,260**

R-6 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Charges locatives	1 452 976,901	1 031 161,281
Déplacement, mission et réception	1 634 960,920	1 524 066,224
Divers services extérieurs	867 136,640	564 438,875
Entretien & réparation	185 973,279	198 272,046
Frais de transport	74 982,288	42 299,228
Frais postaux et de télécommunication	274 922,679	276 234,862
Honoraires	886 905,162	852 029,169
Impôts et taxes	594 455,803	347 089,933
Jetons de présence	443 750,000	250 000,000
Primes d'assurances	67 827,397	70 977,719
Recherches, publicité, publication et relation public	546 327,335	370 434,690
Services bancaires	138 146,952	150 705,331
Total	**7 168 365,356**	**5 677 709,358**

R-7 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Agios et intérêts	124 116,315	165 855,561
Intérêts sur crédits bail	0,000	23,041
Pertes et gains de change	-274 127,243	326 561,993
Total	**-150 010,928**	**492 440,595**

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Revenus des valeurs mobilières	61 166,919	66 318,909
Total	**61 166,919**	**66 318,909**

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Autres gains sur éléments non récurrents et exceptionnels	654 417,868	74 912,607
Total	**654 417,868**	**74 912,607**

R-10 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Amendes et Pénalités	415 877,900	100 895,872
Pertes sur éléments non récurent et exceptionnel	241 779,752	48 760,925
Total	**657 657,652**	**149 656,797**

R-11 Quote-part des titres mis en équivalence

Désignation	Solde au 31/12/2022
Quote-part dans le résultat d'ATC (30%)	211 973,111
Total Quote-part des titres mis en équivalence	**211 973,111**

R-12 Impôts sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021
Impôts sur les sociétés	1 572 537,181	1 456 293,282
Charges d'impôts différés	-1 320,128	-4 075,355
Total Impôt sur les bénéfices	**1 571 217,053**	**1 452 217,927**

VIII- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2022
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	54 756,643
Dot aux amort. immobilisations corporelles	758 262,214
Dot aux amort. écart d'acquisition	114 007,193
Dot aux provisions immobilisations financières	550,000
Dot aux provisions créances	117 711,533
Dot aux provisions pour risques et charges	255 000,000
Total Dot aux amortissements et provisions	**1 300 287,583**

F-2 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Stocks prestation de service encours	0,000	35 289,632	-35 289,632
Stocks de marchandises	189 776,270	115 738,877	74 037,393
TOTAL	**189 776,270**	**151 028,509**	**38 747,761**

F-3 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Clients ordinaires	21 049 147,959	21 354 195,924	-305 047,965
Clients douteux	3 582 786,990	3 795 998,626	-213 211,636
TOTAL	**24 631 934,949**	**25 150 194,550**	**-518 259,601**

F-4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Etat crédit de TVA à reporter	2 050 901,568	2 094 216,372	-43 314,804
Débiteurs divers	10 105 611,932	10 161 859,969	-56 248,037
Charges constatées d'avance	205 315,210	345 949,143	-140 633,933
Avances au personnel	702 254,790	75 950,000	626 304,790
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	66 134,397	68 247,887	-2 113,490
Fournisseurs avoirs à recevoir	47 895,945	83 926,416	-36 030,471
Produits à recevoir	4 000 219,867	4 667 423,489	-667 203,622
Etat excédent d'impôt à reporter	1 307 041,395	1 560 618,326	-253 576,931
Blocage de fonds	40 490,308	40 490,308	0,000
Autres actifs non courants	235 421,677	326 434,152	-91 012,475
Total	**18 761 287,089**	**19 425 116,062**	**-663 828,973**

F-5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Fournisseurs d'exploitation	4 424 861,018	3 704 443,190	720 417,828
Total	**4 424 861,018**	**3 704 443,190**	**720 417,828**

F-6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Charges à payer	6 184 780,940	7 279 470,989	-1 094 690,049
Créditeurs divers	283 180,031	180 349,274	102 830,757
Produits constatés d'avance	5 900 815,621	6 727 092,175	-826 276,554
Organisme de sécurité sociale	2 491 787,951	2 047 207,657	444 580,294
Clients avances et acomptes	53 579,669	46 899,669	6 680,000
Clients avoirs à établir	402 476,357	402 476,357	0,000
Rémunération due au personnel	157 575,297	167 695,345	-10 120,048
Etat, impôts et taxes	3 425 080,815	3 041 294,080	383 786,735
Produits constatés créances Syphax	3 331 440,542	2 663 337,624	668 102,918
Total	**22 230 717,223**	**22 555 823,170**	**-325 105,947**

F-7 Ecart de conversion

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Ecart de conversion TELNET CONSULTING	-68 758,331	-383 548,483	314 790,152
Ecart de conversion DATA BOX France	327 427,985	331 213,490	-3 785,505
Ecart de conversion TELNET GMBH	3 060,685	-61 704,086	64 764,771
Ecart de conversion TELNET MIDDLE EAST	-45 097,856	-45 197,094	99,238
Ecart de conversion TELNET TECH	7 083,395	12 681,564	-5 598,169
Ecart de conversion TELNET USA	70 491,977	-15 442,452	85 934,429
Ecart de conversion TELNET RUSSIE	17 478,916	-80 624,657	98 103,573
Ecart de conversion TELNET INTERNATIONAL	51 146,968	64 160,797	-13 013,829
Ecart de conversion TITAN France	0,000	-98,106	98,106
Ecart de conversion TELNET SPACE	26 852,732	0,000	26 852,732
Ecart de conversion TELNET ARABIA	16 544,271	-3 998,701	20 542,972
Total	**406 230,742**	**-182 557,728**	**588 788,470**

F-8 Prélèvements sur le fonds social

Désignation	Solde au 31/12/2021
Prélévements sur le fonds social de Telnet HOLDING	-240 298,908
Prélévements sur le fonds social de Telnet INC	-970 578,835
Prélévements sur le fonds social de Telnet TECH	-362 756,566
Prélévements sur le fonds social de DATA BOX	-59 426,745

Prélévements sur le fonds social de PLM	-114 047,669
Total	**-1 747 108,723**

F-9 Variation des placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
SANADET SICAV	10 525,824	13 261,320	-2 735,496
AXIS TRESORIE SICAV	470 079,474	497 360,796	-27 281,322
SALAMETT CAP FCP/AFC	110,748	116,856	-6,108
Total	**480 716,046**	**510 738,972**	**-30 022,926**

F-10 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Variation
Logiciels	1 810 719,755	2 123 616,872	-312 897,117
Développement Nanosattelite Encours	3 243 334,346	4 316 538,995	-1 073 204,649
Terrain	1 551 346,231	1 551 346,231	0,000
Construction	6 579 873,672	6 579 873,672	0,000
AAI, matériels et outillages	6 892 588,785	7 069 122,501	-176 533,716
Matériel informatique	4 587 904,692	5 012 836,687	-424 931,995
Matériel de transport	786 712,337	786 712,337	0,000
Equipement de bureau	2 819 150,688	3 046 090,750	-226 940,062
Aménagements	760 168,524	967 270,864	-207 102,340
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	191 320,703	103 857,166	87 463,537
Fournisseurs d'immobilisations	-290 532,468	-260 267,727	-30 264,741
Valeur Brute des immobilisations cédés	0,000	46 816,000	-46 816,000
Total	**28 932 587,265**	**31 343 814,348**	**-2 411 227,083**

F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2022
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET HOLDING	-84 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts et caution /TELNET INC	-108 500,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	-27 000,000
Décaissement suite à l'octroi de prêts /PLM	-3 000,000
Total	**-222 500,000**

F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2022
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	31 225,000
Remboursement de prêts/ TELNET INC	80 830,000
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	12 140,000
Remboursement de prêts / DATA BOX	3 000,000
Remboursement de prêts / PLM	9 928,000
Total	**137 123,000**

F-13 Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2022
Actionnaires TELNET HOLDING	-6 065 350,500
Actionnaires TELNET INC	-35 000,000
Actionnaires TELNET TECH	-15 000,000
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	-67 500,000
Total	**-6 182 850,500**

F-14 Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2022	Solde au 31/12/2021	Variation
Banques	18 579 272,976	19 784 430,413	-1 205 157,437
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	0,000
Caisse	17 720,648	16 097,057	1 623,591
Avances sur dépenses	250,000	6 607,993	-6 357,993
Découverts bancaires	-507,421	-52,282	-455,139
Total	**18 603 818,063**	**19 814 165,041**	**-1 210 346,978**

TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Produits	*31/12/2022*	*Charges*	*31/12/2022*	*Soldes intermédiaires*	*31/12/2022*	*2 021*
Revenus et autres produits d'exploitation	56 434 812,040	ou Destockage de production	-35 289,632			
Production immobilisée	428 566,408					
Total	**56 863 378,448**	**Total**	**-35 289,632**	• **Production de l'exercice**	**56 898 668,080**	**49 345 515,372**
• Production de l'exercice	**56 898 668,080**	Achats consommés	**7 868 793,490**	• **Marge sur coût matière**	**49 029 874,590**	**44 162 439,559**
• Marge sur coût matière	49 029 874,590	Autres charges externes	6 573 909,553			
Subventions d'exploitation						
Total	**49 029 874,590**	**Total**	**6 573 909,553**	• **Valeur ajoutée**	**42 455 965,037**	**38 831 820,134**
• Valeur ajoutée	42 455 965,037	Impôt, taxes et versements assimilés	594 455,803			
		Charges de personnel	31 071 920,891			
Total	**42 455 965,037**	**Total**	**31 666 376,694**	• **Excédent brut d'exploitation**	**10 789 588,344**	**12 680 354,494**
• Excédent brut d'exploitation	10 789 588,344					
Reprises sur charges et transferts de charges	0,000	Dotations aux amortissements et aux provisions	1 300 287,583			
Autres produits ordinaires	654 417,868	Autres charges ordinaires	657 657,652			
Produits financiers	61 166,919	Charges financières nettes	-150 010,928			
		Quote-part des titres mis en équivalence	-211 973,111			
		Impôt sur le résultat ordinaire	1 571 217,053			
Total	**11 505 173,131**	**Total**	**3 167 178,249**	• **Résultat des activités ordinaires**	**8 337 994,882**	**9 192 186,882**
• Résultat des activités ordinaires	**8 337 994,882**					
Gains extraordinaires	0,000	Pertes extraordinaires	0,000			
Effet positif des modifications comptables	0,000	Effet négatif des modifications comptables	0,000			
		Impôt sur éléments extraordinaires et modifications com	0,000			
Total	**8 337 994,882**	**Total**	**0,000**	• **Résultat net après modifications comptables**	**8 337 994,882**	**9 192 186,882**

Tunis, le 18 avril 2023

Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2022 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	69 124 727,424 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	8 051 777,037 TND

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 12 Avril 2023 sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clés de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Ecart d'acquisition (Goodwill)

Selon les normes comptables tunisiennes, le groupe est tenu d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill. Ce test de dépréciation annuel a été important pour notre audit, car le solde de l'écart d'acquisition des titres DATA BOX de 898 005,798 TND au 31 décembre 2022 est significatif au regard des états financiers consolidés.

Les informations fournies par le groupe sur le goodwill figurent à la Note « IV- *Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés* » qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

La direction du groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure de l'écart d'acquisition provenant des titres DATA BOX.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TELNET HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

Mahmoud TRIKI

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE INDUSTRIELLE D'APPAREILLAGE ET DE MATERIELS ELECTRIQUES
-SIAME-
Siège social : Z.I. 8030 GROMBALIA

La société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques –SIAME publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 11 mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Société BDO Tunisie représentée par Mr Khaled Mnif.

BILAN
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS			
Actifs non Courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1.1	7 260 432	6 844 561
- Amortissements		- 2 637 196	- 2 255 294
		4 623 235	**4 589 267**
Immobilisations corporelles	1.1	29 439 900	28 798 089
- Amortissements		- 24 689 750	- 23 922 393
		4 750 150	**4 875 696**
Immobilisations financières	1.2	8 243 719	7 882 377
- Provision		- 456 924	- 1 006 924
		7 786 795	**6 875 453**
Autres actifs non courants	1.3	19 395	29 510
Total des actifs non courants	1	**17 179 575**	**16 369 925**
Actifs Courants			
Stocks	2.1	22 343 364	15 964 229
- Provision		- 1 329 728	- 1 285 252
		21 013 636	**14 678 977**
Clients et comptes rattachés	2.2	9 752 213	12 852 007
- Provision		- 3 022 162	- 2 895 547
		6 730 050	**9 956 461**
Autres actifs courants	2.3	4 722 843	4 279 622
- Provision		- 546 949	- 546 949
		4 175 894	**3 732 673**
Placement et autres actifs financiers	2.4	2 118	2 118
Liquidités et équivalents de liquidités		1 561 887	2 923 356
		1 564 005	**2 925 475**
Total des actifs courants	2	**33 483 585**	**31 293 585**
Total des actifs		**50 663 160**	**47 663 510**

BILAN

(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Capitaux propres			
Capital social		15 444 000	15 444 000
Réserves		5 142 403	4 902 003
Autres capitaux propres		321 796	359 239
Résultats reportés		6 406 252	5 814 518
Total des capitaux propres avant résultat		**27 314 451**	**26 519 761**
Résultat de l'exercice		**1 799 390**	**3 612 054**
Total des capitaux propres	3	**29 113 841**	**30 131 815**
Passifs			
Passifs non courants			
Crédit à moyen et long terme	4	1 711 873	2 437 898
Total des passifs non courants		**1 711 873**	**2 437 898**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	5.1	3 389 676	8 243 478
Autres passifs courants	5.2	1 548 203	2 393 130
Concours bancaires et autres passifs financiers	5.3	14 899 567	4 457 189
Total des passifs courants	5	**19 837 446**	**15 093 797**
Total des passifs		**21 549 318**	**17 531 696**
Total des capitaux propres et passifs		**50 663 160**	**47 663 510**

ETAT DE RESULTAT
(Exprimé en Dinars)

	Notes		31/12/2022		31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Revenus	6.1		27 419 285		40 059 724
Autres produits d'exploitation	6.2		2 508		54 471
(I) Total des revenus	6		**27 421 793**		**40 114 195**
CHARGES D'EXPLOITATION					
Variation de stock des PF et des encours	6.1		6 587 522		1 529 780
Achats d'approvisionnements consommés	6.3	-	23 630 522	-	28 340 264
Charges de personnel	6.4	-	4 682 795	-	5 064 535
Dotations aux amortissements et aux provisions	6.5	-	795 106	-	1 370 271
Autres charges d'exploitation	6.6	-	1 261 876	-	2 418 721
(II) Total des charges d'exploitation		**-**	**23 782 776**		**-35 664 012**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)			**3 639 018**		**4 450 183**
Charges financières nettes	6.7	-	1 439 029	-	1 040 881
Produits des Placements	6.8		516 157		559 986
Autres gains ordinaires	6.9		138 346		735 066
Autres pertes ordinaires	6.10	-	841 296	-	478 140
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT			**2 013 196**		**4 226 214**
Impôt sur les bénéfices		-	213 806	-	614 160
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT			**1 799 390**		**3 612 054**
Eléments exceptionnels			-		-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE			**1 799 390**		**3 612 054**

État des Flux de Trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net de l'exercice		**1 799 390**	**3 612 054**
- Amortissements et provisions nettes de reprises	7.1.1	1 620 701	1 720 271
- Variation des stocks	7.1.2	- 6 379 135	- 3 548 913
- Variation des créances clients	7.1.3	4 072 184	2 148 483
- Variation des autres actifs	7.1.4	- 443 221	- 830 632
- Variation des dettes fournisseurs et des autres dettes	7.1.5	- 5 704 092	57 809
- Plus value sur cessions d'immobilisations		-	- 614 035
- Charges nettes sur apurement de titres de participation		-	128 140
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	**7.1**	**- 5 034 173**	**2 673 177**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissaissements sur acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.1	- 1 057 681	- 1 393 628
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	7.2.2	-	628 000
- Décaissements sur acquisitions d'immobilisations financières	7.2.3	- 1 200 000	- 565 000
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		-	-
- Encaissements provenant d'autres valeurs immobilisées	7.2.4	42 577	10 085
- Décaissements sur autres valeurs immobilisées	7.2.5	- 29 514	- 19 450
- Décaissements sur autres actifs non courants		- 14 640	- 28 902
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	**7.2**	**- 2 259 259**	**- 1 368 895**
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Variation des emprunts (Variation des crédits de gestion CT)	7.3.1	9 715 086	- 3 424 208
- Dividendes et autres distributions	7.3.2	- 2 779 334	- 1 684 628
- Variations des capitaux propres (F.Social+Subv.Inv,…)	7.3.3	- 37 443	- 68 451
- Variations des emprunts (MT)	7.3.4	- 834 114	- 332 669
- Encaissements provenants d'emprunts MT		-	3 000 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	**7.3**	**6 064 195**	**- 2 509 956**
Variation de trésorerie		**- 1 229 236**	**- 1 205 674**
- Trésorerie au début de l'exercice		**616 887**	**1 822 560**
- Trésorerie à la clôture de l'exercice		**- 612 349**	**616 887**

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « siame-sa » est une société anonyme créée le 12 mai 1976 par la Société Tunisienne d'Electricité et du Gaz « STEG » dans le cadre de la loi 74/74.

L'activité de la société consiste à fabriquer, à commercialiser du matériel et de l'appareillage électrique (compteurs, disjoncteurs, tableaux, blocs de jonction…) et généralement, le montage des pièces détachées pouvant constituer tout appareillage électrique ou électronique.

Jusqu'au mois de juin 1998, le capital de la « **SIAME-SA** » était détenu à concurrence de 72% par la « STEG ». Par décision de la « CAREP » en date du 04 mai 1998, le bloc de contrôle de 51 % a été cédé à la Société Tunisienne d'Equipements « STEQ ».

Dans le cadre de sa privatisation, il a été convenu, suivant la décision de la « CAREP » du 06 mai 1999, de procéder à la vente de 20% du capital soit 137 500 actions au profit de la société « AL MAL KUWAITI COMPANY K.S.C » et de 23,1% du capital, soit 159 048 actions, par voie d'Offre Publique de Vente.

A compter du 1er juin 1999, la valeur « **SIAME-SA** » a été admise au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En réponse à une demande introduite en date du 26 octobre 2009 par M. Mohamed Hédi Ben Ayed agissant de concert avec des personnes physiques et morales, dans les conditions de l'article 06 nouveau de la loi n°94-17 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier et de l'article 166 du règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, le Conseil du Marché Financier, en application de l'article 06 nouveau susvisé, a autorisé l'opération d'acquisition de 7 505 357 actions soit 53,46% du capital de la société. Le prix de cession était de 1,3 TND par action de nominal 1 TND.

La dernière augmentation de capital de la « SIAME-SA » date de 2021 et a porté le capital social à la somme de 15 444 000 TND.

2- CONVENTIONS ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont arrêtés et présentés conformément à la législation en vigueur et notamment au système comptable des entreprises.

Ils tiennent compte des concepts fondamentaux définis par le décret 96-2459, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité. Ils respectent notamment les différentes conventions comptables définies par le décret 96-2459 du 30 décembre 1996.

2.1- PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la « siame-SA » sont préparés conformément au système comptable des entreprises prévu par la loi 96-112 du 30 décembre 1996. L'état de résultat et l'état des flux de trésorerie sont établis selon le modèle autorisé.

2.2- CONVENTIONS ET NORMES COMPTABLES APPLIQUEES

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentées conformément au cadre conceptuel.

Les méthodes comptables retenues par la « siame-sa » sont en conformité avec les normes comptables mises en vigueur en 1997 par l'arrêté du ministre des finances du 31 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des comptes se résument comme suit :

2.2.1- LES IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont enregistrées à leurs coûts d'acquisition, en hors taxe récupérable, augmentés des frais directs.

La société a procédé à la réévaluation légale des éléments immobilisés inscrits à l'actif du bilan à la date du 31 décembre 1992, conformément aux dispositions des articles 16 à 20 du code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

Ces immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement utilisés sont les suivants :

✓ **Eléments réévalués**

* Constructions	5 %
* Matériel et autres	20 %

✓ **Eléments non réévalués**

* Constructions	5 %, 10 % & 20%
* Installations techniques, matériel et outillage industriel	10 %, 15%,20% & 33%
* Matériel de transport	20 %
* Equipement de bureaux	10 %
* Matériel informatique	10 %
* Dépenses de R&D	20 %

Ces taux n'ont pas subi de changement par rapport à ceux de l'exercice précédent.

2.2.2- PORTEFEUILLE TITRES

Les titres de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition. Au 31 Décembre 2022, il a été procédé à une estimation de leur valeur d'usage sur la base des cours boursiers pour les sociétés cotées et des états financiers disponibles de chaque société émettrice pour les sociétés non cotées. Pour la détermination de la valeur d'usage, il a été pris en compte de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice de ces titres.

Le portefeuille de placement a été comptabilisé à son coût d'acquisition.

Au 31 Décembre 2022, il a été procédé à son évaluation au cours moyen pondéré du mois de décembre pour les valeurs cotées et à leur juste valeur pour les titres non cotés.

Les revenus des titres de participation ou de placement de la Société Industrielle d'Appareillages et de Matériels Electriques « **SIAME-SA** », sont comptabilisés dès la naissance de la créance de la société sur la société émettrice.

Les plus-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en produits à la date de leur réalisation. Les plus-values latentes sur titres de participation ou de placement ne sont pas portées parmi les produits conformément à la convention de prudence.

Les moins-values de cession des titres de participation et des placements courants, sont constatées en charges à la date de leur réalisation. Les moins-values latentes sur titres de participation et de placement sont provisionnées.

2.2.3- STOCKS

Les stocks de la « siame-sa » sont évalués comme suit :

- Les stocks des pièces fabriquées, des pièces en cours de fabrication et des sous-ensembles finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les stocks des produits finis sont valorisés au coût de production hors taxes déductibles,
- Les matières et articles achetés par la société sont valorisés au prix moyen pondéré.

2.2.4- SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

La subvention enregistrée par la « **SIAME-SA** » correspond à des biens d'équipement amortissables et des frais de formation réalisés dans le cadre de la mise à niveau.

Ce compte comprend le montant net des subventions d'investissement non encore imputé sur le compte de résultat.

La subvention des biens amortissables est rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement y afférentes.

En revanche, la partie relative aux charges spécifiques est rapportée aux résultats des exercices ayant enregistré ces charges.

2.2.5- PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La « **SIAME-SA** » a présenté ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 de la même manière que la période précédente.

2.3- UNITE MONETAIRE

Les états financiers de la société « **SIAME-SA** » sont établis en dinar tunisien. Les soldes des opérations libellées en monnaies étrangères ont été convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

2.4- REGIME FISCAL

La « **SIAME-SA** » exerce son activité sous le régime partiellement exportateur. Elle bénéficie en conséquence des avantages liés à l'exportation conformément à la législation en vigueur.

En matière de taxe de formation professionnelle, elle est soumise au taux réduit de 1%, vu qu'elle exerce dans l'activité des industries manufacturières.

2.5- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs, aucun évènement important n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 et qui nécessite d'être porté au niveau des notes aux états financiers.

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le conseil d'administration du 21 Mars 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les évènements survenus postérieurement à cette date.

NOTE -1- ACTIFS NON COURANTS

La valeur brute des actifs non courants s'élève à 45 526 987 TND au 31 Décembre 2022 contre 43 993 324 TND au 31 décembre 2021 et se présente comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1.1	7 260 432	6 844 561	415 870
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		29 439 900	28 798 089	641 811
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1.2	8 243 719	7 882 377	361 342
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	1.3	482 936	468 296	14 640
TOTAL		**45 426 987**	**43 993 324**	**1 433 663**

Les actifs non courants nets des amortissements et des provisions s'élèvent à 17 179 575 TND au 31 Décembre 2022 contre 16 369 925 TND à la clôture de l'exercice précédent. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 623 235	4 589 267	33 968
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4 750 150	4 875 696	- 125 545
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	7 786 795	6 875 453	911 342
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	19 395	29 510	- 10 114
TOTAL	**17 179 575**	**16 369 925**	**809 650**

1.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Le tableau suivant résume les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que leurs amortissements :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2022

Désignation	Valeur brute				Amortissement				V C N
	Début Exercice	Acquisitions	Reclassement/ Cession	Total	Début Exercice	Dotation	Régularisations	Cumul Amts	
1 - Immobilisations Incorporelles	**6 844 561**	**415 870**	**-**	**7 260 431**	**2 255 294**	**381 902**	**-**	**2 637 197**	**4 623 235**
Investissement de Recherche & Développement	4 106 387	-	-	4 106 387	864 802	358 938	-	1 223 740	2 882 647
Concession Marque , Brevet & Licence	1 024 752	8 854	-	1 033 606	1 023 737	2 091	-	1 025 829	7 777
Logiciel	400 892	270	-	401 162	366 755	20 873	-	387 628	13 534
Projets de développement encours	1 312 530	406 746	-	1 719 276	-	-	-	-	1 719 276
2 - Immobilisations Corporelles	**28 798 089**	**611 105**	**0**	**29 439 901**	**23 922 394**	**767 356**	**-**	**24 689 750**	**4 750 151**
2.1 Terrain	**51 279**	**-**	**-**	**51 279**	**-**	**-**	**-**	**-**	**51 279**
2.2 Constructions	**6 124 586**	**-**	**425 576**	**6 550 162**	**3 950 968**	**203 618**	**-**	**4 154 586**	**2 395 576**
Bâtiments Industriels	4 338 887			4 338 887	3 240 693	118 118	-	3 358 811	980 076
Bâtiments Administratifs	1 647 219		425 576	2 072 795	608 475	57 859		666 334	1 406 460
Aménagement construction	138 480			138 480	101 800	27 641	-	129 441	9 039
2.3 Matériels & Outillages	**17 938 515**	**183 151**	**245 300**	**18 366 966**	**16 641 803**	**371 457**	**-**	**17 013 260**	**1 353 706**
Matériels Industriels	**9 399 353**	121 840	207 880	**9 729 073**	8 613 451	211 928		8 825 379	**903 695**
Outillages industriels	**5 973 795**	7 919	37 420	**6 019 134**	5 738 228	71 082	**-**	**5 809 310**	**209 824**
Pces. rechange & Outil.immobilisés	**2 565 367**	**53 391**		**2 618 758**	**2 290 124**	**88 447**	**-**	**2 378 572**	**240 187**
Pièces de rechange immobilisées	2 293 546	53 391		2 346 937	2 029 515	82 613	-	2 112 127	234 810
Petits outillages immobilises	271 821	-		271 821	260 610	5 835	-	266 444	5 377
Matériels de transport	**1 192 449**	**101 153**	**-**	**1 293 602**	**1 003 600**	**90 373**	**-**	**1 093 973**	**199 629**
Matériels Transport De Biens	201 970	11 153		213 123	147 816	12 364	-	160 180	52 943
Matériels Transport De Personnes	990 478	90 000		1 080 478	855 784	78 009	-	933 793	146 685
2.5 Autres Immobilisations Corporelles	**2 621 189**	**44 484**	**-**	**2 665 673**	**2 319 159**	**98 106**	**-**	**2 417 265**	**248 409**
Agencement , Aménagement & installations	**1 330 052**	-		**1 330 052**	1 134 849	57 190	**-**	**1 192 039**	**138 013**
Matériels de bureaux	**1 291 137**	44 484		**1 335 621**	1 184 310	40 916	**-**	**1 225 226**	**110 395**
Immobilisation Chez Tiers	**9 564**	52 326		**61 890**	6 864	3 801	**-**	**10 665**	**51 225**
Projet réseau incendie en cours	**293 690**	30 706		**324 396**					
Immobilisation Corporelles en cours	**259 428**	**228 035**	**- 425 576**	**61 887**	**-**	**-**	**-**	**-**	**61 887**
Avances / Immobilisations Corporelles en cours	**307 389**	**1 957**	**- 245 300**	**64 045**	**-**	**-**	**-**	**-**	**64 045**
TOTAL GENERAL	**35 642 651**	**1 026 975**	**0**	**36 700 332**	**26 177 688**	**1 149 258**	**-**	**27 326 946**	**9 373 386**

1.2- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2022 à 8 243 719 TND contre 7 882 377 TND au 31 décembre 2021. Le détail de cette rubrique est le suivant :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
TITRES DE PARTICIPATION	1.2.1	7 982 083	7 607 678	374 405
PRÊTS PERSONNELS	1.2.2	47 104	58 421	- 11 317
DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT	1.2.3	214 531	216 278	- 1 747
TOTAL		**8 243 719**	**7 882 377**	**361 342**

1.2.1- TITRES DE PARTICIPATION

Le portefeuille titres de la « **SIAME-SA** » s'élève au 31 décembre 2022 à 7 982 083 TND. Il se détaille ainsi :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	PROVISION	VCN
SIALE	129 250	129 250	-	- 129 250	-
CELEC	-	-	-	-	-
SERPAC	750	750	-	- 750	-
ELECTRICA	-	825 595	- 825 595	-	-
CONTACT	3 029 850	3 029 850	-	-	3 029 850
EPICORPS	36 263	36 263	-	- 36 263	0
MAISON DE LA PEINTURE	50 000	50 000	-	- 50 000	-
SITEL	119 530	119 530	-	-	119 530
SIAME INTERNATIONAL	149 990	149 990	-	-	149 990
INNOV-ALLIANCE-TECH	400 000	400 000	-	-	400 000
FONDS GERE SICAR	1 600 000	400 000	1 200 000	-	1 600 000
TOUTALU	2 466 450	2 466 450	-	- 167 193	2 299 257
TOTAL	**7 982 083**	**7 607 678**	**374 405**	**- 383 456**	**7 598 627**

1.2.2- PRETS AU PERSONNEL

La variation des prêts au personnel se présente au 31 décembre 2022 comme suit :

DESIGNATION	En TND				
	31/12/2021	OCTROI	REMBOURSEMENT	APUREMENT	31/12/2022
PRÊTS AU PERSONNEL BRUT	58 421	31 260	42 577	-	47 104
TOTAL NET DE PROVISION	**58 421**	**31 260**	**42 577**	**-**	**47 104**

1.2.3- DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS

Le compte dépôts et cautionnements présente au 31 décembre 2022 un solde de 214 531 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
CAUTIONS DOUANE	97 624	96 670	953
CONSIGNATION CONTENEURS	34 100	36 800	- 2 700
DIVERS CAUTIONNEMENTS	82 808	82 808	-
TOTAL	**214 531**	**216 278**	**- 1 747**

Au 31 décembre 2022, les provisions constituées au titre de cette rubrique totalisent 73 470 TND.

1.3- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants affichent au 31 décembre 2022 un solde net de 19 395 TND se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	RESORPTION	VALEUR NETTE
ESSAIS DE DIVERS TYPES DE PRODUITS	468 296	448 901	19 395
TOTAL	**468 296**	**448 901**	**19 395**

NOTE -2- ACTIFS COURANTS

Les actifs courants ont atteint 33 483 584 TND au 31 décembre 2022 contre 31 293 585 TND au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
STOCKS	2.1	21 013 636	14 678 977	6 334 658
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	2.2	6 730 050	9 956 461	- 3 226 410
AUTRES ACTIFS COURANTS	2.3	4 175 893	3 732 673	443 221
PLACEMENTS ET LIQUIDITÉS	2.4	1 564 005	2 925 475	- 1 361 469
TOTAL		**33 483 584**	**31 293 585**	**2 189 999**

2.1- STOCK

La valeur nette du stock s'élève à 21 013 636 TND au 31 décembre 2022 contre 14 678 977 TND au 31 décembre 2021 dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	VALEUR BRUTE	PROVISION	VALEUR NETTE
MATIÈRES PREMIÈRES	1 203 947	- 49 036	1 154 911
PIÈCES COMPOSANTES	8 736 285	- 414 772	8 321 513
PIÈCES FABRIQUÉES	1 002 100	- 42 852	959 248
PRODUITS CONSOMMABLES	503 616	- 99 397	404 219
PRODUITS FINIS	10 897 416	- 723 671	10 173 745
TOTAL	**22 343 364**	**- 1 329 728**	**21 013 636**

2.2- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le solde net de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 6 730 050 TND détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
STEG	413 535	1 618 315	- 1 204 780
CLIENTS LOCAUX	1 934 222	1 660 813	273 409
CLIENTS ÉTRANGERS	2 987 701	5 832 482	- 2 844 781
CLIENTS EFFETS À RECEVOIR	609 254	-	609 254
CLIENTS DOUTEUX	3 807 501	3 740 397	67 104
TOTAL	**9 752 213**	**12 852 007**	**- 3 099 795**
PROVISIONS	**- 3 022 162**	**- 2 895 547**	**- 126 615**
ENCOURS CLIENTS NETS	**6 730 050**	**9 956 461**	**- 3 226 410**

2.3- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants nets des provisions, s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4 175 894 TND contre 3 732 673 TND au 31 décembre 2021. La variation de cette rubrique s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNISSEURS DEBITEURS	127 032	591 429	- 464 397
AVANCE FOURNISSEUR	456 984	494 194	- 37 210
ACOMPTES AU PERSONNEL	65 524	84 982	- 19 458
ETAT, IMPOTS ET TAXES	1 426 306	565 782	860 523
DEBITEURS DIVERS	2 229 565	2 238 048	- 8 483
PRODUITS A RECEVOIR	139 884	87 020	52 864
COMPTES D'ATTENTE	36 788	36 788	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCES	240 760	181 378	59 382
TOTAL BRUT	**4 722 843**	**4 279 622**	**443 221**
PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES FOURNISSEURS	- 8 089	- 8 089	-
PPROVISION POUR DEPRECIATION DES DÉBITEURS DIVERS	- 538 860	- 538 860	-
PROVISION POUR DEPRECIATION AUTRES COMPTES DEBITEURS	-	-	-
TOTAL PROVISION	**- 546 949**	**- 546 949**	**-**
TOTAL NET	**4 175 894**	**3 732 673**	**443 221**

2.4- PLACEMENTS ET LIQUIDITES

Les placements et liquidités s'élèvent au 31 décembre 2022 à 1 564 005 TND contre 2 925 475 TND au 31 décembre 2021 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PLACEMENTS	2 118	2 118	0
PARTIE COURANTE/EMPRUNT NATIONAL	-	-	-
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	1 333 767	2 306 156	- 972 389
BANQUES ET CAISSES	228 120	617 200	- 389 080
TOTAL	**1 564 005**	**2 925 475**	**- 1 361 469**

NOTE -3- CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent au 31 décembre 2022 à 29 113 841 TND détaillés comme suit :

RUBRIQUE	31/12/2021	MVTS	31/12/2022
CAPITAL SOCIAL	14 518 762	-	14 518 762
CAPITAL SOCIAL INCORP RESERVES DE REEV	925 238	-	925 238
S/TOTAL 1	**15 444 000**	**-**	**15 444 000**
RESERVE LEGALE	1 404 000	140 400	1 544 400
RESERVE STATUTAIRE	300 000	-	300 000
RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	-	-	-
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	3 176 461	100 000	3 276 462
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT	21 541	-	21 541
PRIME D'EMISSION	-	-	-
S/TOTAL 2	**4 902 002**	**240 400**	**5 142 403**
RESERVE POUR FONDS SOCIAL	353 426	- 32 086	321 340
RESERVE POUR FONDS PERDUS	5 814	- 5 358	457
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	-	-	-
S/TOTAL 3	**359 240**	**- 37 443**	**321 797**
RESULTATS REPORTES	5 814 518	591 734	6 406 252
S/TOTAL 4	**5 814 518**	**591 734**	**6 406 252**
TOTAL CAPITAUX AVANT RESULTAT	**26 519 761**	**794 691**	**27 314 452**
RESULTAT DE L'EXERCICE	3 612 054	- 1 812 664	1 799 390
TOTAL CAPITAUX AVANT AFFECTATION	**30 131 815**	**- 1 017 973**	**29 113 842**

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Rubrique	*CAPITAL*	*RESULTATS REPORTES*	*RESERVE LEGALE*	*RESERVE STATUTAIRE*	*AUTRES COMPL. D'APPORT*	*RVE POUR FONDS SOCIAL*	*RVE FONDS PERDUS*	*RVES SPE. REINVEST.*	*RESULTAT DE l'EXERCICE*	*TOTAL*
Solde au 31/12/2021	**15 444 000**	**5 814 518**	**1 404 000**	**300 000**	**21 541**	**353 426**	**5 813**	**3 176 462**	**3 612 054**	**30 131 815**
AFFECTATION DU RESULTAT DE 2021		**3 612 054**							**- 3 612 054**	**0**
RESERVE POUR FONDS SOCIAL						**- 32 086**				**- 32 086**
RESERVE POUR FONDS PERDUS							**- 5 357**			**- 5 357**
RESERVE LEGALE		**- 140 400**	**140 400**							**-**
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT										**-**
RESERVE LEGALE DE REEVALUATION										**-**
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT		**- 100 000**						**100 000**		**-**
RESULTATS REPORTES										**-**
AUTRES COMPLEMENTS D'APPORT										**-**
PRIMES D'EMISSION										**-**
REVENTE D'ACTIONS										**-**
DISTRIBUTION DES DIVIDENDES		**- 2 779 920**								**- 2 779 920**
REVENTE D'ACTIONS PROPRES										**-**
AUGMENTATION DE CAPITAL										**-**
RESULTAT DE L'EXERCICE									**1 799 390**	**1 799 390**
Solde au 31/12/2022	**15 444 000**	**6 406 252**	**1 544 400**	**300 000**	**21 541**	**321 340**	**456**	**3 276 462**	**1 799 390**	**29 113 841**

NOTE -4- PASSIFS NON COURANTS

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 un solde de 1 711 873 TND. Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
CRÉDIT ATTIJARI	1 700 000	2 409 682	- 709 682
CRÉDIT ZITOUNA	11 873	28 216	- 16 343
TOTAL	**1 711 873**	**2 437 898**	**- 726 025**

NOTE -5- PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 19 837 446 TND contre 15 093 797 TND à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	5.1	3 389 676	8 243 478	- 4 853 803
AUTRES PASSIFS COURANTS	5.2	1 548 203	2 393 130	- 844 928
PASSIFS FINANCIERS	5.3	14 899 567	4 457 189	10 442 379
TOTAL		**19 837 446**	**15 093 797**	**4 743 648**

5.1- FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES

Au 31 décembre 2022, ce poste s'élève à 3 389 676 TND contre 8 243 478 TND au 31 décembre 2021 détaillés comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNISSEURS	2 889 874	4 111 484	- 1 221 611
FOURNISSEURS, EFFET A PAYER	449 821	1 185 242	- 735 421
FOURNISSEURS, FACTURES NON PARVENUES	49 981	2 946 752	- 2 896 771
TOTAL	**3 389 676**	**8 243 478**	**- 4 853 803**

5.2- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à 1 548 203 TND contre 2 393 130 TND au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
CLIENTS, AVANCES ET ACOMPTES	29 866	27 682	2 184
PERSONNEL	436 255	527 049	- 90 793
ETAT, IMPOTS ET TAXES	500 301	1 175 942	- 675 641
DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS	758	172	586
CREDITEURS DIVERS	28 539	27 416	1 123
AUTRES CHARGES A PAYER	189 456	252 590	- 63 134
CNSS ET ASSURANCE GROUPE	363 027	382 279	- 19 252
TOTAL	**1 548 203**	**2 393 130**	**- 844 928**

5.3- CONCOURS BANCAIRES & AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2022, le solde de cette rubrique s'élève à 14 899 567 TND et se compose des postes suivants :

DESIGNATION	NOTE	En TND	
		31/12/2022	31/12/2021
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	5.3.1	14 059 098	4 456 876
CONCOURS BANCAIRES		840 470	313
TOTAL		**14 899 567**	**4 457 189**

5.3.1-AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Les autres passifs financiers s'élevant au 31 décembre 2022 à 14 059 098 TND, se détaillant comme suit :

DESIGNATION	En TND	
	31/12/2022	31/12/2021
CRÉDITS LIÉS AU CYCLE D'EXPLOITATION	**13 315 086**	**3 600 000**
FINANCEMENTS DE STOCKS	2 200 000	1 800 000
FINANCEMENTS EN DEVISES ET EN TND	8 215 742	-
PRE-FINANCEMENT EXPORT	2 850 000	1 800 000
FINANCEMENTS DOUANES	49 344	-
CMT ÉCHÉANCES À - D'UN AN	**744 012**	**856 876**
CMT ÉCHÉANCES - D'UN AN	726 025	834 114
CMT INTÉRÊTS COURUS NON ÉCHUS	17 986	22 762
TOTAL	**14 059 098**	**4 456 876**

NOTE -6- COMPTES DE RESULTAT

L'exercice 2022 s'est soldé par un résultat bénéficiaire de 1 799 390 TND s'analysant comme suit :

DESIGNATION	NOTE	En TND		
		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
REVENUS	6.1	27 419 285	40 059 724	- 12 640 439
VARIATION DES STOCKS DES PRODUITS FINIS ET ENCOURS	6.1	6 587 522	1 529 780	5 057 742
PRODUCTION		**34 006 807**	**41 589 504**	**- 7 582 697**
ACHATS CONSOMMÉS	6.3	- 23 630 522	- 28 340 264	4 709 742
MARGE / COUT MATIÈRES		**10 376 285**	**13 249 240**	**- 2 872 955**
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	6.2	2 508	54 471	- 51 962
CHARGES DE PERSONNEL	6.4	- 4 682 795	- 5 064 535	381 741
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	6.5	- 795 106	- 1 370 271	575 166
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	6.6	- 1 261 876	- 2 418 721	1 156 846
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**3 639 018**	**4 450 183**	**- 811 165**
CHARGES FINANCIÈRES NETTES	6.7	- 1 439 029	- 1 040 881	- 398 148
PRODUITS FINANCIERS	6.8	516 157	559 986	- 43 829
AUTRES GAINS ORDINAIRES	6.9	138 346	735 066	- 596 719
AUTRES PERTES ORDINAIRES		- 841 296	- 478 140	- 363 156
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. AVANT IMPÔT		**2 013 196**	**4 226 214**	**- 2 213 018**
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		- 213 806	- 614 160	400 354
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORD. APRES IMPÔT		**1 799 390**	**3 612 054**	**- 1 812 664**
ELEMENTS EXCEPTIONNELS		-	-	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**1 799 390**	**3 612 054**	**- 1 812 664**

6.1- PRODUCTION

La production est passée de 41 589 504 TND au 31 décembre 2021 à 34 006 807 TND à la clôture de l'exercice 2022. Cette variation s'analyse comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	variation
VENTES LOCALES	17 451 194	15 584 005	1 867 189
VENTES STEG	1 552 031	11 409 236	- 9 857 205
VENTES EXPORT	8 416 060	13 066 483	- 4 650 423
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	**27 419 285**	**40 059 724**	**- 12 640 439**
VARIATION DES STKS DES PDTS FINIS & ENC.	**6 587 522**	**1 529 780**	**5 057 742**
TOTAL PRODUCTION	**34 006 807**	**41 589 504**	**- 7 582 697**

6.2- AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Ce poste totalise 2 508 TND au titre de l'exercice 2022 et se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PRODUITS DIVERS (LOYERS)	2 508	9 181	- 6 673
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS INSCRITE AU RÉSULTAT	-	45 290	- 45 290
TOTAL	**2 508**	**54 471**	**- 51 962**

6.3- ACHATS CONSOMMES

Les achats consommés ont atteint au titre de l'exercice 2022, la somme de 23 630 522 TND contre 28 340 264 TND au titre de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une diminution de 4 709 742 TND dont le détail est le suivant :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
ACHAT MATIERES PREMIERES ET PIÈCES COMPOSANTES	22 258 112	24 677 699	- 2 419 587
ACHAT MATIERES CONSOMMABLES ET EMBALLAGES	723 152	695 955	27 197
VARIATION DE STOCK	264 825	- 2 019 134	2 283 959
ACHATS NON STOCKES	564 832	680 400	- 115 569
ACHATS DE MARCHANDISES	273 601	4 797 643	- 4 524 042
RRR/ACHATS	- 454 000	- 492 300	38 300
TOTAL	**23 630 522**	**28 340 264**	**- 4 709 742**

6.4- CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel totalisent au titre de l'exercice 2022, la somme de 4 682 795 TND contre 5 064 535 TND au titre de l'exercice 2021. La variation se présente ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
SALAIRES ET COMPLÉMENTS DE SALAIRES	3 138 348	3 459 845	- 321 497
AVANTAGES EN NATURE	18 288	49 931	- 31 643
INDEMNITÉS	521 243	525 097	- 3 855
CONGÉS	236 440	243 693	- 7 253
CHARGES PATRONALES (CNSS ET ASSURANCE GROUPE)	768 476	785 969	- 17 494
TOTAL	**4 682 795**	**5 064 535**	**- 381 741**

6.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Cette rubrique totalise 795 106 TND au titre de l'exercice 2022 ainsi détaillée :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. INCORPORELLES	381 902	386 641	- 4 739
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS IMMO. CORPORELLES	767 356	858 955	- 91 599
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	-	200 000	- 200 000
DOTATION RESORPTION CHARGES A REPARTIR	24 756	71 049	- 46 293
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	1 329 728	1 285 252	44 477
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES	126 615	161 274	- 34 659
DOTATION PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES D'ACTIFS	-	-	-
TOTAL DOTATIONS	**2 630 357**	**2 963 171**	**- 332 814**
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES STOCKS	- 1 285 252	- 1 242 900	- 42 352
REPRISE SUR PROVISION POUR DEPRECIATION DES IMMO. FINANCIERES	- 550 000	- 350 000	- 200 000
TOTAL REPRISES	**- 1 835 252**	**- 1 592 900**	**- 242 352**
TOTAL	**795 106**	**1 370 271**	**- 575 166**

6.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation ont enregistré une diminution de 1 156 846 TND, en passant de 2 418 721 TND au titre de l'exercice 2021 à 1 261 876 TND au titre de l'exercice 2022.

Elles se détaillent comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
FOURNITURES DE BUREAUX	12 411	16 753	- 4 342
LOCATIONS	9 319	14 140	- 4 821
ENTRETIENS ET REPARTIONS	136 466	187 977	- 51 511
PRIMES D'ASSURANCE	79 126	86 299	- 7 173
ETUDES RECHERCHE DOCUMENTATION ET ABONNEMENT	56 764	22 513	34 251
HONORAIRES	264 868	223 792	41 076
COMMISSIONS SUR VENTES	17 318	82 099	- 64 782
SÉMINAIRES ET FORMATION	970	17 125	- 16 155
PUBLICITÉ, FOIRES ET RELATIONS PUBLIQUES	45 828	46 597	- 769
TRANSPORTS	106 043	218 068	- 112 025
MISSIONS, DÉPLACEMENTS, RESTAURATION ET RÉCEPTION	192 292	127 482	64 810
FRAIS POSTAUX ET TÉLÉCOMUNICATION	68 377	72 707	- 4 329
COMMISSIONS BANCAIRES	152 305	155 364	- 3 059
PÉNALITÉS	167 340	273 272	- 105 932
JETONS DE PRÉSENCES	142 500	50 000	92 500
IMPÔTS ET TAXES	227 981	889 250	- 661 269
CHARGES LIÉES À MODIFICATION COMPTABLE	377	-	377
TRANSFERT DE CHARGES	- 418 409	- 64 717	- 353 692
TOTAL	**1 261 876**	**2 418 721**	**- 1 156 846**

6.7- CHARGES FINANCIERES NETTES

A la fin de l'exercice 2022, cette rubrique a enregistré une augmentation de 398 148 TND en passant de 1 040 881 TND au 31 décembre 2021 à 1 439 029 TND au 31 décembre 2022. Cette variation se détaille comme suit :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
INTÉRÊTS SUR PREFINANCEMENT EXPORT	173 912	240 195	- 66 283
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DE STOCKS	160 067	166 785	- 6 717
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS DOUANES	192	3 558	- 3 366
INTÉRÊTS SUR FINANCEMENTS EN DINARS	183 156	30 255	152 901
INTÉRÊTS SUR COMPTE COURANT	46 712	53 592	- 6 880
INTÉRÊTS SUR ESCOMPTE	523 134	463 020	60 114
PERTE DE CHANGE	622 011	201 852	420 159
GAIN DE CHANGE	- 380 561	- 144 860	- 235 701
INTÉRÊTS SUR CMT	241 545	101 402	140 143
RÉMUNÉRATION DE COMPTE COURANT	- 131 139	- 74 918	- 56 221
TOTAL	**1 439 029**	**1 040 881**	**398 148**

6.8- PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements totalisant 516 157 TND au titre de l'exercice 2022, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PRODUITS NETS SUR CESSION DE VALEURS MOBILIERES	-	9 619	- 9 619
DIVIDENDES REÇUS	516 157	550 367	- 34 209
TOTAL	**516 157**	**559 986**	**- 43 829**

6.9- AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisant 138 346 TND au titre de l'exercice 2022, se détaillent ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
PRODUIT NET SUR CESSION DES IMMOBILISATIONS	-	614 000	- 614 000
AUTRES GAINS ORDINAIRES	138 346	121 066	17 281
TOTAL	**138 346**	**735 066**	**- 596 719**

6.10- AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires totalisant 841 296 TND au titre de l'exercice 2022, se détaillant ainsi :

DESIGNATION	En TND		
	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION
AUTRES PERTES ORDINAIRES	15 701	-	15 701
PERTE SUR CESSION DE TITRES DE PARTICIPATION	825 595	478 140	347 455
TOTAL	**841 296**	**478 140**	**363 156**

NOTE -7- FLUX DE TRESORERIE

Au 31 décembre 2022, la variation de la trésorerie nette de la société « **SIAME-SA** » s'est soldée par la somme de – 1 229 236 TND contre – 1 205 674 TND au 31 décembre 2021, détaillée comme suit :

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS À L'EXPLOITATION	- 5 034 173	2 673 177
FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	- 2 259 259	- 1 368 895
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	6 064 195	- 2 509 956
TOTAL	**- 1 229 236**	**- 1 205 674**

7.1.1- AJUSTEMENTS POUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	795 106	1 370 271
APUREMENT DES TITRES DE PARTICIPATIONS	275 595	-
REPRISE / ELEMENTS FINANCIERS	550 000	350 000
TOTAL	**1 620 701**	**1 720 271**

7.1.2- VARIATION DES STOCKS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
STOCKS N-1	15 964 229	12 415 316
STOCKS N	- 22 343 364	- 15 964 229
TOTAL	**- 6 379 135**	**- 3 548 913**

7.1.3- VARIATION DES CREANCES CLIENTS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N-1	12 852 007	15 219 714
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES N	- 9 752 213	- 12 852 007
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N-1	2 306 156	2 086 933
VALEURS A L'ENCAISSEMENTS N	- 1 333 767	- 2 306 156
TOTAL	**4 072 184**	**2 148 483**

7.1.4- VARIATION DES AUTRES ACTIFS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES ACTIFS COURANTS N-1	4 279 622	3 458 989
AUTRES ACTIFS COURANTS N	- 4 722 843	- 4 279 622
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N-1	2 118	6 119
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS N	- 2 118	- 2 118
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	-	- 14 000
TOTAL	**- 443 221**	**- 830 632**

7.1.5- VARIATION DES DETTES FOURNISSEURS ET DES AUTRES DETTES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES PASSIFS COURANTS N-1	- 2 393 130	- 2 697 386
AUTRES PASSIFS COURANTS N	1 548 203	2 393 130
DIVIDENDES N-1	172	-
DIVIDENDES N	- 758	- 172
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N-1	- 8 243 478	- 7 898 402
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES N	3 389 676	8 243 478
INTERETS COURUS N-1	- 22 762	- 5 602
INTERETS COURUS N	17 986	22 762
TOTAL	**-5 704 092**	**57 809**

7.2.1-DECAISSEMENTS SUR AQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N-1	6 844 561	6 275 838
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES N	- 7 260 432	- 6 844 561
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N-1	28 798 089	27 973 186
IMMOBILISATIONS CORPORELLES N	- 29 439 900	- 28 798 089
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 1
TOTAL	**- 1 057 681**	**- 1 393 628**

7.2.2- ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	- 1
AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CEDEES	-	1
PLUS VALUES SUR CESSIONS DES IMMOBILISATIONS	-	614 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N-1	-	14 000
CREANCE SUR CESSION D'IMMOBILISATION CORPORELLE N	-	-
TOTAL	**-**	**628 000**

7.2.3- DECAISSEMENTS SUR ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
ACQUISITION ACTIONS TOUTALU	-	- 165 000
ACQUISITION ACTIONS INNOV-ALLIANCE-TECH	-	-
ACQUISITION FONDS GERE SICAR	- 1 200 000	- 400 000
TOTAL	**-1 200 000**	**- 565 000**

7.2.4 - ENCAISSEMENTS PROVENANTS D'AUTRES VALEURS IMMOBILIERES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
ENCAISSEMENTS / PRETS AU PERSONNEL	42 577	10 085
TOTAL	**42 577**	**10 085**

7.2.5- DECAISSEMENTS SUR AUTRES VALEURS IMMOBILISEES

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N-1	216 278	229 980
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS N	- 214 531	- 216 279
DECAISSEMENTS SUR PRÊTS AU PERSONNEL	- 31 261	- 33 151
RECLASSEMENT EMPRUNT OBLIGATAIRE	-	-
TOTAL	**- 29 514**	**- 19 450**

7.3.1- VARIATION DES EMPRUNTS A COURT TERME

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N-1	- 3 600 000	- 7 024 208
CREDITS LIES AU CYCLE D'EXPLOITATION N	13 315 086	3 600 000
TOTAL	**9 715 086**	**- 3 424 208**

7.3.2- DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
DIVIDENDES N-1	- 172	-
DIVIDENDES N	758	172
DIVIDENDES DECIDES EN N AU TITRE DE N-1	- 2 779 920	- 1 684 800
TOTAL	**- 2 779 334**	**- 1 684 628**

7.3.3- VARIATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES (FONDS SOCIAL, SUBVENTION, …)

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
AUTRES CAPITAUX PROPRES N-1	- 359 240	- 427 691
AUTRES CAPITAUX PROPRES N	321 797	359 240
TOTAL	**- 37 443**	**- 68 451**

7.3.4- VARIATION DES EMPRUNTS

DESIGNATION	31/12/2022	31/12/2021
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N-1	562 102	- 372 012
EMPRUNTS A PLUS D'UN AN N	- 1 288 127	- 562 102
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N-1	- 834 114	- 232 669
ECHEANCES A MOINS D'UN AN N	726 025	834 114
TOTAL	**- 834 114**	**- 332 669**

NOTE -8- INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

La présente note est préparée conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 39. Elle a pour objet la présentation des informations se rapportant aux parties liées à la SIAME à savoir :

- La société TOUTALU,
- La société CONTACT,
- La société ELECTRICA,
- La société SIAME INTERNATIONALE,
- La société PROSID,
- Monsieur Mohamed Hédi BEN AYED- Ben Ayed Consulting,
- La société SITEL,
- La société PIMA,
- La société IAT,
- La société MEDIKA TECH,
- La société ROBOTIKA,
- SECOMET.

Les informations objet de cette note se présentent ainsi :

- L'évolution des engagements résultant des opérations réalisées avec les parties liées entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022 ;
- La nature et le volume des opérations réalisées courant l'exercice 2022.

8.1- EVOLUTION DES ENGAGEMENTS AVEC LES PARTIES LIEES

En mTND

Société	Situation au 31/12/2022				Situation au 31/12/2021			
	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL	CLIENT	AAC	FOURNISSEUR	TOTAL
TOUTALU	6	88	- 182	**- 88**	91	36	- 560	**- 433**
CONTACT	-	62	-	**62**	-	187	-	**187**
ELECTRICA	854	1 428	- 171	**2 112**	652	1 291	- 41	**1 902**
SIAME INTERNATIONALE	-	1	-	**1**	-	7	-	**7**
PROSID	-	-	- 15	**- 15**	-	-	- 17	**- 17**
M. H.B.A/ BEN AYED CONSULTING	-	-	- 22	**- 22**	-	-	- 22	**- 22**
SITEL	3	20	-	**23**	2	93	90	**185**
PIMA	-	-	-	**-**	-	-	- 2	**- 2**
IAT	-	85	30	**115**	-	80	- 92	**- 12**
MEDIKA TECH	2	5	- 1	**6**	2	5	- 1	**6**
ROBOTIKA	60	-	10	**70**	-	-	10	**10**
SECOMET	-	-	- 23	**- 23**	-	-	-	**-**

8.2- NATURE ET VOLUME DES OPERATIONS REALISEES EN 2022

8.2.1- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE TOUTALU

A- TOUTALU – Fournisseur

Les achats réalisés en 2022 ont totalisé 709 mTND TTC. La « SIAME » a procédé au règlement de 1 087 mTND courant le même exercice. Le solde du fournisseur TOUTALU s'élève au 31-12-2022 à 182 mTND.

B- TOUTALU – Client

Les ventes réalisées en 2022 ont totalisé 118 mTND TTC. La société « TOUTALU » a réglé 204 mTND. Le solde du clients TOUTALU s'élève au 31-12-2022 à 6 mTND.

C- TOUTALU – Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 52 mTND. Le solde du compte courant TOUTALU s'élève au 31-12-2022 à 88 mTND.

8.2.2- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE CONTACT

A- CONTACT - Autres Actifs Courants

Les principales opérations enregistrées en 2022 se détaillent ainsi :

- La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus auprès de « CONTACT » pour 400 mTND ;
- La « SIAME » a facturé des commissions sur cautions au taux de 1% l'an pour de 45 mTND ;
- « CONTACT » a facturé deux notes de débits pour un montant de 48 mTND et a réglé un total de 520 mTND.

Le solde du compte courant CONTACT s'élève au 31-12-2022 à 62 mTND.

8.2.3- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ELECTRICA

A- ELECTRICA – CLIENT

- Les ventes TTC réalisées avec « ELECTRICA » s'élèvent à 202 mTND..
- Le solde du compte client « ELECTRICA » s'élève au 31 décembre 2022 à 854 mTND dont des effets impayés pour 523 mTND.

B- ELECTRICA – FOURNISSEUR

Les achats réalisés auprès de la société « ELECTRICA », courant 2022, s'élèvent à 172 mTND TTC et la SIAME a réglé 43 mTND. Le solde du fournisseurs ELECTRICA s'élève au 31-12-2022 à 171 mTND.

C- ELECTRICA - AUTRES ACTIFS COURANTS

Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2022 s'élèvent à 137 mTND. Le solde du compte courant ELECTRICA s'élève au 31-12-2022 à 1 428 mTND.

8.2.4- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SIAME INTERNATIONALE

A- SIAME INTERNATIONALE – CLIENT

Le total des ventes TTC réalisées avec « SIAME INTERNATIONALE » en 2022 s'élève à 103 mTND qui a été réglé par la « SIAME » courant le même exercice.

B- SIAME INTERNATIONALE - AUTRES ACTIFS COURANTS

La « SIAME » a comptabilisé des dividendes reçus de la « SIAME INTERNATIONALE » pour 100 mTND totalement réglés en 2022.
La « SIAME » a facturé des frais de domiciliation pour 1 mTND, et a encaissé 7 mTND. Le solde du compte courant « SIAME INTERNATIONALE » s'élève au 31-12-2022 à 1 mTND.

8.2.5- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PROSID (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés auprès de la société « PROSID », courant 2022, s'élèvent à 17 mTND TTC. La « SIAME » a réglé 19 mTND de sa dette en 2022. Le solde du fournisseurs PROSID s'élève au 31-12-2022 à 15 mTND.

8.2.6- OPERATIONS AVEC M. MOHAMED HEDI BEN AYED (FOURNISSEUR)

La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. La SIAME a réglé 22 mTND et les honoraires facturés à travers la société « BEN AYED CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2022 à 92 mTND. Le solde du fournisseur s'élève à 22mTND à la clôture de l'exercice.

8.2.7- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SITEL

A- SITEL – Client

La société « SIAME » a vendu courant 2022 des marchandises à la société « SITEL » pour un montant TTC de 3 mTND et a encaissé 2 mTND durant le même exercice. Le solde du client SITEL s'élève au 31-12-2022 à 3 mTND.

B- SITEL – Fournisseur

Les travaux d'aménagement facturés par la société « SITEL », courant 2022, s'élèvent à 17 mTND TTC qui ont été totalement réglés. La société « SITEL » a remboursé l'avance sur les travaux de 90 mTND reçue de la « SIAME ».

C- SITEL- Autres actifs courants

Les intérêts et commissions constatés par la « SIAME » au titre de l'exercice 2022 s'élèvent à 20 mTND. La SITEL a procédé au paiement de 93 mTND de sa dette. Le solde du compte courant SITEL s'élève au 31-12-2022 à 20 mTND.

8.2.8- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE PIMA (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés et payés auprès de la société « PIMA » courant 2022, s'élèvent à 93 mTND en TTC. En outre, la SIAME a réglé une ancienne dette pour 2 mTND.

8.2.9- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE IAT

A -IAT – Fournisseur

Les prestations d'ingénierie et de services facturés par la filiale « IAT », courant 2022, s'élèvent à 18 mTND TTC. La « SIAME » a réglé la somme de 140 mTND en 2022. Le solde débiteur du fournisseurs IAT s'élève au 31-12-2022 à 30 mTND.

B- IAT – Autres actifs courants

La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 11 mTND et IAT a réglé courant l'exercice 2022 un montant de 5 mTND. Le solde du compte courant IAT s'élève au 31-12-2022 à 85 mTND.

8.2.10- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE MEDIKA-TECH

A- MEDIKA-TECH – Client

Aucun mouvement courant l'exercice 2022. Le solde du client MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2022 à 2 mTND.

B- MEDIKA-TECH – Autres actifs courants

La « SIAME » a établi courant 2021 des notes de débit pour 5 mTND non encore réglé en 2022.

C- MEDIKA-TECH – Fournisseur

Les achats réalisés auprès de la société « *MEDIKA-TECH* », courant 2022, s'élèvent à 1 mTND TTC et la « SIAME » a réglé son ancienne dette pour 1 mTND. Le solde du fournisseur MEDIKA-TECH s'élève au 31-12-2022 à 1 mTND.

8.2.11- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE ROBOTIKA

A- ROBOTIKA – Client

Les ventes réalisées courant 2022 au profit de la société « ROBOTIKA » s'élèvent à 84 mTND TTC réglées à concurrence de 24 mTND. Le solde du client s'élève à 60mTND à la clôture de l'exercice.

B- ROBOTIKA – Fournisseur

Une avance a été accordé à ROBOTIKA courant l'exercice de 2021 totalisant la somme de 10 mTND non encore imputée.

8.2.12- OPERATIONS AVEC LA SOCIETE SECOMET (FOURNISSEUR)

Les achats réalisés auprès de la société « SECOMET », courant 2022, s'élèvent à 23 mTND TTC non encore payés à la date de clôture.

NOTE -9- ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements donnés par la « **SIAME-SA** » se détaillent comme suit :

9.1- NANTISSEMENTS

- ✓ Nantissement de premier rang sur un matériel au profit de l'AMEN BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit de 2 MTND totalement remboursé au 31 décembre 2022 ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété constituée par deux lots de terrains sis à la zone industrielle de GROMBALIA au profit de la BIAT, et ce, en contrepartie d'un crédit de 1,5 MTND contracté en date du 8 mai 2009 et totalement remboursé au 31 décembre 2022 ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BIAT en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 8,1 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible sur la propriété, objet du titre foncier n°643257 sise à GROMBALIA, d'une superficie globale de 19875 m^2 et nantissement du fonds de commerce et du matériel de l'usine au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits à court terme de la somme de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang utile sur la totalité de la propriété sise à la zone industrielle de GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 au profit de la BANQUE DE TUNISIE, et ce, en contrepartie d'une enveloppe de crédits de gestion de la somme de 4,850 MTND ;
- ✓ Hypothèque immobilière en rang disponible portant sur les 15 875 parts indivises dans la propriété sise à GROMBALIA objet du titre foncier n°643257 et nantissement en 1^{er} rang sur l'ensemble du matériel à acquérir dans le cadre du programme d'investissement 2014-2016, au profit de ATTIJARI BANK, et ce, en contrepartie d'un crédit à moyen terme de 2 MTND. Au 31 décembre 2022, sur les 1,660 MTND qui ont été débloqués il ne reste que 110 mTND à rembourser en 2023.
- ✓ Hypothèque en faveur de la Banque Nationale Agricole pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 3,1 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de la BIAT pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,9 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;
- ✓ Hypothèque en faveur de ATTIJARI BANK pour sureté et garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 1,250 MTND, la totalité des parts indivises dans la propriété sise à Grombalia, d'une contenance totale de 01h 98a 75ca, faisant l'objet du titre foncier n°643257 Nabeul ;

- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la ZITOUNA BANQUE en garantie du remboursement d'une enveloppe de financement Chiraet d'un montant de 6 MTND ;
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 4,850 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de la BIAT en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 2,300 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur d'ATTIJARI BANK en garantie du remboursement du crédit à moyen terme Crédit COVID de 3 MTND.
- ✓ Hypothèque de rang utile sur les (15875/19875) des parts indivises objet du titre foncier n°643257 Nabeul, en faveur de l'Arab Tunisian Bank en garantie du remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion de 5,150 MTND.

9.2- CAUTIONS SOLIDAIRES

9-2-1- « CONTACT »

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n°166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n°172 du 30 novembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.

9-2-2 - « SITEL »

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 mTND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

9-2-3- « TOUTALU »

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 mTND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;

La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 mTND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n°173 du 08 avril 2021.

La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021.

9-2-4- « IAT »

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n°171 du 07 septembre 2020.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

9.3- CAUTIONS BANCAIRES

Au 31 Décembre 2022, le total des cautions bancaires s'élève à 5 300 796 TND ventilé par banque comme suit :

BANQUE	DOUANE	STEG	FRS LOCAUX	EXPORT	TOTAL
BIAT	1 722 083	221 622		992 255	**2 935 960**
ATTIJARI BANK	1 195 060				**1 195 060**
AMEN BANK	122 780	132 876	9 000		**264 656**
ZITOUNA	110 500				**110 500**
BT	86 350				**86 350**
STB	128 020				**128 020**
BNA	96 000				**96 000**
BH	484 250				**484 250**
TOTAL	**3 945 043**	**354 498**	**9 000**	**992 255**	**5 300 796**

9.4- AUTRES ENGAGEMENTS

La société « SIAME » a ouvert auprès des établissements bancaires des lettres de crédit pour un montant de 635 969 $, soit un total converti de 1 977 926 TND se détaillant comme suit :

FOURNISSEUR		
	USD	**TND**
DONGGUAN	15 030	46 745
HAMIDI EXPORTS	168 050	522 652
HEBEI	46 883	145 811
KAMAL METAL	69 346	215 672
NINGBO	336 660	1 047 046
TOTAL	**635 969**	**1 977 926**

9.5- EFFETS ESCOMPTES ET NON ECHUS

Le montant des effets escomptés et non encore échus au 31 décembre 2022 s'élève à 6 907 596 TND.

Rapport Général du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 25 mai 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « SIAME-SA » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total bilan de **50 663 160 TND** et un bénéfice net de l'exercice de **1 799 390 TND**.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « SIAME-SA » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport :

1- *Politique de provisionnement des Stocks*

Les stocks de la société figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 22 343 364 TND, représentent le poste le plus important du bilan et sont composés essentiellement du stock de matières premières, de pièces composantes et des produits finis.
La société applique une politique de provisionnement basée sur le délai moyen de rotation spécifique à chaque catégorie de stock. Le montant de la provision déterminé en appliquant cette politique est par la suite ajusté au cas par cas pour tenir compte des stocks objet de marché en cours de réalisation ou de commandes à livrer courant l'exercice suivant.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'assistance à l'inventaire physique des stocks, le contrôle de la bonne application de la politique de provisionnement ainsi que l'obtention d'éléments probants suffisants et appropriés des ajustements opérés par la société.

2- Dépenses de recherche et développement

Dans le cadre de l'application de sa stratégie de fabrication de produits technologiques innovants, la société « SIAME-SA » a capitalisé dans le cadre de ses activités de développement un total de 5 308 658 TND arrêté au 31 décembre 2022. L'amortissement de ces dépenses commence au moment où la société a commencé à commercialiser ou à utiliser le produit et selon une méthode d'amortissement établie en fonction des avantages futurs que la société compte tirer de la vente ou de l'utilisation du nouveau produit.
Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à la vérification que toutes les conditions de capitalisation des frais de développement ont été satisfaites à savoir :

- Le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts imputables à ce produit ou à ce procédé peuvent être individualisés et mesurés de façon fiable ;
- La possibilité technique de fabrication du produit ou du procédé peut être démontrée ;
- L'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser, ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé ;
- L'existence d'un marché potentiel pour ce produit ou ce procédé ou, s'il doit être utilisé au niveau interne et non pas vendu, son utilité pour l'entreprise peut être démontrée ;
- Des ressources suffisantes existent, et leur disponibilité peut être démontrée, pour compléter le projet et commercialiser ou utiliser le produit ou le procédé.

3- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'élevant au 31 décembre 2022 à 27 419 285 TND, représente le poste le plus important de l'état de résultat.
Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à la comptabilisation des revenus et notamment le rapprochement avec la base commerciale et la vérification du respect de la convention comptable de rattachement des charges aux produits.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous

n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.
En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion avec les données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du Conseil d'administration pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil d'administration qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit ;

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu ;

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou règlementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et règlementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des

Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes de contrôle interne de nature à impacter notre opinion.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la règlementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société avec la règlementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la règlementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la règlementation en vigueur.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif

Tunis, le 28 avril 2023

Rapport Spécial du commissaire aux comptes

Aux actionnaires de la Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques « SIAME SA »

En exécution de la mission de commissariat aux comptes de la société « SIAME-SA » au titre de l'exercice 2022, nous avons l'honneur de vous soumettre le présent rapport relatif à la conclusion de conventions et à la réalisation d'opérations régies par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales au cours de l'exercice 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Les conventions et/ou opérations réalisées en 2022 ainsi que celles autorisées antérieurement, et dont les effets se sont poursuivis au cours de cet exercice se détaillent comme suit :

A- Nouvelles conventions et/ou opérations :

A-1- Opérations avec la filiale « CONTACT »

- La « SIAME » a reçu de la société « CONTACT » courant 2022 des encaissements de dividendes pour 520 mTND (dont 120 mTND correspondant aux dividendes à payer à la clôture de 2021). Par ailleurs, la « SIAME » a facturé à la société « CONTACT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 45 mTND et a reçu deux notes de débit de CONTACT pour 48 mTND. Le solde du Compte courant CONTACT s'élève au 31-12-2022 à 62 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

A-2- Opérations avec la filiale « ELECTRICA »

- La « SIAME » a donné une garantie parentale à la société « ELECTRICA » au profit du fournisseur étranger « CANADIAN SOLAR » pour 572 mTND autorisée par le conseil n°179 du 10 mars 2022.

- Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2022 s'élèvent à 137 mTND. Le solde du Compte courant ELECTRICA s'élève au 31-12-2022 à 1 428 mTND.

Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration en date du 21 mars 2023.

A-3- Opérations avec la filiale « IAT »

- La « SIAME » a facturé à la société « IAT » des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 11 mTND. La société « IAT » a procédé au règlement de 5 mTND. Le solde du Compte courant IAT s'élève au 31-12-2022 à 85 mTND. Ces opérations ont été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

A-4- Opérations avec la filiale « SITEL »

- Les intérêts et commissions facturés par la « SIAME » au titre de 2022 s'élèvent à 20 mTND. La société « SITEL » a procédé au règlement de 93 mTND. Le solde du Compte courant SITEL s'élève au 31-12-2022 à 20 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

A-5- Opérations avec la filiale « TOUTALU »

- La « SIAME » a facturé à la société TOUTALU des commissions sur cautions au taux de 1% l'an totalisant la somme de 52 mTND. Le solde du Compte courant de « TOUTALU » s'élève au 31-12-2022 à 88 mTND. Cette opération a été examinée et autorisée par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

A-6- Opérations avec la filiale « SIAME INTERNATIONALE »

- La « SIAME » a encaissé 7 mTND de la filiale « SIAME INTERNATIONALE » et a facturé des frais de domiciliation totalisant la somme de 1 mTND. Par ailleurs, la « SIAME » a comptabilisé et encaissé des dividendes pour 100 mTND. Ces opérations ont été examinées et autorisées par le conseil d'administration du 21 mars 2023.

A-7- Opérations avec l'actionnaire M. Mohamed Hédi Ben Ayed

- La « SIAME » a conclu avec M. Mohamed Hédi Ben Ayed en sa qualité de conseiller en gestion, une convention d'assistance à la gestion et de participation aux actions de prospection et de développement de la société. La SIAME a réglé 22 mTND courant 2022 et les honoraires facturés à travers la société « BEN AYED CONSULTING » s'élèvent au titre de l'exercice 2022 à 92 mTND dont 22mTND non encore payés à la clôture de l'exercice.

A-8- Autres opérations

- Le conseil d'administration n°180 du 7 avril 2022, dans le cadre du renouvellement du dossier de crédit de gestion auprès d'ATTIJARI BANK, a autorisé le Directeur Général de la « SIAME » à signer un nouveau contrat pour la mise en place d'une enveloppe de crédits de gestions totalisant 7 250 mTND.

B- Conventions déjà approuvées par les assemblées générales ordinaires antérieures et qui continuent à produire leurs effets en 2022 :

Les conventions relatives aux cautions données par la « SIAME » au profit de ses filiales et dont les effets se poursuivent en 2022 sont les suivantes :

B-1- Garanties données à la filiale « CONTACT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur de la totalité de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 165 000 TND, autorisé par le conseil n°140 du 28 mai 2015.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de ATTIJARI BANK d'une caution solidaire, pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 500 000 TND, autorisé par le conseil n°147 du 26 avril 2016.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE TUNISO-KOWEITIENNE d'un aval pur et simple à hauteur du montant complémentaire de l'enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 835 000 TND, autorisé par le conseil n°152 du 27 avril 2017.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 MTND et d'un crédit à moyen terme de 500 mTND, autorisé par le conseil n°156 du 02 avril 2018.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BANQUE DE L'HABITAT d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe additionnelle de 700 mTND autorisée par le conseil n°166 du 27 février 2020, en complément de la caution donnée en date du 02 avril 2018.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BTK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 750 mTND, autorisé par le conseil n°172 du 30 novembre 2020.

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « CONTACT » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 250 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021 en complément des cautions consenties antérieurement.

B-2- Garanties données à la filiale « SITEL »

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la Banque de Tunisie, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 700 000 TND pour le compte de la filiale « SITEL », autorisé par le conseil d'administration n°144 du 09 novembre 2015 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « SITEL » au profit de la BANQUE NATIONALE AGRICOLE d'une caution solidaire pour l'obtention d'une enveloppe de crédits de gestion d'un montant total de 700 mTND, autorisé par le conseil n°159 du 22 juin 2018.

B-3- Garanties données à la filiale « TOUTALU »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire, à hauteur de la totalité du montant du prêt, et ce, en contrepartie d'un crédit de consolidation s'élevant en principal à 805 000 TND, autorisé par le conseil n°143 du 26 aout 2015 ;

- ✓ La « SIAME » a donné solidairement son aval pur et simple pour toutes les valeurs, qui sont et pourront être négociées, au profit de la BH BANK, pour garantir une enveloppe de crédits de gestion s'élevant à 560 000 TND au profit de la filiale « TOUTALU », autorisé le conseil d'administration n°145 du 28 décembre 2015 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédits de gestion pour un montant de 1 350 mTND, autorisé par le conseil n°161 du 19 décembre 2018 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit à moyen terme de 500 mTND autorisée par le conseil n°173 du 08 avril 2021 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « TOUTALU » au profit de la BH BANK d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 1 180 mTND autorisée par le conseil n°178 du 27 décembre 2021.

B-4- Garanties données à la filiale « IAT »

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de de l'Arab Tunisian Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 160 mTND autorisée par le conseil n°171 du 07 septembre 2020 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'un crédit COVID de 300 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021 ;

- ✓ La « SIAME » est garante de la société « IAT » au profit de Wifak Bank d'une caution solidaire pour garantir le remboursement d'une enveloppe de crédit de gestion de 450 mTND autorisée par le conseil n°176 du 26 août 2021.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§ 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- ✓ Le Président du Conseil d'administration :

Le Président de conseil d'administration n'a perçu aucune rémunération au titre de l'exercice 2022.

- ✓ Le Directeur Général :

- Votre conseil d'administration du 22 octobre 2021 a fixé la rémunération et avantages du Directeur Général comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 206 000 TND à servir sur 13 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 11% sur le salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;
  - Une voiture de fonction ;
  - Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.
- Votre conseil d'administration du 21 mars 2023 a décidé de servir au Directeur Général, une prime d'intéressement de 90 000 TND (en Brut).

- Le Directeur Général Adjoint :

- Votre conseil d'administration du 6 octobre 2022 a désigné un directeur général adjoint avec prise de fonctions le 1er novembre 2022 et a fixé sa rémunération et ses avantages comme suit :
  - Une rémunération annuelle brute avant toutes déductions au titre des retenues à la source de 150 000 TND à servir sur 14 mensualités ;
  - Un intéressement proportionnel exprimé en pourcentage du résultat brut avant impôt. Le pourcentage est fixé par le conseil d'administration qui arrête les comptes de l'exercice ;
  - Un plan de retraite complémentaire souscrit auprès de la compagnie d'assurance « ASTREE » moyennant une cotisation patronale de 5% sur le

salaire brut annuel payable mensuellement et prise en charge par la « SIAME » ;

- Une voiture de fonction ;
- Remboursement des frais de déplacement et de représentation mensuels sur présentation de pièces justificatives.

- Votre conseil d'administration du 21 mars 2023 a décidé de servir au Directeur Général adjoint, une prime d'intéressement de 10 000 TND (en Brut).

C-2 Les obligations et engagements de la « SIAME » envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se présentent comme suit (en TND) :

	Directeur Général		Directeur Général Adjoint (*)	
	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passifs au 31/12/2022
Avantages à court terme				
Salaires	206 000	-	30 968	7 753
Prime d'intéressement**	90 000	90 000	12 387	12 387
CNSS	13 116	3 279	-	-
Retraite complémentaire	22 223	16 995	1 607	1 607
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Paiement en actions	-	-	-	-
Total	**331 340**	**110 274**	**44 962**	**21 747**

(*) *à compter du 01/11/2022*

(**) *Brute et charges sociales*

En dehors des conventions et opérations ci-dessus, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Le Commissaire aux comptes

BDO Tunisie

Khaled Mnif

Tunis, le 28 avril 2023

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Unité de Fabrication de Médicaments-UNIMED

Siège Social : BP 38, ZI Kalaa Kébira – 4060, Sousse

La société UNIMED publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 02 juin 2023. Ces états sont accompagnés du rapport général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et M Ahmed Ayadi (Société Général Audit).

Bilan

Au 31 Décembre

<Exprimé en Dinar Tunisien>

Actifs	**Notes**	**2 022**	**2 021**
Actifs non courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations incorporelles		6 876 924	5 155 221
Moins : amortissements		<4 636 733>	<4 347 670>
	IV.1	**2 240 191**	**807 551**
Immobilisations corporelles		178 497 751	164 106 813
Moins : amortissements		<105 143 105>	<95 746 944>
	IV.2	**73 354 646**	**68 359 869**
Immobilisations financières		8 357 366	8 508 843
Moins : provisions		<472 005>	<327 138>
	IV.3	**7 885 361**	**8 181 705**
Total des actifs immobilisés		**83 480 198**	**77 349 125**
Total des actifs non courants		**83 480 198**	**77 349 125**
Actifs courants			
Stocks		47 976 289	37 439 524
Moins : provisions		<3 835 346>	<2 849 536>
	IV.4	**44 140 943**	**34 589 988**
Clients et comptes rattachés		35 061 216	27 785 513
Moins : provisions		<1 116 383>	<1 395 084>
	IV.5	**33 944 833**	**26 390 429**
Autres actifs courants		17 351 633	13 243 283
Moins : provisions		<1 030 716>	<784 006>
	IV.6	**16 320 917**	**12 459 277**
Liquidités et équivalents de liquidités	**IV.7**	5 977 767	3 687 388
Total des actifs courants		**100 384 460**	**77 127 082**
Total des actifs		**183 864 658**	**154 476 207**

Bilan

Au 31 Décembre

(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	**Notes**	**2 022**	**2 021**
Capitaux propres			
Capital social		32 000 000	32 000 000
Réserves		48 150 025	61 150 025
Résultats reportés		15 683 157	6 979 958
Autres capitaux propres		35 211	756
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	**IV.8**	**95 868 393**	**100 130 739**
Résultat de l'exercice		7 830 096	8 703 199
Total des capitaux propres après résultat de l'exercice		**103 698 489**	**108 833 938**
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	**IV.9**	25 328 010	21 917 510
Autres passifs non courants	**IV.10**	1 729 081	1 452 626
Total des passifs non courants		**27 057 091**	**23 370 136**
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	**IV.11**	16 802 176	10 601 979
Autres passifs courants	**IV.12**	6 419 894	5 557 115
Autres passifs financiers	**IV.13**	22 547 591	5 720 979
Concours bancaires	**IV.14**	7 339 417	392 060
Total des passifs courants		**53 109 078**	**22 272 133**
Total des passifs		**80 166 169**	**45 642 269**
Total des capitaux propres et passifs		**183 864 658**	**154 476 207**

Etat de Résultat

Pour l'Exercice clos au 31 Décembre

<Exprimé en Dinar Tunisien>

	Notes	2 022	2 021
Produits d'exploitation			
Revenus	**V.1**	96 361 155	84 502 023
Autres produits d'exploitation	**V.2**	255 122	47 626
Total des produits d'exploitation		**96 616 277**	**84 549 649**
Charges d'exploitation			
Variation stocks des produits finis	**V.3**	536 534	895 870
Achats d'approvisionnements consommés	**V.4**	<45 456 865>	<36 665 311>
Charges de personnel	**V.5**	<16 528 947>	<15 318 603>
Dotations aux amortissements et aux provisions	**V.6**	<11 100 116>	<10 270 207>
Autres charges d'exploitation	**V.7**	<10 653 255>	<9 519 063>
Total des charges d'exploitation		**<83 202 649>**	**<70 877 314>**
Résultat d'exploitation		**13 413 628**	**13 672 335**
Charges financières nettes	**V.8**	<3 649 580>	<3 109 412>
Produits des placements	**V.9**	192 391	284 281
Autres gains ordinaires	**V.10**	97 803	40 446
Autres pertes ordinaires	**V.11**	<223 224>	<462 060>
Résultat des activités ordinaires avant Impôt		**9 831 018**	**10 425 590**
Impôt sur les sociétés	**V.12**	<2 000 922>	<1 722 391>
Résultat des activités ordinaires après impôt		**7 830 096**	**8 703 199**
Résultat net de la période		**7 830 096**	**8 703 199**

Etat de Flux de Trésorerie

Pour l'Exercice clos au 31 Décembre

<Exprimé en Dinar Tunisien>

	Notes	2 022	2 021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		7 830 096	8 703 199
Ajustements pour :			
Amortissements & provisions		11 100 116	10 270 207
Plus ou moins-value sur cession d'Immo.		<90 459>	<39 166>
Capitalisation des amortissements		209 266	
Quote-part des subventions d'investissement		<756>	<8 008>
Variation des stocks		<10 536 765>	595 919
Variation des créances		<7 275 703>	<2 447 987>
Variation des autres actifs		<4 108 350>	4 887 272
Variation des fournisseurs d'exploitation		6 200 197	435 171
Variation des autres dettes		970 432	<977 961>
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	**VI.1**	**4 298 074**	**21 418 646**
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissements pour acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		<16 364 649>	<6 289 600>
Encaissements suite à la cession d'Imm. Corp. & Incorp.		93 450	39 700
Décaissements pour acqu. d'Imm. Financières		-	<480 776>
Encaissements suite à la cession d'Imm. Financières		151 477	894 060
Encaissements des subventions d'investissements		35 211	-
Flux de trésorerie affectés à l'investissement	**VI.2**	**<16 084 511>**	**<5 836 616>**
Flux de trésorerie liés au financement			
Dividendes & autres distributions		<12 990 212>	<15 008 000>
Encaissements d'emprunts		33 417 978	5 300 000
Remboursement d'emprunts		<13 298 307>	<5 175 037>
Flux de trésorerie affectés au <provenant du> financement	**VI.3**	**7 129 459**	**<14 883 037>**
Variation de trésorerie		**<4 656 978>**	**698 993**
Trésorerie au début de la période		**3 295 328**	**2 596 335**
Trésorerie à la clôture de la période		**<1 361 650>**	**3 295 328**
Liquidités à l'actif du bilan		**5 977 767**	**3 687 388**
Concours bancaires au passif du bilan		**<7 339 417>**	**<392 060>**
Trésorerie selon le bilan		**<1 361 650>**	**3 295 328**

I. Présentation de la société

La société « UNIMED » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 32.000.000 DT divisé en 32.000.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

Créée en 1989, la société « UNIMED » opère dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, et se spécialise particulièrement dans les produits stériles : les préparations injectables, les collyres destinés à une application ophtalmique et les solutions de perfusions.

Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. Son siège social est sis à la zone industrielle Kalaa Kébira - Sousse.

Sur le plan fiscal, la société « UNIMED » est soumise aux règles du droit commun.

II. Faits marquants de l'exercice

Les principaux faits et évènements ayant marqué l'exercice 2022 sont :

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2022 a décidé de distribuer des dividendes d'un montant de 13mDT à prélever sur les résultats reportés antérieurs.
- Le conseil d'administration du 28 juin 2022 a décidé de nommer Mr Ridha Charfeddine en tant que Directeur Général pour une période n'excédant pas son mandat d'administrateur, soit pour une période de 3 ans.
- Le conseil d'administration du 28 juin 2022 a décidé de nommer Mr Lotfi Charfeddine en tant que Président de Conseil d'Administration pour une période n'excédant pas son mandat d'administrateur, soit pour une période de 3 ans.
- Le lancement du projet « Tri génération » pour la production combinée de la chaleur, d'électricité et de froid.
- La Signature d'un accord de partenariat avec le groupe japonais « GCUBE » pour la création d'une joint-Venture dans le but de fabriquer des Kits de Diagnostic Rapide appliqués aux domaines de santé, de l'environnement et des aliments.
- La société a contracté au cours de 2022 l'emprunt suivant :

En DT	**Taux d'intérêt**	**Nombre d'échéances**	**Période de grâce**	**Total au 31/12/2022**	**Échéance à + d'un an**	**Échéance à - d'un an**
Amen Bank 10mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10 000 000	10 000 000	-

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de la société « UNIMED » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers de la société « UNIMED » ont été arrêtés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que prévues par la Loi n°96-112 du 30 décembre 1996 ; et dans le respect des hypothèses sous-jacentes (la continuité d'exploitation et la comptabilité d'engagement) ainsi que les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière. Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 ont été préparés par référence aux mêmes principes et méthodes comptables utilisés dans les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisien.

III.2 Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Concessions, brevets & licences	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Matériels et outillages industriels	15%
- Matériels de transport	20%
- Matériels informatiques	33%
- Installations générales, agencements et aménagements	15%

Il est à signaler, en outre, que la société procède à l'amortissement accéléré de son matériel et outillage industriel en multipliant par 2 le taux d'amortissement linéaire de 15%. Ce mode, admis par ailleurs fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 3 équipes.

III.3 Stocks

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Politique de provision des stocks :

Les éléments constituant une dépréciation des stocks sont détaillés comme suit :

- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis dont le statut est bloqué ;
- Les matières premières, articles de conditionnement, produits finis et semi-finis périmés ;
- Les retours clients et les pièces de rechange qui sont obsolètes et ce, après confirmation du service maintenance ;
- Le taux de la provision est à 100% suite aux dépréciations réversibles ; et
- En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et fera l'objet d'un PV de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire en présence de deux agents du bureau de contrôle des impôts. Sur la base dudit PV, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

III.4 Emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants », la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.5 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.6 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures à l'introduction en bourse et ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date de ladite introduction en bourse avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

III.7 Politique de provision pour dépréciation des créances douteuses

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier.

Les créances irrécouvrables sont des pertes de l'exercice et doivent faire l'objet d'un PV de carence dîment établi par un huissier notaire et ce pour les créances locales. Sur présentation du PV de carence, le cas échéant, les pertes sont comptabilisées suite à une approbation de la DG.

Les créances litigieuses sont à provisionner à 100%.

Les créances douteuses doivent faire l'objet d'une provision sous réserve de l'approbation de la DG. Le taux de provision est déterminé en fonction de l'antériorité de la créance par rapport à sa date d'échéance comme suit :

- Les créances non mouvementées entre 1 an et 2 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 20% ;
- Les créances non mouvementées entre 2ans et 3ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 50% ;
- Toutes créances non mouvementées entre 3 ans et 4 ans à partir de leurs dates d'échéance : à provisionner de 80% ;
- Au- delà de 4 ans à partir de la date d'échéance : à provisionner de 100%.

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.8 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

III.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.10 Comptabilisation des revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III.11 Les règles de prises en compte des gains et des pertes de change

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées en appliquant :

- Pour les ventes : le taux de change journalier de la BCT ;
- Pour les achats de biens : le taux de change figurant sur les documents douaniers ;
- Pour les achats de services, règlements et encaissements : le taux de change du jour de l'opération.

A la date de clôture de l'exercice, les actifs et les passifs monétaires courants sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Les pertes et gains de change en résultant sont constatés en résultat de l'exercice.

III.12 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.13 Règles de traitement des frais de recherche et développement

Les états financiers de la société « UNIMED » sont établis selon les dispositions des Normes Comptables Tunisiennes, notamment, les dispositions de la NCT20. Selon le §16 de cette norme, les frais de recherche sont comptabilisés en charges.

Les frais de développement sont généralement constatés en charges sauf en cas de respect de cinq conditions cumulatives au moment de leur engagement (§20 et §21 de la NCT 20). Parmi ces conditions figure la démonstration de l'existence d'un marché pour le produit en question. Or, la société « UNIMED » n'est pas en mesure d'avoir une assurance sur la possibilité d'existence de marché sans l'obtention d'une AMM et même en cas de son obtention, la pérennité du marché du médicament en question peut être remise en cause.

En cas d'assurance relative à l'existence du marché suite à l'obtention de l'AMM et le maintien du potentiel économique lié au marché, la société « UNIMED » ne peut pas activer les charges de développement en question qui sont déjà comptabilisées en charges et ce, en vertu des dispositions du § 23 de la NCT 20 « Les dépenses de développement imputées aux

résultats d'exercices précédents ne doivent pas être capitalisées même si les circonstances qui justifiaient leur inscription en charges n'ont plus cours »

Compte tenu de ce qui précède, les dispositions de la NCT 20 ne permettent pas à la société « UNIMED » d'activer les frais de l'unité de recherche et de développement.

Fiscalement, une proportion des frais encourus par l'unité dédiée aux recherches et aux développements des médicaments et à leur expérimentation, doit être activée (Immobilisations incorporelles). Cette proportion est déterminée comme suit :

Pourcentage d'incorporation = Nombre des demandes d'AMM obtenues / Nombre de demande d'AMM déposées au titre de la période concernée.

L'administration fiscale admet la déductibilité fiscale de la charge d'amortissement liée à la proportion comptabilisée en immobilisations selon un mode linéaire et au taux de 33,33%.

III.14 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes totalisent au 31 décembre 2022 un montant de 2.240.191 DT contre 807.551 DT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Logiciels	692 710	598 883
Sites Web	46 549	41 848
Concessions, marques, brevets et licences	4 440 450	4 172 473
Dépenses en recherche et développement	1 697 215	342 017
Total immobilisations incorporelles	**6 876 924**	**5 155 221**
Amortissements des immobilisations incorporelles	<4 636 733>	<4 347 670>
Total immobilisations incorporelles nettes	**2 240 191**	**807 551**

IV.2 Immobilisations corporelles (En DT)

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 73.354.646 DT contre 68.359.869 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Terrains	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 679 170	10 617 214
Installations Générales Agencements & Aménagements Divers	16 384 328	15 076 180
Matériel industriel	104 454 916	98 280 708
Outillage industriel	2 618 543	2 577 564
Matériel de conditionnement	760 990	760 990
Matériel de transport	8 395 120	8 329 136
Mobilier & matériel de bureau	1 336 332	1 257 075
Matériel informatique	2 037 973	1 656 415
Immobilisations corporelles encours	25 927 557	19 429 253
Avances aux fournisseurs d'immobilisations	1 680 051	1 899 507
Total immobilisations corporelles	**178 497 751**	**164 106 813**
Amortissements des immobilisations corporelles	<105 143 105>	<95 746 944>
Total immobilisations corporelles nettes	**73 354 646**	**68 359 869**

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles

En Dinar Tunisien	Valeurs brutes					Amortissements & provisions				VCN	
	31/12/2021	Acquisi-tion	Cessions	Reclass-ements	31/12/2022	31/12/2021	Dotations	Régul/ Reprise amort immos cédées	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022
Logiciels	598 883	93 827	-	-	692 710	<582 906>	<23 501>	-	<606 407>	15 977	86 303
Sites Web	41 848	4 701	-	-	46 549	<19 036>	<6 551>	-	<25 587>	22 812	20 962
Concessions, marques, brevets et licences	4 172 473	267 977	-	-	4 440 450	<3 473 756>	<202 534>	<56 432>	<3 732 722>	698 717	707 728
Dépenses en R&D	342 017	1 355 198	-	-	1 697 215	<271 972>	<44>	-	<272 016>	70 045	1 425 199
Immobilisations incorporelles	**5 155 221**	**1 721 703**	**-**	**-**	**6 876 924**	**<4 347 670>**	**<232 630>**	**<56 432>**	**<4 636 732>**	**807 551**	**2 240 192**
Terrains	4 222 771	-	-	-	4 222 771	-	-	-	-	4 222 771	4 222 771
Constructions	10 617 214	61 956	-	-	10 679 170	<5 733 213>	<359 512>	-	<6 092 725>	4 884 001	4 586 445
Inst. Gén. Agc. & Amg. Divers	15 076 180	1 308 148	-	-	16 384 328	<11 586 590>	<1 008 855>	-	<12 595 445>	3 489 590	3 788 883
Matériels industriel	98 280 708	1 930 286	-	4 243 922	104 454 916	<67 668 099>	<6 620 337>	<152 681>	<74 441 117>	30 612 609	30 013 799
Outillage industriel	2 577 564	40 979	-	-	2 618 543	<2 311 585>	<111 159>	-	<2 422 744>	265 979	195 799
Matériel de conditionnement	760 990	-	-	-	760 990	<681 276>	<26 572>	-	<707 848>	79 714	53 142
Matériel de transport	8 329 136	317 992	<252 008>	-	8 395 120	<5 458 819>	<1 080 921>	248 863	<6 290 877>	2 870 317	2 104 243
Mobilier & matériel de bureau	1 257 075	79 257	-	-	1 336 332	<951 286>	<111 829>	-	<1 063 115>	305 789	273 217
Matériel informatique	1 656 415	381 558	-	-	2 037 973	<1 356 076>	<173 159>	-	<1 529 235>	300 339	508 738
Immobilisations corporelles en cours	19 429 253	10 742 226		<4 243 922>	25 927 557	-	-	-	-	19 429 253	25 927 557
Avances aux fournisseurs d'immo.	1 899 507	-	-	<219 456>	1 680 051	-	-	-	-	1 899 507	1 680 051
Immobilisations corporelles	**164 106 813**	**14 862 402**	**<252 008>**	**<219 456>**	**178 497 751**	**<95 746 944>**	**<9 492 344>**	**96 182**	**<105 143 106>**	**68 359 869**	**73 354 645**
Total géneral	**169 262 034**	**16 584 105**	**<252 008>**	**<219 456>**	**185 374 675**	**<100 094 614>**	**<9 724 974>**	**39 750**	**<109 779 838>**	**69 167 420**	**75 594 837**

IV.3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2022 à 7.885.361 DT contre 8.181.705 DT au 31 décembre 2021 et elles sont détaillées comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Titres "Société Promochimica" (*)	7 762 600	7 762 600
Emprunt obligataire national	20 000	20 000
Titres immobilisés – droit de propriété	500	500
Dépôts & cautionnements	574 266	725 743
Total immobilisations financières brutes	**8 357 366**	**8 508 843**
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	<472 005>	<327 138>
Total immobilisations financières nettes	**7 885 361**	**8 181 705**

(*) La société « UNIMED » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société Promochimica et aucune provision pour dépréciation n'est constituée sur ces titres.

IV.4 Stocks (En DT)

Le solde net des stocks s'élève à 44.140.943 DT au 31 décembre 2022 contre 34.589.988 DT au 31 décembre 2021. Les stocks sont détaillés comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Matières premières	16 853 356	10 582 714
Conditionnements	11 751 585	8 083 034
Encours en sous-traitance	483 183	1 227 400
Produits finis en sous-traitance	1 383 944	924 682
Encours	3 391 941	2 939 914
Produits finis	6 698 426	6 257 713
Pièces de rechange	6 270 891	6 269 323
Réactifs Laboratoires	706 202	775 349
Stock Consommable	436 761	379 395
Total des stocks bruts	**47 976 289**	**37 439 524**
Provisions pour dépréciation des stocks MP et AC	<2 442 260>	<1 944 069>
Provisions pour dépréciation des stocks PF et PSF	<1 149 476>	<648 415>
Provisions pour dépréciation des stocks PDR	<145 993>	<154 976>
Provisions pour dépréciation des stocks encours	<97 617>	<102 076>
Total des stocks nets	**44 140 943**	**34 589 988**

IV.5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 33.944.833 DT contre 26.390.429 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Clients ordinaires locaux	6 136 907	2 786 830
Clients ordinaires étrangers	26 666 885	22 656 974
Clients, douteux ou litigieux	1 116 383	1 395 084
Valeurs à l'encaissement	1 141 041	946 625
Total des comptes clients bruts	**35 061 216**	**27 785 513**
Provisions pour dépréciation des créances	<1 116 383>	<1 395 084>
Total des comptes clients nets	**33 944 833**	**26 390 429**

IV.6 Autres actifs courants (En DT)

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 16.320.917 DT contre 12.459.277 DT au 31 décembre 2021. Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Fournisseurs avances & acomptes	4 269 154	3 150 232
Fournisseurs, créances sur emballages à rendre	3 470	3 470
Personnel, avances & acomptes	245 782	299 078
Etat, impôts & taxes - Actifs	8 717 696	7 478 392
Etat, saisie provisoire	970 389	970 389
Débiteurs divers (*)	2 670 672	1 149 147
Charges constatées d'avance	310 689	37 473
Charges à répartir	149 919	149 919
Produits perçus d'avance	13 862	5 183
Total autres actifs courants	**17 351 633**	**13 243 283**
Provisions pour dépréciation des débiteurs divers	<1 030 716>	<784 006>
Total autres actifs courants nets	**16 320 917**	**12 459 277**

(*) La rubrique « Débiteurs divers » englobe une avance en compte courant de la société « Promochimica » pour un montant de 922.816 DT qui est estimée non récupérable et qui n'a pas fait l'objet d'une provision pour dépréciation à ce titre.

IV.7 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2022 à 5.977.767 DT contre 3.687.388 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Emprunt National	500 000	500 000
Placement courants	116	116
Blocage / Déblocage	257 099	62 531
Banques en DT	850 969	876 229
Banques en devises	4 360 882	2 238 805
CCP et e-dinars	1 575	1 575
Caisse	7 126	8 132
Total liquidités et équivalents de liquidités	**5 977 767**	**3 687 388**

IV.8 Capitaux propres (En DT)

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2022 à 103.698.489 DT contre 108.833.938 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
Capital	32 000 000	32 000 000
Réserves légales	3 200 000	3 200 000
Réserves statutaires	2 777 847	2 777 847
Réserves libres	26 998 011	39 998 011
Réserves spéciales de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
Réserves de Réévaluation (*)	8 088 127	8 088 127
Résultats reportés	15 683 157	6 979 958
Subventions d'investissement	35 211	756
Total des capitaux propres avant résultat	**95 868 393**	**100 130 739**
Résultat net de l'exercice	7 830 096	8 703 199
Total des capitaux propres avant affectation	**103 698 489**	**108 833 938**

(*) En application de la loi n°56 du 27 décembre 2018 relative à l'institution du régime de la réévaluation légale des bilans pour les sociétés industrielles, la société « UNIMED » a réévalué les éléments d'actifs corporels immobilisés, autres que les terrains et les bâtiments, selon leur valeur réelle, ne dépassant pas la valeur obtenue après réévaluation du prix d'acquisition ou de revient selon les indices fixés par le décret N°71 du 28 octobre 2019. L'écart de réévaluation est inscrit dans un compte spécial de réévaluation non distribuable pour un montant de 8.088 KDT. L'amortissement excédentaire est à constater sur une période de 5 ans qui a commencé en 2020.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Réserves de réinvestissement	Autres réserves	Réserves de Réévaluation	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des CP avant affectation
Situation au 31 décembre 2021	**32 000 000**	**3 200 000**	**7 086 040**	**49 755 816**	**8 088 127**	**8 703 199**	**756**	**108 833 938**
Affectation en réserves et résultats reportés	-	-	-	8 703 199	-	<8 703 199>	-	**-**
Dividendes distribués (1)	-	-	-	<13 000 000>	-	-	-	**<13 000 000>**
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-	-	**-**
Subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	35 211	**35 211**
Résorption des subventions d'investissement (2)	-	-	-	-	-	-	<756>	**<756>**
Réserves de Réévaluation	-	-	-	-		-	-	**-**
Résultat au 31 décembre 2022	-	-	-	-	-	7 830 096	-	**7 830 096**
Situation au 31 décembre 2022	**32 000 000**	**3 200 000**	**7 086 040**	**45 459 015**	**8 088 127**	**7 830 096**	**35 211**	**103 698 489**

(1) L'AGO du 28 juin 2022 a décidé la distribution de dividendes au titre de l'exercice 2021 pour un montant 13.000.000 DT.

(2) Le détail de la subvention d'investissement se présente comme suit :

Nature	Donneur	Etendue	QP inscrite au résultat 2021 et antérieur	QP inscrite au résultat 2022	Valeur au 31/12/2022	Conditions non remplies
Diagnostic 5ème Plan de Mise à Niveau	Ministère de l'industrie	6 720	5 964	756	-	Néant
ITP	Ministère de l'industrie	35 211	-	-	-	Néant
Total général		**41 931**	**5 964**	**756**	**-**	

IV.9 Emprunts (En DT)

Le solde des emprunts à long terme s'est élevé au 31 décembre 2022 à 25.328.010 DT contre un solde au 31 décembre 2021 de 21.917.510 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Déc. 2022	Déc. 2021
Emprunt - AB	24 522 951	19 932 787
Emprunt - Leasing	81 900	297 350
Emprunt - BH	723 159	1 687 373
Total Emprunts	**25 328 010**	**21 917 510**

IV.10 Autres passifs non courants (En DT)

Les passifs non courants sont constitués par la provision pour des risques divers qui s'élève à 1.729.081 DT au 31 décembre 2022 contre 1.452.626 DT au 31 décembre 2021.

IV.11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 16.802.176 DT contre 10.601.979 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2022	Déc. 2021
Fournisseurs d'exploitation locaux	7 799 583	4 729 933
Fournisseurs locaux, effets à payer	1 936 867	319 258
Fournisseurs, factures non parvenues	2 078 784	800 238
Fournisseurs d'exploitation étrangers	4 765 260	3 845 188
Fournisseurs étrangers, payements en cours	155 778	792 938
Fournisseurs étrangers, actualisation à la clôture	65 904	114 424
Total des dettes fournisseurs	**16 802 176**	**10 601 979**

IV.12 Autres passifs courants (En DT)

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 6.419.894 DT contre 5.557.115 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2022	Déc. 2021
Personnel & comptes rattachés	764 284	846 415
Etat, impôts & taxes	2 702 364	2 368 927
Actionnaires, dividendes à payer	17 325	8 411
Sécurité sociale	1 275 880	1 059 574
Charges à payer	1 660 041	1 273 788
Total des autres passifs courants	**6 419 894**	**5 557 115**

IV.13 Autres passifs financiers (En DT)

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 22.547.591 DT contre 5.720.979 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc. 2022	Déc. 2021
Échéances à moins d'un an, AB	6 790 375	5 289 546
Échéances à moins d'un an, UBCI leasing	215 449	387 560
Crédits à court terme	15 380 453	-
Intérêts courus	161 314	43 873
Total des autres passifs financiers	**22 547 591**	**5 720 979**

IV.14 Concours bancaires (En DT)

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 décembre 2022 à 7.339.417 DT contre 392.060 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	**Déc. 2022**	**Déc. 2021**
UIB Dinars	-	4 030
AMEN BANK Dinars	2 470 661	-
ATB Dinars	30 660	-
BH Dinars	3 795 048	388 030
UBCI Dinars	1 043 048	-
Total des concours bancaires	**7 339 417**	**392 060**

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus (En DT)

Les revenus se sont élevés au 31 décembre 2022 à 96.361.155 DT contre 84.502.023 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Ventes à l'export	54 690 553	45 282 038
Ventes locales	41 670 602	39 219 985
Total revenus	**96 361 155**	**84 502 023**

V.2 Autres produits d'exploitation (En DT)

Les autres produits d'exploitation se sont élevés au 31 décembre 2022 à 255.122 DT contre 47.626 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Quote-part des subventions d'investissement	756	8 008
Autres produits d'exploitation	254 366	29 618
Subventions d'exploitation	-	10 000
Total autres produits d'exploitation	**255 122**	**47 626**

V.3 Variation des stocks des produits finis et encours (En DT)

Les stocks de produits finis et encours ont connu une variation négative de 536.534 DT au 31 décembre 2022 contre une variation négative de 895.870 DT au 31 décembre 2021.

V.4 Achats d'approvisionnements consommés (En DT)

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés au 31 décembre 2022 à 45.456.865 DT contre 36.665.311 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Matières premières	33 550 945	18 429 409
Articles de conditionnement	15 339 535	11 274 222
Fournitures de conditionnement	384 710	221 649
Fournitures et outillage de Laboratoires	399 195	532 084
Fournitures hygiéniques	95 956	89 737
Produits d'entretien	256 815	108 306
Fournitures de bureau	152 548	83 059
Autres approvisionnements	885 213	788 052
Variation de stocks	<9 148 898>	1 671 923
Vêtements de travail	49 458	28 421
Energies (eau, électricité, gaz, carburant)	3 495 436	3 438 449
R.R.R. obtenus sur achats	<4 048>	-
Total achats d'approvisionnements consommés	**45 456 865**	**36 665 311**

V.5 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel se sont élevées au 31 décembre 2022 à 16.528.947 DT contre 15.318.603 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Salaires & compléments de salaires	13 896 856	12 826 084
Charges sociales légales	2 587 965	2 447 831
Autres charges sociales	44 126	44 688
Total charges de personnel	**16 528 947**	**15 318 603**

V.6 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 31 décembre 2022 à 11.100.116 DT contre 10.270.207 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Dot. Amort. des immobilisations incorporelles	232 630	369 514
Dot. Amort. des immobilisations corporelles	9 492 344	8 905 155
Dot. Résorption Charges à répartir	49 973	49 973
Dot/Reprise Sur Prov. pour dépréciation des créances	<278 699>	<700>
Dot. Prov. pour dépréciation des autres actifs	196 736	80 189
Dot. Prov. pour dépréciation des stocks	985 810	309 832
Dot. Prov. pour dépréciation immobilisations financières	144 867	165 571
Dot. Prov. pour risques et charges	276 455	390 673
Total dotation aux amortissements et provisions	**11 100 116**	**10 270 207**

V.7 Autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 31 décembre 2022 à 10.653.255 DT contre 9.519.063 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Loyers	242 027	164 602
Entretien & réparation	1 883 947	2 450 917
Assurances	1 211 737	1 258 207
Etudes & services extérieurs	2 134 560	1 748 339
Honoraires	729 281	883 634
Transports	1 283 077	1 120 030
Frais postaux et de télécom.	98 477	86 254
Services bancaires	256 678	159 382
Missions, réceptions, voyages	1 015 186	650 524
Relations publiques	1 273 726	444 884
Dons	90 193	115 149
Droits, impôts & taxes	434 366	437 141
Total autres charges d'exploitation	**10 653 255**	**9 519 063**

V.8 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes se sont élevées au 31 décembre 2022 à 3.649.580 DT contre 3.109.412 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Intérêts sur emprunts	3 086 519	2 308 277
Intérêts des autres opérations de financement	472 295	221 226
Intérêts des comptes courants	41 231	98 921
Différence de change	49 535	480 988
Total charges financières nettes	**3 649 580**	**3 109 412**

V.9 Produits des placements (En DT)

Les produits des placements se sont élevés au 31 décembre 2022 à 192.391 DT contre 284.281 DT au 31 décembre 2021. Ces produits se rattachent à des produits sur placements courants.

V.10 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires se sont élevés au 31 décembre 2022 à 97.803 DT contre 40.446 DT au 31 décembre 2021. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Plus-value de cession d'immobilisations	90 458	39 167
Produits divers ordinaires	7 345	1 279
Total autres gains ordinaires	**97 803**	**40 446**

V.11 Autres pertes ordinaires (En DT)

Les autres pertes ordinaires se sont élevées au 31 décembre 2022 à 223.224 DT contre 462.060 DT au 31 décembre 2021. Elles se détaillent comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Autres pertes ordinaires	141 391	257 011
Amendes et pénalités	81 833	205 049
Total autres pertes ordinaires	**223 224**	**462 060**

V.12 Impôt sur les sociétés (En DT)

L'impôt sur les sociétés s'est élevé au 31 décembre 2022 à 2.000.922 DT contre 1.722.391 DT au 31 décembre 2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	**2 022**	**2 021**
Impôt sur les sociétés	1 667 435	1 614 741
Contribution sociale solidaire	333 487	107 650
Total impôt sur les sociétés	**2 000 922**	**1 722 391**

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

VI.1 Flux de trésorerie provenant de l'exploitation

Les flux provenant de l'exploitation ont dégagé un excédent de 4.298.074 DT et sont retracés par les variations des postes du bilan, les encaissements et décaissements des placements courants et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions et la quote-part des subventions d'investissement.

VI.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement

Les flux affectés à l'investissement ont dégagé un déficit de 16.084.511 DT et se détaillent comme suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 16.364.649 DT ;
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles pour 93.450 DT ;
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières de 151.477 DT constituées par la récupération d'anciennes cautions douanières.
- Encaissement d'une subvention d'investissement pour 35.211 DT.

VI.3 Flux de trésorerie liés au financement

Les flux affectés au financement ont dégagé un excédent de 7.129.459 DT et se détaillent comme suit :

- La distribution de dividendes à concurrence de 12.990.212 DT ;
- Remboursements d'emprunts bancaires et leasing à hauteur de 13.298.307 DT ;
- Encaissement relatif à l'obtention d'un nouveau crédit pour 33.417.978 DT ;

VII. Autres notes complémentaires

VII. 1 Identification des parties liées

Les parties liées à la société UNIMED sont les suivantes :

- La société ISSIS SUARL
- La société INOX MED SARL
- La société SMB SARL
- La société SARRAHUILES SA
- La société UNIREST SARL
- La société SENAMED SARL
- La société CLEAN ROOM PROJECT
- La société PROMOCHIMICA
- La société Ridha & Ridha
- La société FASAA
- La société MEDPACK
- Mr Lotfi CHARFEDDINE

VII.2 Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées survenues en 2022 sont détaillées ci-après :

- La société « Unimed » a acquis auprès de la société « Sarra Huiles » un utilitaire « Berlingo » dont la date de la première mise en circulation est le 23 février 2012, ayant parcouru 471.763 km pour un prix convenu de 22.500 DT HT.

- La convention d'assistance commerciale et technique des produits pharmaceutiques avec la société « FASAA » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mise à jour d'une stratégie d'accompagnement dans le suivi règlementaire, dans l'élaboration et la mise à jour du système et des procédures de pharmacovigilance et dans l'élaboration des protocoles des études cliniques, et ce dans la mesure de ses moyens techniques et humains.

  Le montant facturé par le prestataire au titre de 2022 est de 64.876 DT HTVA ;

- La société « Unimed » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.
  La charge de location enregistrée chez la société « Unimed », au 31 décembre 2022, s'élève à 42.000 DT HTVA ;

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

  Cette convention a été initialement signée le 26 mai 2011 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.578.004 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » l'exécution de divers travaux d'aménagements, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

  La convention a été initialement signée le 25 mai 2017 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.207.770 DT.

- La société « Unimed » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « SENA MED », une convention en vertu de laquelle la société « SENA MED » s'engage à fournir à la société « Unimed », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

  Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 156.000 DT HTVA ;

- La société « Unimed » a accordé en 2022 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 21.964 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2022 de 922.816 DT ;

- La convention de prestation de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission de réalisation de divers travaux d'extension et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge.

  Cette convention a été signée en le 12 février 2009 et renouvelée depuis. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 328.297DT.

- La société « Unimed » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « Unimed », des prestations de restauration de son personnel.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

  La société « Unimed » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes au standard et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout l'électroménager et batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couvert et enfin, à aménager le réfectoire.

  Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 440.295 DT HTVA ;

- La société « Unimed » s'est approvisionné auprès de la société « MEDPACK » de matière premières et d'articles de conditionnement à hauteur de 3.443.587 DT HT. Par ailleurs, "MEDPACK" a assuré à la société "Unimed" des actions publicitaires pour un montant global de 85.201 DT HT.

- La société « Unimed » a facturé la quote-part des charges communes (frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	**Montant HT**	**TVA**	**Montant TTC**
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
Total Général	**15 600**	**2 964**	**18 564**

- Votre société a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	**Montant HT**
INOX MED	4 114
UNIREST	3 762
S M B	5 193
SENAMED	5 484
CLEAN ROOM PROJECT	4 836
Total Général	**23 389**

- Les soldes des parties liées au 31 décembre 2022 sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Société	**Solde fournisseurs**	**Débiteurs divers**	**Créditeurs divers**	**Solde total**
UNIREST	<27 226>	4 780	-	<22 446>
S M B	<68 987>	4 780	-	<64 207>
I S S I S	-	2 752	-	2 752
SENAMED	<91 004>	2 752	-	<88 252>
CLEAN ROOM PROJECT	-	5 400	-	5 400
INOX MED	-	4 933	-	4 933
SARRA HUILES	-	6 168	-	6 168
PROMOCHIMICA	-	922 816	-	922 816
Ridha & Ridha	-	20 975	-	20 975
MEDPACK	<423 343>	-	-	<423 343>
Total Général	**<610 560>**	**975 356**	**-**	**364 796**

VII.3 Emissions, rachats et remboursements de dettes et d'actions

- ***Dettes***

Emprunts	Solde au 31.12.2021			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2022		
	Total début de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an	Additions	Règlements échéances	Total fin de période	Échéance à + 1 an	Échéance à - 1 an
BH Bank 3,5 mDT	2 496 827	1 637 134	859 693	-	639 809	1 857 018	723 159	1 133 859
Amen Bank 8 mDT	5 770 491	4 196 721	1 573 770	-	1 442 622	4 327 869	2 622 951	1 704 918
Amen Bank 3 mDT	2 213 115	1 622 951	590 164	-	540 985	1 672 130	1 032 787	639 344
Amen Bank 11,2 mDT	11 016 394	8 813 115	2 203 279	-	2 203 280	8 813 114	6 609 836	2 203 279
BH Bank COVID-19 185 kDT	112 880	50 239	62 641	-	46 527	66 353	-	66 353
Amen Bank 5,3 mDT	5 300 000	5 300 000	-	-	-	5 300 000	4 257 377	1 042 622
Amen Bank 10 mDT	-	-	-	10 000 000	-	10 000 000	10 000 000	-
Total	**26 909 707**	**21 620 160**	**5 289 547**	**10 000 000**	**4 873 223**	**32 036 484**	**25 246 110**	**6 790 375**

Les dettes à long terme et court terme se présentent comme suit au 31 décembre 2022 :
Les conditions contractuelles des emprunts bancaires se présentent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre total des mensualités	Période de grâce	Date dernière échéance	Garanties
BH Bank 3,5 mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	30/09/2024	Voir Eng. Hors Bilan
BH Bank 19.185 kDT- Covid-19	TMM + 0,95%	12 trimestres	-	30/09/2023	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 8 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/08/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	20/09/2025	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 11,2 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	02/12/2026	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 5,3 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10/01/2028	Voir Eng. Hors Bilan
Amen Bank 10 mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	15/03/2029	Voir Eng. Hors Bilan

- ***Actions***

Aucune émission ni remboursement d'actions ordinaires n'a eu lieu durant l'exercice 2022.

VII.4 Immobilisations acquises par voie de leasing

Année	Contrat	Catégorie	Valeur Brute	Échéance à Moins d'un an	Échéance à Plus d'un an et moins de 5 ans	Taux d'intérêt Effectif	Nbre total Échéance	Loyer mensuel TTC
2 020	Contrat 472230	Matériel de transport	135 645	39 403	3 486	11,89%	36	4 634
2 021	Contrat 512700	Matériel de transport	501 267	176 047	78 414	9,19%	48	3 487
		Total	**636 912**	**215 450**	**81 900**			**8 121**

VII.5 Engagements hors bilan

Type d'engagement	Valeur totale	Tiers	Observations
Engagements Donnés			
a) Garanties personnelles			
- *Cautionnement*	2 941 858	UBCI	
	1 755 099	Amen Bank	
- *Lettre de crédit*	6 413 796		
b) Garanties réelles			
- Hypothèque	43 000 000	Amen Bank	Une hypothèque sur l'ensemble de la propriété constituée par les parcelles n° 32-33-34-35-36 du plan de lotissement de la zone industrielle de Kalaa Kébira a été accordée à la Banque en avril 2010
- Nantissement	43 000 000	Amen Bank	Un nantissement sur une liste d'équipement d'exploitation de l'entreprise a été accordé à la Banque en avril 2010
- Nantissement	3 500 000	BH Bank	Un nantissement de la ligne tri-génération
c) Effets escomptés et non échus	780 358	UIB	
	2 546 138	BH Bank	
	1 925 381	Amen Bank	
	582 875	UBCI	
d) Créances à l'exportation mobilisées			
e) Abandon de créances			
f) Créances Leasing			
Total	**106 445 505**		
Engagements reçus			
Néant			
Total			
Engagements réciproques			
Néant			
Total			

VII.6 Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination (En Dinar Tunisien)

		Ventilation			
		Ventilation			
Rubrique	**Montant**	Coût de production	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges
Achats d'approvisionnements consommés	**45 456 865**	45 026 679	204 333	117 802	108 051
Charges de personnel	**16 528 947**	9 338 978	2 642 387	3 560 101	987 481
Dotation aux Amort. & Prov.	**11 100 116**	9 008 535	685 976	1 245 502	160 102
Autres charges d'exploitation	**10 653 255**	3 206 638	4 277 901	2 508 920	659 796
Charges financières nettes	**3 649 580**	-	-	-	3 649 580
Autres pertes ordinaires	**223 224**	-	-	-	223 224
Impôt sur les sociétés	**2 000 922**	-	-	-	2 000 922
Total	**89 612 909**	**66 580 831**	**7 810 597**	**7 432 325**	**7 789 156**

VII.7 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	**31.12.2022**	**31.12.2021**	**Charges**	**31.12.2022**	**31.12.2021**	**Soldes**	**31.12.2022**	**31.12.2021**
CA Local	41 670 602	39 219 985	Déstockage de production	<536 534>	<895 871>			
CA Export	54 690 553	45 282 038						
Autres produits d'exploitation	255 122	47 626						
Total	**96 616 277**	**84 549 649**	**Total**	**<536 534>**	**<895 871>**	**Production**	**97 152 811**	**85 445 519**
Production	97 152 811	85 445 519	Achats consommés	45 456 865	36 665 311	**Marge sur coût matière**	**51 695 946**	**48 780 208**
Marge sur coût matière	51 695 946	48 780 208	Autres charges externes	10 218 889	9 081 922	**Valeur ajoutée**	**41 477 057**	**39 698 286**
			Charges de personnel	16 528 947	15 318 603			
			Impôts et taxes	434 366	437 141			
Valeur ajoutée	41 477 057	39 698 286	**Total**	**16 963 313**	**15 755 744**	**Excédent brut d'exploitation**	**24 513 744**	**23 942 542**
Excédent brut d'exploitation	24 513 744	23 942 542	Charges financières nettes	3 649 580	3 109 412			
Autre produits ordinaires	97 803	40 446	Autres charges ordinaires	223 224	462 060			
Produits de placement	192 391	284 281	Dotations aux amort et prov	11 100 116	10 270 207			
			Impôt sur les bénéfices	2 000 922	1 722 391			
Total	**24 803 938**	**24 267 269**	**Total**	**16 973 842**	**15 564 070**	**Résultat des activités ordinaires**	**7 830 096**	**8 703 199**
Résultat des activités ordinaires	7 830 096	8 703 199						
Effets positif des modif. comptables	-	-	**Effets négatifs des modif. Comptables**	-	-			
Total	**7 830 096**	**8 703 199**	**Total**	-	-	**Résultat après modifications comptables**	**7 830 096**	**8 703 199**

Tunis, le 03 mai 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société « UNIMED SA »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserves

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Unité de Fabrication des Médicaments « UNIMED », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 103.698.489 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice qui s'élève à 7.830.096 DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence éventuelle de la question évoquée dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « UNIMED » au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

La société « UNIMED » détient une participation de 17,51% dans le capital de la société « Promochimica » pour une valeur nette comptable de 7.762.600 DT et une avance en compte courant sur ladite société pour un montant de 922.816 DT.

Le commissaire aux comptes de la société « Promochimica » a convoqué une assemblée générale ordinaire le 17 octobre 2019 afin de délibérer sur la situation économique et financière actuelle de la société et ses perspectives et indiquant que la situation financière est inquiétante suite aux pertes cumulées depuis sa création et au vu des dernières données financières disponibles, la société « Promochimica » n'ayant toujours pas arrêté ses états financiers au titre de 2017.

De ce fait, et face à la détérioration de la situation financière de la société « Promochimica », nous estimons que les actifs la concernant au niveau des états financiers d'UNIMED devraient faire l'objet d'une provision pour dépréciation couvrant la totalité de leur montant.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Evaluation des stocks

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur nette de 44.140.943 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan. Au 31 décembre 2022, la provision sur les stocks s'élève à 3.835.346 DT.

Les stocks se composent comme suit :

- Matières premières, articles de conditionnement, produits encours de fabrication et produits finis : Cette catégorie est valorisée au coût selon la méthode de l'inventaire permanent ;
- Les matières premières et articles de conditionnement sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables majoré par les frais accessoires d'achats ;
- Les produits finis et semi -finis sont évalués à la valeur la plus faible entre la valeur nette de réalisation et le coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les pièces de rechange et consommables : Ces stocks sont valorisés au coût selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils sont évalués au coût moyen pondéré ;

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture et à vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock et à apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette et l'estimation des provisions sur stocks.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de

continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et évènements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Conseil Audit Formation – CAF	**Société Général Audit**
Abir Matmti	***Ahmed Ayadi***

Tunis, le 03 mai 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société « UNIMED »
Zone Industrielle Kalaa Kébira, Sousse

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que la rémunération des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- La société « Unimed » a accordé en 2022 un prêt en compte courant associé à la société « Promochimica » de 21.964 DT. Le compte courant associé « Promochimica » affiche un solde au 31 décembre 2022 de 922.816 DT ;
- Votre société a contracté au cours de l'exercice 2022 le crédit suivant :

En DT	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2022	Échéance à plus d'un an	Échéance à moins d'un an
Amen Bank 10mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	10 000 000	10 000 000	-

Par ailleurs, votre conseil d'administration réuni le 27 avril 2023 nous a informé de l'autorisation des opérations suivantes :

- La révision à la hausse des honoraires de la société « Sena Med » : La société « Unimed » a conclu en date du 01 janvier 2016 avec la société « Sena Med », une convention en vertu de laquelle cette dernière s'engage à fournir à la société « Unimed », des prestations de promotion et d'information médicale de ses produits médicamenteux sur le territoire tunisien. Cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 26 février 2022, portant le montant des honoraires de 10.000 DT HTVA par mois à 13.000 DT HTVA par mois.

  Le montant facturé à la société « UNIMED » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 156.000 DT HTVA ;

- L'acquisition d'une voiture auprès de la société « Sarra huiles » : La société « Unimed » a acquis auprès de la société « Sarra Huiles » un utilitaire « Berlingo » dont la date de la première mise en circulation est le 23 février 2012, ayant parcouru 471.763 km pour un prix convenu de 22.500 DT HT.

Ces deux conventions n'ont été autorisées que postérieurement par votre conseil d'administration du 27 avril 2023.

- La société « Unimed » a obtenu courant 2022, les financements à court terme suivants :

Type de financement	Restant dû 31/12/2022	Montant Financement	Banque	Taux	Date Début	Date fin
Financement de Stocks	1 300 000	1 300 000	BH Bank	7,85%	28/06/2022	30/06/2023
Financement de Stocks	1 000 000	1 000 000	Amen Bank	8,61%	14/12/2022	14/03/2023
Credit mobilisé	2 483 821	2 600 000	BH Bank	9,48%	01/11/2022	15/05/2023
Credit mobilisé	2 280 914	359 056	UIB	8,27%	27/12/2022	12/03/2023
Credit mobilisé		142 510	UIB	8,27%	27/12/2022	22/03/2023
Credit mobilisé		458 001	UIB	8,27%	27/12/2022	27/03/2023
Credit mobilisé		435 128	UIB	8,27%	27/12/2022	06/04/2023
Credit mobilisé		318 218	UIB	8,27%	27/12/2022	16/04/2023
Credit mobilisé		568 002	UIB	8,27%	27/12/2022	26/04/2023
Financement en devises	8 315 717	8 315 717	Amen Bank			

B- Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2022 (autres que la rémunération des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

- La convention d'assistance commerciale et technique des produits pharmaceutiques avec la société « FASAA » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mise à jour d'une stratégie d'accompagnement dans le suivi règlementaire, dans l'élaboration et la mise à jour du système et des procédures de pharmacovigilance et dans l'élaboration des protocoles des études cliniques et ce, dans la mesure de ses moyens techniques et humains.

  Le montant facturé par le prestataire au titre de 2022 est de 64.876 DT HTVA.

- La convention de prestation de service avec la société « Inox Med » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission d'entretien et de rénovation de ses installations, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.578.004 DT.

- La convention de prestation de service avec la société « Clean Room Project » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » l'exécution de divers travaux d'aménagements, au niveau de ses salles blanches, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 1.207.770 DT.

- La convention de prestation de prestation de service avec la société « SMB » a pour objet d'assurer à la société « Unimed » la mission de réalisation de divers travaux d'extension

et d'aménagement de ses locaux, selon les règles et les normes professionnelles, en respectant les consignes et les délais fixés par la société « Unimed » pour chaque mission.

Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 328.297 DT.

- La société « Unimed » a conclu en date du 04 juin 2011 avec la société « UNIREST », une convention en vertu de laquelle la société « UNIREST » s'engage à fournir à la société « Unimed », des prestations de restauration de son personnel.

  Cette convention a une durée d'une année à compter de la date de sa signature, et elle est renouvelable tacitement sauf dénonciation de l'une des deux parties, un mois à l'avance par lettre recommandée avec accusé de réception ou contre décharge. Cette convention a été signée en le 04 juin 2011 et renouvelée depuis.

  La société « Unimed » s'engage à ce que les locaux mis à la disposition de la société « UNIREST » soient conformes au standard et aux règles d'hygiène et de sécurité, à fournir à la société « UNIREST » tout l'électroménager et batteries de cuisine nécessaires à sa mission, à fournir également tout le nécessaire de service à l'instar des plateaux, assiettes et couvert et enfin, à aménager le réfectoire.

  Le montant facturé à la société « Unimed » au titre de l'exercice 2022 s'élève à 440.295 DT HTVA ;

- Votre société a facturé la quote-part des charges communes (Frais de siège) aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB », « ISSIS » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	**Montant HT**	**TVA**	**Montant TTC**
INOX MED	3 000	570	3 570
UNIREST	3 000	570	3 570
S M B	3 000	570	3 570
I S S I S	1 800	342	2 142
SENAMED	1 800	342	2 142
CLEAN ROOM PROJECT	3 000	570	3 570
Total Général	**15 600**	**2 964**	**18 564**

- Votre société a facturé la quote-part des frais d'assurance maladie aux sociétés « INOX-MED », « CLEAN ROOM PROJECT », « UNIREST », « SMB » et « SENAMED » comme indiqué au niveau du tableau suivant :

Société	**Montant HT**
INOX MED	4 114
UNIREST	3 762
S M B	5 193
SENAMED	5 484
CLEAN ROOM PROJECT	4 836
Total Général	**23 389**

- La société « Unimed » a signé en date du 02 janvier 2018 avec M. Lotfi Charfeddine, un contrat de location d'un dépôt objet du lot 14 du TF 40017, d'une contenance de 619 m² et situé à la Zone Industrielle Kalâa Kebira. Cette location est consentie pour une période de trois années consécutives, commençant le 01 janvier 2018 et finissant le 31 décembre 2020, et a été renouvelée par tacite reconduction le 01 janvier 2021, et moyennant un loyer mensuel de 3.500 H.TVA.
  La charge de location enregistrée chez la société « Unimed », au 31 décembre 2022, s'élève à 42.000 DT HTVA ;
- Les encours des crédits bancaires et financements leasing contractés durant les exercices antérieurs se détaillent comme suit :

	Taux d'intérêt	Nombre d'échéances	Période de grâce	Total au 31/12/2022	Échéance à +plus d'un an	Échéance à moins d'un an
BH 3,5mDT	TMM + 0,95%	84 mois	36 mois	1 857 018	723 159	1 133 859
Amen Bank 8mDT	TMM + 0,95%	36 mois	-	4 327 869	2 622 951	1 704 918
Amen Bank 3mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	1 672 131	1 032 787	639 344
Amen Bank 11,2mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	8 813 115	6 609 836	2 203 279
BH Bank COVID-19 - 185 kDT	TMM + 0,95%	12 trimestres		66 353	-	66 353
Amen Bank 5,3mDT	TMM + 1,25%	84 mois	24 mois	5 300 000	4 257 377	1 042 623
Contrat 472230	11,89%	36 mois	-	42 889	3 486	39 403
Contrat 512700	9,19%	36 mois	-	254 461	78 414	176 047

C- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Le salaire brut servi au Directeur Général s'élève au titre de l'exercice 2022 à 756.377 DT. La somme des rémunérations nettes dues au Directeur Général s'élève au 31 décembre 2022 à 97.555 DT ;
- Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération au titre de sa fonction de PCA.

  Par ailleurs, il continue à recevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société. Cette rémunération s'élève au titre de l'exercice 2022 à un montant brut 201.512 DT.

  La somme des rémunérations nettes dues au Président de Conseil d'Administration, s'élève au 31 décembre 2022 à 16.561 DT.
- Le Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Technique perçoit une rémunération annuelle brute de 201.373 DT. La somme des rémunérations nettes due au Directeur Général Adjoint chargé du Pôle Technique, s'élève au 31 décembre 2022 à 16.536 DT.
- Le Directeur Général Adjoint chargé du développement de l'activité et de la force de vente, a reçu courant l'exercice 2022, une rémunération brute de 547.051 DT.

En outre, ces dirigeants bénéficient chacun d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais s'y rattachant et de frais de communications téléphoniques.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation – CAF **Société Général Audit**

Abir Matmti ***Ahmed Ayadi***

Etats financiers annuels de SICAV

AL HIFADH SICAV

AL HIFADH SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **26 mai 2023**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes M. Mahmoud ELLOUMI.

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2022

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-déc.-22	31-déc.-21
Portefeuille-titres	**3.1**	**6 443 498,901**	**8 678 906,052**
Obligations de sociétés		2 337 282,243	2 631 492,513
Emprunts d'Etat		4 106 216,658	5 383 864,139
Titres des Organismes de Placement Collectif		-	663 549,400
Placements monétaires et disponibilités	**3.3**	**4 285 214,290**	**4 589 441,135**
Placements monétaires		2 470 563,029	3 943 677,112
Disponibilités		1 814 651,261	645 764,023
Créances d'exploitation	**3.5**	**675 044,394**	**830 268,081**
Total Actif		**11 403 757,585**	**14 098 615,268**
Passif			
Opérateurs Créditeurs	**3.6**	23 063,984	28 077,341
Autres créditeurs divers	**3.7**	21 228,949	20 249,100
Total Passif		**44 292,933**	**48 326,441**
Actif net		**11 359 464,652**	**14 050 288,827**
Capital	**3.8**	**10 817 274,605**	**13 431 431,569**
Sommes distribuables	**3.11**	**542 190,047**	**618 857,258**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		64,043	85,485
Sommes distribuables de la période		542 126,004	618 771,773
Actif net		**11 359 464,652**	**14 050 288,827**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**11 403 757,585**	**14 098 615,268**

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er Janvier au 31 décembre 2021
Revenus du portefeuille titres	**3.2**	**479 768,575**	**335 803,495**
Dividendes		0,000	0,000
Revenus des obligations		247 118,939	185 917,000
Revenus des emprunts d'Etat		232 649,636	149 886,495
Revenus des placements monétaires	**3.4**	**345 943,309**	**240 239,058**
Revenus des billets de trésorerie		255 021,674	93 858,891
Revenus des certificats de dépôt		2 912,439	60 049,496
Revenus des comptes à vue		63 222,279	86 068,336
Revenus des prises en pensions		24 786,917	262,335
Total des revenus des placements		**825 711,884**	**576 042,553**
Intérêts des mises en pension	**3.12**	0,000	0,000
Charges de gestion des placements	**3.9**	(90 455,142)	(72 008,379)
Revenus nets des placements		**735 256,742**	**504 034,174**
Autres charges	**3.10**	(115 965,466)	(44 647,425)
Résultat d'exploitation		**619 291,276**	**459 386,749**
Régularisation du résultat d'exploitation		(77 165,272)	159 385,024
Sommes distribuables de la période		**542 126,004**	**618 771,773**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		77 165,272	(159 385,024)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		250 521,460	(9 932,513)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(235 456,029)	17 309,969
Frais de négociation de titres		(1,010)	(1 149,104)
Résultat de la période		**634 355,697**	**465 615,101**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**634 355,697**	**465 615,101**
Résultat d'exploitation	619 291,276	459 386,749
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	250 521,460	(9 932,513)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	(235 456,029)	17 309,969
Frais de négociation de titres	(1,010)	(1 149,104)
Distributions de dividendes	**(618 799,974)**	**(418 290,420)**
Transaction sur capital	**(2 706 379,898)**	**6 434 904,875**
Souscription	**54 351 701,242**	**27 328 568,628**
Capital	53 897 800,000	26 932 400,000
Régularisation des sommes non distribuables	(815 707,354)	(440 375,427)
Régularisation des sommes distribuables	1 269 608,596	836 544,055
Rachat	**57 058 081,140**	**20 893 663,753**
Capital	56 566 700,000	20 550 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	(855 385,969)	(333 945,475)
Régularisation des sommes distribuables	1 346 767,109	677 109,228
Variation de l'actif net	**(2 690 824,175)**	**6 482 229,556**
Actif net		
En début de période	14 050 288,827	7 568 059,271
En fin de période	11 359 464,652	14 050 288,827
Nombre d'actions		
En début de période	136 475	72 656
En fin de période	109 786	136 475
Valeur liquidative	**103,469**	**102,951**
Taux de rendement de la période	**4,907%**	**4,364%**

Notes aux états financiers Annuels
Arrêtés au 31 Décembre 2022

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéficies annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers annuels d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/12/2022 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2022 au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;

- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 .

- La société « AL HIFADH SICAV » détient deux lignes de BTA valorisées à la valeur actuelle sur la base de la courbe des taux des émissions souverains :
    - BTA 7.2% MAI 2027
    - BTA 7.2% FEVRIER 2027

2.2.3 Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.
Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparait également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.2.5 Opérations de pensions livrées :

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ». Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension. Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».
Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 Décembre 2022	% actif
	-				
	Obligations de sociétés admises à la cote		**2 269 807,850**	**2 337 282,243**	**20,496%**
	-				
TN0003400678	AMEN BANK SUB 2020-03	5 000	500 000,000	533 068,000	4,674%
TN0004700803	ATL 2019-1	6 000	240 000,000	241 588,800	2,119%
TN0001900844	BH 2009-B	4 000	92 000,000	95 910,400	0,841%
TN0PID0RGAE6	BH SUB 2021-2 C	10 000	1 000 000,000	1 014 560,000	8,897%
TN0001300607	BTE 2010-B	6 000	240 000,000	243 201,600	2,133%
TN0001300680	BTE 2019-1	1 000	100 000,000	108 972,800	0,956%
TN0003900248	UIB 2009/1 (20 ANS)	2 801	97 807,850	99 980,643	0,877%
	Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier		**3 933 090,000**	**4 106 216,658**	**36,008%**
	Obligations de l'Etat		**2 300 095,000**	**2 378 955,313**	**20,861%**
TN0008000515	EMPRUNT ETAT 2014	46	1 095,000	1 167,228	0,010%
TN0008000838	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B	2 000	200 000,000	207 097,600	1,816%
TN0008000895	EMPRUNT NATIONAL 2021 CAT B T2	5 000	500 000,000	512 344,000	4,493%
TN3QL5M1QLW6	EMPRUNT NATIONAL 2021 CC T3	500	500 000,000	504 389,200	4,423%
TNHG2VXQ3BG0	EMPRUNT NATIONAL 2022 T1 CB	6 000	599 000,000	632 917,285	5,550%
TNI9EO2MTU05	EMPRUNT NATIONAL 2022 T2 CC	5 000	500 000,000	521 040,000	4,569%
	Bons du trésor assimilables		**1 632 995,000**	**1 727 261,345**	**15,146%**
TN0008000721	BTA 7.2% FEVRIER 2027	590	542 775,000	580 161,196	5,087%
TN0008000747	BTA 7.2% MAI 2027	1 190	1 090 220,000	1 147 100,149	10,059%
	TOTAL		**6 202 897,850**	**6 443 498,901**	**56,503%**

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Acquisitions	**Coût d'acquisition**
Emprunts sociétés	0,000
Emprunts d'Etat	1 108 350,000
Titres OPCVM	1 804 636,379
TOTAL	**2 912 986,379**

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

Sorties (Cessions et/ou remboursements)	**Coût d'acquisition**	**Montant cessions & remboursements (*)**	**Plus ou moins-values**
Emprunts sociétés	294 029,278	293 996,828	- 32,450
Emprunts d'Etat	2 378 121,676	2 636 666,676	258 545,000
Titres OPCVM	2 468 185,779	2 445 129,258	- 23 056,521
TOTAL	**5 140 336,73**	**5 375 792,76**	**235 456,03**

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 479 768,575 DT pour la période du 01/01 au 31/12/2022 et se détaillent ainsi :

Désignation	**Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022**	**Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	**479 768,575**	**335 803,495**
Revenus des obligations de sociétés	***247 118,939***	***185 917,000***
- intérêts	247 118,939	185 917,000
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	***232 649,636***	***149 886,495***
- intérêts	232 649,636	149 886,495
- primes de remboursement	0,000	0,000
TOTAL	**479 768,575**	**335 803,495**

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 4 285 214,290 TND se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
	Placements monétaires		**2 443 072,698**	**2 470 563,029**	**21,664%**
	Emetteur CME				
	Billets de trésorerie	**1**	**482 165,605**	**483 233,533**	**4,237%**
TN8EEIMHK409	CME* 160J 22/12/2022	1	482 165,605	483 233,533	4,237%
	Emetteur STIP				
	Billets de trésorerie	**2**	**1 160 907,093**	**1 186 961,940**	**10,409%**
TNGW5SUMHIN3	STIP 180J 10/08/2022	1	287 488,152	297 388,724	2,608%
TN6UKI2VB0Y1	STIP 120J 19/10/2022	1	873 418,941	889 573,216	7,801%
	Créances sur opérations de pensions livrées		**800 000,000**	**800 367,556**	**7,018%**
	Pension livrée ATB au 30/12/2022 à 8,27% pour 31 jours : 757 BTA 6% octobre 2023		800 000,000	800 367,556	7,018%
	Disponibilités		**1 814 651,261**	**1 814 651,261**	**15,913%**
	Dépôts à vue		1 723 039,271	1 723 039,271	15,109%
	Sommes à l'encaissement		101 515,351	101 515,351	0,890%
	Sommes à régler		-9 903,361	-9 903,361	-0,087%
	TOTAL		**4 257 723,959**	**4 285 214,290**	**37,577%**

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 345 943,309 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	255 021,674	93 858,891
Intérêts des certificats de dépôt	2 912,439	60 049,496
Intérêts des comptes courants	63 222,279	86 068,336
Revenus des prises en pensions	24 786,917	262,335
TOTAL	**345 943,309**	**240 239,058**

3.4. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 675 044,394TND au 31/12/2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	414,257	17 887,944
Agios créditeurs à recevoir	18 000,000	25 750,000
Débiteurs Divers " BT LOUKIL"	750 000,000	800 000,000
Provision Pour dépréciation BT Loukil *	- 93 369,863	-13 369,863
TOTAL	**675 044,394**	**830 268,081**

**AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive de 50% de l'encours initial impayés/ Groupe Loukil, soit 400 KDT et qui s'étalera sur cinq ans à partir du 01/11/2021. Courant mois de novembre 2022, un remboursement partiel à hauteur de 50 KDT a été effectué, du billet de trésorerie de 550 KDT émis par GIF relatif à l'échéance non dénoué du 11/05/2021.*

3.5. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 23 063,984 TND et représente le montant de la rémunération due au gestionnaire, dépositaire et aux distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Rémunération Distributeurs	8 237,137	10 027,625
Rémunération Gestionnaire	9 884,562	12 033,144
Rémunération Dépositaire	4 942,285	6 016,572
TOTAL	**23 063,984**	**28 077,341**

3.6. Autres Créditeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2022 à 21 228, 949 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2022	Montant au 31/12/2021
Redevance CMF	1 045,936	1 291,542
Provision jeton de présence	12 000,210	12 000,105
Honoraires commissaire aux comptes	8 000,070	6 762,960
TCL	182,733	194,493
Impôt à payer	0,000	0,000
TOTAL	**21 228,949**	**20 49,100**

3.7. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

Capital au 01/01/2022	
Montant (en nominal)	13 647 500,000
Nombre de titres	136 475
Nombre d'actionnaires	252
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	53 897 800,000
Nombre de titres émis	538 978
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	56 566 700,000
Nombre de titres rachetés	565 667
Capital au 31/12/2022	
Montant (en nominal)	10 978 600,000
Sommes non distribuables	-161 325,395
Montant du capital au 31/12/2022	10 817 274,605
Nombre de titres	109 786
Nombre d'actionnaires	248

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	**Montant au 31/12/2022**	**Montant au 31/12/2021**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	-14 967,121	6 171,121
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	265 488,581	-16 103,634
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	23 056,521	17 227,579
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	-258 512,550	82,390
Frais négociation de titres	-1,010	-1 149,104
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	**15 064,421**	**6 228,352**
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-216 068,431	-115 866,831
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-815 707,354	-440 375,427
Régularisations sommes non distribuables rachats	855 385,969	333 945,475
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	**-161 325,395**	**-216 068,431**

3.8. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 90 455,142 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	32 305,410	25 717,276
Rémunération gestionnaire (TSI)	38 766,476	30 860,729
Rémunération dépositaire (TSB)	19 383,256	15 430,374
TOTAL	**90 455,142**	**72 008,379**

3.9. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2022 au 31/12/2022 à 115 965,466 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2022	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2021
Rémunération commissaire aux comptes	9 195,584	7 643,054
Redevance CMF	12 921,879	10 286,672
Jetons de présence	12 000,105	12 000,105
Contribution conjoncturelle	200,000	200,000
Autres impôts	1 647,898	1 147,731
Dotations aux amortissement et provisions	80 000,000	13 369,863
TOTAL	**115 965,466**	**44 647,425**

3.10. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de la période augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2022 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	57,284	211,771	-205,012	64,043
Exercice n	619 291,276	1 269 396,825	-1 346 562,097	542 126,004
Sommes Distribuables				**542 190,047**

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 31 Décembre 2022, Al HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Données par actions :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Revenus des placements	7,521	4,221	6,231	7,530	12,984
Charges de gestion des placements	-0,824	-0,528	-0,656	-0,823	-0,658
REVENUS NET DES PLACEMENTS	**6,697**	**3,693**	**5,574**	**6,601**	**11,118**
Autres produits	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	-1,056	-0,327	-0,379	-0,429	-0,487
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**5,641**	**3,366**	**5,195**	**6,172**	**10,631**
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,703	1,168	0,562	-0,720	-5,772
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**4,938**	**4,534**	**5,757**	**5,451**	**4,859**
Régularisation du résultat d'exploitation (Annulation)	**0,703**	**-1,168**	**-0,562**	**0,720**	**5,772**
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	2,282	-0,073	-0,181	-0,018	-0,345
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	-2,145	0,127	0,001	-0,213	0,053
Frais de négociation	0,000	0,000	0,000	-0,017	-0,116
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	**0,137**	**0,054**	**-0,180**	**-0,248**	**-0,409**
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**5,778**	**3,420**	**5,015**	**5,923**	**10,222**
Droits d'Entrée et de sortie	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	**0,137**	**0,054**	**-0,180**	**-0,248**	**-0,409**
Régularisation du résultat non distribuable	-0,023	-0,042	-0,028	0,032	0,202
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**0,114**	**0,012**	**-0,208**	**-0,216**	**-0,207**
Distribution de dividendes	4,534	5,757	5,451	4,859	4,038
Valeur Liquidative	**103,469**	**102,951**	**104,162**	**104,065**	**103,688**

4.3- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,71%	0.67%	0,68%	0,72%	0,72%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,91%	0,41%	0,39%	0,38%	0,22%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	4,87%	4.25%	5,38%	5,41%	4,79%
Actif Net Moyens	**12 704 876,740**	**10 809 174,049**	**7 016 799,492**	**7 083 867,083**	**16 497 483,518**

4.4- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI", Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers-Exercice clos le 31 Décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 03 Avril 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers Annuels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2022. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 11 403 757,585 TND, un actif net de 11 359 464,652 TND et un bénéfice net annuel de 634 355,697 TND.

A notre avis, à l'exception des incidences des points décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers annuels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « AL HIFADH SICAV » au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserves

- Les créances d'exploitation au 31 Décembre 2022 de la société « AL HIFADH SICAV » englobent un encours impayé de 750 000 DT relatif à deux Billets de trésorerie échus et impayés détaillés comme suit :
    - 500 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur GIF échu le 11/05/2021 ;
    - 250 000 DT : Billet de trésorerie de l'émetteur AMS échu le 31/05/2021 ;

  Les difficultés financières importantes de ces deux sociétés nous laissent à penser qu'il existe une incertitude significative sur la capacité de ces deux relations à rembourser ces billets de trésorerie.

  AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans à partir du 1er novembre 2021 de 50% de l'encours initial impayé, soit 400 000 DT. Au 31 Décembre 2022, ce risque est couvert à hauteur de 93 369,863 TND,

- L'état de rapprochement bancaire au 31 Décembre 2022 de la société « AL HIFADH SICAV » affiche des suspens bancaires de 800 000 DT relatifs à trois Billets de trésorerie de l'émetteur ELECTROSTAR échus et impayés détaillés comme suit :
    - 300 000 DT : échu le 30/05/2022 ;
    - 100 000 DT : échu le 15/06/2022 ;
    - 400 000 DT : échu le 27/07/2022 ;

  Les difficultés financières importantes de la sociétés ELECTROSTAR indiquent un doute significatif sur la capacité de la dernière à rembourser ces billets de trésorerie. Aucune

provision n'a été constatée au 31 Décembre 2022 afin de couvrir ce risque.
Il est à noter qu'à partir du 03 Avril 2023, AL HIFADH SICAV a opté pour une dépréciation progressive sur 5 ans de 50% de l'encours initial impayé, soit 400 000 DT.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

- Nous attirons l'attention sur : la note 2.2.2 « Évaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.
En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.
Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.
Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 18 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etats financiers-Exercice clos le 31 Décembre 2022

En application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous vous informons que nous n'avons pas été informés par votre Conseil d'Administration d'opérations conclues par votre société avec ses administrateurs pouvant rentrer dans le cadre dudit article.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 18 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

FCP INNOVATION

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS

FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « FCP INNOVATION », qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 3.998.060, un actif net de D : 3.967.779 et un bénéfice de D : 128.783.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « FCP INNOVATION » au 31 Décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations

susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons aussi procédé à la vérification du respect par le Fond des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et l'article 02 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001 et nous avons constaté que les actifs de FCP INNOVATION sont employés, à la date du 31 Décembre 2022, à raison de :

- 80,24% en valeurs mobilières se situant ainsi au-dessus du seuil règlementaire de 80%.
- et 19,75% en liquidités et quasi liquidités se situant ainsi au-dessous du seuil règlementaire de 20%.

Tunis, le 18 avril 2023

Le Commissaire Aux Comptes :

CMC-DFK INTERNATIONAL

Chérif BEN ZINA

BILAN

ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

(Montants exprimés en Dinars)

ACTIF	Note	31/12/2022	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	**3 208 178**	**3 121 261**
Actions et droits rattachés		3 088 090	2 925 111
Titres des Organismes de Placement Collectif		120 088	196 150
Placements monétaires et disponibilités	5	**789 581**	**836 638**
Placements monétaires		-	502 558
Disponibilités		789 581	334 080
Autres actifs		**301**	**-**
TOTAL ACTIF		**3 998 060**	**3 957 899**
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	6	16 477	16 707
Autres créditeurs divers	7	13 804	14 499
TOTAL PASSIF		**30 281**	**31 205**
ACTIF NET			
Capital	8	3 798 679	3 835 337
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		23	32
Sommes distribuables de l'exercice		169 077	91 324
ACTIF NET		**3 967 779**	**3 926 693**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**3 998 060**	**3 957 899**

ETAT DE RESULTAT

PERIODE DU 01/01/2022 au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	Note	*Année 2022*	*Année 2021*
Revenus du portefeuille-titres		**217 971**	**150 459**
Dividendes	9	217 971	150 459
Revenus des placements monétaires	10	**13 303**	**3 532**
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**231 273**	**153 991**
Charges de gestion des placements	11	-51 649	-54 278
REVENU NET DES PLACEMENTS		**179 624**	**99 713**
Autres charges	12	-9 743	-5 068
RESULTAT D'EXPLOITATION		**169 880**	**94 645**
Régularisation du résultat d'exploitation		-803	-3 321
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**169 077**	**91 324**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		803	3 321
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		257 342	-438 108
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		-247 412	21 345
Frais de négociation de titres		-51 027	-25 374
RESULTAT DE L'EXERCICE		**128 783**	**-347 492**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE DU 01/01/2022 au 31/12/2022

(Montants exprimés en Dinars)

	Année 2022	*Année 2021*
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	**128 783**	**-347 492**
Résultat d'exploitation	169 880	94 645
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	257 342	-438 108
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-247 412	21 345
Frais de négociation de titres	-51 027	-25 374
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	**-91 333**	**-92 171**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**3 635**	**-155 169**
Souscriptions		
- Capital	93 153	
- Régularisation des sommes non distribuables	-4 505	
- Régularisation des sommes distribuables	2 363	
Rachats		
- Capital	-89 082	-169 011
- Régularisation des sommes non distribuables	4 872	16 443
- Régularisation des sommes distribuables	-3 166	-3 601
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	**41 086**	**-595 833**
ACTIF NET		
En début de l'exercice	3 926 693	4 522 526
En fin de l'exercice	3 967 779	3 926 693
NOMBRE DE PARTS		
En début de l'exercice	31 691	32 948
En fin de l'exercice	31 724	31 691
VALEUR LIQUIDATIVE	**125,072**	**123,905**
TAUX DE RENDEMENT	**3,26%**	**-7,69%**

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS

AU 31 DECEMBRE 2022

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP INNOVATION» est un fonds commun de placement de catégorie actions, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 19 Décembre 2014 à l'initiative de la « STB Finance » et la « STB » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 03 Avril 2014.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP INNOVATION » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la STB. Le gestionnaire étant la « STB Finance ».

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-*Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-*Evaluation des placements en actions admises à la cote*

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2022 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-*Evaluation des titres OPCVM*

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-*Evaluation des autres placements*

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-*Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : PORTEFEUILLES-TITRES :

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2022 à D : 3.208.178 et se détaille ainsi :

		Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2022	% Actif
Code ISIN	**Actions**		**3 210 192**	**3 088 090**	**77,24%**
TN0004700100	ATL	16 922	48 978	50 732	1,27%
TN0001600154	ATTIJARI BANK	6 000	217 339	221 838	5,55%
TN0001800457	BIAT	1 000	71 241	88 308	2,21%
TN0003100609	BNA	25 000	210 393	219 550	5,49%
TN0002200053	BT	25 000	131 800	129 325	3,23%
TN0007400013	CARTHAGE CEMENT	27 953	52 950	52 552	1,31%
TN0007670011	DELICE HOLDING	548	6 905	7 045	0,18%
TN0007570013	EURO-CYCLES	9 447	275 202	240 133	6,01%
TN0007510019	LAND'OR	28 000	209 491	168 308	4,21%
TNDKJ8O68X14	MAGHREBIA VIE	42 000	255 360	260 400	6,51%
TN0007530017	ONE TECH HOLDING	16 899	136 326	117 127	2,93%
TN0007610017	SAH	42 000	398 596	381 486	9,54%
TN0001100254	SFBT	3 102	41 186	41 765	1,04%
TN0007630015	SOTIPAPIER	48 500	295 620	309 915	7,75%
TN0006660013	SOTRAPIL	10 858	133 293	134 748	3,37%
TN0006560015	SOTUVER	3 000	26 150	26 097	0,65%
TN0002600955	STB	42 991	161 602	163 968	4,10%
TN0007440019	TELNET	16 261	128 969	124 315	3,11%
TN0007270010	TPR	30 000	130 894	122 460	3,06%
TN0007720014	UNIMED	32 025	277 897	228 018	5,70%
	Titres des Organismes de Placement Collectif		**119 988**	**120 088**	**3,00%**
TN3A0J4BTFV3	FCP CAPITAL	1 087	119 988	120 088	3,00%
	TOTAL		**3 330 179**	**3 208 178**	**80,24%**

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31 décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2021	**3 500 604**	**- 379 343**	**3 121 261**	**21 345**
Acquisitions de l'exercice				
Actions	4 866 248		4 866 248	
Titres OPCVM	3 789 126		3 789 126	
Cessions de l'exercice				
Actions	-4 963 575		-4 963 575	-228 205
Titres OPCVM	-3 862 224		-3 862 224	-19 207
Variation des plus ou moins-values latentes		- 257 342	- 257 342	
Soldes au 31 décembre 2022	**3 330 179**	**- 122 001**	**3 208 178**	**-247 412**

NOTE 5 : PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES

	31/12/2022	31/12/2021
Placements monétaires	-	502 558
Disponibilités	789 581	334 080
Total	**789 581**	**836 638**

La rubrique "disponibilité" comporte au 31 décembre 2022 des avoirs en banque de D: 763.127 et des valeurs à l'encaissement de D: 26.454

NOTE 6 : OPERATEURS CREDITEURS

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2022 à D : 16.477 contre D : 16.707 au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du gestionnaire	14 983	15 192
Rémunération du dépositaire	1 494	1 515
Total	**16 477**	**16 707**

NOTE 7 : AUTRES CREDITEURS DIVERS

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 13.804, contre D : 14.499 au 31 décembre 2021 et se détaille ainsi :

	31/12/2022	31/12/2021
Rémunération du commissaire aux comptes	13 301	14 156
Redevance du CMF	340	343
Retenue à la source	163	-
Total	**13 804**	**14 499**

NOTE 8 : CAPITAL

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021	
Montant	3 835 337
Nombre de parts émises	31 691
Nombre de copropriétaires	5

Souscriptions réalisées	
Montant	93 153
Nombre de parts émises	755
Nombre de copropriétaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	-89 082
Nombre de parts rachetées	-722
Nombre de copropriétaires sortants	0

Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	257 342
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-247 412
Régularisation des sommes non distribuables	367
Frais de négociation de titres	-51 027
Droits de sortie	-

Capital au 31-12-2022	
Montant	3 798 679
Nombre de parts	31 724
Nombre de copropriétaires	5

NOTE 9 : REVENUS DU PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 217.971, contre D : 150.459 au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

	Année 2022	Année 2021
Dividendes		
- des actions admises à la cote	115 551	142 877
- des titres OPCVM	102 419	7 582
TOTAL	**217 971**	**150 459**

NOTE 10 : REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à D : 13.303, contre D: 3.532 au 31 décembre 2021, se détaillant ainsi :

	Année 2022	Année 2021
Intérêts des comptes à terme	13 303	2 558
Intérêts des dépôts à vue	-	973
TOTAL	**13 303**	**3 532**

NOTE 11 : CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS

Le solde de ce poste s'élève à l'issue de l'exercice clos le 31 décembre 2022 à D : 51.649, contre D : 54.278 au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

	Année 2022	Année 2021
Rémunération du gestionnaire	46 954	49 343
Rémunération du dépositaire	4 695	4 934
TOTAL	**51 649**	**54 278**

NOTE 12 : AUTRES CHARGES

Les autres charges s'élèvent à D : 9.743 pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 contre D : 5.068 au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	Année 2022	Année 2021
Redevance CMF	3 946	4 147
Honoraires commissaire aux comptes	5 565	-
Honoraires intermédiaires	42	-
Impôts et Taxes	90	105
Publicité et Publications	101	421
Services bancaires et assimilés	-	395
Autres		
Total	**9 743**	**5 068**

NOTE 14 : AUTRES INFORMATIONS

14-1- DONNEES PAR PART ET RATIOS PERTINENTS

Données par part	2022	2021	2020	2019	2018
Revenus des placements	7,290	4,859	4,488	8,111	5,889
Charges de gestion des placements	(1,628)	(1,713)	(1,627)	(1,753)	(1,630)
Revenus net des placements	5,662	3,146	2,861	6,358	4,259
Autres charges	(0,307)	(0,160)	(0,349)	(0,813)	(0,430)
Résultat d'exploitation (1)	5,355	2,987	2,512	5,544	3,829
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,025)	(0,105)	0,002	(0,843)	0,000
Sommes distribuables de l'exercice	5,330	2,882	2,513	4,701	3,829

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8,112	(13,824)	9,953	(4,732)	(2,204)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(7,799)	0,674	9,793	(0,038)	8,664
Frais de négociation de titres	(1,608)	(0,801)	(1,078)	(0,098)	(0,260)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(1,295)	(13,952)	18,669	(4,869)	6,200
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,059	(10,965)	21,181	0,676	10,029
Droits de sortie	0,000	0,000	0,147	0,238	0,000
Résultat non distribuable de l'exercice	(1,295)	(13,952)	18,816	(4,630)	6,200
Régularisation du résultat non distribuable	0,012	0,519	(0,259)	1,108	0,000
Sommes non distribuables de l'exercice	(1,284)	(13,433)	18,557	(3,522)	6,200
Distribution de dividendes	2,880	2,805	4,702	3,829	2,534
Valeur liquidative	**125,072**	**123,905**	**137,263**	**120,894**	**123,559**
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,31%	1,31%	1,26%	1,43%	1,36%
Autres charges / actif net moyen	0,25%	0,12%	0,27%	0,67%	0,36%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,28%	2,20%	1,95%	4,54%*	3,20%*
Actif net moyen	3 945 656	4 144 093	4 252 900	4 638 270	5 559 005

**Retraités pour le besoin de la comparabilité*

14-2- REMUNERATION DU GESTIONNAIRE ET DU DEPOSITAIRE

La gestion de "FCP Innovation" est confiée à la "STB FINANCE". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La "STB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, elle perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Messieurs les membres du conseil d'administration de la société de gestion « Zitouna Capital »

Tunis, le 27/03/2023

Rapport général sur l'audit des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 23 mars 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers audités font ressortir un actif net de **41 798 165 Dinars** et une valeur liquidative égale à **9 608,774 Dinars** par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion sans réserves

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sans réserves.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie

significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
  Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appréciations si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables en Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « ZITOUNA MOUCHARAKA I ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCPR « ZITOUNA MOUCHARAKA I » des normes prudentielles prévues par le premier article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

De cette appréciation, il ressort que le seuil de 15% autorisé a été respecté.

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCPR « ZITOUNA MOUCHARAKA I » des normes prudentielles prévues par le deuxième article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

De cette appréciation, il ressort que le seuil de 30% autorisé a été respecté.

Bessem JEDDOU

Commissaire aux comptes
LEJ AUDIT





BILAN
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
ACTIFS			
AC 1 - Portefeuille titres		**35 250 067**	**34 550 039**
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5-1-1	31 950 067	31 750 039
b - Obligations et valeurs assimilées	5-1-2	3 300 000	2 800 000
c - Autres valeurs			0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		**6 570 564**	**8 990 140**
a - Placements monétaires	5-1-3	1 705 133	6 241 433
b - Disponibilités	5-1-4	4 865 431	2 748 707
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		**41 820 631**	**43 540 179**
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-5	6 300	30 101
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-6	16 166	13 185
TOTAL PASSIF		**22 466**	**43 286**
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	5-1-7	**42 500 000**	**43 500 000**
a - Capital		43 500 000	43 500 000
b- Réserves non distribuables		-1 000 000	0
CP 2 - Sommes distribuables		**-701 835**	**-3 107**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		-3 107	0
b- Sommes distribuables de l'exercice		-698 728	-3 107
ACTIF NET		**41 798 165**	**43 496 893**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**41 820 631**	**43 540 179**

ETAT DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

(exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
PR 1 - Revenus du portefeuille titres		**70 000**	**0**
a- Dividendes	5-2-1	70 000	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		0	0
PR 2 - Revenus des placements monétaires	5-2-2	**444 293**	**1 215 090**
Total des revenus des placements		**514 293**	**1 215 090**
CH 1 - Charges de gestion du Fonds	5-2-3	**1 195 715**	**1 205 616**
Revenu net des placements		**-681 422**	**9 475**
PR 3 - Autres produits		**0**	**0**
CH 2 - Autres charges	5-2-4	**17 306**	**12 582**
Résultat d'exploitation		**-698 728**	**-3 108**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		**0**	**0**
Sommes distribuables de l'exercice		**-698 728**	**-3 108**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		**0**	**0**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres Frais de négociation		**-1 000 000**	**0**
Résultat net de l'exercice		**-1 698 728**	**-3 108**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercices clos le 31/12/2022

	31/12/2022	31/12/2021
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	**-1 698 728**	**-3 108**
a - Résultat d'exploitation	-698 728	-3 108
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-1 000 000	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES		
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**0**	**-1 152 089**
a- Souscriptions		
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	-1 152 089
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-1 698 728**	**-1 155 196**
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	43 496 893	44 652 089
b - en fin d'exercice	41 798 165	43 496 893
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS		
a - en début d'exercice	4 350	4 350
b - en fin d'exercice*	4 350	4 350
VALEUR LIQUIDATIVE	**9 608,774**	**9 999,286**
Taux de Rendement		
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL HORS DISTRIBUTION	**-3,91%**	**-3,64%**

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation de la société :

(a) Présentation du fonds :

Le fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** est un fond commun de placement à risque.

Il est régi par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et par la loi 2005-58 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi.

Le fonds a été agrée par la décision du conseil du marché financier n°7/2019 du 13 Mars 2019.

Les premières libérations afférentes au montant du fonds ont porté sur un total **15.000.000 DT**, divisé en **1.500 parts** d'un montant nominal de **10.000 DT** chacune.

Les deuxièmes libérations ont porté sur un total **28.500.000 DT**, divisé en **2.850 parts** d'un montant nominal de **10.000 DT** chacune.

Les souscripteurs du fonds sont les suivants (en DT) :

Désignation	Nombre de parts en 2019	Montant Souscription en 2019	Nombre de parts en 2020	Montant Souscription en 2020	Nombre de parts au 31/12/2022	Montant Souscription au 31/12/2022
Banque ZITOUNA	1 300	13 000 000	2 300	23 000 000	3 600	36 000 000
ZITOUNA TAKAFUL	200	2 000 000	300	3 000 000	500	5 000 000
MAJDA TUNISIA	0		250	2 500 000	250	2 500 000
Total Parts A	**1 500**	**15 000 000**	**2 850**	**28 500 000**	**4 350**	**43 500 000**

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds **« ZITOUNA CAPITAL S.A »,** régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

(b) Objet du Fonds :

Le Fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises implantées en Tunisie.

Il intervient essentiellement et à hauteur de 75% dans les entreprises implantées dans les zones de développement régionales.

(c) Régime fiscal applicable au Fonds « ZITOUNA MOUCHARAKA I » :

c-1) Pour les titulaires des parts :

i) Souscripteurs des parts du Fonds :

Les montants réinvestis dans la souscription aux parts des fonds sont déductibles de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés sans que le minimum d'impôt prévu par les articles 12 et 12 bis de la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989 ne soit exigible et sous réserve de la satisfaction de certaines conditions.

ii) Revenus des parts du fonds :

Les revenus provenant des parts du fonds sont considérés comme étant des revenus distribués et sont exonérés de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

iii) Plus-values de cession des parts du fonds :

La plus-value provenant de la cession des parts du fonds est déductible de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

c-2) Impôt direct applicable au fonds :

Selon le code des organismes de placement collectif, le fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** n'a pas de personnalité morale et est en conséquence en dehors du champ d'application de l'impôt.
De ce fait les revenus réalisés par ces dits fonds ne sont pas imposables en Tunisie.
Toutefois, les revenus des capitaux mobiliers réalisés par les fonds communs de placement à risque sont soumis à une retenue à la source **libératoire et définitive** de 20%.

c-3) Impôt indirect applicable au fonds :

De par la nature de son activité, le fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** se trouve être non assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée.

(d) Rémunération du gestionnaire du fonds :

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »**, la société **« ZITOUNA CAPITAL S.A »** perçoit une commission de gestion de 2,25% HT au maximum de la valeur cumulée des souscriptions au fonds.

Ces commissions sont rattachées à l'exercice de leur facturation qui coïncide avec leur rattachement comptable.

(e) Rémunération du dépositaire du fonds :

Le dépôt des actifs du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** a été confié à la Banque ZITOUNA.
Sa rémunération est fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 10.000 TND HT et supérieur à un maximum de 20.000 TND HT.

(f) La rémunération du commissaire aux comptes :

La rémunération du commissaire aux comptes est fixée d'un commun accord entre lui et la société de gestion en application du barème des honoraires des auditeurs des comptes des entreprises de Tunisie. Les honoraires sont facturés par le commissaire aux comptes directement au fonds.

(g) La rémunération des membres des comités :

Les frais des trois comités consultatif, d'investissement et de contrôle charaïque sont supportés par le fonds.
Le montant des frais de chaque comité est plafonné à 15.000 DT par an.

(h) Autres frais :

Le fonds peut prendre en charge certains frais liés à des prestations externes relatives aux prestations et services d'expertise liés directement aux dossiers d'investissement ou de désinvestissement.

Note 2. Faits marquants de l'exercice :

Courant l'exercice 2022, le fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** a procédé à :

- La libération de sa participation au capital de la société **SAIPH** pour un montant de 1.200.028 DT ;
- La libération en OCA dans la société **PRIMED** pour un montant de 500.000 DT.
- Constatation d'une dépréciation des titres pour 250.000 DT au titre de la participation **POLYMED** et de 750.000 DT au titre de la participation **METHANIA INDUSTRIES**.

Note 3. Référentiel comptable :

Les états financiers du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »**, arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ont été établis conformément au système comptable des entreprises, promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure :

Les éléments d'actif et de passif du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** sont évalués à la valeur historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

(b) Unité monétaire

Les états financiers du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers du fonds peuvent être récapitulées comme suit :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

i-Prise en compte des placements

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii-Comptabilisation des revenus afférents aux placements

Les profits courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les profits précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les profits sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii- Evaluation à la date d'arrêté des situations :

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les actions non admises à la côte de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres, considérées et la valeur mathématique des titres. Toutes moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision pour dépréciation alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

iv- Placements à court terme :

Les valeurs mobilières négociables acquises dans l'intention d'être liquidées avant l'expiration d'une année ou qui de part leur nature, peuvent être liquidées à brève échéance sont portées parmi les placements courants.

Lors de leur acquisition, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois de décembre publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative publiée pour la journée du 31 décembre dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

v-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

5-1- Notes au bilan :

5-1-1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Les placements en actions et en valeurs assimilées s'élèvent au 31 décembre 2022 à une valeur nette de 31.950.067 DT contre 31.750.039 DT au 31 décembre 2021 et sont détaillés comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2022	Dépréciation	Valeur Nette Au 31/12/2022	Valeur Brute au 31/12/2021	Participations Non Libérées	Valeur Nette au 31/12/2021
Société **« NEW BOX TUNISIA »**	2 300 000	0	2 300 000	2 300 000	0	2 300 000
Société **« PRINTEC »**	5 000 000	0	5 000 000	5 000 000	0	5 000 000
Société **« SOLUTIONS COMPOSITES »**	3 500 000	0	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000
Société **« POLYMED »**	1 500 000	(250 000)	1 250 000	1 500 000	0	1 500 000
Société **« STEP »**	3 900 000	0	3 900 000	3 900 000	0	3 900 000
Société **« METHANIA INDUSTRIES »**	5 000 030	(750 000)	4 250 030	5 000 030	0	5 000 030
Société **« MAGHREB PAPIER DECOUPE »**	2 850 000	0	2 850 000	2 850 000	0	2 850 000
Société **« NAEHCO »**	1 200 004	0	1 200 004	1 200 004	0	1 200 004
Société **« PRIMED »**	3 500 000	0	3 500 000	3 500 000	0	3 500 000
Société **« IMPACT »**	3 000 005	0	3 000 005	3 000 005	0	3 000 005
Société **« SAIPH »**	1 200 028	0	1 200 028	0	0	0
Total Brut des Participations	**32 950 067**	**(1 000 000)**	**31 950 067**	**31 750 039**	**0**	**31 750 039**

5-1-2- Obligations et valeurs assimilées :

Les placements en obligations et valeurs assimilées du fonds **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I,** sont afférents à des placements en OCA et à des acquisitions de titres SICAV ainsi que les produits courus à la date d'arrêté.

Ils totalisent au 31 décembre 2022 une valeur brute de 3.300.000 DT contre une valeur brute de 2.800.000 DT au 31 décembre 2021 et peuvent être détaillés comme suit :

Désignation	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
OCA SOLUTION COMPOSITES	1 500 000	1 500 000
OCA STEP	800 000	800 000
OCA POLYMED	500 000	500 000
OCA PRIMED	500 000	0
Total OCA	**3 300 000**	**2 800 000**

5-1-3 Placements Monétaires :

Les placements monétaires du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »,** totalisent un montant brut de 1.705.133 DT contre 6.241.433 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

	Montant	Début	Fin	Profits courus	Total
Contrat ISTITHMAR 1	1 680 000	07/10/2022	05/01/2023	25 133	1 705 133
Total	**1 680 000**			**25 133**	**1 705 133**

5-1-4- Disponibilités :

Figurent sous cet intitulé, les fonds disponibles en banque ouverts au nom du Fonds, qui s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4.865.431 DT contre la somme de 2.748.707 DT au 31 décembre 2021.

5-1-5- Opérateurs Créditeurs :

Figurent sous cet intitulé, les dettes au 31 décembre 2022, envers les membres des comités qui s'élèvent à 6.300 DT.

5-1-6- Autres créditeurs divers :

Figurent sous cet intitulé, l'encours des charges à payer afférents aux honoraires du commissaire aux comptes qui s'élèvent à 13.646 DT au 31 décembre 2022 (12.105 DT au 31 décembre 2021), des dettes fiscales qui s'élèvent à 2.380 DT au 31 décembre 2022 (1.080 DT au 31 décembre 2021) et des dettes envers le compte d'intérêt général provenant de la purification des dividendes reçus de la participation dans la société SOLUTION COMPOSITE.

5-1-7- Capital (montant du fonds) :

Le montant initial du fonds **« ZITOUNA MOUCHARAKA I »** s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 43.500.000 DT et peut être présenté comme suit :

Capital au 31-12-2021	
Montant	**43 500 000**
Nombre de titres	**4 350**
Nombre d'actionnaires	**3**
Souscriptions réalisées 2022	
Montant	**0**
Nombre de titres émis	**0**
Nombre de nouveaux souscripteurs 2022	**0**
Rachats effectués 2022	
Montant	**0**
Nombre de titres rachetés 2022	**0**
Nombre d'actionnaires sortants 2022	**0**
Autres mouvements 2022	
Plus ou moins-values potentielles sur titres	**- 1 000 000**
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	**0**
Régularisation des sommes non distribuables 2022	**0**
Capital au 31-12-2022	
Montant	**42 500 000**
Nombre de titres	**4 350**
Nombre des souscripteurs	**3**

Les réserves non disponibles au 31 décembre 2022 englobent les moins-values potentielles sur titres de participation afférentes aux participations dans le capital de :

- Société **POLYMED SA** à hauteur de 250.000 DT;
- Société **METHANIA INDUSTRIES** à hauteur de 750.000 DT.

5-2- Notes à l'état de résultat :

5-2-1- Dividendes :

Les dividendes collectés par le FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I s'élèvent à 70.000 DT en 2022 provenant de la part du fonds dans les dividendes distribués par la société du portefeuille SOLUTIONS COMPOSITES.

5-2-2- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à fin 2022 à 444.293 DT contre la somme de 1.215.090 DT à fin 2021.

5-2-3- Charges de gestion du fonds :

Les charges de gestion du fonds s'élèvent à fin 2022 à 1.195.715 DT contre 1.205.616 DT à fin 2021.

Elles comprennent essentiellement les charges directement liées à l'activité du fonds, notamment la rémunération revenant au gestionnaire, ainsi que la rémunération revenant au dépositaire des titres ainsi que la rémunération des membres des comités du fonds.

Le détail des charges de gestion afférentes à l'exercice 2022 se détaillent ainsi :

- commission au gestionnaire totalisant 1.164.714 DT à fin 2022 (1.164.715 DT à fin 2021),
- commission au dépositaire totalisant 23.801 DT à fin 2022 (23.801 DT à fin 2021) ;
- rémunération des membres du Comité d'Investissement totalisant à 1.800 DT à fin 2022 (7.200 DT à fin 2021) ;
- le Comité Consultatif n'a pas enregistré de charges en 2022 contre une rémunération de 7.200 DT en 2021
- rémunération des membres du Comité Charaïque totalisant à 5.400 DT à fin 2022 (2.700 DT à fin 2021).

5-2-4- Autres charges :

Figurent sous cet intitulé essentiellement, les diverses charges affectées au fonds dont essentiellement les honoraires du commissaire aux comptes qui s'élèvent à 16.323 DT à fin 2022 (12.106 DT à fin 2021), ainsi que diverses commissions bancaires pour 797 DT à fin 2022 (471 DT à fin 2021). Les frais de purification des produits provenant de l'encaissement des dividendes SOLUTIONS COMPOSITES s'élèvent à 140 DT.

Note 6. Engagements hors bilan:

Néant

F.M.B.Z KPMG TUNISIE
6, Rue du Riyal - Immeuble KPMG
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél : + (216) 71 19 43 44
Fax : + (216) 71 19 43 20
www.kpmg.com/tn

Tunis, le 19 Mars 2023

A MESSIEURS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GESTIONNAIRE « ZITOUNA CAPITAL »

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration du Gestionnaire « *ZITOUNA CAPITAL* »,

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »** qui comprennent le bilan au **31 décembre 2022**, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un actif net de **61.678.260 DT** et une valeur liquidative égale à **10.279,710 DT** par part.

Ces comptes ont été arrêtés par le gestionnaire sur la base des éléments disponibles à cette date.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »** au **31 décembre 2022**, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus

F.M.B.Z KPMG TUNISIE est une Société Anonyme de droit Tunisien,
membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une coopérative de droit Suisse.

Capital social : 900 000 DTN
Matricule fiscal : 810663 T/A/M/000
Identifiant Unique RNE : 810663T

amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »** conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.
Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.
En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »** dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers :

Le gestionnaire est responsable de l'établissement et de la présentation fidèle de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.
Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »** à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »** ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.
Il incombe au gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »**.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient, par ailleurs, amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les

états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires :

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque **« FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II »**.

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.
Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Skander MILADI

Partner
FMBZ KPMG TUNISIE

FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II

BILAN

Exercice clos le 31 décembre 2022

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Note	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
AC 1 - Portefeuille titre	AC 1	**19.550.007**	**9.050.007**
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		19.550.007	9.050.007
b - Obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités	AC 2	**42.161.066**	**25.647.028**
a - Placements monétaires		0	7.257.753
b - Disponibilités		42.161.066	18.389.275
AC 3 - Créances d'exploitation	AC 3	**0**	**0**
AC 4 - Autres actifs	AC 4	**0**	**20.000.000**
TOTAL ACTIFS		**61.711.073**	**54.697.035**
PASSIFS			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	PA 1	9.400	87.391
PA 2 - Autres créditeurs divers	PA 2	23.413	79.779
TOTAL PASSIFS		**32.813**	**167.170**
CP 1 - Capital	CP 1	60.000.000	53.780.000
CP 2 - Sommes distribuables	CP 2	**1.678.260**	**749.865**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		278.864	0
b - Sommes distribuables de l'exercice		1.399.396	749.865
c- Régul.Résultat distribuables de la période		0	0
ACTIF NET		**61.678.260**	**54.529.865**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIFS		**61.711.073**	**54.697.035**

FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II

ETAT DE RESULTAT

AU 31 DECEMBRE 2022

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022	Du 08.03.2021 Au 31.12.2021
Revenus du portefeuille titres		**0**	**0**
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		0	0
Revenus des placements monétaires	PR 2	2.625.044	1.399.297
Total des revenus des placements		**2.625.044**	**1.399.297**
Charges de gestion des placements	CH 1	-1.187.341	-570.928
REVENU NET DES PLACEMENTS		**1.437.703**	**828.368**
Autres produits		0	0
Autres charges	CH 2	-38.307	-78.503
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		**1.399.396**	**749.865**
Régularisation du résultat d'exploitation		0	0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**1.399.396**	**749.865**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		0	0
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		0	0
Frais de négociation		0	0
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		**1.399.396**	**749.865**

FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II

Etat de variation de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2022

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022	Du 08.03.2021 Au 31.12.2021
VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	**1.266.260**	**749.865**
a - Résultat d'exploitation	1.266.260	749.865
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	**-471.001**	**0**
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	**6.220.000**	**53.780.000**
a- Souscriptions	**6.220.000**	**53.780.000**
Capital	6.220.000	53.780.000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Commissions de souscription	0	0
b- Rachats	**0**	**0**
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	**7.015.259**	**54.529.865**
ACTIF NET		
a- en début d'exercice	54.529.865	0
b - en fin d'exercice	61.678.260	54.529.865
NOMBRE DE PARTS		
a- en début d'exercice	5.378	0
b - en fin d'exercice	6.000	5.378
VALEUR LIQUIDATIVE	**10.279,710**	**10.139,432**
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	**1,38%**	**1,39%**

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II** » est un fonds commun de placement à risque, régi par le code des organismes de placement collectif, la loi n° 88-92 du 2 août 1988 relative aux sociétés d'investissement, les textes subséquents la complétant ou la modifiant et le décret n°2006-381 du 3 février 2006 portant application des dispositions de l'article 22 bis du code des organismes de placement collectif. Il a été créé à l'initiative conjointe de la Société « ZITOUNA CAPITAL » et de BANQUE ZITOUNA et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 10 Février 2021.

Il a pour objet la participation, pour le compte des porteurs de parts et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.

A ce titre, le fonds intervient au moyen de la souscription ou de l'acquisition d'actions ou de parts sociales et d'une façon générale de toutes les autres catégories de titres assimilés à des fonds propres.

Le montant projeté du fonds est de 60.000.000 DT réparti en 6.000 parts de 10.000 DT chacune. **Au 31.12.2022**, il a été souscrit et libéré totalement. Sa durée de vie est de 10 ans, éventuellement prorogée de deux périodes d'un an.

Désignation	Montant Souscrit et libéré
BANQUE ZITOUNA	47.850.000
ZITOUNA TAKAFUL	10.450.000
MAJDA TUNISIA	1 000 000
ZITOUNA CAPITAL	700 000
Total Général des Parts libérés	**60 000 000**

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

En revanche, les revenus des montants, disponibles et non investis, dans tout instrument financier « chariâa compliant » sont soumis à une retenue à la source libératoire au taux de 20%.

FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II est un fonds de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est BANQUE ZITOUNA. Le gestionnaire étant ZITOUNA CAPITAL.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au **31 décembre 2022**, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et des revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements dans des instruments financiers choraïques sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.
Les rémunérations des placements dans des instruments financiers charaïques sont prises en compte dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et OPCVM sont évalués, en date du **31.12.2022**, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les OPCVM. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les titres non cotés sont évalués à leur juste valeur.
Pour la détermination de la valeur liquidative des parts du Fonds, ii est tenu compte des règles d'évaluation suivantes qui correspondent aux indications de valorisation préconisées dans le « Guide International d'Evaluation a l'usage du Capital investissement et du Capital Risque » publié par « l'IPEV Valuation Board (International Private Equity and Venture Capital Valuation Board ».

3.3- *Evaluation des autres placements*

Les placements des sommes disponibles non investis dans des instruments financiers choraïques sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- *Cession des placements*

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 4 : NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

NOTE 4.1 : NOTES SUR LE BILAN

AC 1 : Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2022** à 19.550.007 DT et se détaille comme suit :

FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Plus ou moins-values potentielles	Valeur au 31.12.2022	% des montants souscrits	Méthode d'évaluation
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés						
Actions non cotées						
Société INPACKT	565.218	6.500.007	0	6.500.007	10,83%	Coût d'acquisition
Société Maghreb Stone Paper	255.000	2.550.000	0	2.550.000	4,25%	Coût d'acquisition
Société Nour Agricole	100.000	1.000.000	0	1.000.000	1,67%	Coût d'acquisition
BERG LIFE SCIENCES	2.800	7.000.000	0	7.000.000	11,67%	Coût d'acquisition
APEX	404.615	2.500.000	0	2.500.000	4,17%	Coût d'acquisition
Total		**19.550.007**	**0**	**19.550.007**	**32,58%**	

AC 2 : Placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2022** à 42.161.066 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
a - Placements monétaires		
Contrat Istithmar	0	7.000.000
Profits courus / Contrat Istithmar	0	322.192
Retenue à la source / Profits courus	0	- 64.438
Sous-Total	**0**	**7.257.753**
b – Disponibilités		
Dépôts à vue – Banque ZITOUNA	38.042.449	18.389.375
Dépôts à vue – Wifak Bank	3.985.481	- 100
Intérêts courus sur dépôts à vue WIB	133.136	0
Sous-Total	**42.161.066**	**18.389.275**
Total	**42.161.066**	**25.647.028**

AC4 : Autres actifs

Le solde de ce poste au **31/12/2022** est nul :

Désignation	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
Capital souscrit non encore libéré	0	20.000.000
Total	**0**	**20.000.000**

PA1 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au **31.12.2022** à 9.400 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
Rémunération du gestionnaire à payer	0	46.691
Rémunération du dépositaire à payer	0	35.700
Rémunération / Comités	9.400	5.000
Total	**9.400**	**87.391**

PA 2 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au **31.12.2022** à 23.413 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Au 31.12.2022	Au 31.12.2021
Zitouna Capital – Frais de constitution CMF	0	66.000
Honoraires du CAC à payer	18.371	11.633
Redevance CMF à payer	1.362	546
Retenue à la source due	3.680	1.600
Total	**23.413**	**79.779**

CP1 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 se détaillent comme suit :

Capital au 31.12.2021	
Montant en Nominal	53.780.000
Nombre de parts souscrits	5.378
Nombre de porteurs de parts	4
Souscriptions réalisées (En Nominal)	
Montant en Nominal	6.220.000
Nombre de parts souscrits	622
Nombre de porteurs de parts	2
Rachats effectués (En Nominal)	
Montant en Nominal	0
Nombre de parts rachetés	0
Nombre de porteurs de parts	0
Capital au 31.12.2022	
Montant en Nominal	60.000.000
Nombre de parts souscrits	6.000
Nombre de porteurs de parts	4

Libellé	Mouvement sur le capital	Mouvement sur l'Actif Net
Capital début de période au 01.01.2022	**53.780.000**	**53.780.000**
Souscriptions de la période	6.220.000	6.220.000
Rachats de la Période	0	0
Autres Mouvements	**0**	**1.545.124**
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres	0	0
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres	0	0
Frais de négociation	0	0
Sommes distribuables de l'exercice		1.678.260
Montant Fin de période au 31.12.2022	**60.000.000**	**61.678.260**

NOTE 4.2 : NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

PR 2 : Revenus des placements monétaires

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022, dont le montant s'élève à 2.625 044 DT se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022	Du 08.03.2021 Au 31.12.2021
Profits courus / Contrat Istithmar	2.138.478	257.753
Profits / dépôts à vue	486.566	1.141.544
Total	**2.625 044**	**1.399.297**

CH 1 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 à 1.187.341DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022	Du 08.03.2021 Au 31.12.2021
Rémunération du gestionnaire	1.133.240	522.228
Rémunération du dépositaire	35.701	35.700
Rémunération / Comité investissement	9.000	6.000
Rémunération / Comité consultatif	4.000	4.000
Rémunération / Comité choraïque	5.400	3.000
Total	**1.187.341**	**570.928**

CH 2 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022 à 38.307 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Du 01.01.2022 Au 31.12.2022	Du 08.03.2021 Au 31.12.2021
Honoraires du CAC et assistance comptable	37.015	11.633
Frais de constitution CMF	0	60.000
Frais CMF	815	6.546
Commissions bancaires	431	234
Impôts et taxes	45	90
Total	**38.307**	**78.503**

NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5-1 Données par part

	31.12.2022	*31.12.2021*
Revenus des placements	438	414
Charges de gestion des placements	-198	-169
Revenus nets des placements	**240**	**245**
Autres produits	0	0
Autres charges	-6	-23
Résultat d'exploitation (1)	**233**	**222**
Régularisation du résultat d'exploitation	0	0
Sommes distribuables de l'exercice	**233**	**222**
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0	0
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
Frais de négociation	0	0
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	**0**	**0**
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	**233**	**222**
Résultat non distribuable de l'exercice	**0**	**0**
Régularisation du résultat non distribuable	0	0
Sommes non distribuables de l'exercice	**0**	**0**
Valeur liquidative	**10.279,71**	**10.139,43**
Charges de gestion/ actif net moyen	**2,04%**	**1,05%**
Autres charges / actif net moyen	**0,07%**	**0,14%**
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	**2,41%**	**1,38%**

5-2 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan au 31/12/2022 se détaillent ainsi :

Désignation	Montant au 31.12.2022	% garantie
Engagements reçus :	**Néant**	
Engagements donnés : Accords de financement donnés		
- Accords de financement donnés (en DT)	9.760.000	

5-3 Rémunération du gestionnaire

La gestion du **FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II** est confiée à la société ZITOUNA CAPITAL. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du FCPR. La société de Gestion perçoit du Fonds, au titre de rémunération pour ses missions :

- 2,25% HT l'an sur les montants des souscriptions investis, diminués des montants restitués aux souscripteurs en principal ainsi que des pertes définitives
- 1,5% HT l'an sur les montants des souscriptions non investis

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à **BANQUE ZITOUNA**. Une commission annuelle de 0,1% HTVA de l'actif net géré avec un minimum de 10.000 DT HTVA et un maximum de 30.000 DT HTVA par an. Les commissions sont facturées par le dépositaire au Fonds annuellement.

5-5 Commissions et Redevances

Le Fonds prendra en charge les différentes commissions et redevances CMF, notamment les frais de constitution tels que les frais Iles à la mise en place des documents légaux, les frais du visa du CMF, etc.

5-6 Rémunération des comités

Les frais des trois comités : consultatif, investissement et contrôle choraïque sont supportés par le Fonds. Le montant des frais de chaque comité est plafonné à quinze (15) mille dinars par an.

Messieurs les membres du conseil d'administration de la société de gestion « Zitouna Capital »

Tunis, le 27/03/2023

Rapport général sur l'audit des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers audités font ressortir un actif net de 28 168 299 Dinars et une valeur liquidative égale à 10 060,107 Dinars par part.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK » au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion sans réserves

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK » conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit sans réserves.

Rapport de gestion :

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire.
Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK » dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une

anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe au gestionnaire du fonds d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK » à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds a l'intention de liquider le fonds commun de placement à risque « MOURAFIK » ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK ».

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction du gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.
  Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le fonds à cesser son activité.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appréciations si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévu des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables en Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds commun de placement à risque « MOURAFIK ».

A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Vérifications spécifiques relatives au respect des ratios prudentiels :

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCPR « MOURAFIK » des normes prudentielles prévues par le premier article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

De cette appréciation, il ressort que le seuil de 15% autorisé a été respecté.

Nous avons procédé à l'appréciation du respect par le FCPR « MOURAFIK » des normes prudentielles prévues par le deuxième article du décret n° 2012-891 du 24 Juillet 2012 portant application des dispositions de l'article 22 quarter du Code des Organismes de Placement Collectif, promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001.

De cette appréciation, il ressort que le seuil de 30% autorisé a été respecté.

Bessem JEDDOU

Commissaire aux comptes
LEJ AUDIT



BILAN
(exprimé en Dinars Tunisiens)

	Note	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
ACTIFS			
AC 1 - Portefeuille titres		**15 400 027**	**6 000 000**
a - Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	5-1-1	15 400 027	6 000 000
b - Obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Autres valeurs		0	0
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		**12 808 635**	**10 111 722**
a - Placements monétaires		0	0
b - Disponibilités	5-1-2	12 808 635	10 111 722
AC 3 - Créances d'exploitation		0	0
AC 4 - Autres actifs		1 787	0
TOTAL ACTIF		**28 210 449**	**16 111 722**
PASSIF			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	5-1-3	25 010	35 601
PA 2 - Autres créditeurs divers	5-1-4	17 139	54 946
TOTAL PASSIF		**42 149**	**90 547**
ACTIF NET			
CP 1 - Capital	5-1-5	28 000 000	16 000 000
CP 2 - Sommes distribuables		**168 299**	**21 175**
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		0	-1
b- Sommes distribuables de l'exercice		157 088	21 176
C- Réserves non distribuables		11 211	0
ACTIF NET		**28 168 299**	**16 021 175**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		**28 210 449**	**16 111 722**

ETAT DE RESULTAT POUR L'EXERCICE CLOS LE

(exprimés en Dinars Tunisiens)

	Note	31/12/2022	31/12/2021
PR 1 - Revenus du portefeuille titres		**0**	**0**
a- Dividendes		0	0
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		0	0
c - Revenus des autres valeurs		0	0
PR 2 - Revenus des placements monétaires	**5-2-1**	934 008	767 434
Total des revenus des placements		**934 008**	**767 434**
CH 1 - Charges de gestion du Fonds	**5-2-2**	708 741	632 835
Revenu net des placements		**225 268**	**134 600**
PR 3 - Autres produits		0	0
CH 2 - Autres charges	**5-2-3**	68 180	113 423
Résultat d'exploitation		**157 088**	**21 176**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		**0**	**0**
Sommes distribuables de l'exercice		**157 088**	**21 176**
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		**0**	**0**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres Frais de négociation		**0**	**0**
Résultat net de l'exercice		**157 088**	**21 176**

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Exercices clos le

	31/12/2022	31/12/2021
AN 1 - VARIATION DE L'ACTIF NET RÉSULTANT DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION	***157 088***	***21 176***
a - Résultat d'exploitation	157 088	21 176
b - Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0
c - Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0	0
d - Frais de négociation de titres	0	0
AN 2 - DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	***0***	***0***
AN 3 - TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	***11 990 036***	***1 000 000***
a- Souscriptions		
Capital	12 000 000	1 000 000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	0	0
Droits d'entrée	0	0
b- Rachats	0	0
Capital	0	0
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	0
Régularisation des sommes distribuables	-9 964	0
Droits de sortie	0	0
VARIATION DE L'ACTIF NET	***12 147 124***	***1 021 176***
AN 4 - ACTIF NET		
a - en début d'exercice	16 021 175	14 999 999
b - en fin d'exercice	28 168 299	16 021 175
AN 5 - NOMBRE D'ACTIONS		
a - en début d'exercice	1 600	1 500
b - en fin d'exercice*	2 800	1 600
VALEUR LIQUIDATIVE	**10 060,107**	**10 013,234**
Taux de Rendement		
AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUEL	**0,47%**	**0,13%**

Notes aux états financiers :

Note 1. Présentation de la société :

(a) Présentation du fonds :

Le fonds **« MOURAFIK »** est un fond commun de placement à risque d'un montant cible de **40.000.000 DT**.

Il est régi par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des Organismes de Placement Collectif et par la loi 2005-58 du 18 juillet 2005 et ses textes d'application et par la loi.

Le fonds a été agrée par la décision du conseil du marché financier n°43 en date du 5 novembre 2020.

Les libérations afférentes au montant du fonds ont porté sur un total **12.000.000 DT**, divisé en **1.200 parts** d'un montant nominal de **10.000 DT** chacune, pouvant être détaillé par souscripteur comme suit :

Désignation	Montant Souscrit et libéré Initialement
BANQUE ZITOUNA	7 500 000
CDC	4 000 000
ZITOUNA TAKAFUL	500 000
Total Parts A	**12 000 000**

La gestion du fonds a été confiée à la société de gestion de fonds **« ZITOUNA CAPITAL S.A »,** régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

(b) Objet du Fonds :

Le Fonds **« MOURAFIK »** a pour objet le renforcement des fonds propres d'entreprises implantées en Tunisie.

Il intervient essentiellement en investissant au moins 65% de son actif dans des :

- Entreprises objet de restructuration et les entreprises transmises d'une manière volontaire suite au décès ou l'incapacité de gestion ou à la retraite, telles que prévues par l'article 15 de la loi n°47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement, par l'article 29 de la loi de finances 2020, et par l'article 13 du décret-loi du Chef du Gouvernement n°2020-30 du 10 juin 2020.

- Autres entreprises ouvrant droit aux avantages fiscaux prévus par la réglementation en vigueur au titre du réinvestissement, notamment par le code de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés et la Loi 20-2018 du 17 avril 2018 relative au Startups.

(c) Régime fiscal applicable au Fonds « MOURAFIK » :

c-1) Pour les titulaires des parts :

i) Souscripteurs des parts du Fonds :

Les montants réinvestis dans la souscription aux parts des fonds sont déductibles de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques ou de l'impôt sur les sociétés sous réserves du minimum d'impôt prévu par les articles 12 et 12 bis de la loi n° 89-114 du 30 décembre 1989.

ii) Revenus des parts du fonds :

Les revenus provenant des parts du fonds sont considérés comme étant des revenus distribués et sont exonérés de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

iii) Plus-values de cession des parts du fonds :

La plus-value provenant de la cession des parts du fonds est déductible de la base de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés.

c-2) Impôt direct applicable au fonds :

Selon le code des organismes de placement collectif, le fonds **« MOURAFIK »** n'a pas de personnalité morale et est en conséquence en dehors du champ d'application de l'impôt.
De ce fait les revenus réalisés par ces dits fonds ne sont pas imposables en Tunisie.
Toutefois, les revenus des capitaux mobiliers réalisés par les fonds communs de placement à risque sont soumis à une retenue à la source **libératoire et définitive** de 20%.

c-3) Impôt indirect applicable au fonds :

De par la nature de son activité, le fonds **« MOURAFIK »** se trouve être non assujetti à la taxe sur la valeur ajoutée.

(d) Rémunération du gestionnaire du fonds :

Conformément aux dispositions du règlement intérieur du fonds **« MOURAFIK »**, la société **« ZITOUNA CAPITAL S.A »** perçoit des rémunérations pour ses missions :

- Une commission de gestion de 2,25% HT sur les montants des souscriptions investis, diminués des montants restitués aux souscripteurs en principal ainsi que des pertes définitives ;
- Une commission de gestion de 1,5% HT sur les montants des souscriptions non investis.

(e) Rémunération du dépositaire du fonds :

Le dépôt des actifs du fonds **« MOURAFIK »** a été confié à la Banque ZITOUNA.
Sa rémunération est fixée à 0,1% HT du montant de l'actif net du Fonds évalué au 31/12 de chaque année sans que cette rémunération ne soit inférieure à 10.000 TND HT et supérieur à un maximum de 30.000 TND HT.

(f) La rémunération du commissaire aux comptes :

La rémunération du commissaire aux comptes est fixée d'un commun accord entre lui et la société de gestion. Les honoraires sont facturés par le commissaire aux comptes directement au fonds.

(g) La rémunération des membres des comités :

Les frais des trois comités consultatif, d'investissement et de contrôle choraïque sont supportés par le fonds. Le montant des frais de chaque comité est plafonné à 15.000 DT par an.

(h) Autres frais :

Le fonds peut prendre en charge certains frais liés à des prestations externes relatives aux prestations et services d'expertise liés directement aux dossiers d'investissement ou de désinvestissement.

Note 2. Faits marquants de l'exercice :

Courant l'exercice 2022 des libérations du capital ont été réalisées pour un montant global de 9.400.027 DT.

De plus le fonds a procédé à la prise de trois participations, à savoir :

- Société OUCHMA ETIQUETTES SA pour un montant de 2.400.000 DT ;
- Société TUNISIA EXPRESS SA pour un montant de 2.000.000 DT ;
- Société SAIPH SA pour un montant de 5.000.027 DT.

Note 3. Référentiel comptable :

Les états financiers du fonds **« MOURAFIK »**, arrêtés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, ont été établis conformément au système comptable des entreprises promulgué par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des Finances du 22 Janvier 1999.

Note 4. Bases de mesure et principes comptables pertinents :

Les bases de mesure et les principes comptables pertinents adoptés par la société pour l'établissement de ses états financiers peuvent être résumés comme suit :

(a) Bases de mesure :

Les éléments d'actif et de passif du fonds **« MOURAFIK »** sont évalués à la valeur historique ou à la valeur de réalisation nette si elle est inférieure.

(b) Unité monétaire

Les états financiers du fonds **« MOURAFIK »** sont libellés en Dinar Tunisien.

(c) Sommaire des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées pour la préparation des états financiers du fonds peuvent être récapitulées comme suit :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

i- Prise en compte des placements

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont pris en compte en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat frais exclus. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

ii- Comptabilisation des revenus afférents aux placements

Les profits courus à l'achat sur les obligations et valeurs assimilées sont constatés au bilan pour leur montant net de retenues à la source au titre de l'impôt dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.
Les profits précomptés sur les placements sur le marché monétaire, notamment les billets de trésorerie et les certificats de dépôt, sont constatés au bilan pour leur montant net de retenue à la source au titre de l'impôt, dans la mesure où celles-ci sont effectuées à titre définitif et libératoire.
Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les profits sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus pour leur montant net de retenues à la source du fait que ces retenues sont effectuées à titre définitif et libératoire.

iii- Evaluation à la date d'arrêté des situations :

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les actions non admises à la côte de la BVMT sont évaluées à leur juste valeur. Cette dernière est déterminée par référence à des critères objectifs tels que le prix stipulé dans des transactions récentes sur les titres considérés et la valeur mathématique des titres. Toutes les moins-values par rapport au coût font l'objet d'une provision pour dépréciation alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Les actions non admises à la cote de la BVMT et qui sont négociées dans les mêmes conditions que les actions admises à la cote sont évaluées à leur valeur de marché, qui correspond au cours moyen pondéré du jour de calcul de la valeur liquidative, ou à la date antérieure la plus récente.

iv -Placements à court terme :

Les valeurs mobilières négociables acquises dans l'intention d'être liquidées avant l'expiration d'une année ou qui de part leur nature, peuvent être liquidées à brève échéance sont portées parmi les placements courants.

Lors de leur acquisition, les placements à court terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.
A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres cotés, la valeur de marché est déterminée par référence au cours moyen du mois de décembre publié dans le bulletin officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.
Pour les placements à court terme en titres émis par des O.P.C.V.M, la juste valeur est déterminée par référence à la valeur liquidative publiée pour la journée du 31 décembre dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier.

Le transfert des placements à court terme en placements à long terme s'effectue individuellement au plus faible de la valeur comptable et de la juste valeur, ou à la valeur du marché s'ils étaient antérieurement comptabilisés à cette valeur.

v -Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 5. Notes explicatives des différentes rubriques figurant dans le corps des états financiers :

5-1- Notes au bilan :

5-1-1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Les placements en actions et en valeurs assimilées s'élèvent au 31 décembre 2022 à une valeur nette de 15.400.027 DT contre 6.000.000 DT au 31 décembre 2021 et peuvent être détaillés comme suit :

Libellé	Valeur Brute Au 31/12/2022	Participations Non Libérées	Valeur Nette Au 31/12/2022	Valeur Brute au 31/12/2021	Participations Non Libérées	Valeur Nette au 31/12/2021
Société « PELLET & PALLET INDUSTRY P&PI »	2 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
Société « BIWARE »	2 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
Société « STE ORIENT TEA KYUFI »	2 000 000		2 000 000	2 000 000		2 000 000
Société « STE EL OUCHMA ETIQUETTES »	2 400 000		2 400 000			
Société « TUNISIA EXPRESS SA »	2 000 000		2 000 000			
Société « PARTICIPATION SAIPH »	5 000 027		5 000 027			
Total Brut des Participations	**15 400 027**	**0**	**15 400 027**	**6 000 000**	**0**	**6 000 000**

5-1-2- Disponibilités :
Figurent sous cet intitulé, les fonds disponibles en banque ouverts au nom du Fonds, qui s'élèvent au 31 décembre 2022 à 12.808.635 DT contre 10.111.722 DT au 31 décembre 2021.

5-1-3- Opérateurs Créditeurs :
Figurent sous cet intitulé, les dettes au 31 décembre 2022, envers le gestionnaire du fonds les membres des comités et envers le dépositaire du fonds qui s'élèvent à 25.010 DT contre 35.601 DT.

5-1-4- Autres créditeurs divers :

Figurent sous cet intitulé, l'encours des charges à payer afférents aux honoraires du commissaire aux comptes, des dettes envers le CMF et des dettes fiscales totalisant 17.139 DT au 31 décembre 2022 contre 54.946 DT au 31 décembre 2021.

5-1-5- Capital (montant du fonds) :

Le montant initial du fonds **« MOURAFIK »** s'élève au 31 décembre 2022 à la somme de 28.000.000 DT (16.000.000 DT au 31 décembre 2021) et peut être présenté comme suit :

Capital	**Parts**
Montant	**16 000 000**
Nombre de titres	**1 600**
Nombre d'actionnaires	**2**

Souscriptions réalisées 2022	
Montant	**12 000 000**
Nombre de titres émis	**1 200**
Nombre de nouveaux souscripteurs 2022	**3**

Rachats effectués 2022	
Montant	**0**
Nombre de titres rachetés 2022	**0**
Nombre d'actionnaires sortants 2022	**0**

Autres mouvements 2022	
Plus ou moins-values potentielles sur titres	**0**
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	**0**
Régularisation des sommes non distribuables 2022	**0**

Capital au 31-12-2022	
Montant	**28 000 000**
Nombre de titres	**2 800**
Nombre des souscripteurs	**3**

5-2- Notes à l'état de résultat :

5-2-1- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à fin 2022 à la somme de 934.008 DT contre 767.434 DT à fin 2021.

5-2-2- Charges de gestion du fonds :

Les charges de gestion du fonds s'élèvent à fin 2022 à la somme de 708.741 DT contre 632.835 DT à fin 2021.

Elles comprennent essentiellement les charges directement liées à l'activité du fonds, notamment la rémunération revenant au gestionnaire, ainsi que la rémunération revenant au dépositaire des titres ainsi que la rémunération des membres des comités du fonds.

Courant l'exercice 2022, la rémunération revenante :

- au gestionnaire s'élève à fin 2022 la somme de 672.462 DT (593.822 DT à fin 2021),
- au dépositaire s'élève à fin 2022 la somme de à 17.279 DT (22.013 DT à fin 2021) ;
- aux membres du Comité d'Investissement s'élève à fin 2022 la somme de 9.000 DT (6.000 DT à fin 2021) ;
- aux membres du Comité Consultatif s'élève à fin 2022 la somme de 4.000 DT (8.000 DT à fin 2021) ;
- aux membres du Comité Charaïque s'élève à fin 2022 la somme de 6.000 DT (3.000 DT à fin 2021).

5-2-4-Autres charges :

Figurent sous cet intitulé essentiellement, les diverses charges affectées au fonds **dont essentiellement** les honoraires du commissaire aux comptes qui s'élèvent à 16.869 DT à fin 2022 (7.136 DT à fin 2021), les honoraires du fonds s'élèvent à 49.721 DT à fin 2022 (58.243 DT à fin 2021), les frais du CMF qui s'élève à 480 DT à fin 2022 (1.610 DT à fin 2021), ainsi que diverses commissions bancaires pour 364 DT à fin 2022 (434 DT à fin 2021).

Note 6. Affectation des sommes distribuables :

Les sommes distribuables seront réparties entre les porteurs de parts au prorata de leurs parts souscrites et libérées.

Note 7. Engagements hors bilan :

Les engagements de financement au 31 décembre 2022 portent sur un montant de :

- 1.100.000 DT afférents à un accord de participation dans le capital de la société EL OUCHMA SA ;
- 500.000 DT afférents à un accord de participation dans le capital de la société TUNISIA EXPRESS SA ;
- 5.000.000 DT afférents à un accord de participation dans le capital de la société MFI SA